

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GRENADE-SUR-GARONNE
Séance du 6 décembre 2022

Le mardi 06.12.2022, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grenade, régulièrement convoqués, se sont réunis sous la présidence de M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Etaient présents :

M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Mme MOREL CAYE Françoise, M. NAPOLI François, Mme BOULAY Dominique, M. VIDONI-PERIN Thierry, Mme TAURINES Maires Adjoints.

Les conseillers municipaux :

Mme AUREL Josie, M. LOQUET Pierre, Mme D'ANNUNZIO Monique, M. MONBRUN René, Mme GENDRE Claudie, Mme BRIEZ Dominique, M. BEN AÏOUN Henri, Mme MERLO SERVENTI Catherine, M. BOURBON Philippe, M. PEEL Laurent, Mme MOREEL Valérie, M. MARTINET Florent, Mme IBRES Laetitia.

Représentés : M. CAUBET Christian (par Mme BOULAY), M. XILLO Michel (par Mme MOREEL), Mme MANZON Sabine (par Mme BRIEZ), Mme GARCIA Hélène (par M. MOMBRUN), Mme VIDAL Aurélie (par M. DELMAS), Mme LOUGE Monique (par Mme AUREL).

Absents : M. MILLO-CHLUSKI Romain, M. POCHON Pascal.

Secrétaire : M. NAPOLI François.

Délibération n° 152-2022.

Convention Territoriale Globale (CTG) : validation du plan d'actions / convention avec la CAF.

M. le Maire expose :

Au 1er mars 2022 a démarré dans les Hauts Tolosans la démarche de Convention Territoriale Globale (CTG) en remplacement des contrats enfance jeunesse (CEJ).

Cette démarche, co-pilotée par la CAF de la Haute Garonne et la CCHT, doit s'appuyer sur un diagnostic partagé du territoire (diagnostic élaboré à partir d'un portrait de territoire réalisé à travers le recueil des avis des habitants sur les services du territoire et des données socio-démographiques) en vue de définir les priorités et les moyens à mettre en œuvre dans un plan d'action adapté pour les années à venir et coconstruit avec les communes.

Ce projet commun est destiné à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions menées sur notre territoire en direction des familles dans les domaines de la petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, handicap et animation de la vie sociale.

Rappel des différentes étapes :

Lors des premiers ateliers en avril 2022, 6 enjeux ont été identifiés en matière de services existants sur notre territoire dans les domaines mentionnés ci-dessus.

Le 12 mai, ont été proposés en ateliers 26 objectifs à décliner autour de ces enjeux pour permettre aux familles, de trouver les réponses adaptées à leurs besoins sur le territoire.

Le 14 juin, réunis en séminaire, élus et services ont identifié des actions à partir des objectifs stratégiques.

A la suite de ces derniers ateliers, le Cabinet ELAN, la CAF et la CCHT ont proposé de reprendre ces objectifs et actions pour les regrouper et restructurer autour de 12 objectifs opérationnels. Les objectifs opérationnels et les actions ont été validés par le bureau communautaire en COPIL le 12 septembre 2022.

Elus, services et partenaires ont été conviés entre les 07/11/2022 et le 14/11/2022 à poursuivre la démarche par la corédaction des fiches action à travers 12 ateliers numériques.

Considérant que cette élaboration s'effectue avec la participation des élus et services, des partenaires des communes et de la CCHT, Considérant les documents annexés (enjeux et fiches action),

Afin d'assurer la continuité des financements CAF,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ décide de prendre note du diagnostic du Cabinet ELAN, ainsi que du projet de plan d'actions pour l'élaboration de la Convention Territoriale Globale, tels que joints en annexe.

➤ autorise M. le Maire à signer la Convention de Territoire Globale telle que jointe en annexe.

La validation du projet définitif interviendra après le COPIL qui devrait se tenir en janvier 2023 à la CCHT.

Le Secrétaire,

Accusé de réception En préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022
Date de publication sur le site Internet de la Ville : 09.12.2022

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Paul DELMAS,



Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2022-2025

Entre :

- La caisse des Allocations familiales de la Haute-Garonne représentée par le Président de son Conseil d'administration, Monsieur Laurent NGUYEN et par son Directeur, Monsieur Jean-Charles PITEAU, dûment autorisés à signer la présente convention ;

Ci-après dénommée « la Caf » ;

et

- La Communauté de Communes des Hauts Tolosans, représentée par son Président, Monsieur Jean-Paul DELMAS, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil communautaire ;
- La commune de Grenade, représentée par son Maire, Monsieur Jean-Paul DELMAS, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
- La commune de Merville, représentée par son Maire, Madame Chantal AYGAT, dûment autorisée à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
- Le SIVS du Pays de Cadours, représenté par son Maire, Monsieur Didier LAFFON, dûment autorisée à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;

- La commune du Castéra, représentée par son Maire, Monsieur Yvan GONZALEZ, dans le cadre du RPI constitué avec les communes de Garac et Bellegarde Sainte Marie, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
- Le SIVS regroupant les communes de Bretx, Menville et Saint Paul sur Save, représentée par son Président, XXX, dûment autorisée à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
- La commune de Daux, représentée par son Maire, Monsieur Patrice LAGORCE, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
- La commune de Larra, représentée par son Maire, Monsieur Jean-Louis MOIGN, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
- La commune de Launac, représentée par son Maire, Monsieur Nicolas ALARCON, dûment autorisée à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
- La commune du Burgaud, représentée par son Maire, Monsieur Laurent ZANETTI, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
- La commune de Saint Cézert, représentée par son Maire, Monsieur Henri OLIVEIRA-SOARES, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
- La commune de Montaigut sur Save, représentée par son Maire, Monsieur François CODINE, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
- La commune de Ondes, représentée par son Maire, Monsieur André PAVAN, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
- La commune de Thil, représentée par son Maire, Madame Céline FRAYARD, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;

Ci-après dénommées « les collectivités signataires »

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Vu les articles L. 263-1, L. 223-1 et L. 227-1 à 3 du Code de la sécurité sociale ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 2001 relatif à l'Action sociale des caisses d'Allocations familiales (Caf) ;

Vu la Convention d'objectifs et de gestion (Cog) arrêtée entre l'Etat et la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) ;

Vu la délibération du Conseil d'administration de la Caf de la Haute-Garonne en date du 26 octobre 2020, modifiée le 29 novembre 2021, concernant la trajectoire de déploiement des Conventions territoriales globales

Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté de Communes des Hauts Tolosans **en date du XXX figurant en annexe 4 de la présente convention ;**

Vu les délibérations des conseils syndicaux du SIVS du Pays de Cadours et du SIVS des communes de Bretx, Saint Paul sur Save et Menville **figurant en annexe 4 de la présente convention ;**

Vu les délibérations des conseils municipaux des communes de Grenade, Merville, Le Castéra, Daux, Larra, Launac, Le Burgaud, Saint Cézer, Montaigut sur Save, Ondes et Thil **figurant en annexe 4 de la présente convention ;**

Vu la délibération du Conseil d'administration de la Caf de la Haute-Garonne en date du 17 décembre 2021 **figurant en annexe 5,**

PREAMBULE

Les Caf sont nées de la volonté d'apporter une aide à toutes les familles, dans leur diversité. Qu'il prenne la forme de prestations monétaires ou d'aides permettant de développer des services, l'investissement des Caf témoigne d'un engagement de la collectivité, dans une visée universelle, pour accompagner le développement de chaque personne, dès sa naissance, par une présence et un soutien dans son parcours de vie, accentuant, s'il le faut, son aide lorsque la famille est dans la difficulté.

La branche Famille est ainsi présente auprès de chacun tout au long de la vie, auprès de chaque parent, femme ou homme, en fonction de sa situation, en équité : conciliation vie familiale/vie professionnelle, accueil des enfants et des jeunes, lutte contre la pauvreté sont les domaines prioritaires de l'intervention des Caf, qui prend la forme d'une offre globale de service.

Dédiée initialement à la famille, la Branche s'est vu progressivement confier des missions pour le compte de l'Etat et des départements, qui représentent une part importante de son activité.

Les quatre missions emblématiques de la branche Famille sont fondatrices de son cœur de métier :

- Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale ;
- Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes ;
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle ;
- Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement.

Pour accompagner le développement de celles-ci, les Caf collaborent depuis l'origine avec leurs partenaires de terrain, au premier rang desquels les collectivités locales. Les communes (et leur regroupement) sont en effet particulièrement investies dans le champ des politiques familiales et sociales, au titre de leur clause de compétence générale leur permettant de répondre aux besoins du quotidien des citoyens.

Les territoires se caractérisent par une grande diversité de situations d'habitants, et par de nombreuses évolutions qui modifient profondément la vie des familles. Leurs attentes évoluent, et la réponse à celles-ci passent par la volonté des acteurs locaux. A ce titre, la Caf entend poursuivre son soutien aux collectivités locales qui s'engagent dans un projet de territoire qui leur est destiné.

Dans ce cadre, la Convention territoriale globale (Ctg) est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

Véritable démarche d'investissement social et territorial, la Ctg favorise ainsi le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs.

La CTG peut couvrir, en fonction des résultats du diagnostic, les domaines d'intervention suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social.

Elle s'appuie sur les documents de diagnostic et de programmation que constituent les différents schémas départementaux : schéma départemental des services aux familles, schéma départemental de l'animation de la vie sociale, stratégie de lutte contre la pauvreté...

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La présente convention vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles ainsi que ses modalités de mise en œuvre.

Ce projet est établi à partir d'un diagnostic partagé tenant compte de l'ensemble des problématiques du territoire.

Elle a pour objet :

- D'identifier les besoins prioritaires sur la commune ou communauté de communes (figurant en Annexe 1 de la présente convention) ;
- De définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin ;
- De pérenniser et d'optimiser l'offre des services existante, par une mobilisation des cofinancements (Annexe 2) ;
- De développer des actions nouvelles permettant de répondre à des besoins non satisfaits par les services existants (Annexe 3).
- De permettre l'expérimentation de nouvelles actions partenariales et co-construites

ARTICLE 2 - LES CHAMPS D'INTERVENTION DE LA CAF DE HAUTE-GARONNE

L'action de la Caf de la Haute-Garonne répond aux orientations de la Convention d'Objectifs et de Gestion 2018/2022 qui visent prioritairement à :

- ✓ agir pour le développement des services aux allocataires,
- ✓ garantir la qualité et l'accès aux droits.

Afin de répondre à ces deux enjeux majeurs, une offre de service est ainsi organisée sur deux grands axes, offre de service à l'utilisateur et offre de services aux partenaires.

• **Le versement des prestations légales et familiales**

Ces prestations correspondent à des compléments de revenus (prestations familiales, aides au logement, Prime d'activité) ou à des revenus de substitution (Rsa, allocation aux adultes handicapés).

La communauté de communes des Hauts Tolosans compte 6 437 allocataires pour 18 246 personnes couvertes soit un taux de couverture Caf de 54,3 %.

Le montant des prestations légales représente 2 641 831 € versés en décembre 2019.

Les foyers allocataires par typologie de prestations sont répartis comme suit :

- 60,8 % de prestations solidarité et précarité
- 10,8 % de prestations familiales
- 28,4 % de prestations logement

A ce jour, pour information, plusieurs **lieux d'accueil** sont implantés sur l'ensemble du département permettant aux allocataires d'être accompagnés dans leurs démarches administratives sur rendez-vous quel que soit le lieu de résidence :

- 1 accueil à Toulouse-Riquet ;
- 3 accueils dans Toulouse intra-muros (Reynerie, Izards et Empalot) ;

- 4 accueils hors Toulouse : Saint-Alban, Muret, Colomiers et St-Gaudens ;
- 1 accueil spécialisé dédié aux étudiants, le Welcome Desk à Toulouse ;
- Des **rendez-vous téléphoniques** sont également possibles en saisine directe par les allocataires via le Caf.fr ;
- **1 accueil adapté** aux personnes sourdes ou malentendantes sur rendez-vous à l'accueil Toulouse-Riquet. Elles peuvent également contacter un conseiller de la Caf par téléphone-relais en LSF (langue des signes française) ;
- **plusieurs permanences administratives** sont assurées par des conseillers Caf ;
- 34 points d'accès numériques au Caf.fr pour accéder au compte allocataire, modifier une situation, demander des aides en ligne en complément un partenariat engagé avec les France Services.

• **L'action sociale de la Caf**

Elle se matérialise par des aides financières individuelles à destination des familles, l'accompagnement social des familles en difficulté, le soutien aux parents et des aides collectives à destination de partenaires (communes, associations, entreprises) pour développer des équipements destinés aux enfants, aux jeunes et aux familles.

L'intervention sociale spécialisée

Elle repose sur une démarche préventive qui permet d'anticiper la demande sociale et d'aller au-devant des familles. Elle s'inscrit dans la politique d'appui de la parentalité de la branche Famille. Elle se traduit par des actions de soutien ciblées en direction des familles du département ayant des enfants à charge ou à naître qui connaissent des événements familiaux susceptibles de les fragiliser (naissance, adoption, décès d'un enfant ou du conjoint, séparation, impayé de loyer).

Des **permanences sociales** sont assurées par un travailleur social territorialisé :
à personnaliser selon les territoires

- le...;
- le

Les aides financières individuelles aux familles

Elles interviennent dans les domaines du soutien de la parentalité, du logement et de l'insertion sociale. Elles sont complémentaires du versement des prestations légales et des dispositifs du droit commun. Elles privilégient la démarche de projet et la participation des familles.

Dans ce cadre, la Caf de la Haute-Garonne propose différentes aides aux temps libres.

Pour les enfants et les jeunes :

- La Convention Vacances et Loisirs 10 380 € ont été versés au titre de la Convention vacances loisirs (Cvl) en 2021 aux gestionnaires d'Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh) extrascolaires et aux gestionnaires de séjours de vacances s'adressant aux familles de la commune de Grenade et du SIVS du Pays de Cadours ;
- L'opération 1^{er} départ en vacances ;
- Les aides à la formation au Bafa.

Pour les familles :

- Les séjours sociaux familiaux ;

La Caf de la Haute-Garonne propose également des aides financières directes, au titre de l'accompagnement social individuel ou pour le logement et l'habitat des familles.

Des aides sont également proposées aux assistant(e)s maternel(le)s : la prime à l'installation des assistant(e)s maternel(le)s (Païam) et le prêt à l'amélioration du lieu d'accueil (Pala).

L'action sociale collective

Les interventions de la branche Famille en action sociale collective ont pour objectif prioritaire de rendre possible la conciliation entre vie familiale, vie professionnelle et vie sociale.

Elles concernent :

- L'accueil du jeune enfant, à travers une offre diversifiée, collective et individuelle, équitablement répartie sur tout le territoire ;
- L'enfance et la jeunesse, afin de favoriser l'accès aux loisirs et aux vacances des enfants et des jeunes et d'encourager la prise d'autonomie ;
- Le soutien de la parentalité, pour appuyer les parents dans leur rôle, avec l'enjeu de structurer et rendre lisible l'offre des territoires ;
- L'animation de la vie sociale, qui soutient le lien social, la participation des habitants, l'accès aux droits et aux services, avec une attention particulière pour les familles vulnérables.

Pour le financement des équipements de la communauté de communes des Hauts tolosans et de ses communes membres, au titre de l'année 2021, versés par la Caf, le montant versé est de 2 653 299 €.

Au-delà de l'accompagnement financier, la Caf accompagne les gestionnaires tout au long de leur projet :

- Accompagnement et expertise dans son élaboration ;
- Accompagnement et expertise dans la vie de la structure (soutien à la gestion globale du projet, de son activité, etc) ;
- Soutien et appui attentionnés en cas de difficultés repérées ou exprimées par le gestionnaire.

ARTICLE 3 - LES CHAMPS D'INTERVENTION DE LA COMMUNE DE ...

(Autant de champs d'intervention spécifiques que de signataires)

ARTICLE 4 - LES OBJECTIFS PARTAGES AU REGARD DES BESOINS

Les champs d'intervention conjoints sont :

- Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale :
 - Poursuivre la structuration d'une offre diversifiée en direction de la petite enfance ;
 - Poursuivre la structuration d'une offre diversifiée en direction des enfants.
- Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes :
 - Compenser les charges familiales et accompagner les parents dans leur rôle ;
 - Contribuer à l'égalité des chances en matière de réussite scolaire et renforcer le lien entre les familles et l'école ;
 - Faciliter l'autonomie des jeunes, élément de passage à l'âge adulte.
- Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement :
 - Favoriser, pour les familles, des conditions de logement et un cadre de vie de qualité ;
 - Faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne.
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle :
 - Soutenir les personnes et les familles confrontées au handicap ;
 - Aider les familles confrontées à des événements ou des difficultés fragilisant la vie familiale ;
 - Accompagner le parcours d'insertion et le retour (et maintien) dans l'emploi des personnes et des familles en situation de pauvreté.

Les principaux enjeux dégagés du diagnostic partagé sont :

A intégrer

Les Annexes **2, 2bis, et 3** à la présente convention précisent les moyens mobilisés **par chacun des partenaires** dans le cadre des champs d'intervention conjoint. Ces annexes font apparaître le soutien des co-financeurs pour le maintien de l'offre existante et les axes de développement d'offres nouvelles.

ARTICLE 5 - ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

La Caf de la Haute-Garonne, le Conseil départemental et la communauté de communes des Hauts Tolosans s'engagent à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs qu'ils se sont assignés dans le plan d'actions de la présente convention.

La présente convention est conclue dans le cadre des orientations de la Convention d'objectifs et de gestion signée entre l'Etat et la Cnaf. Elle est mise en œuvre dans le respect des dispositifs et des outils relevant des compétences propres de chacune des parties, lesquelles restent libres de s'engager avec leurs partenaires habituels ou d'engager toute action ou toute intervention qu'elles jugeront nécessaire et utile.

La Ctg matérialise également l'engagement conjoint de la Caf, du CD et de la collectivité à poursuivre leur appui financier aux services, aux familles du territoire.

A l'issue du Contrat enfance et jeunesse passé avec la collectivité signataire, la Caf s'engage à conserver le montant des financements bonifiés de N-1¹ à ce titre et à les répartir directement entre les structures du territoire soutenues par la collectivité locale compétente, sous la forme de « bonus territoire ctg ».

De son côté, la collectivité s'engage à poursuivre son soutien financier en ajustant en conséquence la répartition de sa contribution pour les équipements et services listés en Annexe 2. Cet engagement pourra évoluer en fonction de l'évolution des compétences détenues.

ARTICLE 6 - MODALITES DE COLLABORATION

Les parties s'engagent à mobiliser des moyens humains (personnels qualifiés et en quantité) et matériels (données, statistiques, etc.) nécessaires à la réalisation des obligations définies dans la présente convention.

Pour mener à bien les objectifs précisés dans la présente convention, les parties décident de mettre en place les modalités de gouvernance suivantes :

▪ **Un comité de pilotage : instance de pilotage stratégique**

Ce comité est composé, de représentants de la Caf et de la commune de XXXX **(et de tout autre partenaire signataire éventuel)**. Les parties conviennent d'un commun accord que des personnes ressources en fonction des thématiques repérées pourront participer à ce comité de pilotage à titre consultatif.

Cette instance :

- Assure le suivi de la réalisation des objectifs et l'évaluation de la convention ;
- Contribue à renforcer la coordination entre les deux partenaires, dans leurs interventions respectives et au sein des différents comités de pilotage thématiques existants ;
- Veille à la complémentarité des actions et des interventions de chacun des partenaires sur le territoire concerné ;
- Porte une attention particulière aux initiatives et aux actions innovantes du territoire.

Le comité de pilotage sera copiloté par la Caf et la commune.

▪ **Un comité technique : instance de mise en œuvre technique**

Ce comité est composé, d'agents de la Caf et de la commune **(et de tout autre partenaire éventuel)**.

Cette instance :

¹ Le montant de référence est celui comptabilisé dans les comptes de la Caf en N-1. (Charge à payer)

- Formule des propositions à l'attention du comité de pilotage ;
- Accompagne la mise en œuvre des décisions ;
- Présente annuellement au comité de pilotage le bilan de la mise en œuvre du Schéma de développement – Plan d'action, et au terme de la convention, son évaluation complète.

Les modalités de pilotage opérationnel et de collaboration technique, ainsi que le suivi de la mise en œuvre de la Ctg, fixées d'un commun accord entre les parties à la présente convention, figurent en annexe 4 de la présente convention.

ARTICLE 7 - ECHANGES DE DONNEES

Les parties s'engagent réciproquement à se communiquer toutes les informations utiles dans le cadre de l'exécution de la présente convention.

Toutefois, en cas de projet d'échanges de données à caractère personnel, les demandes par l'une des parties feront obligatoirement l'objet d'une étude d'opportunité, de faisabilité et de conformité au RGPD par l'autre partie, en la qualité de responsable de traitement de cette dernière. Ces demandes seront soumises pour étude et avis préalable au Délégué à la Protection des Données de la partie qui détient les données personnelles demandées. Le Délégué à la Protection des Données pourra être amené à formuler des recommandations spécifiques à chaque échange de données.

Si elles sont mises en œuvre, ces transmissions (ou mises à disposition) de données personnelles respecteront strictement le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi que les décisions, avis ou préconisations de la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). La présente convention ne se substitue en rien à la nécessité, pour les responsables de traitement concernés, d'ajouter le traitement de données personnelles ainsi créé à la liste des traitements qu'il doit tenir au titre de l'article 30 du Rgpd.

La signature de la présente convention engage les parties sur le respect de la convention de cession de données en annexe 7.

ARTICLE 8 - COMMUNICATION

Les parties décident et réalisent, d'un commun accord, les actions de communication relatives à la présente convention.

Les supports communs font apparaître les logos de chacune des parties.

Dans le cadre des actions de communication respectives couvrant le champ de la présente convention, chaque partie s'engage à mentionner la coopération de l'autre partie et à valoriser ce partenariat.

ARTICLE 9 - EVALUATION

Une évaluation des actions est conduite au fur et à mesure de l'avancée de la mise en œuvre de la Ctg, lors des revues du plan d'actions. Les indicateurs d'évaluation sont déclinés dans le plan,

constituant l'annexe 4 de la présente convention. Ils permettent de mesurer l'efficacité des actions mises en œuvre.

A l'issue de la présente convention, un bilan sera effectué intégrant une évaluation des effets de celle-ci. Cette évaluation devra permettre d'adapter les objectifs en fonction des évolutions constatées.

Les indicateurs travaillés dans le cadre de cette démarche d'évaluation pourront être intégrés dans le cadre de l'Annexe 5.

ARTICLE 10 - DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue à compter du 01 janvier 2022 et jusqu'au 31 décembre 2025.

La démarche de renouvellement de la CTG devra être conduite en année N, c'est-à-dire la dernière la dernière année de la convention ; en cas de renouvellement sur une année d'élections municipales, il sera possible d'en reporter le démarrage en début d'année N + 1. Le financement des bonus territoires pourra éventuellement être maintenu durant 1 an après la dernière année de la CTG après accord des 2 parties et signature d'un avenant.

ARTICLE 11 - EXECUTION FORMELLE DE LA CONVENTION

Toute modification fera l'objet d'un avenant par les parties.

Cet avenant devra notamment préciser toutes les modifications apportées à la convention d'origine ainsi qu'à ses annexes.

Si l'une quelconque des stipulations de la présente convention est nulle, au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle sera réputée non écrite, mais les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

En cas de différences existantes entre l'un quelconque des titres des clauses et l'une quelconque des clauses, le contenu de la clause prévaudra sur le titre.

ARTICLE 12 - FIN DE LA CONVENTION

- Résiliation de plein droit avec mise en demeure

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Les infractions par l'une ou l'autre des parties aux lois et règlements en vigueur entraîneront la résiliation de plein droit de la présente convention par la Caf, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations légales ou réglementaires en vigueur et restée infructueuse.

- **Résiliation de plein droit sans mise en demeure**

La présente convention sera résiliée de plein droit par la Caf, sans qu'il soit besoin de procéder à une mise en demeure ou de remplir toutes formalités judiciaires, en cas de modification d'un des termes de la présente convention sans la signature d'un avenant.

- **Résiliation par consentement mutuel**

La présente convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties moyennant un délai de prévenance de 6 mois.

- **Effets de la résiliation**

La résiliation de la présente convention entraînera l'arrêt immédiat des engagements des parties. La résiliation interviendra sans préjudice de tous autres droits et de tous dommages et intérêts.

ARTICLE 13 - LES RECOURS

- **Recours contentieux**

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du Tribunal administratif dont relève la Caf.

ARTICLE 14 - CONFIDENTIALITE

Les parties sont tenues, ainsi que l'ensemble de leur personnel, au secret professionnel, à l'obligation de discrétion et à l'obligation de confidentialité pour tout ce qui concerne les faits, informations, études et décisions dont elles auront eu connaissance durant l'exécution de la présente convention et après son expiration.

Fait àLe.....20XX

En autant d'exemplaires originaux que de signataires

Cette convention comporte **XX** pages paraphées par les parties et les sept annexes énumérées dans le sommaire.

La Caf	
Le Directeur	Le Président
Jean-Charles PITEAU	Laurent NGUYEN

Les collectivités signataires	
Le Président de la Communauté de Communes des Hauts Tolosans Jean-Paul DELMAS	Le Maire de la commune Grenade Jean-Paul DELMAS
Le Maire de la commune de Merville Chantal AYGAT	Le Président du SIVS du Pays de Cadours Didier LAFFON
Le Maire de la commune du Castéra Yvan Gonzalez	Le Président du SIVS des communes de Bretx, Menville, Saint Paul sur Save xxx
Le Maire de la commune de Daux Patrice LAGORCE	Le Maire de la commune de Larra Jean-Louis MOIGN
Le Maire de la commune de Launac Nicolas ALARCON	Le Maire de la commune du Burgaud Laurent ZANETTI
Le Maire de la commune de Saint Cézerit Henri OLIVEIRA-SOARES	Le Maire de la commune de Montaigut sur Save François CODINE
Le Maire de la commune de Ondes André PAVAN	Le Maire de la commune de Thil Céline FRAYARD

ANNEXE 1 – Diagnostic partagé

A intégrer

ANNEXE 2 – Liste des équipements et services soutenus par la collectivité locale

Liste des équipements et services d'accueil des 0-17 ans soutenus par la collectivité inscrits ou non dans le Cej au 31/12/2021 et relevant des bonus territoire à compter du 01/01/2022 :

Communauté de communes des Hauts Tolosans

TYPE DE STRUCTURE	GESTIONNAIRE ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	
Muti-accueil Citronnelle	Communauté de communes des Hauts Tolosans 61 Chemin de Montasse 31330 GRENADE
Halte-Garderie Les petits loups	Communauté de communes des Hauts Tolosans 23 rue Belfort 31330 Grenade
Multi-accueil les Marmousets	Communauté de communes des Hauts Tolosans 80 rue Georges Brassens 31330 MERVILLE
Multi-accueil Fous rires et galipettes	Communauté de communes des Hauts Tolosans Allée de l'église 31530 Bretx
Multi-accueil Nid d'Ange	Association Nid d'Ange Maison de la petite enfance 1 chemin de Saint-Jacques 31480 CADOURS
RELAIS PETITE ENFANCE	
Relais petite enfance – secteur Est	Communauté de communes des Hauts Tolosans 23 rue Belfort 31330 Grenade
Relais petite enfance – secteur Ouest	Communauté de communes des Hauts Tolosans Maison de la petite enfance 1 chemin de Saint-Jacques 31480 CADOURS
LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT	
LAEP l'enfance en chemin	Association l'Enfance en chemin Espace Petite Enfance 23 rue de Belfort 31330 Grenade

Commune de Grenade

TYPE DE STRUCTURE	GESTIONNAIRE ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT	
ALAE école primaire La Bastide	Commune de Grenade Rue de l'Egalité 31330 Grenade
ALAE école primaire Gouze	Commune de Grenade Rue Port Haut 31330 Grenade
ALAE école primaire les Garosses	Commune de Grenade 2 village St Caprais 31330 Grenade
ALSH de Grenade	Commune de Grenade 77 chem Montasse 31330 Grenade
Accueil adolescents (CLAC)	Commune de Grenade Rue des sports 31330 Grenade
CENTRE SOCIAL	
Espace Chiomento	CCAS de Grenade 17 avenue Lazare Carnot 31330 GRENADE

Autres équipements et services financés par une prestation de service Caf soutenus par la collectivité locale :

Thématique	Equipement/Services	Gestionnaire de l'équipement
Parentalité	Contrat Local d'accompagnement à la scolarité	Commune de Grenade

Commune de Merville

TYPE DE STRUCTURE	GESTIONNAIRE ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT	
ALAE école primaire Georges Brassens	Commune de Merville Impasse Georges Brassens 31330 Merville
ALSH école primaire Georges Brassens	Commune de Merville Impasse Georges Brassens 31330 Merville
Maison des jeunes de Merville	Commune de Merville

	Impasse Georges Brassens 31330 Merville
CENTRE SOCIAL	
Centre social de Merville	CCAS de Merville 50 rue du 19 mars 1962 31330 Merville

SIVS du Pays de Cadours

TYPE DE STRUCTURE	GESTIONNAIRE ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT	
ALAE école primaire Cadours	SIVS du Pays de Cadours Chemin Palanque 31480 Cadours
ALAE école Brignemont	SIVS du Pays de Cadours Rue Haute 31480 Brignemont
ALAE école Cox	SIVS du Pays de Cadours 1 rue des métiers. 31480 Cox
ALSH	SIVS du Pays de Cadours Chemin Palanque 31480 Cadours

Autres équipements et services financés par une prestation de service Caf soutenus par la collectivité locale :

Thématique	Equipement/Services	Gestionnaire de l'équipement
Jeunesse	Prestation de service Jeunes	SIVS du Pays de Cadours

Commune du Castéra

TYPE DE STRUCTURE	GESTIONNAIRE ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT	
ALAE école RPI le Castera /Garac/Bellegarde Sainte Marie	Mairie du Castera Place de la Mairie 31530 le Castéra

ALSH	Mairie du Castéra Place de la Mairie 31530 le Castéra
------	---

SIVS des communes de Bretx, Saint Paul sur Save et Menville

TYPE DE STRUCTURE	GESTIONNAIRE ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT	
ALAE école de Bretx	SIVS Bretx/Menville/St Paul sur Save Chemin de l'Eglise 31530 Bretx
ALAE école de Saint Paul sur Save	SIVS Bretx/Menville/St Paul sur Save 2 Route de Montaigut 31530 Saint Paul sur Save
ALAE de Menville	SIVS Bretx/Menville/St Paul sur Save 9 place de l'Ecole 31530 Menville
ALSH	Mairie du Castéra Place de la Mairie 31530 le Castéra

Commune de Daux

TYPE DE STRUCTURE	GESTIONNAIRE ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT	
ALAE école maternelle de Daux	Commune de Daux chemin Mirande 31700 Daux
ALAE école élémentaire de Daux	Commune de Daux Rue pesage 31700 Daux
ALSH adolescent	Commune de Daux 3 rue du Pesage 31700 Daux

Commune de Larra

TYPE DE STRUCTURE	GESTIONNAIRE ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT	
ALSH Larra	Commune de Larra 1 place du 08 Mai 1945 31330 Larra
ALAE du mercredi commune de Larra	Commune de Larra 1 place du 08 Mai 1945

	31330 Larra
--	-------------

Commune de Launac

TYPE DE STRUCTURE	GESTIONNAIRE ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT	
ALSH Launac	Commune de Launac Rue du Parc 31330 Launac

Commune de Montaigut sur Save

TYPE DE STRUCTURE	GESTIONNAIRE ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT	
ALAE école primaire Montaigut	Association Loisirs Education Citoyenneté Grand Sud (LECGS) 7 route de Levignac 31530 Montaigut sur Save
ALSH de Bouconne	Syndicat mixte d'aménagement de la forêt de Bouconne 2562 Chemin du Râtelier 31530 MONTAIGUT SUR SAVE

L'ALSH de Bouconne est un équipement implanté sur la commune de Montaigut et financé par l'ensemble des communes adhérentes : Montaigut sur Save, SIVS Bretx/Menville/St Paul sur Save, Menville, Daux, ainsi que des communes de Toulouse Métropole.

Commune de Thil

TYPE DE STRUCTURE	GESTIONNAIRE ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT	
ALAE de l'école primaire de Thil	Association ALVEE Route de Bellegarde 31530 Thil

ANNEXE 2 BIS – Répartition des financements CAF par nature de financement pour les équipements implantés sur la collectivité

Communauté de communes des Hauts Tolosans

		Financements Réels 2021
Prestation de Service Unique	EAJE	787 023 €
Prestation de Service Ordinaire	RPE	84 053 €
	LAEP	14 260 €
Contrat Enfance Jeunesse	Volet Accueil Petite Enfance	280 775 €
	Volet Pilotage petite enfance	15 374 €
Total		1 181 485 €

Commune de Grenade

€		Financements Réels 2021
	ALSH Extra Scolaire	43 268 €
	ALSH Périscolaire	176 129 €
	CLAC collège (accueil adolescent)	3 212 €
	Centres Social (AGC + ACF)	82 490 €
	CLAS	2 940 €
	Volet Accueil Enfance	385 030 €
	Volet Pilotage enfance/jeunesse	24 833 €
Total		717 902 €

Commune de Merville

€		Financements Réels 2021
	ALSH Extra Scolaire	8 500 €

	ALSH Périscolaire	122 816 €
	ALSH ados	4 146 €
	Centres Sociaux / EVS	42 265 €
	Volet Accueil Enfance	56 553 €
	Volet Pilotage enfance/jeunesse	4 470 €
Total		238 750 €

SIVS du Pays de Cadours

€		Financements Réels 2021
	ALSH Extra Scolaire	15 984 €
	ALSH Périscolaire	37 668 €
	PS Jeunes	15 743 €
	Volet Accueil Enfance	29 945 €
	Volet Pilotage enfance/jeunesse	20 143 €
Total		119 483 €

SIVS de Bretx, Menville et Saint Paul sur Save

€		Financements Réels 2021
	ALSH Périscolaire	13 995 €
	Volet Accueil Enfance	29 687 €
	Volet Pilotage enfance/jeunesse	14 388 €
Total		58 070 €

Commune de Daux

€		Financements Réels 2021
	ALSH Extra Scolaire	1 150 €

	ALSH Périscolaire	56 674 €
	ALSH ado	1 857 €
	Volet Accueil Enfance	70 849 €
Total		130 530 €

Commune de Le Castera

€		Financements Réels 2021
	ALSH Extra Scolaire	4 167 €
	ALSH Périscolaire	17 248 €
	Volet Accueil Enfance	20 790 €
	Volet Pilotage enfance/jeunesse/BAFA	9 252 €
Total		51 457 €

Commune de Larra

€		Financements Réels 2021
	ALSH Extra Scolaire	12 370 €
	ALAE du mercredi de Larra	3 198 €
Total		15 568 €

Commune de Launac

€		Financements Réels 2021
	ALSH Extra Scolaire	8 141 €
Total		8 141 €

Commune de Montaigut sur Save

€	Financements Réels 2021
---	----------------------------

	ALSH Extra Scolaire	56 137 €
	ALSH Périscolaire	44 996 €
Total		101 133 €

Commune de Thil

€		Financements Réels 2021
	ALSH Périscolaire	17 423 €
	Volet Accueil Enfance	13 357 €
Total		30 780 €

A intégrer

ANNEXE 4 – Modalités de pilotage stratégique et opérationnel et suivi de la Ctg

Schéma gouvernance à intégrer

ANNEXE 5 – Evaluation

**ANNEXE 6 – Décision du Conseil d'administration de la Caf de la Haute-Garonne
en date du**

**ANNEXE 7 - Décision de la commission permanente du Conseil départemental de
Haute-Garonne en date du**

ANNEXE 8 – Décision du conseil municipal de la commune de XXXX en date du

XXXXXX

ANNEXE 9– Convention de cession de données

A intégrer – SI CONVENTION SIGNEE SINON NE PAS INTEGRER



Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

MISSION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR L'ÉLABORATION D'UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE- PHASE 1

29.04.2022



**HAUTS
TOSANS**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

1. Contexte de l'étude	2
2. Diagnostic sociodémographique	6
A. La population des Hauts Tolosans	7
B. Activités et emploi	13
C. Revenus et précarités	16
D. Structures familiales	19
3. Analyse de l'offre existante et des besoins	25
A. Petite enfance	26
B. Enfance	56
C. Jeunesse	154
D. Parentalité	175
E. Animation de la vie sociale, accès aux droits et aux soins	179
4. Synthèse et enjeux du territoire	198
A. Synthèse générale	199
B. Rappel des enjeux de la signature de la CTG	200
C. Les grands enjeux issus du diagnostic	201



PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ

LA CTG, NOUVEAU CADRE PARTENARIAL

POUR REPENSER L'OFFRE DE SERVICES AUX FAMILLES

Un nouveau cadre partenarial proposé par la CAF qui remplace les Contrats Enfance Jeunesse (CEJ).



Avec une vocation plus large que le CEJ.

Destinée à **renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions menées dans les communes en direction des familles** dans les domaines de la petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, handicap, animation de la vie sociale, accès aux droits et aux services.



Pour permettre de **définir les priorités et les moyens à mettre en œuvre dans un plan d'action adapté pour les années à venir, en réponse aux défis du territoire ;**

- œuvrer pour une meilleure habitabilité sur le territoire,
- développer une intercommunalité respectant l'identité communale et la spécificité des territoires et répondant aux enjeux de proximité des services rendus

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022



Une enquête sur les services aux familles

Petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, vivre ensemble et accès aux droits. **732 Répondants à mettre en perspective des 6 355 familles du territoire :**

Q1 à 9



85% de femmes
15% d'hommes

6% de répondants âgés de moins de 30 ans
17% dans la tranche 30-34 ans
53% entre 35 et 44 ans
11% dans la tranche 45-49 ans
12% de répondants entre 50 et 64 ans
1,5% de répondants âgés de plus de 65 ans



83% de
propriétaires

63% des répondants sont allocataires CAF
et 2% sont ressortissants MSA



26% parents d'au moins un enfant âgé de - de 3 ans
70% parents d'au moins un enfant âgé de 3 à 11 ans
28% parents d'un enfant de 11 à 17 ans

78% vivent en couple avec un ou des enfants
12% vivent seuls avec un ou des enfants



89% en activité professionnelle
4% sont actuellement en recherche d'emploi
3% ne sont pas en emploi et n'en recherchent pas
2,5% sont à la retraite
1% sont en formation/études
67,5% exercent leur métier en dehors de la CCHT

Commune	%	Nombre
Merville	12	86
Saint Paul sur Save	11	83
Grenade	9	65
Cadours	9	65
Le Grès	6	47
Montaigut sur Save	5	36
Larra	5	33
Menville	4	32
Thil	4	29
Caubiac	4	26
Le Castéra	3	25
Daux	3	24
Launac	3	23
Bretx	3	21
Cox	3	20
Saint-Cézert	2	17
Brignemont	2	16
Lagraulet Saint Nicolas	2	15
Le Burgaud	1	9
Cabanac Séguenville	1	9
Drudas	1	9
Ondes	1	9
Puysegur	1	7
Vignaux	0,7	5
Bellesserre	0,5	4
Garac	0,5	4
Laréole	0,5	4
Bellegarde Sainte Marie	0,3	2
Pelleport	0,3	2



Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

1. Contexte de l'étude

2. Diagnostic sociodémographique

- A. La population des Hauts Tolosans
- B. Activités et emploi
- C. Revenus et précarités
- D. Structures familiales

3. Analyse de l'offre existante et des besoins

- A. Petite enfance
- B. Enfance
- C. Jeunesse
- D. Animation de la vie sociale, accès aux droits et aux soins

4. Synthèse et enjeux du territoire

- A. Synthèse générale
- B. Rappel des enjeux de la signature de la CTG
- C. Les grands enjeux issus du diagnostic



DIAGNOSTIC SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

LA POPULATION DES HAUTS TOLOSANS

Une démographie intercommunale dynamique, notamment à l'est du territoire

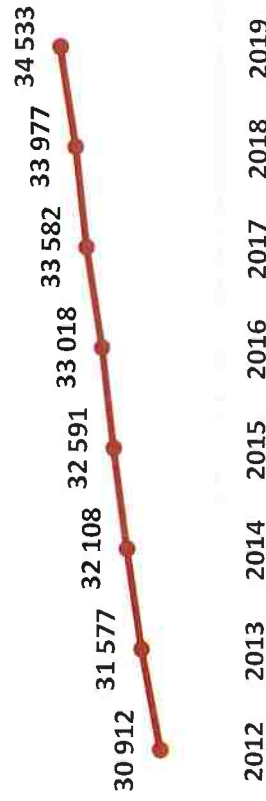
Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

34 333 habitants contre 31 577 habitants en 2013

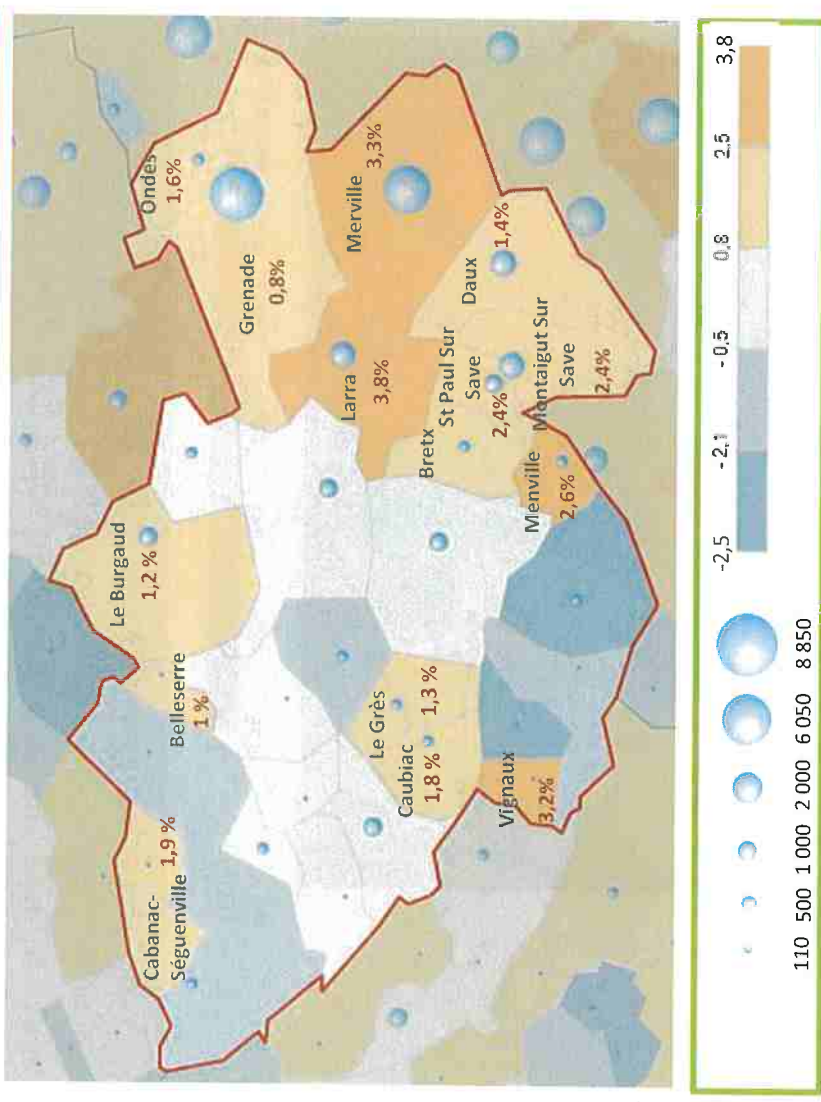
1,4 % par an : taux d'évolution annuelle moyen de la population entre 2013-2019

Dynamique fortement différenciée : une variation négative de 1 à 2,5% par an dans 5 villes du territoire depuis 2013

Évolution annuelle de la population depuis 2012 - Source Insee



Évolution annuelle moyenne de la population 2013-2019 en % - Source Insee 2022



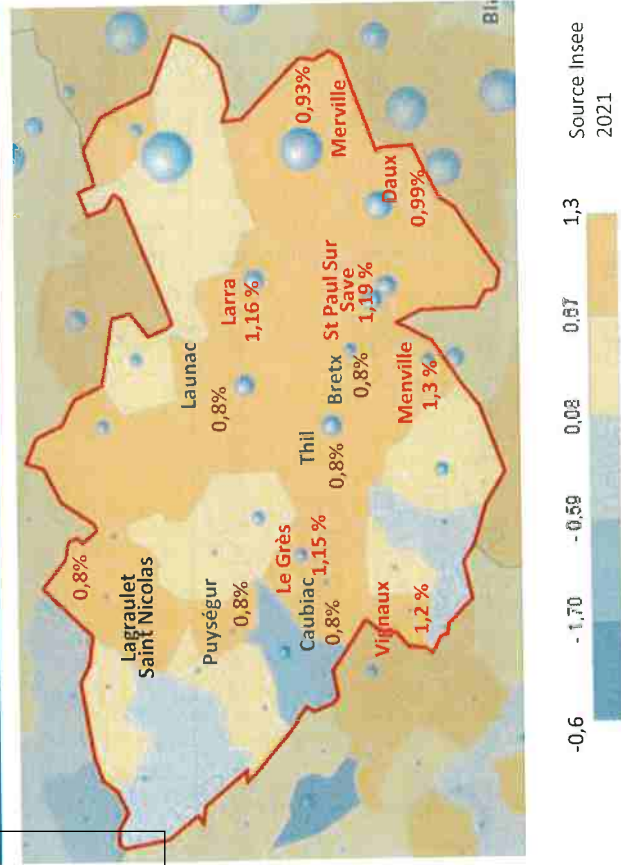


DIAGNOSTIC SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

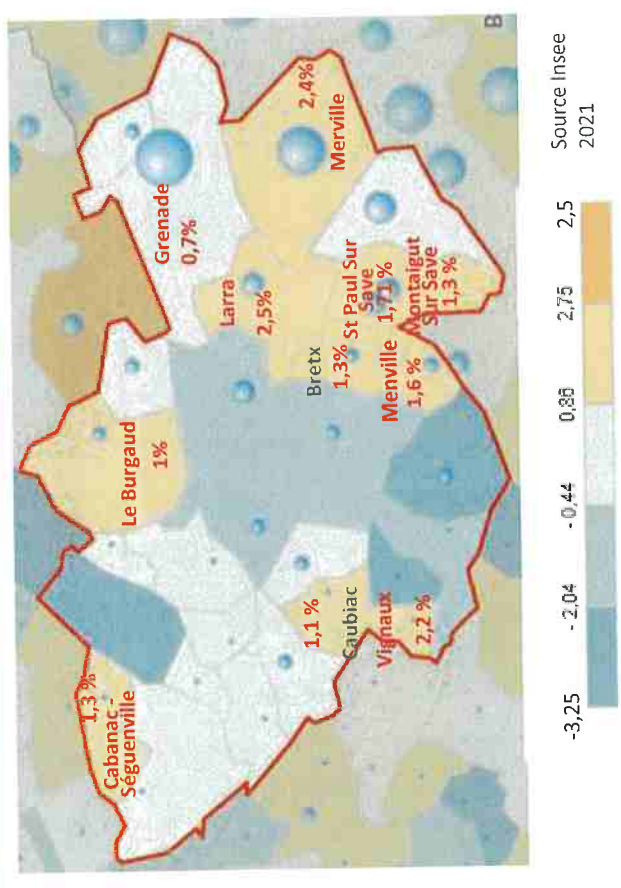
LA POPULATION DES HAUTS TOLOSANS

Une dynamique démographique portée aussi bien par le solde naturel que le solde migratoire ; mais aux dynamiques différenciées entre les communes migratoire ;

Évolution annuelle moyenne de la population 2013-2019 due au solde naturel (soldes naissances vs. décès en %)



Évolution annuelle moyenne de la population 2013-2019 due au solde migratoire (solde des entrées vs sorties du territoire en%)



Dans le cadre de la démarche CTG, il est intéressant de comprendre les indicateurs de cette croissance démographique : même si à l'échelle intercommunale prise dans son ensemble, on a un solde **migratoire de 0,8% et naturel de 0,6%**, on constate **qu'à l'échelle de certaines communes une dynamique plus importante du solde naturel**, la croissance est principalement portée par le solde naturel et nombre de naissances, avec un impact bien plus important que celui du solde migratoire : **Larra, Saint-Paul-Sur-Save, Menville, Daux, Merville, Vignaux, Le Grès. De même, ces villes sont celles qui ont un solde migratoire supérieur à ce qui est observé à l'échelle des Hauts Tolosans.**

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

DIAGNOSTIC SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

LA POPULATION DES HAUTS TOLOSANS

Une population jeune : 1,5 jeune de moins de 20 ans pour une personne de plus de 60 ans

Une part plus élevée des 0-14 ans parmi la population qu'à l'échelle de la Haute Garonne : 22% contre 18% ainsi que des 30-44 ans.

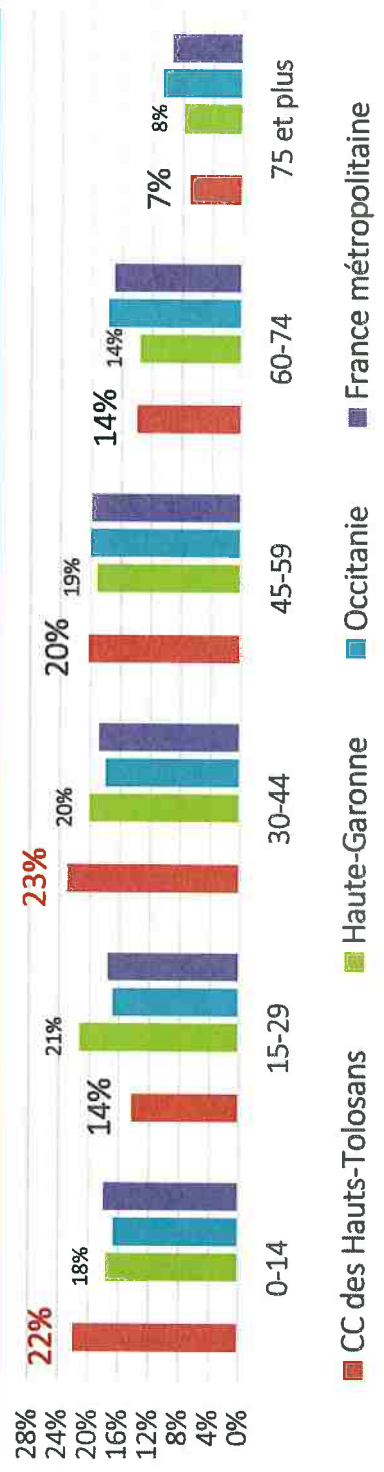
- Un territoire attractif pour les jeunes ménages avec enfants.
- Des arrivants qui participent au rajeunissement de la population

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ*

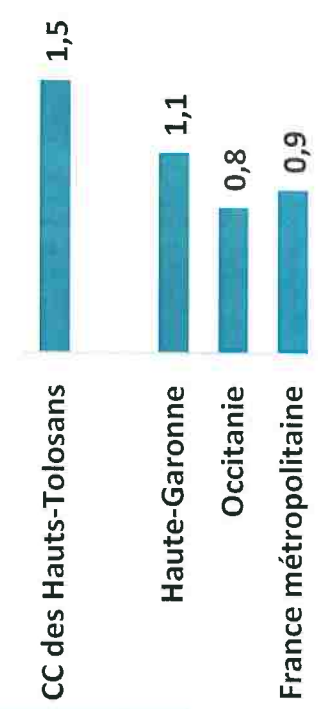
Plus l'indice de jeunesse est élevé, plus la population est jeune.

○ **Indice de jeunesse** = Les moins de 20 ans / les plus de 60 ans

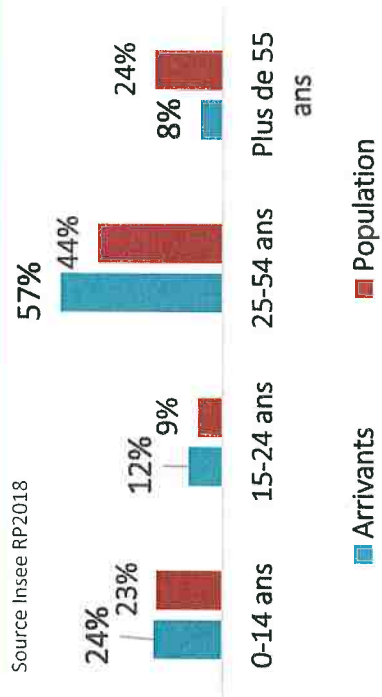
Détail de la population par classes d'âge Source Insee RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021



Indice de jeunesse* Source Insee RP2018



Âge des arrivants par rapport à la population



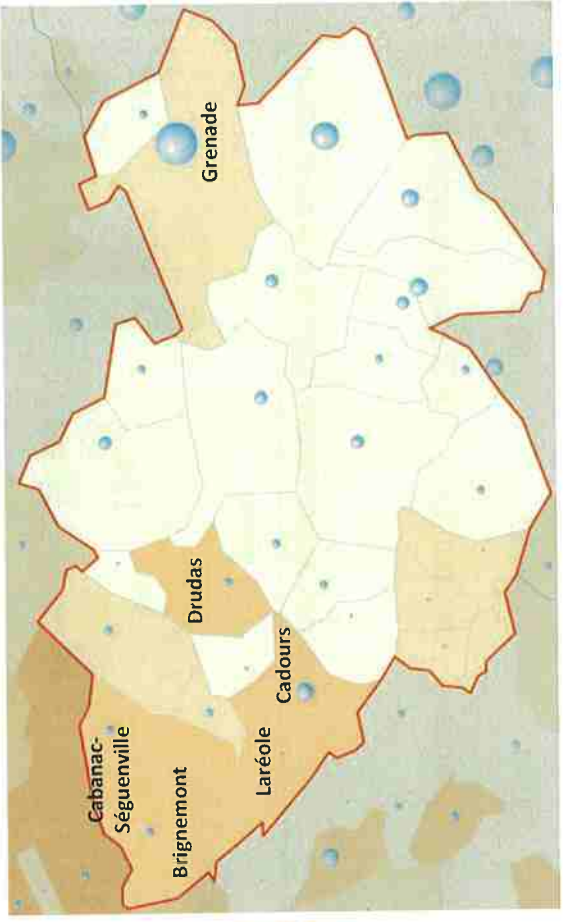
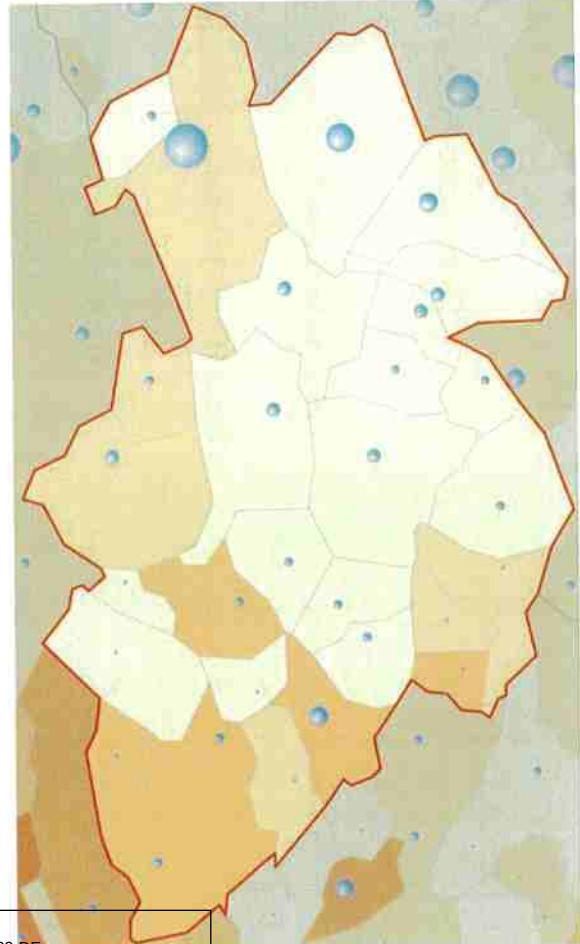


DIAGNOSTIC SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

LA POPULATION DES HAUTS TOLOSANS

Une part plus importante de séniors parmi les populations communales à l'Ouest du territoire et à Grenade où ils représentent 1594 habitants

Nombre et part de personnes âgées de 65 ans ou plus (%) **2018**



A l'échelle intercommunale, les plus de 65 ans représentent sur une population totale évaluée à 33 797 :

- 14,4 % de la population en 2018 soit 3 293 habitants contre 13 % en 2013 (2 731 habitants)
- 19,8 % de la population en 2018 à l'échelle nationale contre 17,7 en 2013

Toutefois, certaines communes comptent une part bien plus importante de séniors qu'aux échelles de comparaison, avec pour 5 d'entre elles une croissance en 5 ans : Merville, Larra, Menville, Bretx, Saint-Cézert, le Grès.



DIAGNOSTIC SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

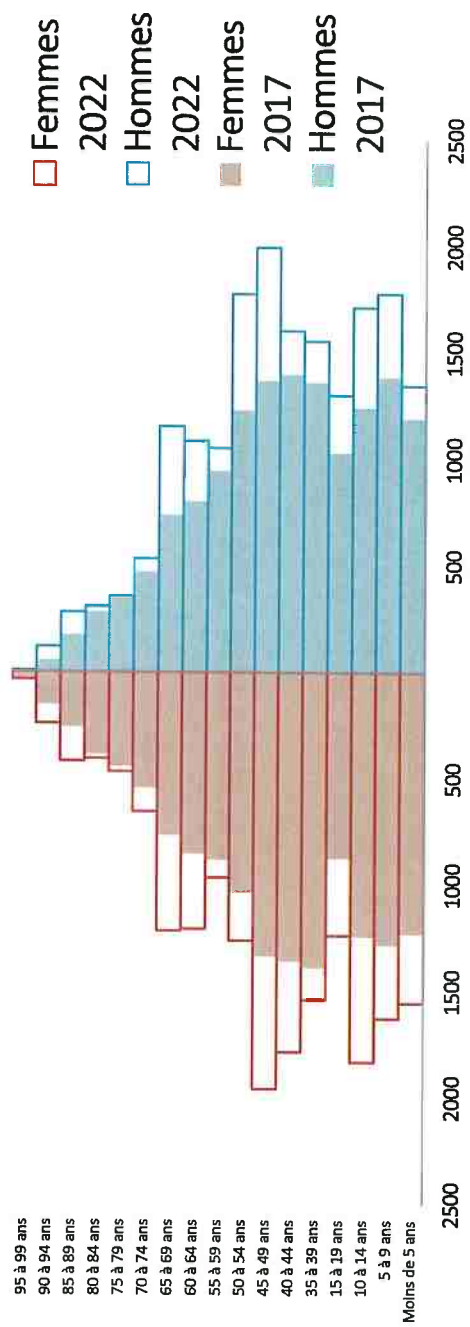
LA POPULATION DES HAUTS TOLOSANS

Une population de près de 40 000 habitants d'ici 2027

La pyramide des âges projetée par l'INSEE à horizon 2022 confirme une **évolution dans la structure démographique** avec une croissance marquée de toutes les tranches d'âge entre 0 et 50 ans : particulièrement des 5-14 ans et des 40-50 ans.

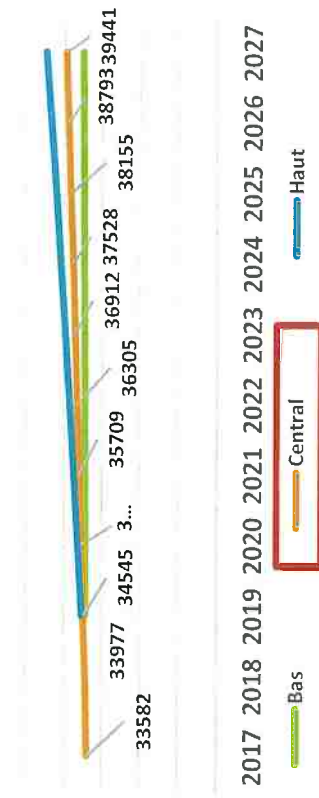
Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

Pyramide des âges projetée - Horizon 2022



Population projetée - Horizon 2027

	Solde naturel	Solde migratoire	Variation annuelle moyenne	Population 2027
Bas	0,0%	0,3%	0,3%	34 720
Central	0,7%	1,0%	1,7%	39 441
Haut	1,4%	1,7%	3,1%	43 278



- Hypothèse basse : Variation annuelle de population moins élevée que les tendances observées sur 2013-2019
- **Hypothèse centrale : Variation annuelle de population identique aux tendances observées**
- Hypothèse haute : Variation annuelle de population plus élevée que les tendances observées sur 2013-2019



DIAGNOSTIC SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

LA POPULATION DES HAUTS TOLOSANS

Une dynamique démographique à mettre en perspective de l'évolution du nombre de logements sur le territoire

15 531 logements sur le territoire dont 13 461 de résidences principales (dont 929 logements sociaux)

Depuis 2016, au moins 200 logements commencés chaque année

Des logements plus grands qu'aux autres échelles de comparaison

Un taux de vacance de 7,9 % en légère progression de 4 points en 10 ans et à surveiller

Evolution du nombre de logements de 1968 à 2018

Source : INSEE RGP 1968 - 2018



Nombre de logements commencés par année

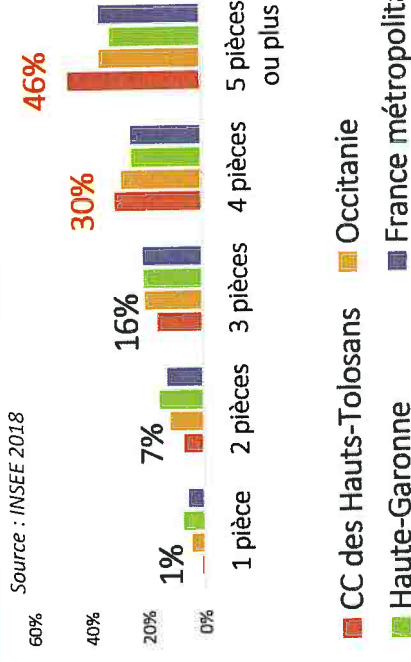
Source : base sit@del2, 2015-2019



La tendance du nombre de maisons individuelles varie selon les communes du territoire : entre 2018 et 2020, cette tendance est à la hausse pour les communes de Cabanac Seguenville, Garac, Launac et Le Burgaud. Les communes concernées par une baisse des constructions sont Cadours, Caubiac, Daux, Drudas, Grenade, Larra, Le Grès, Merville, Montaut-sur-savé, Ondes, Saint-Cézert et Saint-Paul. Enfin, pour les communes de Bellesere, Bretx, Cox, Le Castéra, Pelleport, Puysegur, Thil et Vignaux, cette tendance est stagnante.

Evolution du nombre de logements de 1968 à 2018

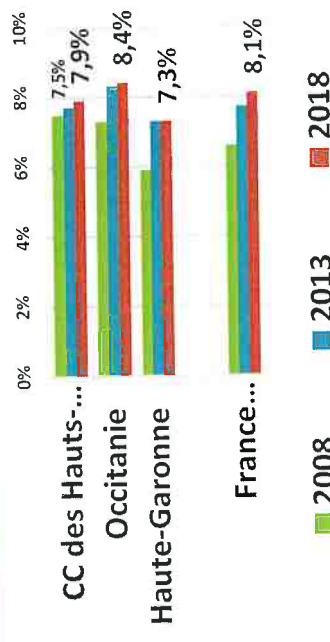
Source : INSEE 2018



■ CC des Hauts-Tolosans ■ Occitanie
■ Haute-Garonne ■ France métropolitaine

Taux de vacance

Source Insee 2018

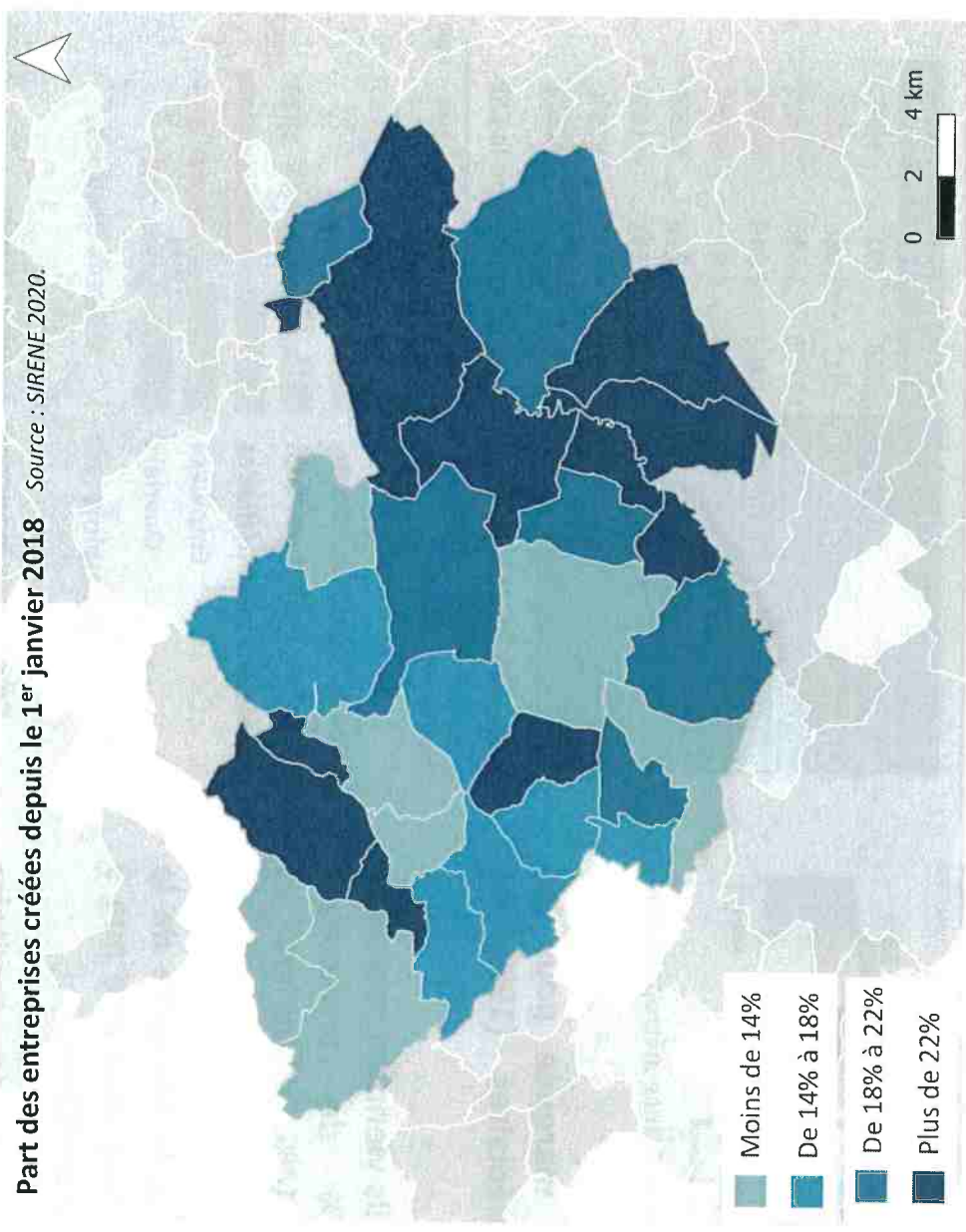


Au 1^{er} janvier 2021 3 929 entreprises dont 88% n'avaient aucun salarié, contre 84% pour La Haute Garonne, 86% pour l'Occitanie et 85% à l'échelle nationale.

Pour 1000 habitants, on compte 11,7 entreprises contre 13,8 pour la Haute Garonne, 16,6 pour l'Occitanie et 13 à l'échelle nationale.

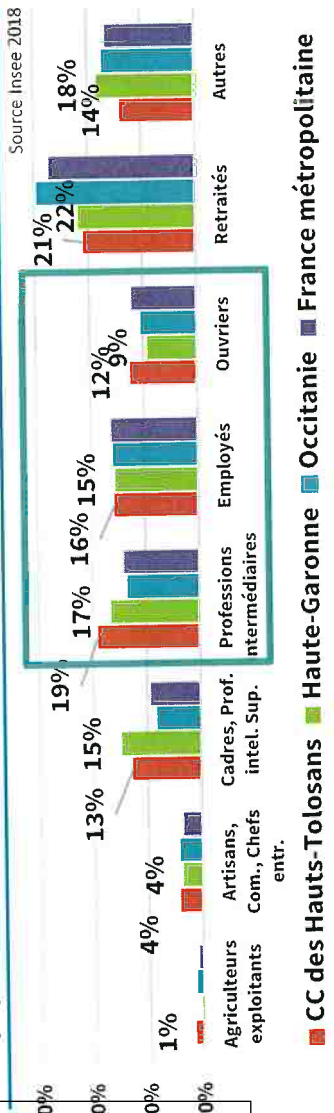
Mais une dynamique en termes de création d'entreprises depuis 2018

Au 1^{er} janvier 2021, 26% des entreprises du territoire ont moins de 3 ans, contre 25% à l'échelle régionale et 27% à l'échelle nationale.



Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

1. La population des Hauts-Tolosans selon la catégorie socioprofessionnelle



Une représentation des CSP plus marquée pour les catégories de professions intermédiaires (19%) et d'ouvriers (12%)

Des nouveaux arrivants dont les profils viennent renforcer cette tendance en 2018: 21% de professions intermédiaires, 17% d'employés, 14% d'ouvriers et seulement 4% de retraités.

Au total : 6 466 emplois présents sur le territoire de la CCHT pour 15 573 actifs occupés – cela veut dire que 9 107 habitants travaillent en dehors du territoire.

Des emplois salariés présents sur le territoire principalement dans le commerce, transports et services.

2. Une évolution marquée des CSP en 10 ans

Source Insee 2018

	2008	2018	Evol.
Agriculteurs exploitants	346	391	+3%
Artisans, com., chefs d'entr.	915	1 088	+18%
Cadres et prof. Intellect.	2305	3 336	+53%
Professions intermédiaires	3783	4 949	+43%
Employés	3746	4 077	+18%
Ouvriers	2672	3 249	+23%
Retraités	4 788	5 451	+14%
Autres	3 106	3 596	+16%
Ensemble	20 946	26 137	+25%

3. Nombre d'actifs pour un emploi présent selon la CSP



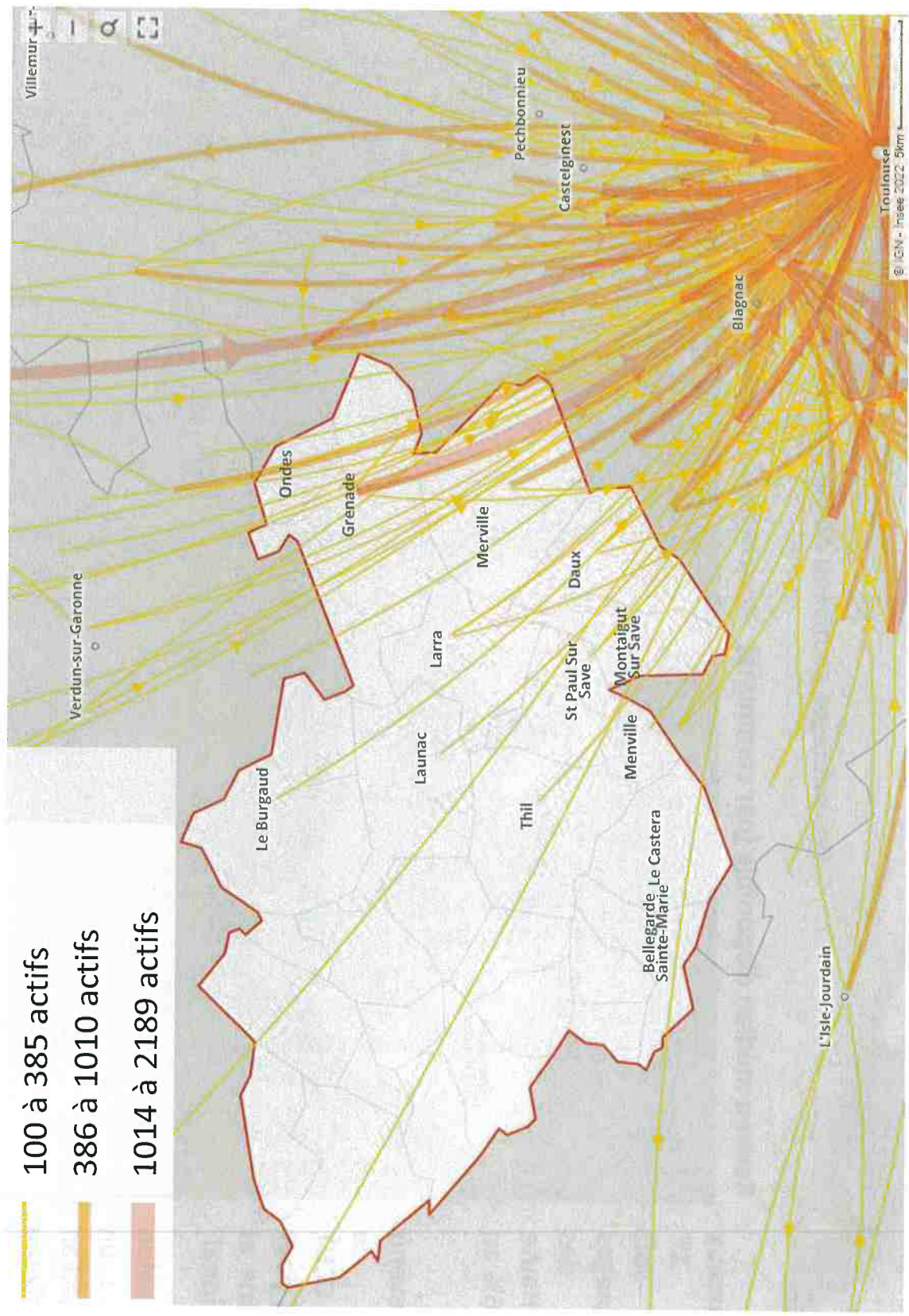
Commerce, transport, services divers	2 082
Administration, enseignement, santé, action sociale	1 704
Industrie	664
Construction	325
Agriculture, sylviculture et pêche	122



DIAGNOSTIC SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

ACTIVITES ET EMPLOI

D'importants flux domicile-travail vers Blagnac et Toulouse, notamment accentués pour de 9 communes du territoire





DIAGNOSTIC SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

REVENUS ET PRECARITÉS

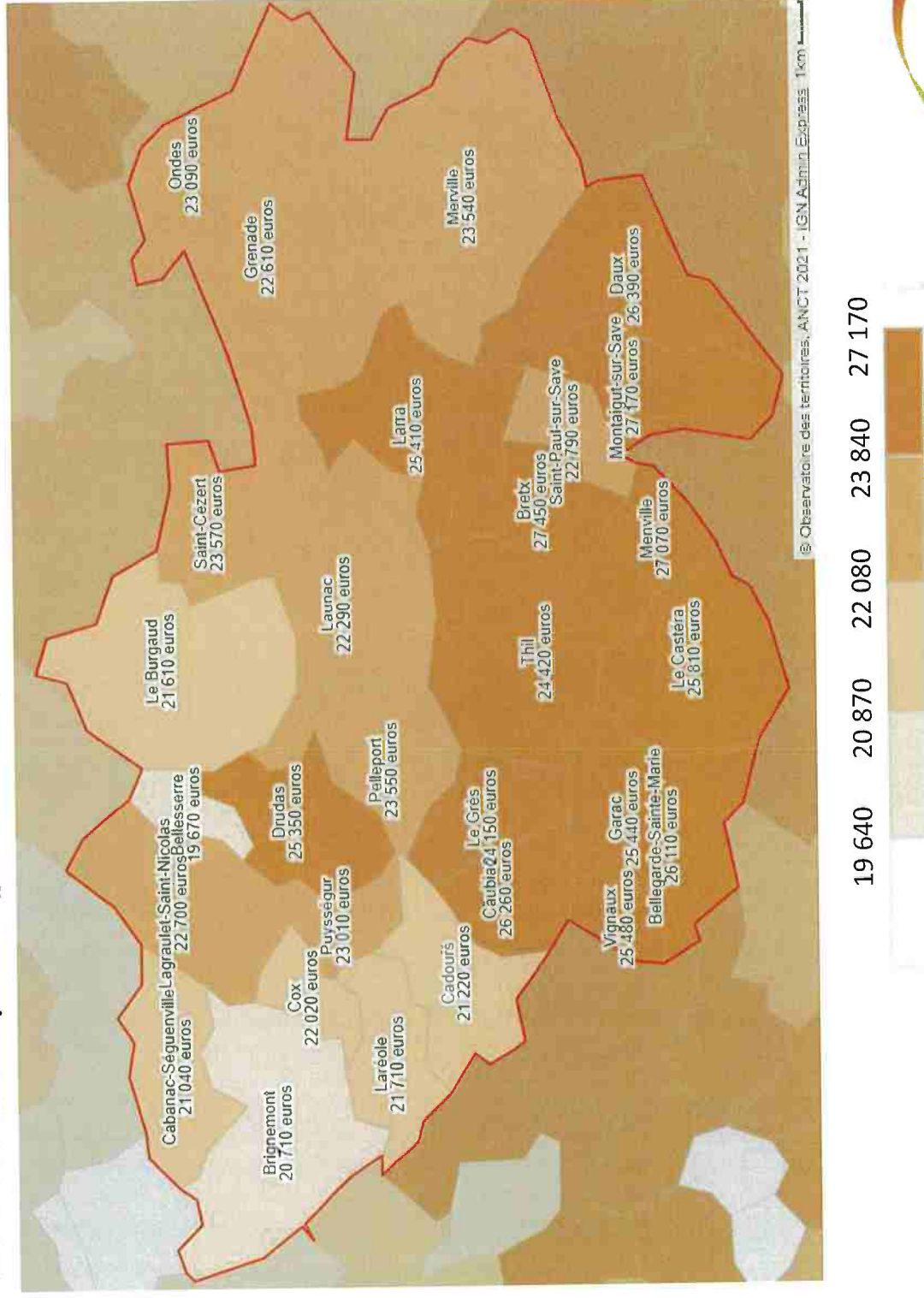
Des ménages au niveau de vie plus élevés au « Sud du territoire »

8 643 foyers fiscaux imposés au 1^{er} janvier 2021 soit 62,5 % des ménages contre 61,4 des ménages de la Haute Garonne et 57,6% au niveau national

24 070 € de revenu médian sur le territoire de la CCHT contre 23 140 € pour la Haute Garonne et 27 721 € au national

Des disparités selon les communes : un revenu médian inférieur au niveau départemental pour 9 communes à l'Ouest du territoire.

Revenu médian disponible (par commune) Fichier localisé social et fiscal (FIloSoFi) en géographie 01/2021

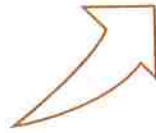




Un taux de chômage moins élevé qu'aux autres échelles de comparaison

7,4% de chômeurs parmi les 15-64 ans selon l'enquête nationale INSEE 2018, confirmée par l'enquête trimestrielle par zone d'emploi au dernier trimestre 2021, contre 8,4 % pour la Haute Garonne.

2 822 demandeurs d'emploi inscrits à pôle emploi en catégorie active de recherche d'emploi A, B, C dont 308 sont jeunes (- de 25 ans).



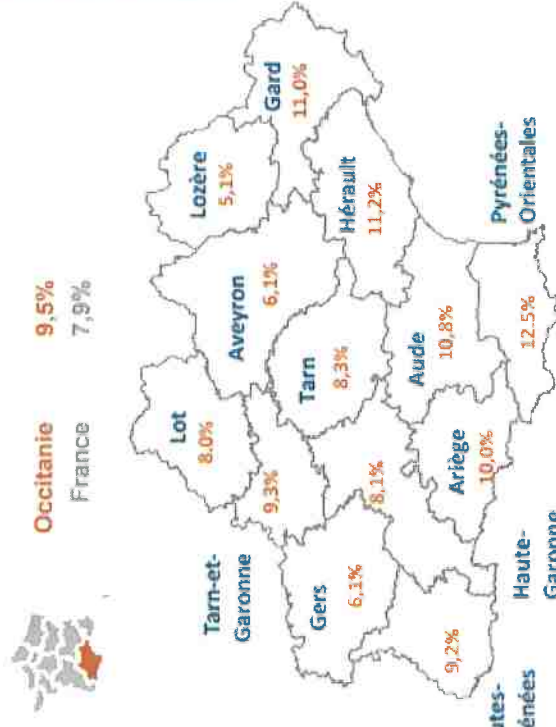
	Nombre
A - Agriculture et pêche, espaces verts, soins aux animaux	133
B - Arts et Façonnage d'ouvrages d'art	13
C - Banque, assurance, immobilier	37
D - Commerce, vente et grande distribution	375
E - Communication, média et multimédia	58
F - Construction, bâtiment et travaux publics	216
G - Hôtellerie-restauration tourisme loisirs et animation	197
H - Industrie	243
I - Installation et maintenance	127
J - Santé	93
K - Services à la personne et à la collectivité	594
L - Spectacle	69
M - Support à l'entreprise	352
N - Transport et logistique	299
Z - Indéterminé	16
Total	2 822



-5% de demandeurs d'emplois sur un an fin 2021. Une situation en nette amélioration après la hausse de 2020.

Taux de chômage au 3ème trimestre 2021

Source : INSEE



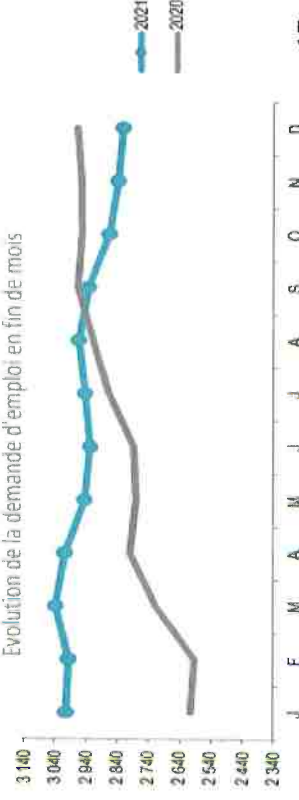
https://www.observatoire-emploi-occitanie.fr/bdifs/voir_pdf.php?md=1&nom_fichier=MZ1_202112_Z53

Source : occitanie.fr/bdifs/voir_pdf.php?md=1&nom_fichier=MZ1_202112_Z53

Leur nombre évolue de -5,0% sur un an.

Occitanie : -5,9% sur un an.

Evolution de la demande d'emploi en fin de mois



Une légère augmentation du nombre de foyers allocataires de la CAF depuis 2016

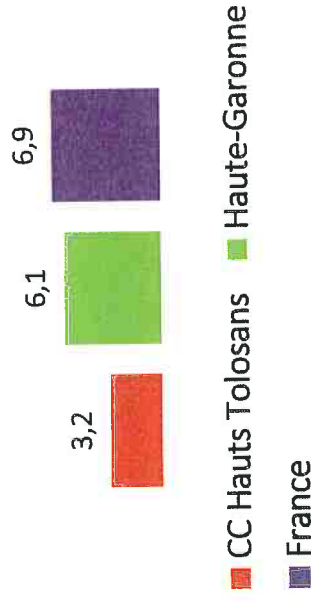
Évolution du nombre de foyers allocataires de la CAF et de foyers fiscaux entre 2016 et 2020

	2016	2017	2018	2019	Au 31.12 2020	Evo 2016- 2019
Allocataires CAF	5 522	5 725	5 796	6 223	6 432	+12%
Ménages fiscaux	13 002	13 308	13 513	13 829		+6%

6 432 foyers qui sont
allocataires CAF sur
les 13 829 ménages
fiscaux ;

Une évolution plus
rapide que le nombre
de ménages fiscaux

Foyers allocataires CAF au RSA pour 100
ménages

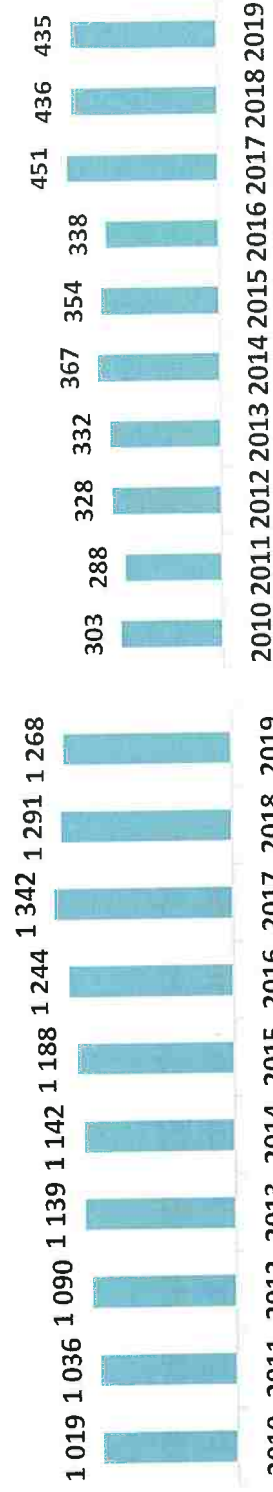


Caf.data, 2016-2020 et DDFIP 2016-2019

Sur les 6 432 foyers
allocataires, **1 268**
foyers CAF à bas
revenu soit **19 %**
des foyers.

345 foyers soit 5%
des foyers dont le
revenu est constitué
à **100 % de**
prestations sociales;

Foyers CAF dont le revenu est constitué à
100% de prestations sociales



Un foyer est considéré à bas revenus par la CAF si son
Revenu par Unité de Consommation est inférieur à
60% du revenu médian.

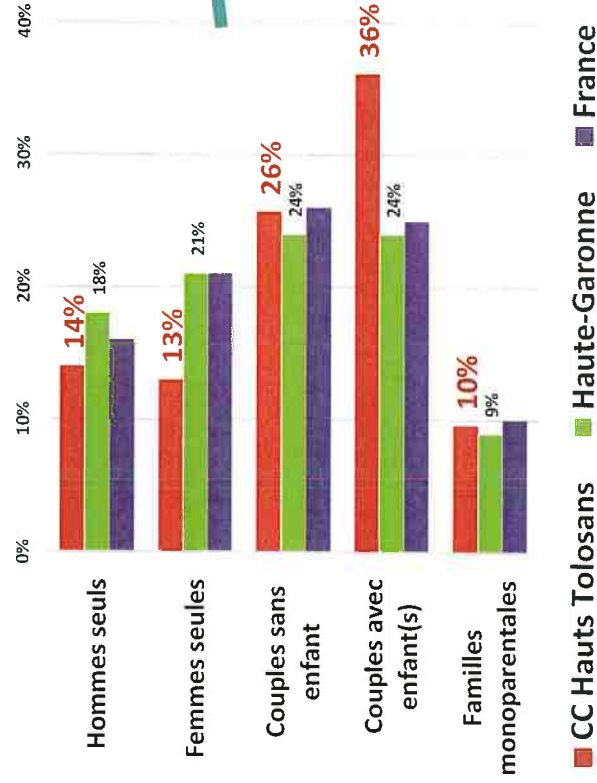
Un territoire qui se distingue dans son département : 46% des ménages du territoire ont des enfants !

On compte **13 811 ménages sur le territoire de la CCHT** dont :

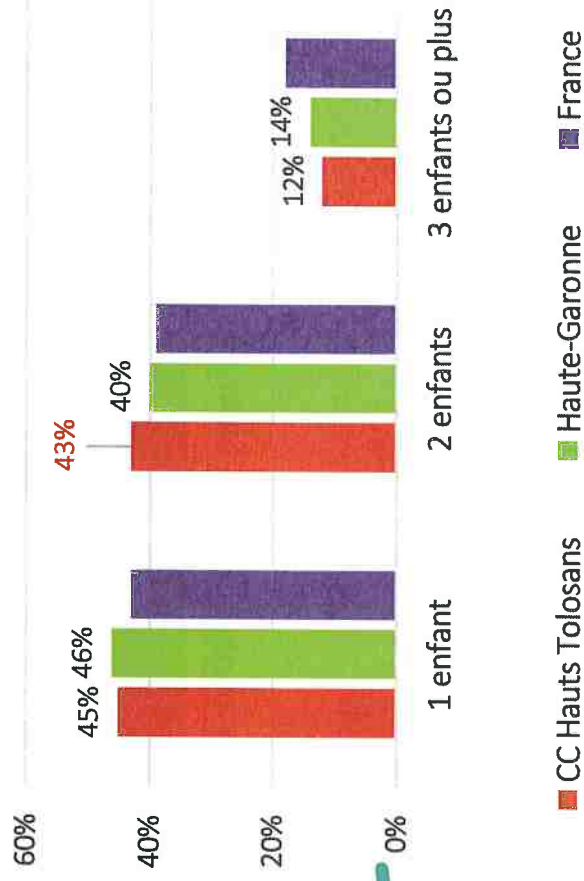
- 4 995 couples avec enfants et 1360 familles monoparentales : **6 355 familles soit 46% de ménages avec enfants contre 35 % à l'échelle départementale soit 10 points de plus !**
- 3 550 couples sans enfants soit 26 % des ménages,
- 3 755 ménages d'une personne soit 38% de ménages seuls,
- 196 autres ménages (colocation...) soit 1,4% des ménages.
- **Une taille moyenne des ménages de 2,43 hab.**
- **Majoritairement des familles avec 1 ou 2 enfants**

Répartition des ménages par type

Insee, RP2018, exploitations au 01/01/2021.



Familles par nombre d'enfants de moins de 25 ans





DIAGNOSTIC SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

MENAGES ET STRUCTURES FAMILIALES

Une augmentation prononcée du nombre de familles avec enfants



Une évolution plus rapide qu'à l'échelle départementale et régionale des familles avec enfants, +17% en 10 ans de couples et +56% de monoparents!

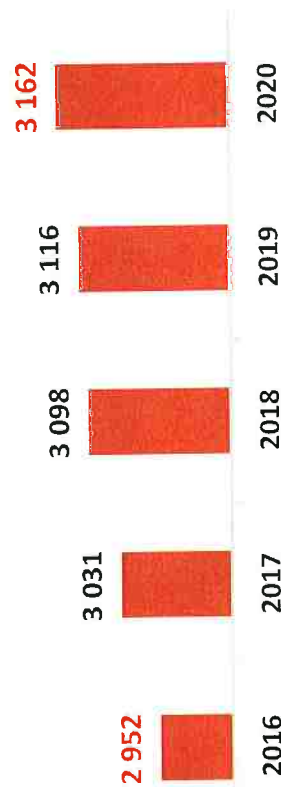
Les couples avec enfants - Evolutions Insee, RP2018

	2008	2013	2018	Evol. 08-18
CC Hauts Tolosans	4 270	4 719	4 995	+17%
Haute Garonne	143 129	148 559	153 397	+7%
Occitanie	617 742	626 104	622 827	+1%
France métropolitaine	7 541 331	7 473 275	7 369 904	-2%

Les familles monoparentales - Evolutions Insee, RP2018

	2008	2013	2018	Evol. 08-18
CC Hauts Tolosans	869	1 181	1 360	+56%
Haute Garonne	47 122	53 115	61 628	+31%
Occitanie	215 417	239 294	272 694	+27%
France métropolitaine	2 318 375	2 547 181	2 839 109	+22%

Nombre total de foyers allocataires de la branche famille Caf.data, 2016-2020



+7% de foyers allocataires de la branche famille CAF de 2016 à 2020.



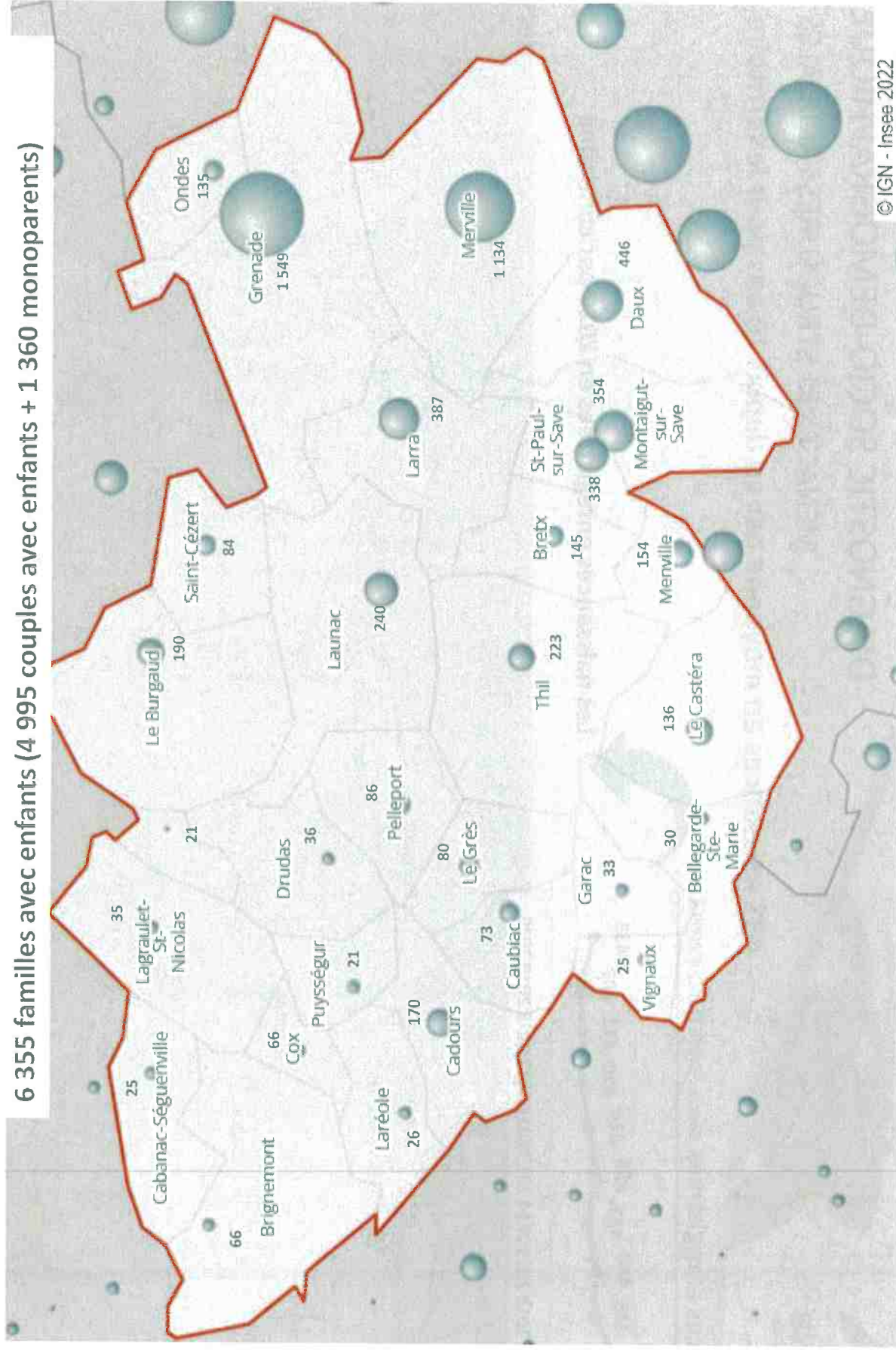
DIAGNOSTIC SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

MENAGES ET STRUCTURES FAMILIALES

Un nombre de familles avec enfants plus important à l'Est du territoire

Nombre de familles en couple ou monoparentales avec enfants sur le territoire par commune

6 355 familles avec enfants (4 995 couples avec enfants + 1 360 monoparents)





DIAGNOSTIC SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

MENAGES ET STRUCTURES FAMILIALES

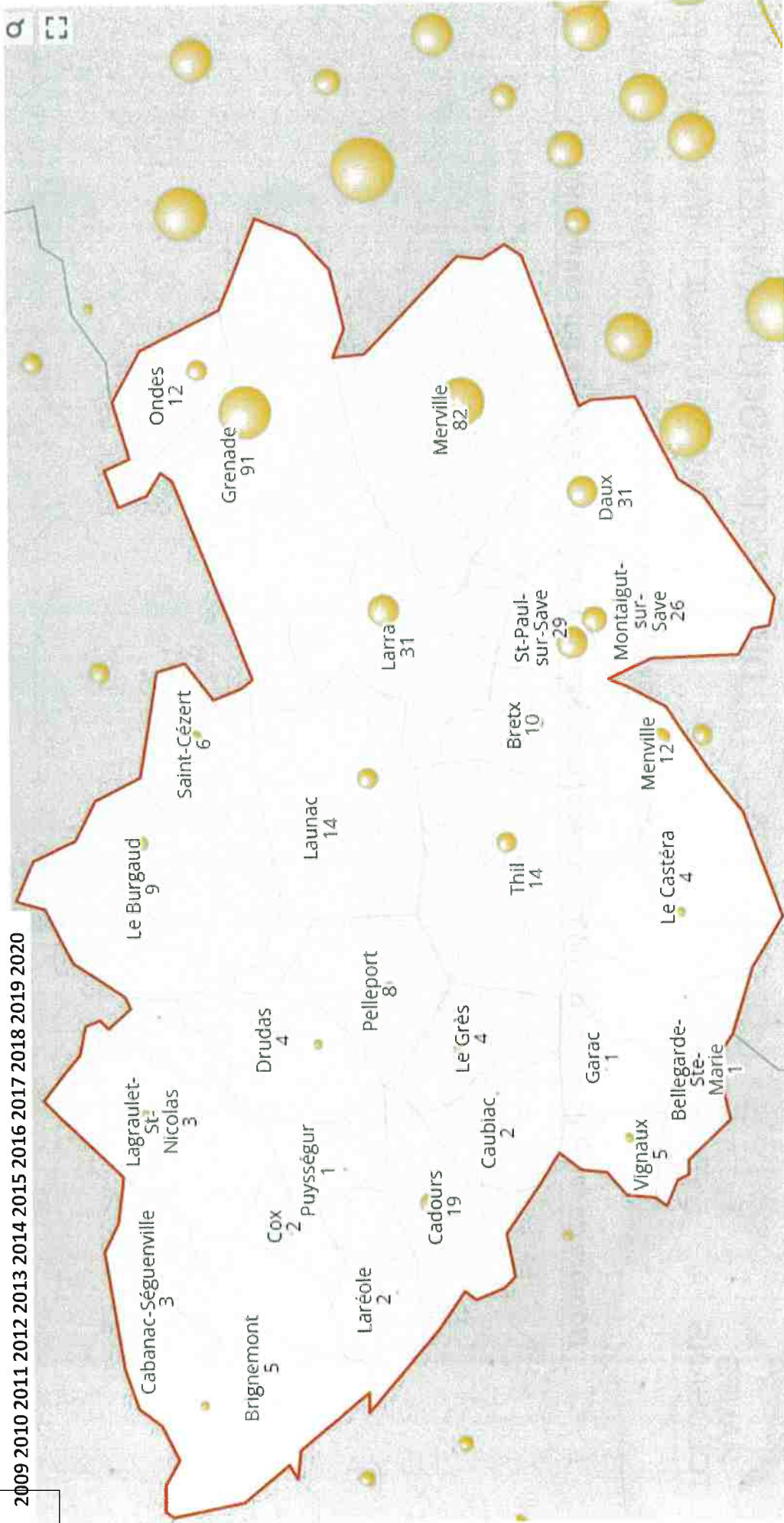
431 naissances en moyenne par an depuis 10 ans pour le territoire

Les naissances enregistrées Source : INSEE Etat Civil 2009 à 2020



Les naissances enregistrées en 2020 par commune

2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020

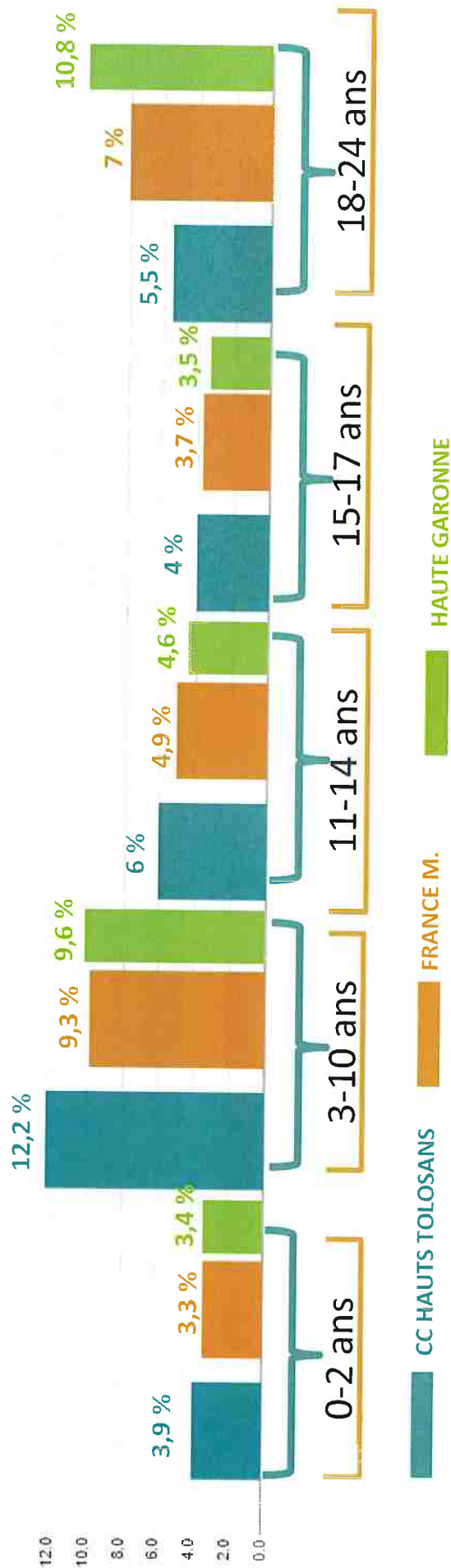




DIAGNOSTIC SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

Une augmentation marquée du nombre d'enfants en 10 ans



Indicateurs	2008	2018	Evolution sur 10 ans
0-2 ans (enfants)	1254	1 310	+4,5 %
3-10 ans (enfants)	3494	4 614	+32 %
11-14 ans (adolescents)	1460	2 025	+39 %
15-17 ans (adolescents)	954	1 361	+ 43%
18-24 ans	1682	1 862	+ 10%

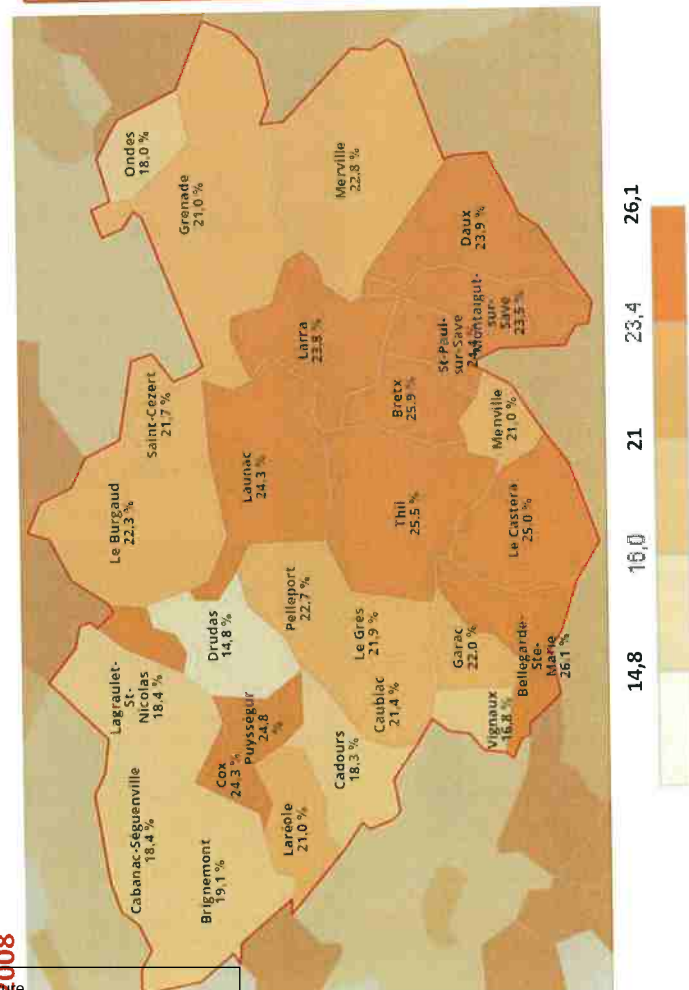
Une augmentation très importante des tranches de 3 à 10 ans et de 11 à 17 ans

DIAGNOSTIC SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

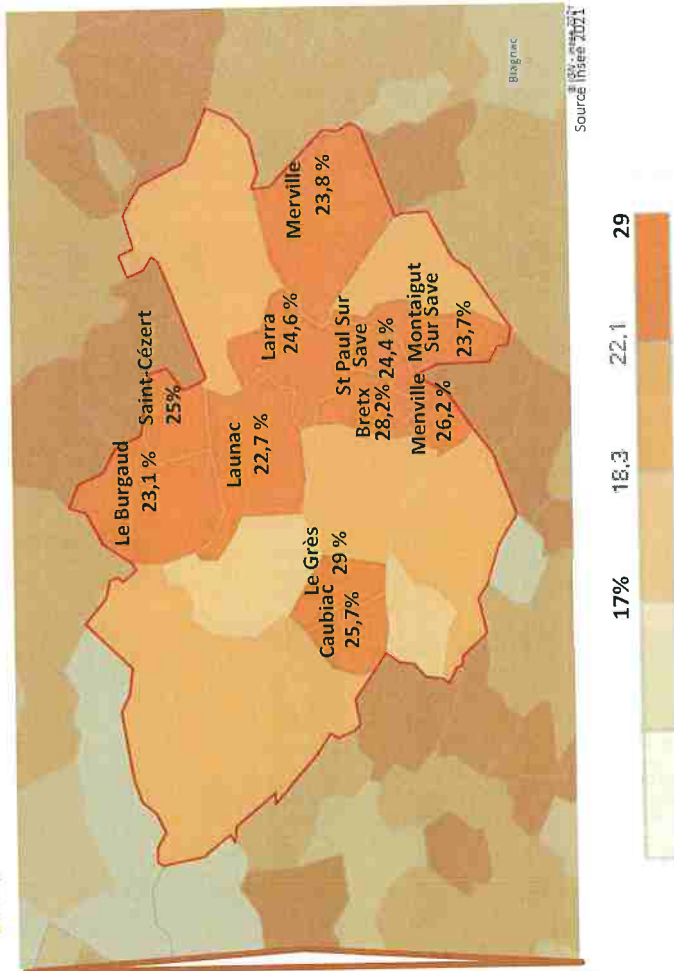
PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

Une modification progressive de la structure démographique en 5 ans : une part des moins de 15 ans parmi les populations plus importante pour 11 communes

Part des personnes âgées moins de 15 ans dans la population (%) en 2018



Part des personnes âgées moins de 15 ans dans la population (%) en 2018



Source : Insee 2011

A l'échelle intercommunale, les moins de 15 ans représentent sur une population totale évaluée à 33 797 :

- 22,1 % de la population en 2018 soit 7 493 habitants contre 6 208 habitants en 2013
- 17 % à l'échelle du département.

Toutefois, certaines communes comptent une part bien plus importante d'enfants qu'aux échelles de comparaison, avec pour certaines d'entre elles une croissance : Menville, Larra, Menville, Bretx, Saint-Cézert, le Grès, Montaigut Sur Save.

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

1. Contexte de l'étude

2. Diagnostic sociodémographique

- A. La population des Hauts Tolosans
- B. Activités et emploi
- C. Revenus et précarités
- D. Structures familiales

3. Analyse de l'offre existante et des besoins

- A. Petite enfance
- B. Enfance
- C. Jeunesse
- D. Animation de la vie sociale, accès aux droits et aux soins

4. Synthèse et enjeux du territoire

- A. Synthèse générale
- B. Rappel des enjeux de la signature de la CTG
- C. Les grands enjeux issus du diagnostic

THEME A. PETITE ENFANCE

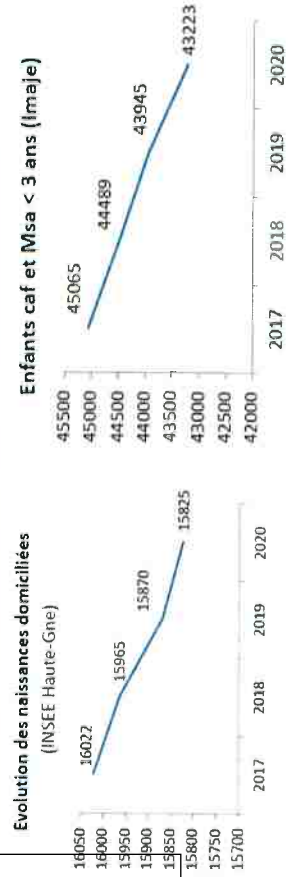
- Chiffre clés
- Les dynamiques territoriales et principaux intervenants
- Focus sur les RAM devenus RPE
- Le point de vue des acteurs
- Le point de vue des habitants
- Synthèse des besoins et principaux enjeux



Un territoire qui se distingue de la tendance départementale au regard de l'évolution des naissances

Les évolutions sur la CC HT

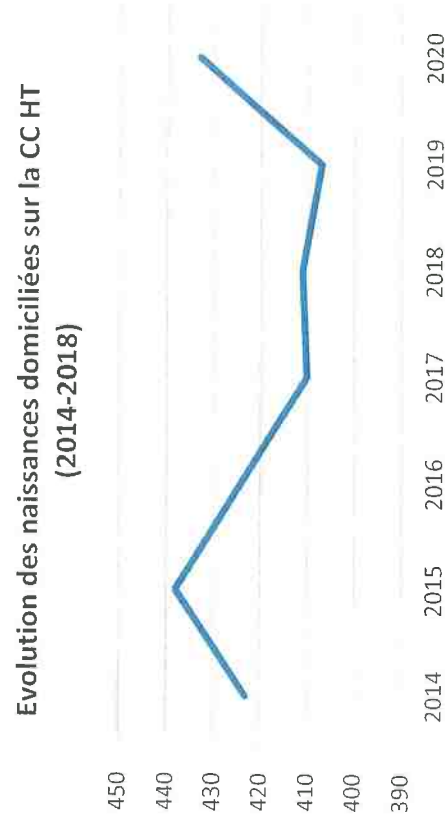
Les évolutions au niveau départemental



Sur la période 2017-2020 on constate :

- Une **baisse de 2,5%** des naissances domiciliées
- Une **baisse de 4%** des Enfants Caf et Msa <3 ans

LA CCHT	2008	2018	Evolution sur 10 ans
0-2 ans (enfants)	1254	1 310	+4,5 %



On constate **une hausse de 2%** des naissances en 4 ans sur l'ensemble du territoire des Hauts Tolosans (entre 2014 et 2020). Il s'agit d'une faible augmentation.

Également, la tendance fluctue selon les communes du territoire où l'on constate des **stagnations** (Bellegarde-Sainte-Marie, Cabanac-Séguenville, Garac, Lagrault-Saint-Nicolas et Saint-Cézert) voire une **baisse des naissances** (Belleserre, Le Castera, Caubiac, Cox, Daux, Grenade, Laréole, Launac, Puységur et Thil)

CHIFFRES CLÉS- PETITE ENFANCE

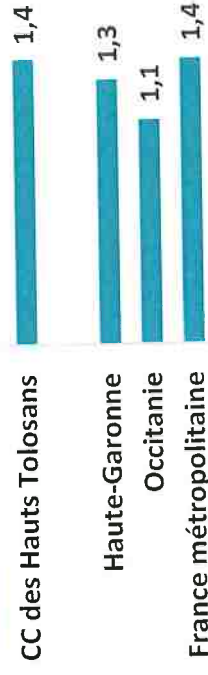
Un nombre d'allocataires de la PAJE important parmi les allocataires CAF

Allocataires de la PAJE* parmi les allocataires CAF en 2020



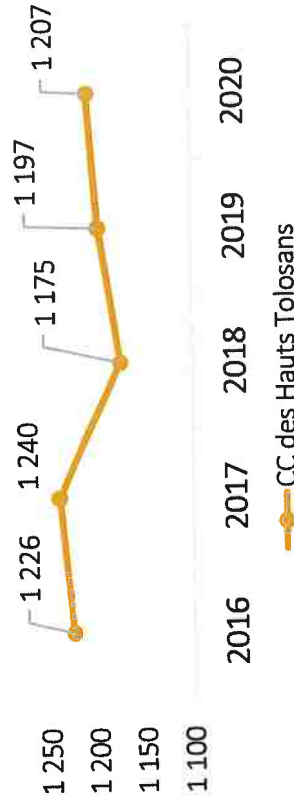
Un nombre d'allocataires de la PAJE moyen de 1 209 depuis 2016, plus élevé parmi les allocataires CAF que sur d'autres territoires. Ces indicateurs sont à mettre en perspective du nombre de naissances stable sur les 10 dernières années.

Bénéficiaires de la PreParE* pour 100 enfants de moins de 3 ans



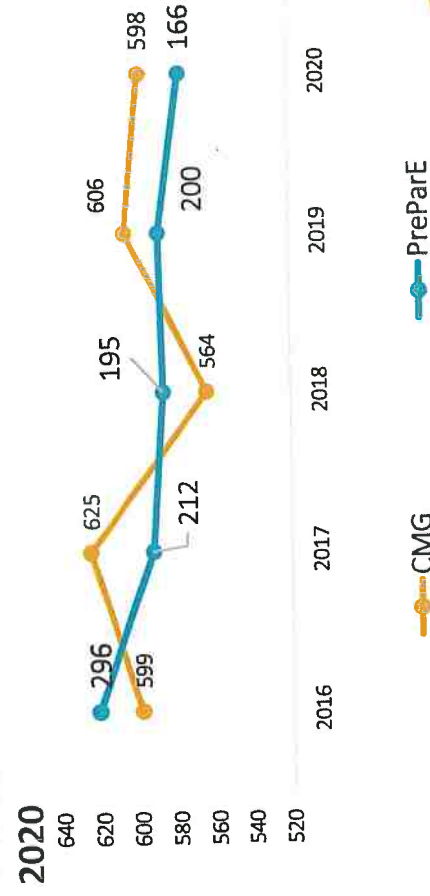
Un nombre de bénéficiaires de la PreParE* - aide pour les parents qui ont réduit ou cessé leur activité pour élever leurs enfants - plus important qu'à l'échelle départementale.

L'évolution des allocataires de la PAJE - Source CAF 2020



* La prestation d'accueil du jeune enfant (**PAJE**) est une aide financière versée aux parents jusqu'à 3 ans de l'enfant (dont PreParE, ou CMG jusqu'à les 6 ans pour le complément de libre choix du mode de garde - Cmg).

L'évolution des allocataires de la PAJE - Source CAF





DIAGNOSTIC PETITE-ENFANCE

ANALYSE DE L'OFFRE EXISTANTE

Dynamiques territoriales et principaux intervenants

Les dynamiques territoriales

Dans le champs d'activité « branche famille » de la CAF de la Haute Garonne, la CCHT a pour compétence la petite enfance. Elle gère une Halte-garderie, 4 multi-accueil ainsi qu'un RPE composé de 2,5 ETP. Elle travaille également en étroite collaboration avec le LAEP associatif.

Les principaux intervenants à destination des jeunes enfants et des parents sur le territoire

- **223 assistant(e)s maternel(le)s** : accueil des enfants et accompagnement des parents
- **2 micro-crèches privées** ainsi que **9 MAM**.
- 2 Micro-crèches sont actuellement en construction sur Montaigut sur Save et Saint Paul sur Save, avec une ouverture prévue en septembre 2022
- **La Caisse d'Allocation Familiale** : accompagnement des parents à la naissance
- **Les médiathèques, bibliothèques, ludothèques** : mise à disposition ressources
- **Les réseaux Parents.31 et monenfant.fr**

Les principaux intervenants à destination des professionnels

Les acteurs institutionnels : **PMI, CAF, Mairie, Communauté de communes, CCAS...**

DIAGNOSTIC PETITE-ENFANCE

CHIFFRES CLES- PETITE ENFANCE

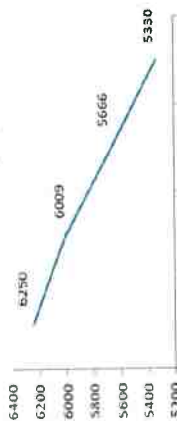
Des AMA jeunes mais un déclin de leur effectif sur le territoire

Les évolutions au niveau départemental

Evolution du nombre d'AM sur le département : baisse de 15% entre 2017 et 2020

Moyenne d'âge des AM sur le département : 27% des AM ont plus de 55 ans

Assistants maternels actifs au moins un mois dans l'année (Inajae)



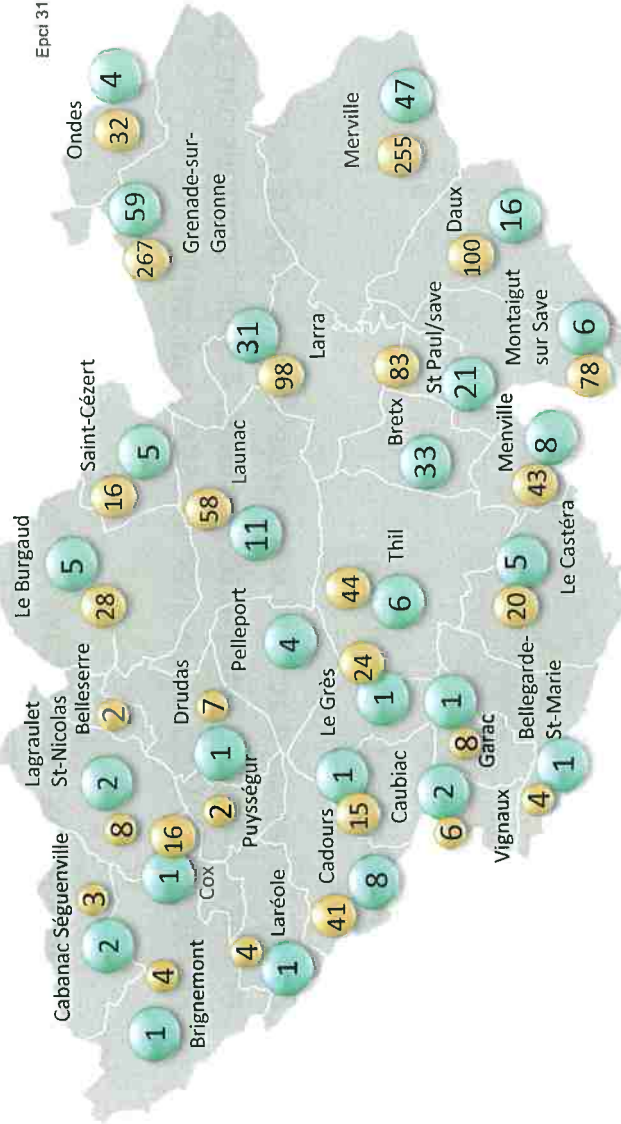
L'accueil individuel - Répartition territoriale des AMA

Nombre d'AMA (31/12/2021)

Source : *Bilan RPE 2021*

Nombre d'enfants (0-3 ans)

Source : *Insee, RP-2018*



Places d'accueil chez les Assistantes maternelles

- Au regard du nombre d'assistantes maternelles agréées en activité (223) et de leur agrément à chacune, il y avait au total **755 places d'accueils théoriques au 31.12.2021**
- L'offre actuelle d'accueil en janvier 2022 s'élève à **19 places disponibles immédiatement et de 129 places disponibles à partir de septembre 2022.** (Données qui peuvent évoluer notamment au mois de juin)

Depuis l'obligation de la scolarisation des enfants de 3 ans, l'accueil chez l'AMA prend fin en septembre de la rentrée scolaire. Les places se libèrent à cette période mais peu à d'autres (notamment en janvier) ce qui génère des **difficultés de choix pour les familles qui arrivent sur le territoire, et les reprises d'activité**

- Une offre d'accueil individuel qui reste inégalement répartie sur le territoire, créant un équilibre fragile à préserver

L'accueil individuel du jeune enfant est proposé par un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) pouvant accueillir à son domicile ou dans une maison d'assistant(e)s maternel(le)s (MAM) ou par une garde d'enfants à domicile.

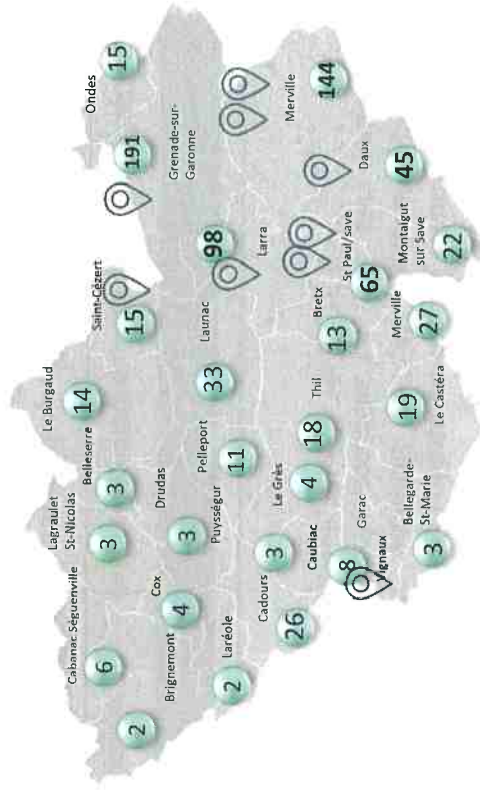
Depuis 2010, les assistants maternels agréés ont la possibilité de se regrouper et d'exercer leur métier en dehors de leur domicile, dans des locaux appelés «Maisons d'assistant(e)s maternel(le)s» (Mam). Elle peut regrouper jusqu'à 4 assistant(e)s maternel(le)s

9 Structures MAM présentes sur le territoire

COMMUNE	NOM	NB PLACES	NB	HORAIRES
Daux	MAM de la Ferme enchantée		3 AM	7h30-18h00
Merville	MAM Les Colibris	12	3 AM	6h30-19h00
Merville	MAM Je MAM'use!	12	3 AM	Lundi au jeudi : 8h00-18h00 Vendredi : 8h00-16h30
Grenade	MAM Bisous papillons	8	2 AM	
Saint-Paul sur Save	MAM Les Petites Pommes	12	3 AM	Lundi au jeudi : 8h00-18h00 Vendredi 8h00-17h30
Saint-Paul sur Save	MAM La Ronde des Loulous	12	3 AM	7h30-18h
Larra	MAM MAM'ZE MERVEILLES			
Saint-Cézert	MAM La MAM à nous	8	2 AM	8h00-18h00
Garac	MAM MAM'ARELLE	8	2 AM	

Répartition territoriale des places d'accueil individuelles (agréments)

Source : Bilan RPE 2021



Nombre d'agréments AMA



MAM

DIAGNOSTIC PETITE-ENFANCE

L'ACCUEIL COLLECTIF INTERCOMMUNAL

Les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant intercommunaux

Typologie des établissements

- **4 crèches multi accueil** pour des enfants de 0 à 4 ans : *Bretx, Merville, Grenade et Cadours*
- **1 Halte garderie** située à Grenade
- **133 places** en Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants - EAJE : **115 places pour les crèches et 18 places pour la halte garderie**

Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) est une structure autorisée à accueillir des enfants âgés de moins de 6 ans

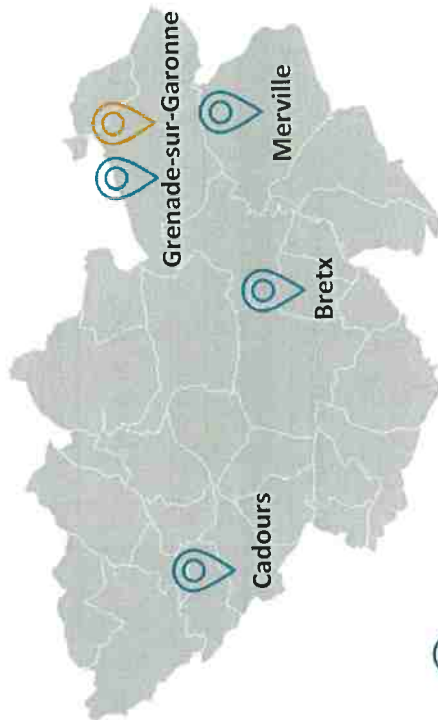


Crèche multi-accueil

Halte garderie

Fréquentation des établissements

- **Accueil de 302 enfants de moins de 3 ans en EAJE en 2021** : 62 enfants accueillis sur Bretx (contre 61 en 2020), 33 pour Cadours (contre 40 en 2020), 57 pour Grenade (chiffre équivalent en 2020), 59 pour Merville (contre 54 en 2020), 91 pour la halte garderie (contre 117 en 2020)
- **294 demandes de familles sur liste d'attente** au total au 22.02.2022 pour un des EAJE intercommunaux (mais pouvant avoir recours à un autre mode de garde durant le temps d'attente).
- **Sur 314 enfants en liste d'attente**, 183 on pu être accueillis en EAJE, soit une proportion d'enfants accueillis en EAJE par rapport à la demande relevée de **58,28 %**



Structures EAJE présentes sur le territoire – vérifier

COMMUNE	NOM	NB PLACES	TYPE	HORAIRES	DATE DE CREATION
Bretx	Crèche Multi-accueil Fous rires et Galipettes	30	Crèche intercommunale/gestion associative	lundi au vendredi de 7h15 à 19h	2007
Cadours	Crèche Multi-accueil Nid d'Anges	25	Crèche intercommunale/associative et parentale	lundi au vendredi de 7h15 à 18h45	1991
Grenade	Crèche multi-accueil Citronnelle	31	Crèche intercommunale	lundi au vendredi de 7h30 à 19h	1990
Merville	Crèche multi-accueil Les Marmousets	20	Crèche intercommunale	lundi au vendredi de 7h30 à 19h	1989
Grenade	Halte garderie Les Petits Loups	20	Halte garderie intercommunale	Lundi au vendredi de 8h30 à 17h	1989



Une offre d'accueil collectif diversifiée et complémentaire

Les crèches multi-accueil (Bretx, Merville, Grenade, Cadours)

La Halte garderie (Grenade)

LA DÉFINITION

Le dispositif « Crèche à Vocation d'Insertion Professionnelle » (AVIP)

est de la Halte Garderie à Grenade aide les parents en recherche d'emploi pour accueillir leurs enfants pendant leurs démarches (professionnelles, administratives ou sociales). Pour bénéficier de ce service, les parents doivent se rapprocher de Pôle Emploi ou de la halte garderie

Les crèches multi-accueil sont dédiées aux enfants âgés de **2 mois et demi à 4 ans** qu'elles accueillent en petits groupes, de **manière régulière ou occasionnelle**, dans un univers sécurisé et approprié.

En complémentarité avec les parents, l'équipe, composée de **professionnels de la petite enfance**, veille à l'épanouissement, à l'intégration, à la santé et au suivi diététique de chaque enfant au sein de ce lieu d'accueil.

Les projets pédagogiques des établissements proposent régulièrement, dans ces lieux de vie, d'échange et de socialisation, des activités ludiques et créatives d'éveil sensoriel, culturel et artistique dès le plus jeune âge

Cette **structure d'accueil occasionnel** est :

- un service qui s'adresse principalement aux familles dont **l'un des parents ne travaille pas**
- un lieu qui permet la **socialisation de l'enfant**,
- un lieu favorisant **le lien social et de soutien à la parentalité** (isolement des familles, famille en difficulté sociale, familles monoparentales, parents d'enfants en situation de handicap),
- un service qui permet aux parents de trouver des **solutions relais à leurs besoins** personnels (recherche d'emplois, soins médicaux...).

La Halte-garderie accueille les enfants à l'heure, à la demi-journée ou à la journée



15 enfants sur liste d'attente apparemment sans solution alternative sur le territoire

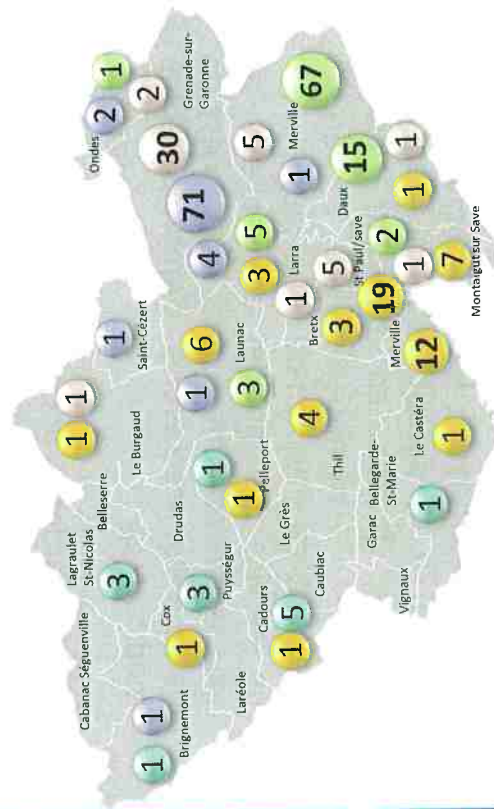
Les demandes d'accueil en EAJE en 2022

DEMANDES EN CRECHE	« Fous rires et galipettes » Bretx	« Nid d'Anges » Cadours	« Citronnelle » Grenade	« Marmousets » Merville
Anciennes demandes	56	11	73	58
Nouvelles demandes	8	3	9	35
Abandon ou admis crèche	4		1	
Total demandes actives pour la commission	60	14	81	93

PREINSCRIPTION	« Halte garderie » Grenade
En attente de Rdv	30
Demande non-immédiate	9
La famille doit retéléphoner	5
Pour lesquelles un Rdv a été pris	2
Total	46

Au total : les demandes de places en EAJE intercommunales en liste d'attente s'élève à X au 22.02.2022 xxxxxxxx

La répartition des demandes sur le territoire



- Demandes pour la crèche de Bretx
- Demandes pour la crèche de Cadours
- Demandes pour la crèche de Grenade
- Demandes pour la crèche de Merville
- Demandes pour la Halte garderie de Grenade

On constate une cohérence entre les communes les plus demandées par rapport aux communes les plus habitées et se situant sur des axes de déplacement

Quelles sont les crèches privées sur le territoire ?

LA DÉFINITION

Les **crèches privées** comprennent aussi bien les entreprises de crèches que certaines crèches associatives ou encore micro-crèches. Depuis 2004, la plupart de ces structures privées sont conventionnées par la Caisse d'allocations familiales (CAF). Elles peuvent ainsi obtenir un financement public et faire bénéficier les familles du même tarif qu'en crèche municipale. En contrepartie, ces structures doivent respecter une réglementation stricte. Les crèches privées fonctionnent dans le respect du même cadre établi par l'Etat que les crèches classiques, en termes de qualité, de réglementation et de contrôle.

1 Micro-crèche privée à Le Grès

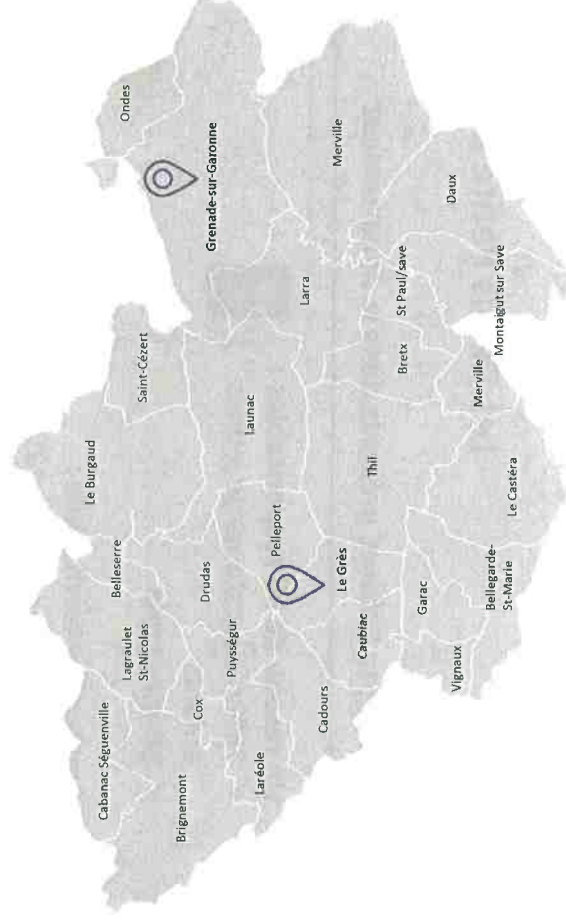
- Une **micro-crèche internationale** « Au gré du vent » est présente à Gallargues avec une capacité d'accueil de 10 places et couvre une plage horaire allant de 7h00 à 19h00. Elle accueille des enfants de 10 semaines à 3 ans. Elle compte 4 professionnelles permanentes, d'un médecin référent et psychologue référent

(source : people-and-baby.com, legres.fr)

1 Micro-crèche privée à Grenade

- Une **micro-crèche privée** « Les chérubins de Grenade » est présente à Grenade avec une capacité d'accueil de 10 places et couvre une plage horaire allant de 07h30 à 18h30. Elle accueille les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans pour un accueil collectif mais aussi individuel et d'urgence

(source : les-cherubins-creches.com)



Au total, une **capacité d'accueil de 20 enfants** offerte par l'offre d'accueil des EAJE privés du territoire



Micro crèche privée



DIAGNOSTIC PETITE-ENFANCE

ANALYSE DE L'OFFRE EXISTANTE

Les Relais Petite Enfance présents en Haute Garonne

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

Combien de structures Relais Petite
Enfance sont présentes sur le
département ?



LA DÉFINITION

Les Relais Petite Enfance, appelés souvent sous leur acronyme RPE et anciennement Relais Assistant(e)s Maternel(le)s, ont été créés pour rompre avec l'isolement des professionnels de l'accueil individuel du jeune enfant autour de deux idées fortes : les accompagner dans l'exercice de leur métier et participer à leur professionnalisation.

Relais Petite Enfance présents dans le département

Un réseau de 95 responsables :

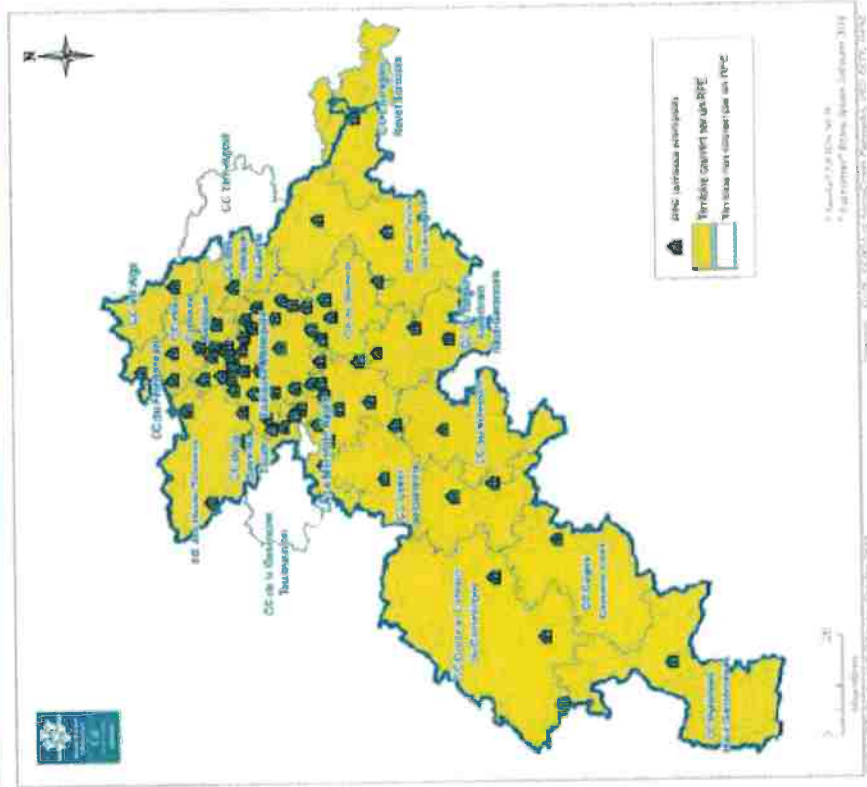
- ✓ 78% d'éducateurs de jeunes enfants
- ✓ 30 itinérants

Couverture territoriale :

- ✓ 57 AM pour 1 ETP en 2020

Fréquentation des 85 Relais en 2020 :

- ✓ 10 000 familles
- ✓ 30421 AM (65%)
- ✓ 82 gardes d'enfants à domicile
- ✓ 9 000 enfants





DIAGNOSTIC PETITE-ENFANCE

ANALYSE DE L'OFFRE EXISTANTE

Le Relais Petite Enfance des Hauts-Tolosans

Le projet de fonctionnement 2018-2021

- ✓ Donner une identité commune aux 2 ex RAM
- ✓ Assurer un développement du service coordonné et équitable sur l'ensemble du territoire
- ✓ Permettre un maillage du territoire répondant à une logique d'accessibilité/fréquentation pour les familles et AM

Relais Petite Enfance (anciennement RAM)

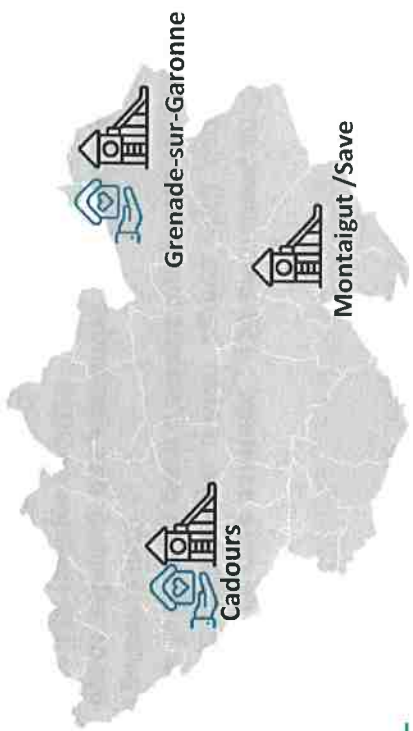
- **Accueil physique** à l'Espace Petite Enfance de Grenade et à la Maison Petite Enfance de Cadours



RPE : accueils physiques



Espaces de jeux mis à disposition



Fonctionnement du RPE en 2021

- 4 Educateurs de Jeunes Enfants pour 3,19 ETP
- Une **couverture territoriale inférieure à la couverture départementale (-13 pts)** : mais conforme à la règle nationale d'un ETP pour 70 AMA en ne considérant que les AMA actives
- Les structures RPE et EAJE sont présentées dans une **plaquette commune** destinée aux familles, disponibles en mairies et sur le site internet de la CCHT
- La **liste des AMA** est communiquée aux familles par le RPE. Celle-ci est mise à jour tous les mois pour Grenade et tous les semestres pour Cadours

Activités du RPE

Pour les parents et futurs parents :

- Informations sur les différents modes d'accueil des enfants de moins de 6 ans
- Transmission des coordonnées des AMA et leurs disponibilités
- Information sur les démarches administratives et les aides
- Accompagnement dans les fonctions d'employeurs (droits, obligations, contrats de travail, fiscal)

Pour les professionnels de l'accueil :

- Mise en relation avec les familles
- Information sur les statuts, droits et devoirs, accompagnement à la professionnalisation
- Temps collectifs avec les enfants accueillis

Pour les jeunes enfants : Temps collectifs réguliers accompagnés de leurs AMA ou garde à domicile (**espaces de jeux à Grenade les lundis/mardis/jeudis/vendredis, Cadours les mardis et jeudi et Montaigut du lundi au vendredi, ateliers, vie en collectivité**)

Fréquentation du RPE :

- ✓ 442 familles
- ✓ 235 AMA (93% des AMA sur liste)
- ✓ 2 gardes d'enfants à domicile

FOCUS : Le site RPE des Hauts Tolosans antenne Est Grenade

Site de Grenade

- **Couverture : 13 communes du territoire** (Bretx, Le Burgaud, Daux, Grenade, Launac, Menville, Merville, Montaignut sur Save, Ondes, Saint-Cézert, Saint Paul sur Save, Thil, Larra), **RPE non itinérant en 2020**, mais Multisite avec un nombre d'animateurs de 2,5 ETP sur le site de Grenade.
- **Nombre d'AMA en activité en baisse sur le territoire du RAM : 172 AMA actives** au mois de décembre 2019 contre 220 AMA en activité au mois de novembre 2018.
- **Nombre de familles avec enfants de moins de 3 ans sur le territoire du RAM en baisse : 1015** en 2020 (contre 1100 en 2018)

Partenariats

- **Bibliothèque de Grenade**
- **Autres RAM** : travail d'équipe riche avec le RAM de l'ancien secteur Ouest, travail en collaboration avec le RAM31
- **EAJE**
- **Centre Social** : rencontre avec le CCAS de Merville, lien ponctuel avec le CCAS de Grenade
- **MDS de Blagnac**
- **LAEP**
- **PIJ**
- **Services de la CC HT**
- **CAF**
- **PMI**

- **Une baisse des animations, liée au contexte de crise sanitaire** : 253 animations en 2018 et un taux de fréquentation des AMA de 89% (rapporté au nombre d'AMA agréés PMI) contre **194 animations** proposées en 2020, mais contrebalancé par la mise en place d'actions innovantes (envoi par mail d'idées de lecture, comptines, activités... afin de garder le lien)
- **Une hausse du nombre de familles ayant effectué des demandes d'informations** : 94 familles ont bénéficié d'une information en 2018 contre **488 familles** en 2020
- **Une hausse de la sous-activité des AM** : en 2020, **133 AM** du territoire du RAM ont signalé une sous activité (contre 45 AM en 2018) et **69%** d'entre elles ont bénéficié de l'accompagnement du RAM pour améliorer leur employabilité (contre 67% en 2018). *Entre 2017 et 2018, le nombre d'AM ayant bénéficié d'une formation continue a progressé de 6% en passant de 49 à 52 AM*

L'évolution des demandes d'accueil

- **Une hausse des demandes formulées au RPE concernant le type d'accueil souhaité par les familles** : 44 demandes en 2018 (dont 39 auprès des AMA, 3 pour l'accueil collectif et 2 pour les gardes à domicile et aucune demande concernant les besoins spécifiques) **contre 332 en 2020** (dont 312 auprès des AMA, 15 en accueil collectif et 5 en garde à domicile).
- **Une évolution des besoins des familles** : sur ces 332 demandes, **54 sont des demandes spécifiques (22 pour de l'accueil en horaire spécifiques avant 7h, après 20h ou pendant les week-end, 13 pour l'accueil en urgence, 13 pour le périscolaire et 1 pour une situation de handicap)**
- En 2018, 26 AMA acceptaient les accueils en horaires atypiques, 26 en périscolaire et 4 pour les situations de handicap. **En 2019 elles ne sont plus que 18 à accepter les horaires spécifiques, 42 à accepter l'accueil en urgence, 18 pour le périscolaire et aucune pour les situations de handicap.**

FOCUS : le site RPE des Coteaux de Cadours secteur Ouest

Site de Cadours

Partenariats

- EAJE
- Collectivité
- Médiathèque de Cadours
- Autres RAM : travail d'équipe riche avec le RAM de l'ancien secteur Ouest, travail en collaboration avec le RAM31
- Ecole maternelle (passerelle qui ne s'est pas faite en 2020)
- EHPAD, maison de retraite
- MDS de Colomiers
- CAF
- MSA
- Association gym Cadours
- Syndicat d'initiative

Couverture : 16 communes du territoire (Bellegarde Sainte Marie, Belleserre, Brignemont, Cabanac Seguenville, Cadours, Le Castera, Caubiach, Cox, Drudas, Garac, le Grès, Lagrault Saint Nicolas, Lareole, Pelleport, Puysegur, Vignaux), Un Ram non itinérant en 2020 mais multi-site avec un employé sur le site de Cadours, soit 0,69 ETP

- **Nombre d'AMA en activité en baisse sur le territoire du RAM : 21 AMA actives** au 31 décembre 2019 contre 29 AMA en activité au mois de novembre 2018.

- **Nombre de familles avec enfants de moins de 3 ans sur le territoire du RAM en baisse : 160** en 2020 (contre 164 en 2018)

- **Une baisse des animations proposées, liée au contexte de crise sanitaire** : 89 ateliers et animations en 2018 et un taux de fréquentation des AMA de 75% (rapporté au nombre d'AMA agréés PMI) contre **19 animations** proposées en 2020, mais contrebalancé par la mise en place d'actions innovantes (envoi par mail d'idée de lecture, comptines, activités... afin de garder le lien)

- **Une hausse du nombre de familles ayant effectué des demandes d'informations : 46 contacts** reçus de familles en 2020 contre 13 en 2018

- **Une hausse de la sous-activité des AM** : en 2020, **12 AM** du territoire du RAM ont signalé une sous activité (contre 3 AM en 2018) et **17%** d'entre elles ont bénéficié de l'accompagnement du RAM pour améliorer leur employabilité (contre 67% en 2018). *Entre 2017 et 2018, le nombre d'AM ayant bénéficié d'une formation continue a progressé de 6% en passant de 49 à 52 AM*

L'évolution des demandes d'accueil

- **Une hausse des demandes formulées au RAM concernant le type d'accueil souhaité par les familles** : 13 demandes en 2018 (dont 12 auprès des AMA, et 1 pour les gardes à domicile) contre **23 en 2020** (dont 20 auprès d'AM, 2 en accueil collectif et 1 pour garde à domicile)
- **Une évolution des besoins des familles** : sur ces 23 demandes, **7 sont des demandes spécifiques (4 pour l'accueil en urgence, 2 pour le périscolaire et 1 pour une situation de handicap)**
- En 2018, 21 AMA acceptaient les accueils en horaires atypiques, 17 en périscolaire et 14 pour les situations de handicap. **En 2019 elles ne sont plus que 6 à accepter les horaires spécifiques, 4 à accepter l'accueil en urgence, 2 pour le périscolaire et 8 pour les situations de handicap.**



Quelles sont les espaces dédiés à la parentalité et petite enfance sur le territoire ?



LA DÉFINITION

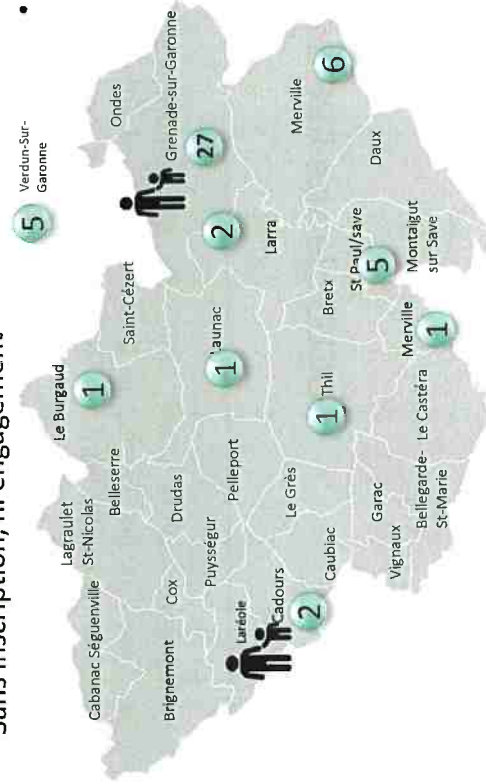
Un **Lieu d'Accueil Enfant-Parents (LAEP)** sont des espaces particulièrement pertinents pour favoriser la qualité du lien d'attachement entre les parents et les enfants et permettre à l'enfant de se construire dans de bonnes conditions. Ils participent à cet objectif en développant une approche particulière de l'accompagnement précoce de la fonction parentale, basée sur l'écoute et l'échange autour du lien familial et social. C'est un lieu de rencontre, d'écoute, d'échanges, de détente et de parole où sont accueillis conjointement l'enfant de moins de 6 ans et son parent, ou l'adulte qui l'accompagne (parent, futurs parents, grand parent...)

Typologie des établissements

- **1 LAEP créée en 2017 et ouvert en 2018** qui est une structure de la Communauté des communes, animée par l'association « **L'enfance en chemin** »
- **LAEP de Grenade à l'Espace Petite Enfance** (ouvert les lundis après-midi, mercredi matin et vendredi après-midi)
- **LAEP de Cadours à la Maison Petite Enfance** (ouvert les vendredis matin)

Structures LAEP présentes sur le territoire

- **2 professionnelles de la petite enfance** pour accueillir les enfants et leurs parents, ainsi que les futurs parents
- **Lieu d'éveil** pour les tout-petits qui y rencontrent d'autres enfants
- **Lieu de rencontre** autour du jeu et de la parole
- **Sans inscription, ni engagement**



Répartition territoriale des familles fréquentant le LAEP en 2021 (dont 6 non-renseignée)



LAEP

Nombre de familles fréquentant ces lieux



Fréquentation de l'établissement en hausse

- Une hausse globale des participations : **384 participations** d'enfants en 2021 dont 73 enfants différents en 2021 (contre 337 participations d'enfants différents en 2020)
- Une hausse de la fréquentation des enfants, notamment ceux âgés de moins de 2 ans : **241 enfants de moins de 2 ans en 2021, dont 128 entre 2 et 4 ans et 15 enfants entre 4 et 6 ans** (contre 176 enfants de moins de 2 ans, 124 entre 2 et 4 ans et 37 de plus de 4 ans en 2020)
- Une hausse de la participation adulte : **375 participations d'adultes** en 2021 dont 33 mères, 36 pères et 6 grands-mères (contre 331 participations en 2020 dont 293 mères, 29 pères, 6 grands-parents, 1 tante et 2 TISF)
- Une hausse des familles fréquentant ce lieu : **57 familles différentes** ont fréquenté les LAEP en 2021 (contre 47 en 2020)
- Lieu choisi par les parents avec enfants en situation de handicap comme lieu de socialisation (**3 familles**)



DIAGNOSTIC PETITE-ENFANCE

ANALYSE DE L'OFFRE

Un taux de couverture global inférieur à celui des CC environnantes

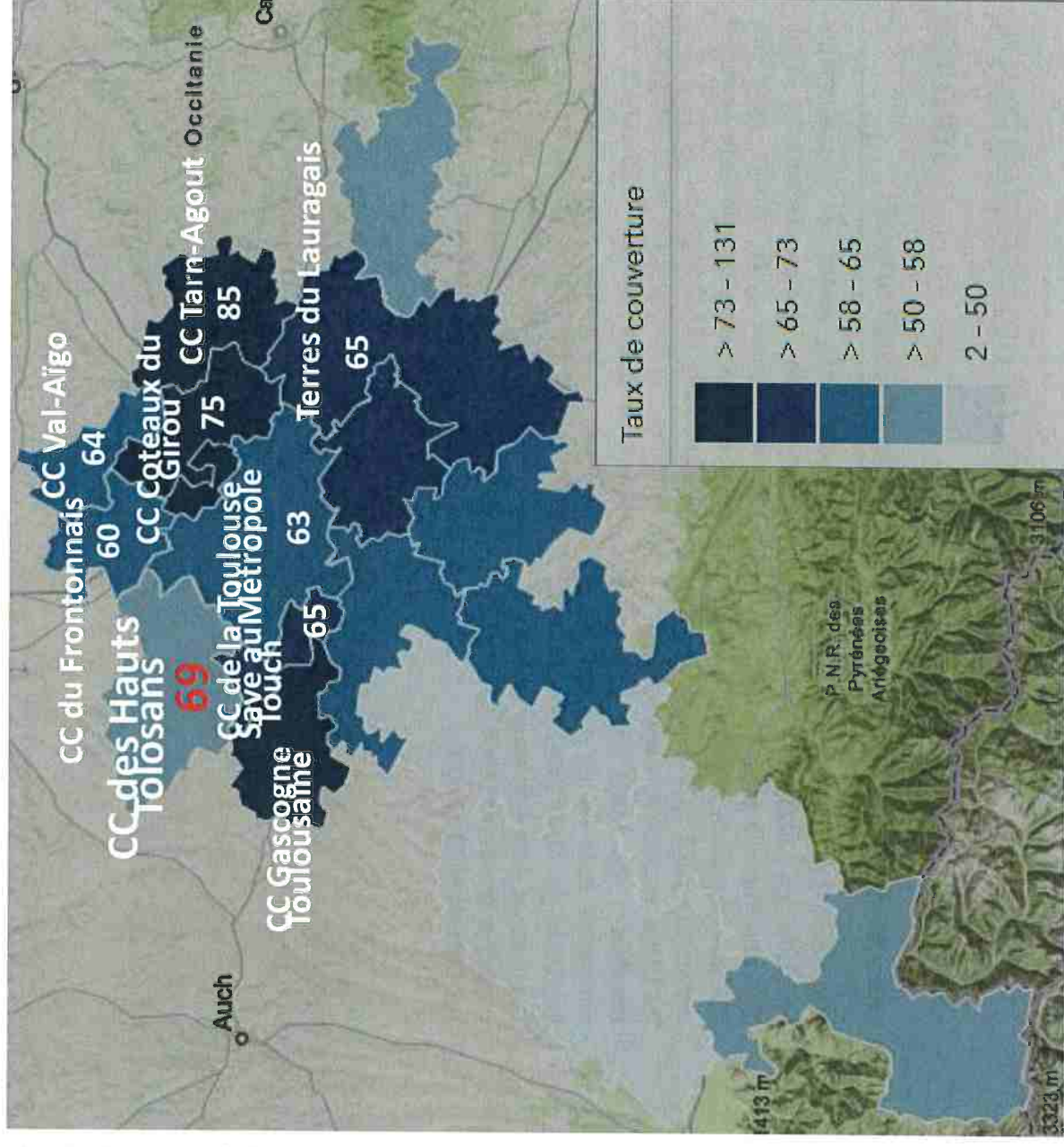
RATIO: 881 places théoriques pour 1310 enfants de moins de 3 ans soit 68 places théoriquement disponibles pour 100 enfants

Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans au 1^{er} janvier 2020

Ensemble des places offertes aux enfants de moins de 3 ans sur le territoire par les modes d'accueil "formels" pour 100 enfants de moins de 3 ans

Modes d'accueil formels :

- Assistant(e) maternel(le) employé(e) directement par des particuliers
- Salarié(e) à domicile
- Accueil en Eaje (collectif, familial et parental, micro-crèches), écoles maternelles



L'offre d'accueil collectif

Effectifs : 133 places en Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants – EAJE intercommunaux (115 places pour les crèches et 18 places pour la halte garderie) et 20 places en EAJE privés

Horaires : la crèche Fou-rire et Galipettes couvre la plage horaire 7h15-19h15, les crèches Citronelles et Marmousets fonctionnent de 7h30 à 19h, la crèche Nid d'Anges de 7h15 à 18h45 et la Halte garderie la plage horaire 8h30-17h. La crèche Au gré du vent fonctionne de 7h00 à 19h00 et les Chérubins de Grenade de 7h30 à 18h30

L'offre d'accueil individuel

Effectifs : 223 AMA actives sur le territoire en 2021 et 755 places d'accueils théoriques au 31.12.2021

Nombre de place disponibles pour septembre 2022 : 130 (sans compter les 19 places dispo actuellement)

Horaires : les MAM de la Ferme enchantée et la Ronde des loulous, les MAM Je MAM'use!, Les Petites Pommes et MAM à nous couvre la plage horaire 8h00-18h00 et la MAM Les Colibris 6h30-19h00

Temps d'accueil souhaité des familles

- temps plein (40h et plus)
- temps partiel (- de 40h)
- non déterminé



307 réponses

Source : Bilan RPE 2021

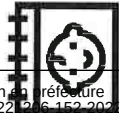
Si la capacité d'accueil semble satisfaisante sur le territoire, l'accueil à temps partiel et horaires spécifiques/ décalées représentent des besoins importants de la part des familles à prendre en compte pour satisfaire les demandes d'accueils. L'accueil collectif couvre les mêmes amplitudes horaires que l'accueil individuel.

Un taux de couverture qui a légèrement diminué, passant de 73% en 2020 à 69% en 2022. Ce dernier chiffre reste quand même supérieur aux taux de couverture départemental et national (1310 enfants pour 881 places théoriques).

Cette baisse peut être liée à la légère hausse des naissances sur le territoire ainsi qu'aux arrêts d'activités des AMA constatés sur cette période.

Par ailleurs, depuis 2020, on constate une hausse du taux d'activité des parents sur les deux anciens secteurs du territoire :

- Sur le secteur Save et Garonne : 688 parents qui travaillent, avec une hausse de 1,8%
- Sur le secteur Coteaux de Cadours : 112 parents qui travaillent, avec une hausse de 7,5%



Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20220616_1153362-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

Les besoins d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans

26% sont parents d'au moins un enfant de moins de 3 ans (soit 184 répondants)

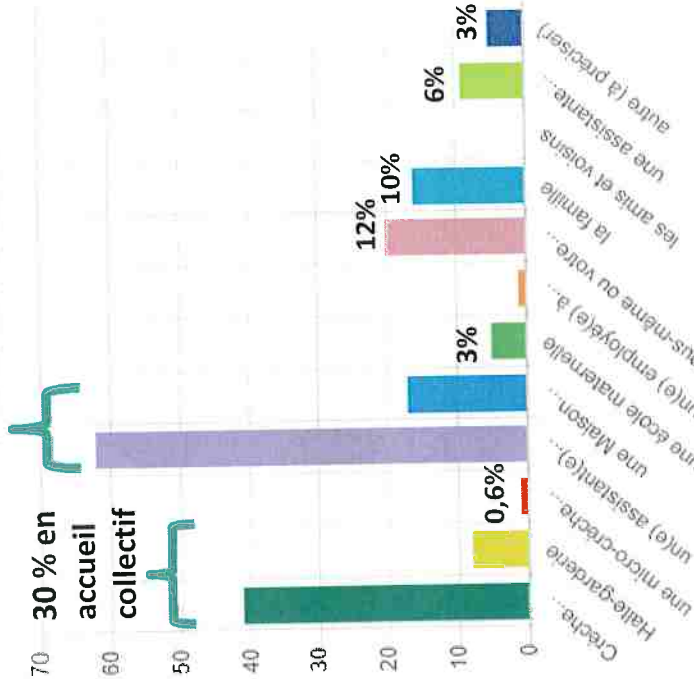
Q 11

Réponses	Pourcentage
Temps complet (du lundi au vendredi)	64,88%
Pendant les vacances scolaires	34,52%
Temps partiel (moins de 4 jours par semaine)	25%
Horaires atypiques (tôt le matin, tard le soir)	17,26%
Accueil ponctuels/irréguliers	16,67%
Je n'ai pas besoin de garde	8,33%
Les week-ends	4,76%

Sur les temps partiels : des demandes régulières qui ne soient pas sur un temps plein

- 41% pour 4 jours par semaine dont la moitié pour 11h/jour
- 33% pour 3 jours par semaine
- D'autres demandes entre 1 et deux jours

49 % en accueil individuel



Les modes d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans

- Le recours à une Assistante Maternelle agréée du territoire des Hauts Tolosans, à domicile ou en MAM comme mode d'accueil le plus courant (49%)
- 22% des répondants gardent leur enfant par leurs propres moyens (eux-mêmes, leur conjoint ou la famille)
- 6% utilisent des assistants maternels hors secteur intercommunal
- 3% des répondants sont en attente de place (crèche, multi accueil, mode de garde)

Un manque de places en structure collective, prendre en compte les horaires atypiques, des **délais d'attente** (communes du périmètre du SIVS du Pays de Cadours)

Un manque de place disponible (secteur Le Burgaud/Saint-Cézert)

Des besoins pour des horaires atypiques, peu d'assistantes disponibles aux horaires souhaités, un manque de place en accueil collectif et des délais d'attente, **difficultés pour trouver un mode de garde en milieu d'année sur le secteur** Larra/Launac/Pelleport/Thil

Pour 69 %, ce mode correspondait à leur choix initial, mais 31 % des parents auraient préféré un autre mode de garde

Difficulté pour trouver un mode de garde pour un enfant aux besoins spécifiques (enfant épileptique), plus d'espaces d'échanges entre les AM sur Le Castéra

Des refus, peu de choix de mode de garde, des besoins d'ouverture sur des horaires atypiques, difficultés administratives pour les inscriptions, **manque de place en cours d'année** sur le secteur Bretx/Menville/Saint-Paul

Des horaires inadaptés aux horaires des parents qui travaillent, **liste d'attente longue en crèche**, très peu d'AM disponibles sur le secteur Ondes et Grenade

Un manque de place en accueil collectif et individuel, difficulté à trouver un mode de garde le week-end sur le secteur de Merville

Refus de garde pour des temps partiels en crèche et MAM, de longs délais d'attentes, Manque place en crèche, manque de choix sur le secteur de Daux et Montaigut

Q 10,15, 22



Les difficultés rencontrées pour trouver un mode d'accueil :

Q 22

Sur 129 répondants 40% des parents d'enfants de moins de 3 ans ont rencontré ou rencontrent des difficultés pour trouver un mode de garde pour leur enfant.



Des difficultés pour trouver de la place : des refus et liste d'attente face à un nombre de place réduit en accueil collectif et individuel.

Des difficultés pour trouver de la place en cours d'année, des délais longs de réponses.

Des difficultés à trouver un accueil adapté aux horaires spécifiques.

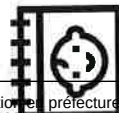
Mais aussi une offre avec peu de choix, des difficultés pour trouver un mode de garde qui accepte les enfants avec des besoins spécifiques.

13% ont recours à un mode d'accueil complémentaire

La famille et les grands parents : mercredi, week-end et vacances scolaires pour des raisons financières

Un(e) Assistant(e) Maternel(le) / nounou en complément

Halte garderie en complément : pour permettre une transition avec l'école



Les niveau de satisfaction des parents sur leur mode d'accueil : Sur 101 répondants

Q 19

Le coût

43% sont plutôt satisfaits
32% sont très satisfaits
23% sont peu satisfaits
3% ne sont pas du tout satisfaits

Peu satisfaits sur Bretx, Menville, Saint Paul, Brignemont, Cadours, Caubiac, Daux, Larra, Le Burgaud, Le Grès, Merville, Montaigut et Thil

Les horaires

71% sont très satisfaits
27% sont plutôt satisfaits
2% sont peu satisfaits

Peu satisfaits sur Larra et Merville

Les jours

79% sont très satisfaits
19% sont plutôt satisfaits
2% sont peu satisfaits

Peu satisfaits sur Grenade et Merville

La qualité

84% sont très satisfaits
15% sont plutôt satisfaits
1% sont peu satisfaits

Peu satisfaits sur Menville

L'accessibilité géographique

71% sont très satisfaits
24% sont plutôt satisfaits
4% sont peu satisfaits
1% ne sont pas du tout satisfaits

Peu satisfaits sur Grenade, Saint Paul sur Save, Drudras

Adaptation besoins spécifiques

70% sont très satisfaits
27% sont plutôt satisfaits
3% sont peu satisfaits

Peu satisfaits sur Larra, Le Castéra



Le mode d'accueil idéal des parents du territoire des Hauts Tolosans

Q 21



Pour la majorité, le mode d'accueil idéal de leur enfant est :

- Celui qui correspond à **leurs besoins de garde en lien avec leur emploi du temps** (pour environ 50% des répondants)
- Qui est **facilement accessible géographiquement** (pour environ 52% des répondants)



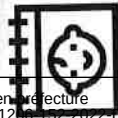
Environ 42% souhaitent un mode d'accueil accessible financièrement



35 à 37% considèrent **le respect des valeurs éducatives et les activités en lien, le respect du rythme de leurs enfants** et la possibilité de garder ce même mode de garde pendant 3 ans comme des conditions idéales



27% attendent de ce lieu qu'il permette **la socialisation de leur enfant**



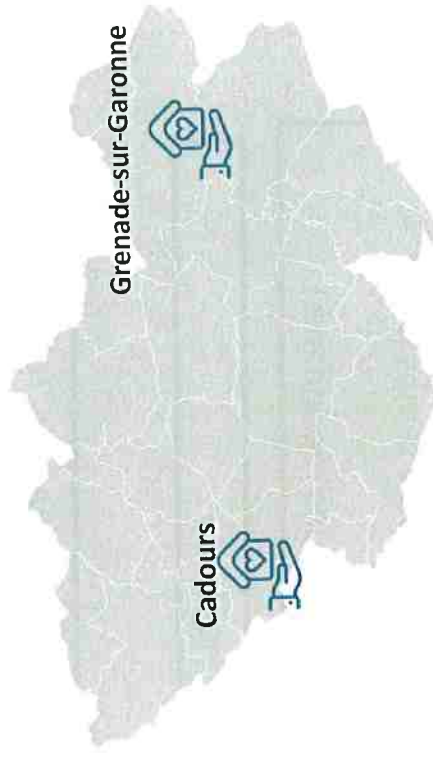
Focus sur le Relais Petite Enfance (anciennement RAM) des Hauts Tolosans :

Q 26, 27

Sur 131 répondants, 82% indiquent n'avoir jamais fréquenté ce lieu.

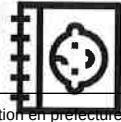
Les raisons pour lesquelles 18% des parents fréquentent ce lieu

Réponses	Pourcentage
Pour une participation à un temps de jeu socialisant	33%
Pour un accompagnement dans votre recherche d'un(e) AM/garde d'enfants à domicile	29%
Pour un accompagnement dans votre recherche d'un mode d'accueil collectif	21%
Pour un soutien dans vos démarches administratives et votre fonction d'employeur (contrat de travail...)	8%



À Grenade au siège de la
Communauté de Communes

A Cadours : au sein de la
Maison de la Petite Enfance



Focus sur le LAEP du territoire des Hauts Tolosans

Sur 47 répondants, 85% n'ont jamais fréquenté ce lieu.

Q 24, 25

Les raisons pour lesquelles ils ne fréquentent pas ce lieu

68% d'entre eux n'ont pas connaissance de ce lieu.

20% d'entre eux n'ont pas eu l'occasion de visiter ce lieu, pour cause de contraintes personnelles (de temps, d'éloignement de leur commune, d'horaires)

5% d'entre eux ne fréquentent pas ce LAEP, mais fréquentent celui de Cologne « Le Coin des Petits ». Cela concerne des parents de Cadours.

10% des répondants ont déjà utilisé l'antenne de Grenade

Grenade-sur-Garonne

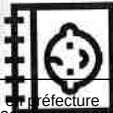
Cadours

Cologne

4% des répondants ont déjà utilisé l'antenne de Cadours

Les raisons pour lesquelles 15% fréquentent ce lieu

Réponses	Pourcentage
Pour un temps de jeu socialisant	64%
Pour un questionnement éducatif	9%



Les principales propositions pour améliorer l'accueil des 0-3 ans sur le territoire :

Q 28

Sur les 184 parents d'enfants de moins de 3 ans, 56 ont fait des propositions d'amélioration :

Des accueils collectifs et individuels supplémentaires et/ou plus de places dans les structures existantes :

- Demande d'augmenter de places disponibles en crèche qui ressort dans les communes de Bretx/Cadours/Cox/Drudas/Lagraulet Saint Nicolas/Larra/Merville
- Demande de création de crèche qui ressort sur les communes éloignées des grandes villes et les zones rurales. Sur les communes de Bretx/Daux/Larra/Le Castéra/Le Grès/Merville/Montaigut sur Save/Pelleport/Saint Paul sur Save/Saint-Cézert/Thil
- Demande de création de MAM qui ressort sur les communes de Drudas/Le Burgaud/Merville/Montaigut sur Save/Saint Paul sur Save

Pour 64% des répondants

➤ Des horaires adaptés aux besoins spécifiques des parents (travaillant dans l'aéronautique, la santé...),

- Développer l'accueil ponctuel, en cas de rendez-vous médicaux par exemple
- Une plus grande amplitude horaire pour la Halte garderie le soir
- Développer la formation continue du personnel petite enfance

Pour 16% des répondants

- Faciliter les démarches administratives (inscriptions)
- Répertoire les modes de gardes pour les parents ayant des horaires de travail atypiques (week-end, jours-fériés, nuit, soir, matin...)
- Manque d'un lieu comme « Les MAMAS » de Toulouse (une équipe pluridisciplinaire de professionnels spécialisés en périnatalité travaillant en réseau.)



CE QUI EXISTE, CE QUI FONCTIONNE, LES OPPORTUNITÉS

Dynamiques territoriales et partenariales

Stabilité des naissances sur le territoire depuis une dizaine d'année

Travail en commun qui tend à se développer entre les communes (ex; participation du service de l'intercommunalité dans le PEDT de Daux...)

2 centres socio-culturels sur Grenade et Merville qui développent des actions de soutien à la parentalité permettent aux parents d'avoir d'autres options d'accueil)

Croissance démographique assurant une dynamique de demandes

Des acteurs dynamiques forces de proposition (ex: l'expérimentation les petits loups à Daux...)

La mutualisation de locaux mis à disposition des associations (utilisation des locaux de l'école maternelle pour des rencontres)

Accueil individuel et collectif

Une offre globale diversifiée et complète, un service Relais Petit enfance conséquent

La polyvalence des structures d'accueil

Un service intercommunal petite enfance bien repéré par les familles

Des structures d'accueil collectif réparties sur l'ensemble du territoire

Des assistants maternels souhaitant continuer de se former, des conférences organisées pour l'inclusion de l'enfant en situation de handicap....

Un lieu d'accueil enfant parent récent qui prend ses marques sur le territoire



ANALYSE DE L'OFFRE EXISTANTE ET DES BESOINS

LE POINT DE VUE DES ACTEURS

LES BESOINS ET PROBLEMATIQUES REPERES, LES MENACES

ACCUEIL INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Accessibilité limitée aux structures collectives au sud du territoire

Lisibilité de l'offre comme une offre globale à travailler

Faible attractivité du métier d'assistante maternelle

Un RPE qui a besoin d'être renforcé en moyens

Une offre de services à rééquilibrer dans sa répartition sur le territoire

Méconnaissance des familles sur les commissions d'attribution des places

Peu d'offre pour les horaires atypiques

Difficultés pour les inscriptions en cours d'année

DYNAMIQUES PARTENARIALES ET TERRITORIALES

Difficulté de coopération entre les acteurs institutionnels : CAF, CCHT, Conseil départemental

Renforcement des pôles de centralité pour répondre aux besoins de la population

Difficulté de recrutement du personnel à mettre en perspective des rémunérations ? De la mobilité ?

Interconnaissance à développer entre la CCHT et les communes

Manque d'une vision à l'échelle intercommunale à l'horizon 2040

PARENTALITE/EDUCATION

Un besoin d'information et de formation des acteurs dans la prise en compte, la détection du handicap ou besoins spécifiques et l'accompagnement des familles dans ce processus

Les passerelles à développer avec l'école

Des nouveaux arrivants qui ont besoin d'information et d'être rassurés quelque soit leur commune

Changement de paradigme dans les attentes des parents : services commerciaux vs service public ?

Problématiques de mobilité sur le territoire pour les familles

Des relations avec les parents plus difficiles après le passage à l'école



Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022





PETITE ENFANCE

ANALYSE DE L'OFFRE EXISTANTE ET DES BESOINS

AFOM PETITE ENFANCE

- Une offre globale diversifiée et complète, avec des services RPE et LAEP qui maillent le territoire
- Pas de demande pour de l'accueil d'enfants aux besoins spécifiques mais des structures adaptées pour les accueillir
- Un nombre de naissance stable depuis 10 ans et croissance démographique assurant une dynamique de demandes
- Un taux de couverture globale élevé et supérieur aux taux départemental et national
- Un service Petite Enfance bien repéré par les familles du territoire

FORCES

- Accessibilité limitée aux structures collectives au sud du territoire
- Des structures d'accueil collectif et individuels qui ne se complètent pas en termes de plage horaires (pour les horaires décalés/atypiques)
- Des difficultés pour avoir des places en cours d'année
- Une baisse d'activité des AMA
- Des choix restreints de mode de garde s'offrant aux nouveaux arrivant et qui ne correspondent pas forcément à leur choix initial
- Un manque d'une structure passerelle sur le territoire (la seule existante sur le territoire est privée)

FAIBLESSES

- Les parents qui ne trouvent aucune solutions de garde ne représentent qu'une marge
- Attractivité du territoire
- Travail en commun qui tend à se développer
- Mise en place d'un plafond réhaussé sur les barèmes des familles en accueil collectif intercommunal pour plus d'équité sociale entre les familles et la pérennité des différents modes de garde
- Des AMA plus jeunes qu'au niveau départemental
- Préserver l'emploi et éviter les départs d'AMA subis par manque de travail sur certaines communes qui renforcerait le déséquilibre d'accueil

OPPORTUNITÉS

- Une offre inégalement répartie sur le territoire
- Des parents parfois contraints d'arrêter leur activité professionnelle
- Des structures qui ne sont pas toujours bien identifiées par les parents (sur leur rôle, mode d'accueil collectif ou individuel, privé ou public, coût) à l'échelle territoriale
- Des familles qui souhaitent éviter des gardes à temps plein (raisons financières, besoin de flexibilité, volonté des parents d'être avec leur enfant)
- Mode de garde par un(e) garde à domicile à la marge pour les 0-3 ans
- Un vieillissement des AMA à prévoir
- Équilibre fragile car inégal de l'offre d'accueil sur le territoire

MEHNES

Synthèse des besoins exprimés	Entretiens	Habitants	Comité élargi		
Une plus grande communication et lisibilité de l'offre globale de services en matière de petite enfance (le fonctionnement des commissions, les modes de garde, les activités de soutien à la parentalité)			✓	✓	✓
Le développement de l'interconnaissance des différences communes sur la petite enfance, voire la mutualisation du portail famille			✓	✓	
Le rééquilibrage de l'offre d'accueil collectif sur le territoire face aux dynamiques démographiques			✓	✓	✓
L'évaluation des besoins d'itinérance du RPE pour accompagner les assistantes maternelles du territoire				✓	
Le développement d'une offre sur le territoire pour les horaires atypiques			✓	✓	✓
Le développement de lieux extérieurs pour permettre aux Assistantes maternelles de se retrouver			✓	✓	
La lisibilité du Lieu d'Accueil Enfant Parent, des besoins en matière d'accompagnement de la périnatalité			✓	✓	
La valorisation et promotion des métiers de la petite enfance			✓	✓	
Le développement des liens entre professionnels de la petite enfance mais également les passerelles avec l'école			✓	✓	
Le développement de l'interconnaissance et de la coopération entre acteurs institutionnels, notamment dans l'accompagnement des dynamiques d'émergence de projet, notamment privés sur le territoire			✓	✓	
La détection, l'inclusion des enfants porteurs d'un handicap et l'information des acteurs et parents			✓	✓	✓

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

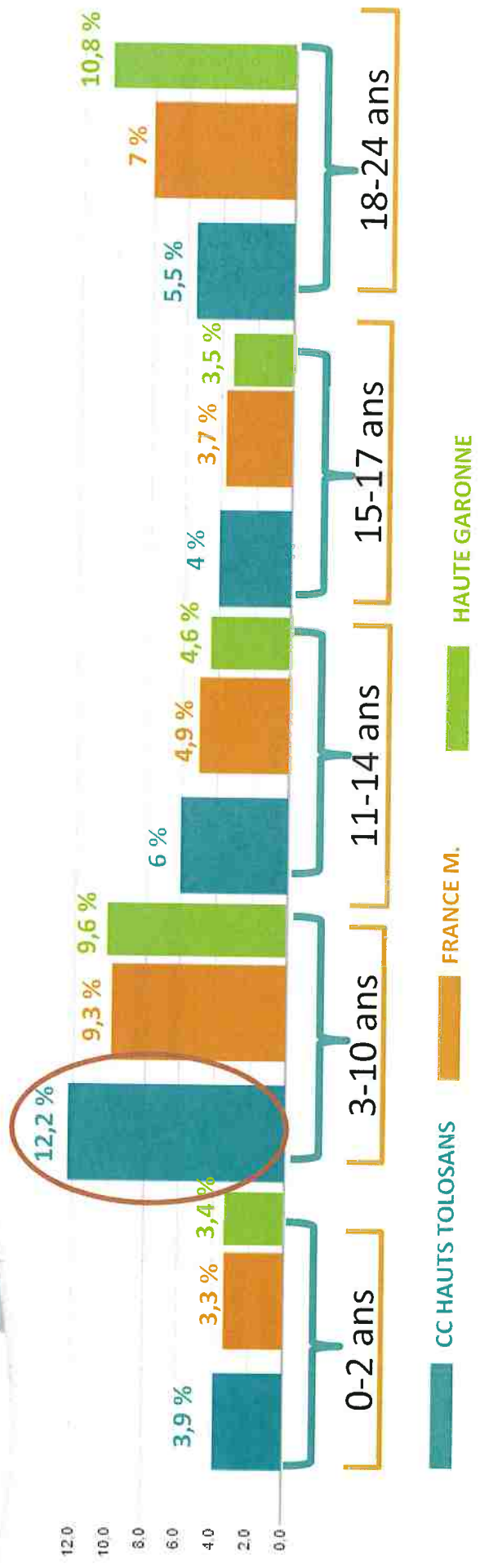
THEME B. ENFANCE

- Chiffre clés
- Les dynamiques territoriales et principaux intervenants
- Focus sur l'accueil périscolaire
- Focus sur l'accueil du mercredi et des vacances scolaires
- Le point de vue des acteurs
- Le point de vue des habitants
- Synthèse des besoins et principaux enjeux



DIAGNOSTIC ENFANCE

CHIFFRE CLÉS



Indicateurs	2008	2018	Evolution sur 10 ans
0-2 ans (enfants)	1 254	1 310	+4,5 %
3-10 ans (enfants)	3 494	4 614	+32 %
11-14 ans (adolescents)	1 460	2 025	+39 %
15-17 ans (adolescents)	954	1 361	+43 %
18-24 ans	1 682	1 862	+10 %

Une part importante des 3-10 ans dans la population des Hauts-Tolosans

Dynamiques territoriales et principaux intervenants

Les dynamiques territoriales

Dans le champ d'activité « branche famille » de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne, la compétence enfance et jeunesse est détenue par les communes et deux Syndicats à vocation scolaire : SIVS des communes de Bretx, Menville et Saint Paul et le SIVS du Pays de Cadours.

La grande majorité des communes dispose d'un Accueil de Loisirs Périscolaire (ALAE). Il reste toutefois des garderies périscolaires dans des communes de petite taille. Certaines entament une réflexion pour une évolution en ALAE.

Les ALSH sont présents sur les plus grandes communes et des partenariats existent entre communes de plus petite taille pour accéder aux autres ALSH du territoire

De même, le syndicat mixte de la Forêt de Bouconne accueille les enfants de 4 communes et syndicats de la CCHT adhérents.

L'ensemble des communes du territoire sont signataires d'un PEDT. Le territoire de la CCHT et ses communes membres sont couvertes par un CEJ dont le terme est au 31/12/2021

Les principaux intervenants à destination des jeunes enfants et des parents sur le territoire

- **Les établissements scolaires de l'intercommunalité**
- **Les accueils de loisirs associés à l'école** : accueil périscolaire qui a pour but l'aide au devoirs, ou l'encadrement des enfants dont les parents travaillent tard.
- **Les garderies**
- **Les ALSH / Centre de loisirs** : sont des équipements de loisirs éducatifs pour les enfants mineurs de 3 à 17 ans. Ils fonctionnent généralement le mercredi et les vacances scolaires

Les principaux intervenants à destination des professionnels

Les acteurs institutionnels : **PMI, CAF, Mairie, Communauté de communes, CCAS...**



DIAGNOSTIC ENFANCE

ANALYSE DE L'OFFRE EXISTANTE

L'offre scolaire du territoire

LA DÉFINITION

Un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) permettent à plusieurs communes, notamment en milieu rural, de se réunir pour l'établissement, l'entretien d'une école (ou plusieurs), de gérer la partie scolaire et périscolaire. Le fonctionnement est régi par une convention liant les communes. L'une des principales règles concerne la répartition des enfants suivant leur âge.

RPI Saint-Cézert/Le Burgaud/Belleserre

Ces communes se sont regroupées en RPI pour permettre aux enfants de chacune des communes de bénéficier d'un parcours scolaire depuis la maternelle jusqu'au CM2. Les trois mairies partagent les coûts inhérents (mise à disposition des locaux de classes et de cantine, divers travaux...) et se sont regroupées pour gérer la partie scolaire et périscolaire ainsi que les ATSEM

RPI Bretx/Menville/Saint Paul sur Save

Communes dont les écoles publiques sont gérées par le SIVS Bretx Menville Saint Paul sur Save, qui regroupe 3 écoles sur ces mêmes communes

RPI Cox/Brignemont

Communes dont les écoles publiques sont gérées par le SIVS du Pays de Cadours, qui regroupe 4 écoles sur les communes de Cox, Brignemont et Cadours

RPI Le Castéra/Bellegarde /Garac

Ce regroupement assure la maternelle à partir de 3 ans ainsi que l'enseignement du primaire. L'école primaire de Le Castéra accueille les enfants de la maternelle et de l'élémentaire, l'école élémentaire de Garac accueille les enfants du cours moyen



L'accueil périscolaire du territoire

Structures d'accueil périscolaire

COMMUNE	NOM	SPECIFICITES	JOURS ET HORAIRES
Bretx	ALAE école élémentaire Jean de la Fontaine		Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 07h15 à 18h45 Mercredi jusqu'à 12h30 7h30-18h45
Brignemont	ALAE élémentaire		
Menville	ALAE école élémentaire		Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 07h15 à 18h45 Mercredi jusqu'à 12h30
Saint Paul sur Save	ALAE Maternelle école Bernard Salabert		Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 07h15 à 18h45 Mercredi jusqu'à 12h30
Cox	ALAE école primaire publique de Cox		Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 18h45
Cadours	ALAE pour les écoles maternelle et élémentaire de Cadours		Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h00 à 18h45
Daux	ALAE école primaire	Garderie le mercredi midi	Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h15 à 18h45 Mercredi de 7h15 à 8h50 et garderie de 12h à 12h30
Saint-Cézerit	Garderie		Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 18h30
Le Burgaud	Garderie	études surveillées payantes en complément de la garderie le lundi, mardi, jeudi de 17h00 à 18h00 pour les classes élémentaires	Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 07h00 à 19h00
Le Castéra	Accueil périscolaire géré par l'association « Périscol »	Étude surveillée gratuite	Avant, après l'école et pendant la pause méridienne
Grenade	Accueils périscolaires AIC sur les 3 groupes scolaires de Grenade	AIC Bastide, AIC les Ioulous de Gouze, AIC de Gouze, AIC st Caprais « Les Garosses »	Tous les jours en temps scolaire
Larra	Service Multi Accueil (SMA)	Service périscolaire avec temps NAP et garderie encadrée	Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h00 à 18h30 Mercredi de 11h15 jusqu'à 14h00
Launac	Garderie Municipale		Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 07h00 à 19h00
Menville	ALAE au sein des écoles maternelle et élémentaire	ACCEM	Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 7h00 à 18h30 Mercredi après midi
Montaigut	ALAE	Fonctionne en partenariat avec l'association LEC GRAND SUD.	Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 18h30 Mercredi jusqu'à 12h15
Pelleport	Garderie		Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 07h00 à 19h00
Ondes	Garderie communale	Pour le primaire	Lundi, mardi, jeudi, vendredi 7h à 18h30
Thil	CLAE géré par l'association l'ALVEE		Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 07h00 à 19h00

Quelles sont les espaces dédiés à l'accueil enfance en dehors des temps scolaires sur le territoire ?

LA DÉFINITION

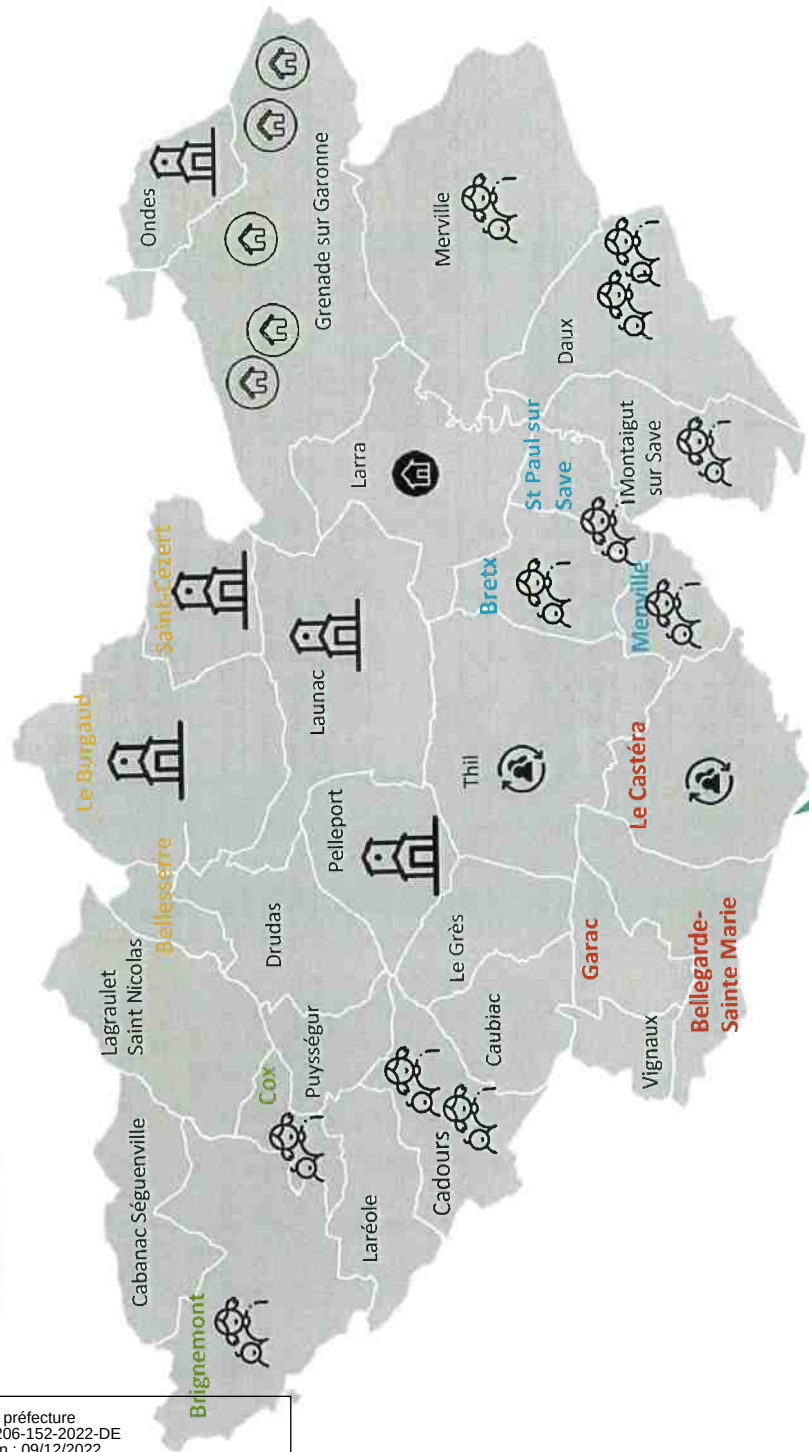
L'accueil de Loisirs Associé à l'école (ALAE) est un service proposé aux familles en lien avec l'école, durant les temps périscolaires (matin, midi, soir) et qui a pour but notamment l'aide aux devoirs et l'encadrement des enfants. Si le lieu d'accueil est parfois situé dans l'école, l'équipe n'est pas composée d'enseignants mais composée d'animateurs socioculturels.

A la différence d'une garderie, l'ALAE requiert la création d'un projet pédagogique et la formation des encadrants.

DIAGNOSTIC ENFANCE

ANALYSE DE L'OFFRE EXISTANTE

L'offre périscolaire du territoire



Accueil de loisirs
associé à l'école



CLAE animé par une
association

- Périscol pour le RPI
Le Castera-Garac-
Bellegarde
- l'ALVEE pour Thil



AIC de Grenade



SMA (Service Multi
Accueil)



Garderie

La grande majorité des communes dispose d'un Accueil de Loisirs Périscolaire (ALAE). Il reste toutefois des garderies périscolaires dans des communes de petite taille. Certaines entament une réflexion pour une évolution en ALAE.

Combien de structures sont
présentes sur le territoire ?
Comment se coordonnent-
elles ?

L'accueil du mercredi après-midi et des vacances scolaires

Typologie des établissements d'accueil

COMMUNE	NOM	SPECIFICITES	COMMUNES AFFILIEES	HORAIRES
Le Castéra	ALSH Centre de Loisirs Le Castéra	Géré par l'association Périscol	Bellegarde Sainte Marie Garac Thil	Mercredis de 12h à 18h00 pour les rythmes scolaires à 5 jours Mercredis de 7h30 à 18h30 pour les rythmes scolaires à 4 jours Vacances scolaires Mercredis de 12h00 à 18h15 et vacances scolaires de 7h30 à 18h15
Montaigut sur Save	Centre de Loisirs de Bouconne	ACCEM géré par le syndicat mixte de la forêt de Bouconne	Bretx Daux Launac Menville Merville Saint Paul sur Save Thil	
Le Burgaud	Centre de Loisirs Le Burgaud		Le Burgaud Saint-Cézert Bellesserre	Mercredis et vacances scolaires
Cadours	ALSH Centre de Loisirs de Cadours	Géré par le SIVS	Commune du SIVS	Mercredi après-midi de 12h00 à 18h30 Vacances scolaires de 7h30 à 18h30
Grenade	ALSH Centre de Loisirs de Grenade « La Cabane »		Grenade	ALSH Mercredi après-midi (3-10 ans) jusqu'à 19h inscription occasionnelle ou régulière Petites et grandes vacances de 7h30 à 18h30
Merville	Centre de loisirs de Merville	Ouverture pour les vacances d'octobre, février, avril et partenariat avec le Centre de Bouconne pour les vacances de juillet, août et décembre		Mercredi de 12h30 à 18h30 Vacances scolaires de 07h30 à 18h30
Larra Launac	ALSH Centre de Loisirs ALSH	Service municipal, garderie municipale du mercredi	Pelleporte Saint-Cézert Thil	Mercredis et vacances scolaires Mercredis de 7h00 à 18h30 et vacances scolaires de 8h00 à 18h00 (fermé aux vacances de Noël et semaine du 15 août)
Saint Paul sur Save	ALSH Arc-en-Ciel	Géré par l'association Cinquième Saison		Mercredis et vacances scolaires de 8h30 à 17h30

Le territoire fait apparaître **un maillage important** de l'offre d'ALSH Centre de Loisirs durant les périodes extrascolaires.

Quelles sont les espaces dédiés à l'accueil de loisir enfance sur le territoire ?

LA DÉFINITION

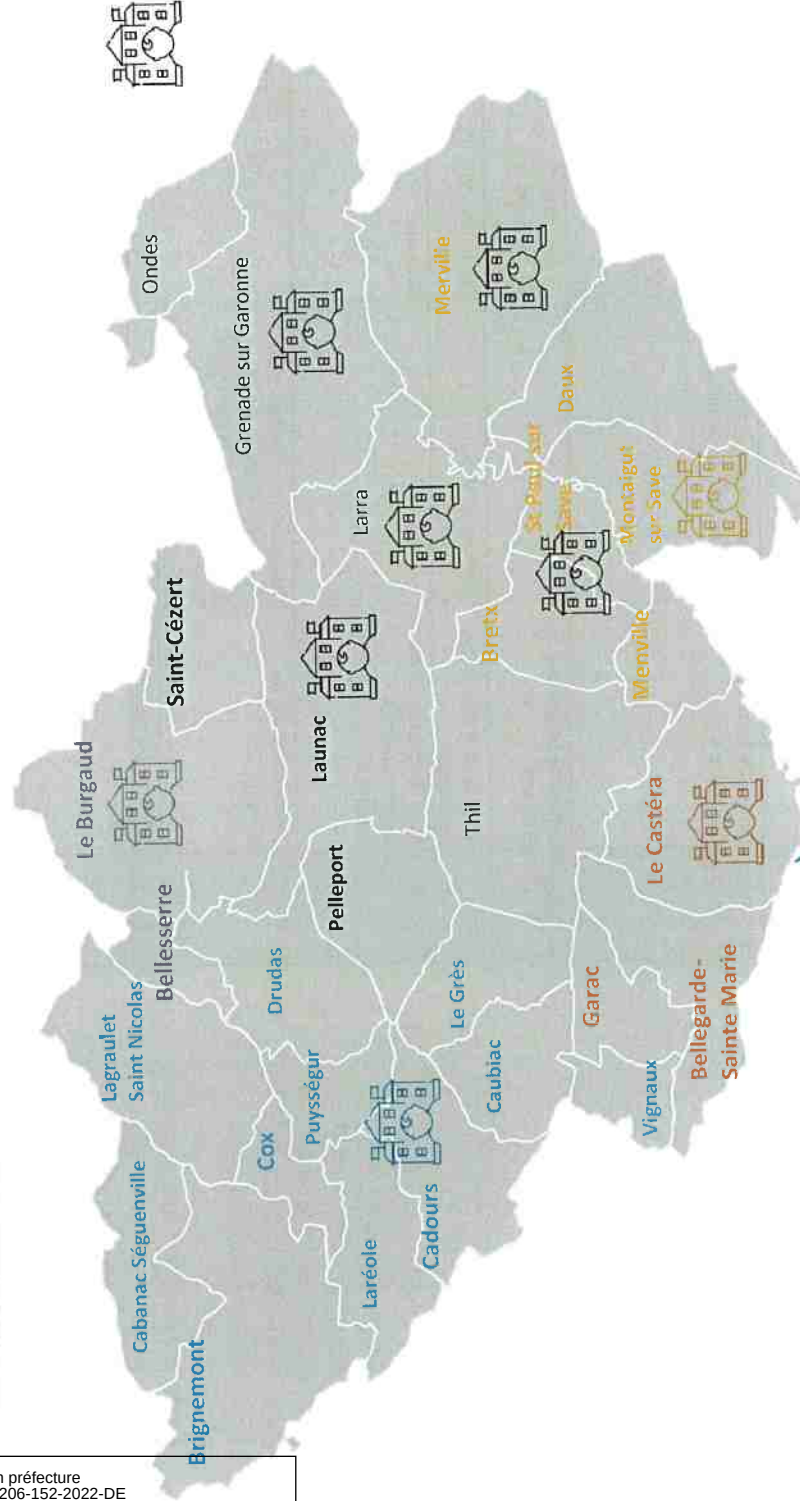
Les Accueils de Loisirs Sans hébergement (ALSH) sont des équipements de loisirs éducatifs pour les enfants mineurs de 3 à 17 ans. Ils fonctionnent généralement :

- pendant l'année scolaire, avant et/ou après l'école ainsi que pendant la pause méridienne (hors repas)
- pendant les congés scolaires des petites et grandes vacances, les mercredis et samedis

DIAGNOSTIC ENFANCE

ANALYSE DE L'OFFRE EXISTANTE

L'accueil du mercredi après-midi et des vacances scolaires



ALSH, Centre de loisirs (CLSH) du territoire et les communes rattachées

ALSH Centre de loisirs le Castéra

ACCEM Centre de loisirs de Bouconne

ALSH Centre de loisirs de Cadours

Centre de loisirs le Burgaud

ALSH Centre de loisirs de Larra

ALSH de Launac

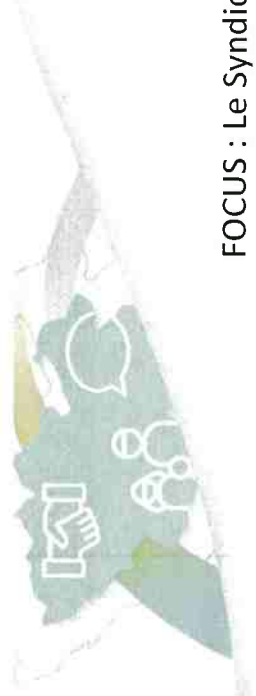
ALSH Arc-en-ciel

ALSH Centre de loisirs de Grenade

Centre de loisirs de Merville

Les ALSH sont présents sur les plus grandes communes et des partenariats existent entre les communes de plus petite taille pour accéder aux autres ALSH du territoire.

Combien de structures sont présentes sur le territoire ?
Comment se coordonnent-elles ?



DIAGNOSTIC ENFANCE

ANALYSE DE L'OFFRE EXISTANTE

FOCUS : Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVS) du Pays de Cadours

Les 11 communes de l'Entente Scolaire

Brignemont, Cabanac-Seguenville, Cadours, Caubiac, Cox, Drudas, Lagraulet-St-Nicolas, Laréole, Le Grès, Puysegur, Vignaux, Cox-Brignemont forme un RPI

Les services gérés par le SIVS

Un ensemble de services périscolaires, extrascolaires et de restauration scolaire

- ✓ **Un portail famille** : outil de gestion moderne, performant et facile d'utilisation permettant de matérialiser les démarches administratives
- ✓ **Restauration scolaire**
- ✓ **Accueil périscolaire** en ALAE sur toutes les écoles depuis septembre 2021
- ✓ **Le Centre de loisirs** aux enfants de 3 ans à 14 ans dont les parents ou grands-parents habitent ou travaillent dans une commune du SIVS du Pays de Cadours.

Ces Onze communes ont décidé de mettre en place une entente intercommunale depuis janvier 2002, dans le but d'organiser et de gérer solidairement les écoles et les services périscolaires et extrascolaires. Cette entente intercommunale appelée « Entente Scolaire de Cadours » a confié la gestion de la compétence « Affaires Scolaires » à la commune de Cadours, celle-ci exécute toutes les charges de fonctionnement et d'équipement décidées par la Conférence et l'Entente. Toutes les communes membres versent une participation à la commune de Cadours.

Les 4 pôles éducatifs

- BRIGNEMONT ELEMENTAIRE
- COX MATERNELLE ET ELEMENTAIRE
- CADOURS MATERNELLE
- CADOURS ELEMENTAIRE

Un Centre de Loisirs

Centre de loisir (ALSH) géré par les communes de l'Entente. Il accueille en priorité les enfants de l'Entente. Ouvert les mercredis et vacances scolaires, ils accueillent les enfants sur Cadours



Périmètre de l'Entente scolaire





DIAGNOSTIC ENFANCE

ANALYSE DE L'OFFRE EXISTANTE

FOCUS : Les ALAE du SIVS du Pays de Cadours

L'offre périscolaire sur le territoire du SIVS

Toutes les écoles de l'Entente Scolaire sont en ALAE depuis septembre 2021 et fonctionnent de 7h30 à 18h45 pour les écoles de Cox, un accueil uniquement le midi pour l'école de Brignemont, et de 7h00 à 18h45 pour les écoles de Cadours. Un transport scolaire est mis en place pour acheminer les enfants des écoles de l'Entente vers les ALAE.

Une aide aux devoirs à 17h00 est proposée aux enfants qui ne rentrent pas chez eux en transport scolaire.

Des associations sont mobilisées dans le cadre des TAP (club de pétanque, poterie, yoga, anglais, couture, théâtre, musique, sophrologie...)

Des activités sportives, manuelles, créatives et temps libre sont proposées aux enfants et un planning communiqué aux familles.

Un effectif de 20 animateurs (la moitié en titularisation, des CDD, techniciens et services civiques) AESH sur Cox uniquement.

La Fréquentation :

- **Matin** : 50 enfants en élémentaire et 30/40 enfant maternelle en sur Cadours, 30 enfants pour Cox
- **Midi** : grosse fréquentation avec notamment l'accueil d'enfants aux besoins spécifiques (environ 16 sur Cadours et 1 sur Cox)

Les besoins sur le territoire du SIVS

- Des demandes des parents pour une ouverture plus tôt sur les communes de Cox et Brignemont : une ouverture à 7h00 plutôt que 7h30.
- Des demandes pour une aide scolaire proposée en ALAE du soir pour les élémentaires.
- Des problèmes de recrutement des animateurs (horaires coupés, milieu rural...)

Les évolutions envisagées

- Terminer la mise en place de l'ALAE sur tous les temps et toutes les structures.
- Développer les partenariats avec l'éducation nationale dans le cadre du PEDT.



DIAGNOSTIC ENFANCE

ANALYSE DE L'OFFRE EXISTANTE

FOCUS : Le Centre de loisirs de Cadours



Le centre de loisir de Cadours est géré par le SIVS du Pays de Cadours. Il accueille les **enfants de 3 à 5 ans** mais également ceux de 6 à 14 ans. Un programme d'activités organisé par les animateurs est proposé aux enfants dans différents espaces aménagés à l'intérieur et l'extérieur. **Le programme des activités est publié par les communes sur divers supports de communication.**

Activités proposées

Des activités récréatives, manuelles, artistiques, sportives etc...
Des projets et/ou thème : cuisine, création, imaginaire...

« Le centre de loisirs est avant tout un espace éducatif qui permet aux enfants de se retrouver et de partager des projets de vacances. Les animations proposées en matinée ont pu donner libre cours à l'imagination de chacun comme l'élaboration de films, l'atelier marionnettes, le travail autour de la poterie et la construction d'objets volants. Des ateliers ludiques ont rythmé les après-midi avec au programme de la cuisine, des jeux d'eau, des histoires, de la musique et des jeux dans le sable. Des sorties au city-park, au château de Laréole, au lac de Saint-Clar, au lac de Saint-Cricq, à la ferme et des rencontres avec les résidents de la maison de retraite de Cadours sont venues compléter les journées des enfants. » Ladepeche.fr

Les évolutions envisagées

- Un **projet d'un EVS** porté par le SIVS d'un accueil de loisirs, l'accueil de jeunes et l'accueil des habitants, dans l'accueil de loisirs actuels.

Les mercredis après-midi

- Après-midi avec repas pris au restaurant scolaire : Les enfants scolarisés dans les écoles de Brignemont et Cox qui sont inscrits au centre de loisirs sont acheminés en bus vers le centre de loisirs.
- Pause méridienne avec repas : accueil jusqu'à 14h00

Les vacances scolaires

- Pour les vacances le forfait est journalier avec le repas inclus
- Une inscription qui se fait via le portail famille
- Un tarif SIVS qui diffère de celui pour les communes hors SIVS

Fréquentation

Une **évolution positive de la fréquentation** : entre **100 et 110 enfants** sur 400 enfants scolarisés le mercredi et les vacances scolaires

Les besoins sur le territoire du SIVS

- Le besoin d'un accueil de loisirs car actuellement ce sont des préfabriqués. Avec un projet de construction entre 50 et 100m²



DIAGNOSTIC ENFANCE

ANALYSE DE L'OFFRE EXISTANTE

FOCUS : Le RPI Le Castéra, Garac, Bellegarde Sainte Marie

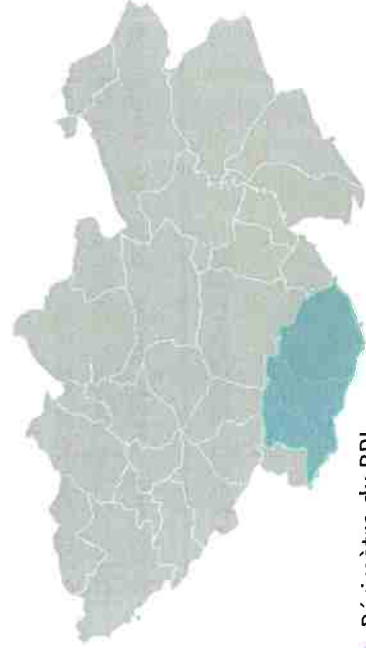
Les communes du RPI

Les communes de Bellegarde Sainte Marie, Garac et Le Castéra forment un RPI. Ce RPI est concentré dans l'école Jean Louis Etienne depuis le 1^{er} septembre 2021 qui compte 91 enfants. L'école accueille également les enfants de Thil.

Les services gérés

Un ensemble de services périscolaire, extrascolaire et de restauration scolaire

- ✓ **Restauration scolaire** : prestataire « Ensemble »
- ✓ **Accueil périscolaire** : de 3 à 12 ans, géré par l'association Périscol
- ✓ **Accueil extrascolaire** : de 3 à 112 ans, géré par l'association Périscol sur l'école Jean Louis Etienne



Périmètre du RPI

L'association Périscol a été créée en septembre 1995. L'objectif de l'association est de tendre vers l'égalité des chances en prenant en compte les besoins des enfants et des adolescents. Périscol a été chargée par les conseils municipaux de Le Castéra et de Garac de gérer la politique jeunesse sur le RPI; à ce titre, elle reçoit une subvention de cette dernière. L'association accompagne les écoles et le collège, dans le cadre de leurs projets respectifs. Elle accueille les enfants scolarisés de la maternelle au collège de 2 à 16 ans habitant les communes du RPI et tous les enfants hors RPI tant qu'il y a des places disponibles (comme c'est le cas pour la commune de Thil)

Accueil périscolaire

ALAE les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h50, de 12h15 à 14h00, TAP de 16h00 à 16h45 avec une aide aux devoirs proposées et animations de 16h45 à 18h30. Accueil les mercredis de 7h30 à 8h50 pour les enfants du RPI et de 7h30 à 9h30 pour les enfants hors RPI

Accueil extrascolaire

Il fonctionne le mercredi et les vacances à l'exception de la période de Noël et du mois d'août. Un programme d'activités organisées par les animateurs est proposé aux enfants dans différents espaces aménagés à l'intérieur et à l'extérieur.

Des offres complémentaires

Des stages pendant les vacances: équitation, tennis, arts plastiques, natation, pétanque

Des activités culturelles et sportives en relation avec les associations locales. Ex: arts plastiques, piano, tennis, guitare, karaté, danse, gymnastique, théâtre, cours d'anglais, équitation...

Des sorties telles que théâtre, bowling, cinéma, karting, musée, ski, etc.

Des séjours : Découverte du patrimoine naturel et culturel régional à travers des activités ludiques. Ces séjours permettent aussi la liaison écoles-collège.

FOCUS : Le RPI Le Castéra, Garac, Bellegarde Sainte Marie

L'offre sur le territoire du SIVS

Un effectif de 6 animateurs dont 2 ATSEM, 3 agents techniques et 3 agents de restauration. Des formations du personnel suite au CEJ 2018-2021. Les animateurs disposent du diplôme du BAFA avec spécialité (jeunesse, animation...). Il n'y a actuellement pas de formation aux besoins spécifiques car le besoin n'est pas présent sur le RPI.

Planning des activités : affiché à l'école pour le périscolaire et envoyé en avance aux parents pour les vacances scolaires

Des consultations publiques auprès des parents chaque année sur les besoins d'accueil et horaires.

Des partenariats entre l'ALAE et l'école sur des projets ponctuels

La Fréquentation :

- ALAE matin : entre 25 et 30 enfants
- ALAE midi : 87 enfants
- ALAE du soir : 45 enfants
- Accueil du mercredi : 25 enfants du RPI et 17 enfants de Thil
- Accueil des vacances scolaires : 30 à 40 enfants par jour

Les besoins sur le territoire du SIVS

- Un territoire familiale et donc des parents qui sollicitent leur famille pour la garde des enfants dans un premier temps et utilisent les services d'accueil en second lieu.

Les évolutions envisagées

- Service de cantine qui est amené à évoluer (travaux prévus pour un aménagement sous forme de self)
- Périscol prend en compte les retours des parents sur l'accueil et fait une mise à jour en continue de son service





L'offre d'accueil périscolaire

Le temps périscolaire est pris en charge par **l'association ALVEE** suite à un partenariat historique datant de 1995, cette association est composée d'ATSEM, dont 5 animatrices et une directrice. La commune met également à disposition du personnel communal.

Des activités et ateliers sont menés sur ces temps d'accueil. Certaines associations et clubs interviennent dans le cadre de temps de découverte d'activités. Quand l'effectif le permet, une aide aux devoirs est proposée

La Fréquentation :

Matin : 7h00 – 8h50

Midi : 12h00-13h30 : avec un service de cantine en circuit court

Soir : 16h30-19h00

L'accueil Périscolaire ne fonctionne que sur 4 jours (pas d'école le mercredi), suite à une consultation des parents de la commune

Les mercredis après-midi et vacances scolaires

La commune de Thil ne dispose pas de centre de loisirs. Deux conventions sont signées pour l'accueil des enfants sur les centre de loisirs de **Launac** (entre 6 et 8 enfants le mercredi) et **Le Castéra** (entre 12 et 14 enfants le mercredi) Il n'y a pas d'organisation de transports pour l'accueil du mercredi et vacances scolaires.

Les besoins sur la commune

- Des parents qui réclament un mode de garde sur leur commune type ALSH, face à un manque de personnel d'animation
- Des parents consommateurs de services de garde, faisant peu de retours sur les activités proposées
- Un enjeu de pérennité de l'offre actuelle sur la commune de Thil

Les évolutions envisagées

- Des réflexions autour d'une solution pour une inscription en ligne de type portail famille pour la gestion de l'ALAE et de la cantine





DIAGNOSTIC ENFANCE

ANALYSE DE L'OFFRE EXISTANTE

FOCUS : Larra



Les mercredis après-midi

Accueil : dès la fin des cours dès 11h15 jusqu'à 18h30
Fréquentation : entre 60 et 80 enfants au total en septembre 2021

Le centre de loisir de Larra est constitué d'une équipe d'animation de 12 personnes. Il accueille les enfants les mercredis et vacances scolaires. Le périscolaire est géré en régie avec 4 ATSEM et 35 agents municipaux au total.

Les vacances scolaires

Accueil : de 7h30 à 18h30 avec la possibilité de bénéficier de la garderie le matin
Fréquentation : une participation stable entre 40 et 60 enfants, pas de liste d'attente

L'offre d'accueil périscolaire

NAP : le lundi, mardi, jeudi, vendredi
Garderie : encadrée avec des activités, de 7h00 à 18h30
L'association des Parents d'élèves et l'association Génération interviennent beaucoup pour le périscolaire



Les besoins sur la commune

- Des problèmes de recrutement et un besoin de formation des encadrants sur des thématiques comme l'accueil d'enfants aux besoins spécifiques, une formation qui pourrait se penser en commun avec d'autres communes du territoire
- Des associations qui interviennent peu pour cause d'horaires inadaptés des NAP
- Des parents de plus en plus exigeants sur les activités, les plannings

Les évolutions envisagées

- L'arrivée d'une coordinatrice enfance jeunesse en avril
- Une volonté d'ouvrir le centre de loisirs aux autres communes, de créer des synergies entre communes
- Un PEDT en cours avec des ambitions de modifications des horaires des temps NAP (17h30 à la place de 17h)
- Un portail famille en cours d'ouverture

DIAGNOSTIC ENFANCE

ANALYSE DE L'OFFRE EXISTANTE

FOCUS : Pelleport et Launac



Les mercredis et vacances scolaires

Varances scolaires : 8h00-18h00

Garderie municipale du mercredi : 7h00-18h30

Ce service municipal est fermé aux vacances de Noël et la semaine du 15 août

L'accueil périscolaire

Matin : 7h-00-8h35

Midi: 11h45-13h45

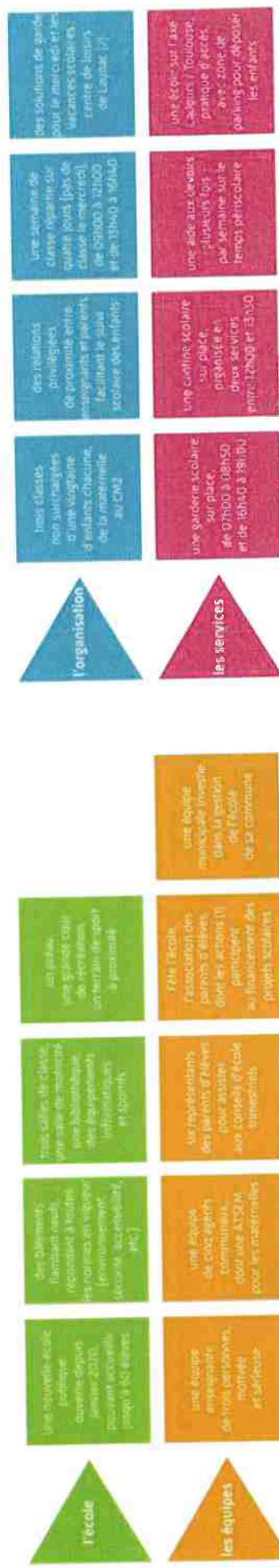
Soir : 16h45-19h00

La garderie municipale de Launac répond à un besoin d'accueil et de garde des enfants durant les temps périscolaire pour les enfants scolarisés dans les écoles de Launac . Ce service municipal fonctionne tous les jours de classe, soit les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

L'ALSH s'occupe des enfants à partir de 3 ans durant les vacances scolaires, ainsi que les mercredis. Il propose des activités diversifiées.

Les inscriptions sont réalisables sur le portail famille

La garderie scolaire de Pelleport se situe au sein de l'école publique de Pelleport ouverte en janvier 2020. La commune ne dispose pas d'ALSH et dispose d'un partenariat avec le centre de loisirs de Launac





DIAGNOSTIC ENFANCE

ANALYSE DE L'OFFRE EXISTANTE

FOCUS : Ondes



Les mercredis après-midi et vacances scolaires

Le mercredi après-midi, les enfants scolarisés à Ondes sont acheminés vers le **centre de loisirs de Grenade**.

Dans le cadre du partenariat historique entre Ondes et Grenade, les enfants de l'école de Ondes bénéficient des mêmes tarifs que les enfants de Grenade pour le centre de loisirs.

L'offre d'accueil périscolaire

Une garderie communale qui fonctionne de 7h00 à 18h30 le lundi, mardi, jeudi, vendredi et de 11h30 à 12h00 le mercredi.

Des interventions de l'association Amalgame (break dance), d'associations sportives (wuschu), des activités proposées (programmes vidéos par exemple).

La commune d'Ondes présente une école primaire composée de 70-75 enfants en hausse depuis 4 ans. 80 élèves sont attendus en 2022-2023. Les Maternels sont quant à eux dépendant de l'école de Grenade. L'accueil périscolaire sur Ondes se fait par du personnel communal polyvalent et non des animateurs.

Les besoins sur la commune

- Des problématiques concernant la restauration scolaire : une liaison froide réalisée par un fournisseur Aveyronnais qui suscite des demandes de parents pour une cuisine plus locale.
- Des parents de plus en plus exigeants sur le programme d'activités de leurs enfants

Les évolutions envisagées

- Projet de rénovation du réfectoire et réalisation d'une petite salle de sport dans le prolongement du réfectoire actuel





DIAGNOSTIC MULTITHÉMATIQUES

ANALYSE DE L'OFFRE EXISTANTE

FOCUS : Les AIC de Grenade-sur-Garonne

L'offre périscolaire de la zone

Les 6 écoles de cette zone ont un accueil périscolaire AIC qui fonctionne sur les 3 groupes scolaires de 7h00 à 19h00 (sauf pour l'école de Saint-Caprais avec un accueil à 7h30 à 18h30 car les parents n'ont pas les mêmes besoins)

Création d'une classe ULIS à JC Gouze en septembre 2021. Accueil d'enfants aux besoins spécifiques durant les temps scolaires par l'AESH et des animateurs embauchés spécifiquement pour ces enfants (représente 40 enfants sur le périscolaire)

Pas d'aide aux devoirs à proprement parlé. Mais **un dispositif CLAS** ouvert aux élémentaires sur Grenade qui intervient sur les écoles de la Bastide et JC Gouze deux fois par semaine. Il concerne 24 élèves en élémentaire.

Des liens entre le périscolaire et l'école. Dans le cadre des fêtes de l'AIC qui regroupe animateurs et le personnel de l'éducation nationale

Un effectif de 55 agents au service enfance de 48 animateurs (14 en titularisation 9 vacataires annualisés)

Un guichet unique pour les inscriptions et modalités des 3-12 ans (avec une certaine souplesse dans les retards d'inscriptions pour les TAP et les repas à la cantine)

Les besoins sur le territoire

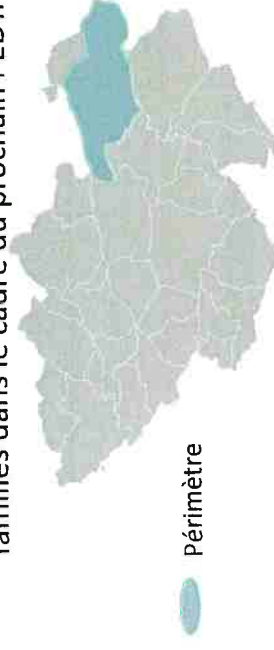
- Le recrutement de personnel, en particulier du **personnel formé pour s'occuper d'enfants aux besoins spécifiques**, car les AESH ne sont pas toujours disponibles sur les temps hors-scolaires.
- Difficulté à faire intervenir des associations sur le temps périscolaire

La Fréquentation :

- **Matin** : 230 enfants
- **Midi** : 730 enfants/jour sur les 6 structures sur 864 scolarisés en 20221-2022
- **Soir** : 445 enfants sur le temps de TAP (16h-17h) et 240 enfants sur l'AIC (17h-19h)

Les évolutions envisagées

- Renforcer le travail partenarial avec les équipes enseignantes et la communication envers les familles dans le cadre du prochain PEDT.





DIAGNOSTIC ENFANCE

ANALYSE DE L'OFFRE EXISTANTE

FOCUS : Le Centre de loisirs de Grenade



L'accueil au centre de loisirs « La Cabane » est situé sur la commune de Grenade-sur-Garonne. Ce service est ouvert à tous les enfants scolarisés dans les écoles publiques de Grenade à partir de 9 ans révolus. Il accueille également les enfants de Ondes dans le cadre de son partenariat historique avec la ville. Sa capacité d'accueil est de 200 enfants l'été. Il est déclaré auprès de la DDCS (Direction Départementale De la Cohésion Sociale) et donc soumis à une réglementation quant au nombre d'animateurs et à leur qualification. Conventionné, il bénéficie d'aides financières de la Caf.

Projet éducatif

Le projet pédagogique construit par l'équipe d'animation vise à répondre aux capacités et besoins de l'enfant quel que soit son âge. Il s'agit de créer une vie de groupe tout en respectant les individualités. Les apprentissages favorisent le plaisir et le jeu. L'objectif principal de cet accueil est de permettre aux enfants de mieux vivre leur semaine scolaire ou leurs vacances. Les activités y sont nombreuses et variées afin que chacun y trouve son compte.

Les besoins

- Des difficultés remontées sur des freins par rapport aux tarifs pratiqués (au plus bas 7,43 euros et au plus haut 17,14 euros auquel il faut rajouter le prix du repas).
- Des inscriptions avec moins de souplesse que pour le périscolaire : 2 semaines à l'avance pour les mercredis et 5 semaines à l'avance pour les vacances scolaires.

Les mercredis après-midi

Les enfants prennent leur repas dans leur école respective (les enfants de Saint-Caprais sont acheminés en bus à l'école de la Bastide et les enfants scolarisés à l'annexe JC Gouze sont acheminés à l'école JC Gouze. Les enfants inscrits au Centre de Loisirs seront pris en charge par les animateurs sur leur école respective dès la fin de la classe.

Un service de transport vers le centre de Loisirs « La Cabane » est mis en place après le déjeuner pour les enfants inscrits au centre l'après-midi. Le soir tous les enfants devront être récupérés auprès des animateurs, par les parents ou la personne désignée, au centre de loisirs «La Cabane » à partir de 16h30.

Les vacances scolaires

Le Centre de Loisirs des Vacances fonctionne sur toutes les périodes de vacances au centre de loisirs La cabane. Le planning n'est pas publié à l'avance pour des raisons d'équilibres d'effectif

Fréquentation

- Une augmentation régulière des effectifs : 120 il y a 4 ans
- Fréquentation qui varie selon les vacances : effectif le plus bas pour les vacances de Noël (30 enfants), effectif le plus haut les 15 premiers jours de juillet et 15 derniers du mois d'août (180 enfants)



FOCUS : Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVS) Bretx Menville Saint Paul

Les 3 communes

Bretx
Menville
Saint Paul sur Save

Les services gérés par le SIVS

Un ensemble de services périscolaires, extrascolaires et de restauration scolaire

Les 3 pôles éducatifs

- BERNARD SALABERT ELEMENTAIRE
- JEAN DE LA FONTAINE ELEMENTAIRE
- MENVILLE ELEMENTAIRE



Périmètre du SIVS

Les acteurs de ce regroupement pédagogique intercommunal (RPI) sont associés pour la gestion des écoles. le syndicat à vocation scolaire Bretx Menville Saint Paul (SIVS) est un syndicat qui regroupe les écoles de ces trois communes en fonction du niveau scolaire (Saint-Paul reçoit les maternelles, Bretx accueille le CP, CE1 et CE2, Menville accueille le CM1 et CM2)

Les différentes mairies se sont regroupées via le S.I.V.S. pour gérer la partie extra-scolaire autour de ce R.P.I. (personnel de cantine, personnel garderie, relation avec le Conseil Départemental pour la partie gestion du circuit bus entre les trois communes) ainsi que le personnel A.T.S.E.M. de la maternelle. Depuis 2018, le S.I.V.S. a également la compétence investissement avec la construction et l'entretien des locaux de classes, cantines...

Dates clés

1986 – Création du Syndicat entre les communes de Bretx et Menville par arrêté Préfectoral avec pour objet la gestion des écoles primaires et la création et la gestion des écoles maternelles.

1992 – élargit le périmètre du syndicat en intégrant la commune de Saint Paul sur Save.

2002 – les statuts du SIVS sont actualisés : Le syndicat a pour objet de gérer les écoles maternelles et primaires, la cantine et le temps périscolaire. La gestion comprend le nettoyage, le chauffage, l'acquisition des fournitures et du mobilier scolaire, la fourniture des repas, la surveillance et l'animation interclasse ou périscolaire.

2005 – le SIVS ajoute à ses compétences, la compétence extrascolaire.

2018 – le S.I.V.S. a également la compétence investissement avec la construction et l'entretien des locaux de classes, cantines...



FOCUS : Les ALAE du RPI Bretx, Menville, Saint Paul

L'offre périscolaire sur le territoire du RPI

Les 3 écoles disposent d'un ALAE fonctionnant, d'un service de transport et d'un service de restauration

Des adjointes sont présentes sur chaque site, une reconnaissance des sites par la notification MDPH et une volonté de bénéficier du PEC

L'accueil des mercredis est pris en charge par le syndicat mixte de la Forêt de Bouconne, avec un temps ALAE assuré jusqu'à 12h30

Des associations qui interviennent sur l'école, des équipements sportifs (équitation, complexe sportifs, forêt de Bouconne), fréquentation de la bibliothèque de Saint Paul sur Save.

La Fréquentation :

Maternelle : 130 enfants
Bretx (CP/CE2) : 145 élèves
Menville (CM1/CM2) : 99 élèves

L'ALAE fonctionne sur les 3 sites de 7h15 à 18h45

Les besoins sur le territoire du SIVS

- Un besoin de réorganisation des 3 pôles en stabilisant les équipes et leurs emplois, tout en annualisant le temps de travail. Un problème de sous-effectif et de manque de moyens.
- Des ALAE qui font plus office de garderie, pas de réelles structures périscolaires avec des difficultés à collaborer avec les AESH et les professeurs sur ces temps pour des partenariats
- Des demandes qui émergent des familles pour de l'aide aux devoirs

Les évolutions envisagées

- Volonté de mener une réflexion sur l'ALAE et l'écriture du PEDT pour l'adéquation avec l'Education Nationale
- Axe fort du futur PEDT autour de l'accompagnement à la parentalité et réflexion autour de la question de la place du parent
- Volonté de créer des partenariats avec la Communauté des communes (restauration, déchets, écocitoyenneté)
- Se rapprocher de la Maison de la Solidarité



DIAGNOSTIC ENFANCE

ANALYSE DE L'OFFRE EXISTANTE

FOCUS : Le Syndicat Mixte de la Forêt de Bouconne et Le Centre de loisirs de Bouconne

Le Syndicat Mixte de la forêt de Bouconne

Actuellement, le Syndicat Mixte de la forêt de Bouconne qui gère le Centre de Loisirs est composée de **8 collectivités** représentant une population regroupée de 59 039 habitants.

Les communes adhérentes au Centre de loisirs sont : *Bretx, Daux, Launac, Merville, Montaigut, Saint-Paul-sur-Save mais aussi Brax, Léquervin et Pibrac*

Des formules complémentaires

- **Accueil des vacances scolaires** : accueil des enfants à la journée de 7h30 à 18h15
- **Accueil du mercredi** : de la sortie des classes 11h30/12h00 à 18h15 (avec service de transport)
- **Les espaces à thèmes** : sont proposés dans le cadre de l'accueil de loisirs sans hébergement durant les périodes de vacances scolaires d'automne et de printemps
- **Les Mini-Camps** : en juillet, pour les enfants de 4 à 15 ans, mini séjours en camping d'une durée de 5 jours maximum



MISSION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR L'ÉLABORATION DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) POUR LE TERRITOIRE DES HAUTS TOLOSANS

Périmètre du Syndicat Mixte



DIAGNOSTIC ENFANCE

ANALYSE DE L'OFFRE EXISTANTE

FOCUS : Merville

L'offre d'accueil périscolaire

L'ALAE rattaché au groupe scolaire fonctionne de 7h00 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis ainsi que les mercredis matin. Il se divise en trois cycles .

La commune compte 484 enfants scolarisés en élémentaires et 263 en maternelle. Dans le cadre de sa politique enfance, la commune organise les accueils périscolaires dédiés aux enfants de 3 à 11 ans pour ces enfants scolarisés. Environ 90 enfants sont présents à l'accueil du soir, 80% pour l'accueil du matin et 98% pour l'accueil du midi.

Des interventions extérieures : police

municipale (permis piéton, vélo, sujets du harcèlement) , un cross en lien avec l'école qui fonctionne bien sur le niveau élémentaire

Pas d'accompagnement à la scolarité mais une salle à disposition des élémentaires pour qu'ils puissent faire leurs devoirs



Les besoins sur la commune

- Très peu d'intervention des associations les mercredis
- Un manque d'animateurs, et un personnel peu qualifié (qui ne dispose pas forcément du BAFA)
- Une problématique concernant les besoins spécifiques sur la maternelle
- Des demandes des parents pour passer à un horaire plus tardif (19h), mais qui reste une demande ponctuelle

Les évolutions envisagées

- Une tendance à travailler de plus en plus en collaboration, avec un axe projet d'école et un autre en lien avec la Maison des Jeunes dans les PEDT.
- Création d'une salle d'activités mutualisée entre l'école et l'ALAE
- Une bibliothèque qui s'agrandit et qui pourra donner des possibilités complémentaires



DIAGNOSTIC ENFANCE

ANALYSE DE L'OFFRE EXISTANTE

FOCUS : Le Centre de loisirs de Merville

Les mercredis après-midi et vacances

- Les programmes d'activités sont communiqués et diffèrent pour les classes de maternelle et élémentaire. Les animations prennent la formes de thématiques et d'activités diverses autour de ces thèmes.
- L'accueil de loisirs sur Merville fonctionne durant les vacances d'octobre, février et avril. Pour les mois de juillet, août et décembre l'accueil est réalisé en partenariat avec le Syndicat Mixte de la Forêt de Bouconne

Ouvert aux enfants de 3 à 12 ans, Le Centre de loisir offre un accueil de proximité pour les enfants de la commune. Il propose tout au long de l'année des activités éducatives et de découverte culturelle ou sportive. Il s'inscrit dans le cadre du Projet Educatif de la commune.

L'Accueil compte entre 500 et 700 enfants sur les mercredis après-midi. Les réservations se font auprès du Service Enfance Jeunesse ou sur le portail famille jusqu'à la veille pour les mercredis après-midi et 15 jours avant le début de la période de vacances scolaire.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS
MERCREDIS - MATERNELLE
5 janvier au 20 avril 2022

Le royaume des Dinsaures

Renseignements : 05 34 52 80 33
Inscriptions : reservations.sel@merville31.fr
Accueil de Loisirs - Rue des Écoles - 31330 MERVILLE

PROGRAMME D'ACTIVITÉS
MERCREDIS - ELEMENTAIRE
26 janvier au 22 avril 2022

REJOINS VITE TON EQUIPE

Renseignements : 05 34 52 80 33
Inscriptions : reservations.sel@merville31.fr
Accueil de Loisirs - Rue des Écoles - 31330 MERVILLE

Tarification :

Tranches de Quotient Familial	Mercredi et Vacances scolaires				
	Accueil matin	Midi repas + AIC	Accueil 5-17	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas
0 à 450	0,57 €	1,45 €	0,57 €	1,54 €	2,49 €
451 à 750	0,85 €	2,18 €	0,85 €	2,30 €	3,74 €
751 à 1050	1,14 €	2,90 €	1,14 €	3,07 €	4,99 €
1051 à 1540	1,42 €	3,63 €	1,42 €	3,84 €	6,23 €
1541 à 2000	1,71 €	4,36 €	1,71 €	4,61 €	7,24 €
2001 à 3500	1,99 €	4,72 €	1,99 €	5,38 €	8,49 €
> 3500	2,28 €	5,44 €	2,28 €	6,14 €	9,74 €
				12,29 €	15,88 €

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022



DIAGNOSTIC ENFANCE

ANALYSE DE L'OFFRE EXISTANTE

FOCUS : Daux

L'accueil des mercredis après-midi et vacances scolaires

Accueil sur le centre de loisirs de Bouconne.

La commune met à disposition une navette vers le centre pendant les petites vacances et les mercredis.

L'offre d'accueil périscolaire

ALAE de 7h15 à 18h45 avec NAP intégrées et pause méridienne. Des horaires élargis pour répondre aux problématiques de mobilités des parents qui se répercutaient sur l'accueil (retard des parents,)

Matin : 40 maternels, 50 élémentaires

Soir : 50 maternels, et 70 à 90 élémentaires

Pas d'aide aux devoirs mais une salle à disposition

Dynamique de « campus scolaire » : avec l'école, l'ALAE, la salle des fêtes, les terrains de sports à proximité.
Une extension récente de l'ALAE

Des liens entre l'école et l'ALAE sur certaines manifestations (carnaval)

Des enfants qui choisissent leurs activités

La commune compte 300 enfants scolarisés (100 en Petite Enfance). Elle compte 4 classes de maternelles et 7 classes primaires L'accueil périscolaire de la commune de Daux est encadré par une équipe de 14 encadrants (dont 5 titulaires et la moitié de l'équipe dispose du BAFA ou du CAP petite enfance)

Les besoins sur la commune

- Des problèmes de recrutement d'animateurs
- Des problèmes de stationnement autour des écoles : une sensibilisation au co-voiturage entre familles qui pourraient résoudre cela
- Des parents de plus en plus exigeants sur les activités de leurs enfants sur toute la journée, et qui ont du mal à différencier le rôle de ALAE et celui de écoles
- Des nouveaux arrivants sur le territoire qui ont un besoin d'information

Les évolutions envisagées

- Une discussion sur l'évolution des horaires post crise sanitaire
- Un logiciel pour le pointage
- Réflexion sur une étude surveillée





L'accueil des mercredis après-midi et vacances scolaires

Accueil sur le centre de loisirs de Bouconne.

La commune met à disposition une navette vers le centre pendant les petites vacances et les mercredis.

L'offre d'accueil périscolaire

L'ALAE fonctionne tous les jours de classe (lundi, mardi, jeudi, vendredi) à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir. Il assure aussi l'accueil du mercredi midi jusqu'à 12h15

Une cantine sur place, fonctionnant grâce au personnel communal et privilégiant les circuits courts. Environ 250 repas sont distribués chaque jour.



DIAGNOSTIC ENFANCE

ANALYSE DE L'OFFRE EXISTANTE

FOCUS : Montaigut sur Save

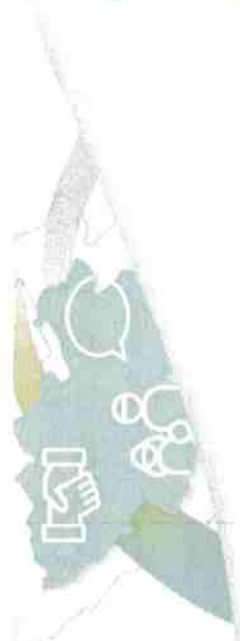
La commune compte 230 enfants scolarisés dont 96 en maternelle (4 classes) et 134 en élémentaire (6 classes). L'ALAE fonctionne en partenariat avec l'association LEC GRAND SUD qui met à disposition des écoles, suite à un accord avec la municipalité de Montaigut sur Save, des moyens en matériel et en personnel. Les travaux de l'ALAE sont régulièrement présentés et évalués lors de comités de pilotage (trois par an), auxquels participent des représentants de l'association LEC, des parents d'élèves, de l'équipe enseignante et de la mairie.

Les besoins sur la commune

- Des demandes de parents pour une ouverture de l'accueil jusqu'à 18h30.
- Peu de demandes pour 19h et pour une ouverture avant 7h30
- Un changement de paradigme chez les animateurs, créant des difficultés à l'embauche pour le mois d'août sur le centre de loisirs
- Des associations difficiles à mobiliser pour des interventions

Les évolutions envisagées

- Des demandes de parents pour une ouverture de l'accueil jusqu'à 18h30.
- Peu de demandes pour 19h et pour une ouverture avant 7h30
- Objectif de travailler plus en lien avec les associations dans le cadre du PEDT
- Projet d'une nouvelle école : en réflexion sur un nouveau lieu d'implantation ou sur la rénovation de l'école actuelle (groupe de travail citoyen élu crée en vue d'y réfléchir)



DIAGNOSTIC ENFANCE

ANALYSE DE L'OFFRE EXISTANTE

FOCUS : RPI Saint Cézert/Le Burgaud/Belleserre



L'accueil des mercredis après-midi et vacances scolaires

Les enfants du RPI sont accueillis sur le centre de loisirs de Launac et sur le centre de loisirs de Le Burgaud

L'offre d'accueil périscolaire

Le service de garderie comporte deux parties :
Un service payant assuré les jours d'écoles (lundi, mardi, jeudi, vendredi) de 7h30 à 8h35 et de 16h45 à 18h30 sur Saint-Cézert, et de 7h00 à 8h20 puis 16h30-19h00 sur Le Burgaud.

Durant la pause méridienne, qui constitue une période de détente et d'apprentissage en collectivité, la surveillance des enfants est assurée par des employés municipaux

Il existe également un service d'études surveillées pour les classes élémentaires (service facultatif et payant) qui a lieu le lundi, mardi et jeudi de 17h00 à 18h00 dans une salle de classe dédiée. Il permet aux enfants de faire leurs devoirs dans des conditions calmes, mais il ne s'agit pas d'un soutien scolaire.

Les trois mairies partagent les coûts inhérents (mise à disposition des locaux de classes et de cantines, divers travaux ...) et se sont regroupées pour gérer la partie scolaire et périscolaire autour de ce RPI (fournitures, mobilier, personnel de cantine, personnel garderie, relation avec le Conseil Général pour la partie gestion du circuit bus entre les deux communes) ainsi que les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles).





Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022



70% des répondants sont parents d'au moins un enfant de 3 à 11 ans (soit 457 répondants)

Q 30



Q 31

Les communes de scolarisation des 3-11 ans

Commune	Pourcentage	Communes	Pourcentage
Cadours	27%, soit 122 enfants	Montaigut sur Save	4%, soit 16 enfants
Saint Paul sur Save	10%, soit 45 enfants	Thil	3%, soit 14 enfants
Bretx	10%, soit 43 enfants	Larra	3%, soit 13 enfants
Merville	9%, soit 42 enfants	Le Burgaud	2%, soit 9 enfants
Menville	8%, soit 38 enfants	Daux	2%, soit 9 enfants
Cox	8%, soit 34 enfants	Saint Cézert	1%, soit 6 enfants
Grenade	5%, soit 24 enfants	Ondes	0,4% soit 2 enfants
Le Castéra	5%, soit 24 enfants	Caubiac	0,2%, soit 1 enfants
Brignemont	5%, soit 21 enfants	Le Grès	0,2%, soit 1 enfant
Launac	4%, soit 18 enfants	Lagraulet Saint Nicolas	0,2%, soit 1 enfant
Non concerné	4%, soit 18 enfants	Vignaux	0,2%, soit 1 enfant



Q 32

Utilisation des transports scolaires

Commune	Pourcentage
Jamais	46%
Le soir après l'école	26%
Le matin	24%
Non concerné	22%
Le mercredi matin	16%

Q 33

Q34

Catégorie	Pourcentage
well de loisirs la garderie de...	37,0 %
une garde à...	22 %
la famille	31 %
les amis et voisins	5,4 %
autre (à préciser)	1,1 %
vous-même ou votre...	
une assistante...	

Q35

50% sont tout à fait satisfaits par cet accueil, 42% plutôt satisfaits, uniquement 8% ne sont pas satisfaits

Raison	Pourcentage
Le coût	33.73 %
La souplesse des...	37.08 %
La socialisation...	37.08 %
La possibilité...	18.42 %
Le faible nombre...	27.03 %
La proximité avec...	43.3 %
La proximité avec... l'école	27.03 %
La qualification...	18.42 %
Le cadre sécurisant	18.42 %
La possibilité...	18.42 %
Le projet éducatif	18.42 %
Autre, précisez :	18.42 %



66% des parents répondants affirment que leurs enfants fréquentent tous les jours l'accueil organisé par la collectivité (garderie, Alae...), majoritairement sur le temps du midi (71% des parents répondants), 60% après l'école, et 42% le matin.

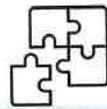
Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

La fréquentation de l'ALAE

Fréquentation	Nombre de répondants
Jamais	26
Rarement	110
Tous les jours	301

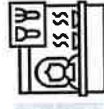
Fréquentation	Nombre de répondants
Avant l'école	192
Le midi	325
Après l'école	275

Q 38



28% connaissent les activités pratiquées par leurs enfants lors le l'accueil du matin et 42% pour l'accueil du soir.

Q 40



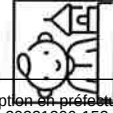
8% de répondants dont les enfants ne fréquentent pas le temps du midi :

- 68% expliquent que leur enfant ne fréquente pas l'accueil du midi et n'y mange pas car ils disposent d'une **solution de garde familiale**,
- 40% n'utilisent pas l'accueil pour des **questions tarifaires**
- **Pour des raisons de besoins spécifiques** (allergies alimentaires)
- Mais aussi **des enfants qui ne souhaitent pas manger à la cantine**

Q 42

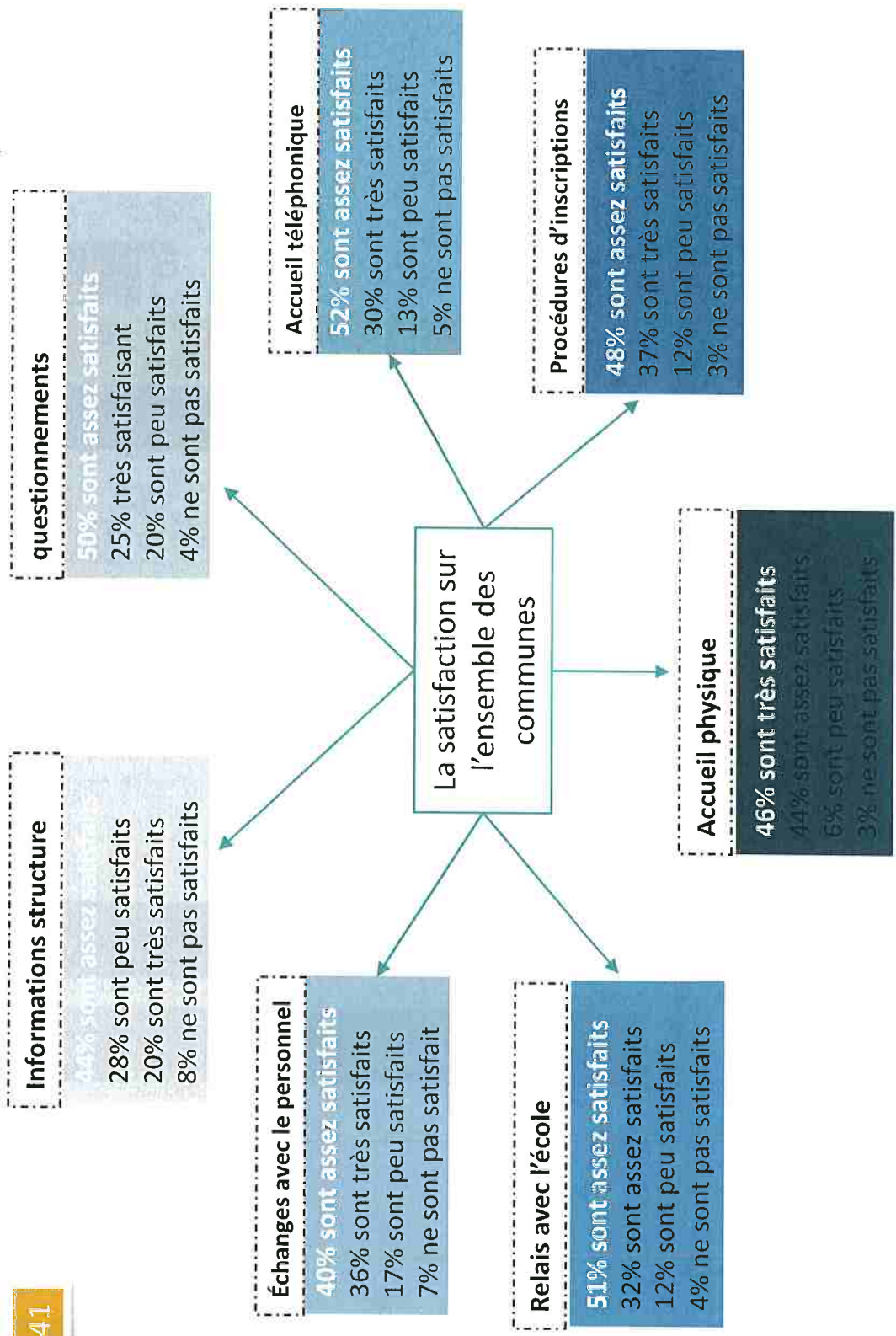


22% savent ce qu'est le PEDT



Le niveau de satisfaction des parents sur l'accueil périscolaire : 325 répondants

Q 41



Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

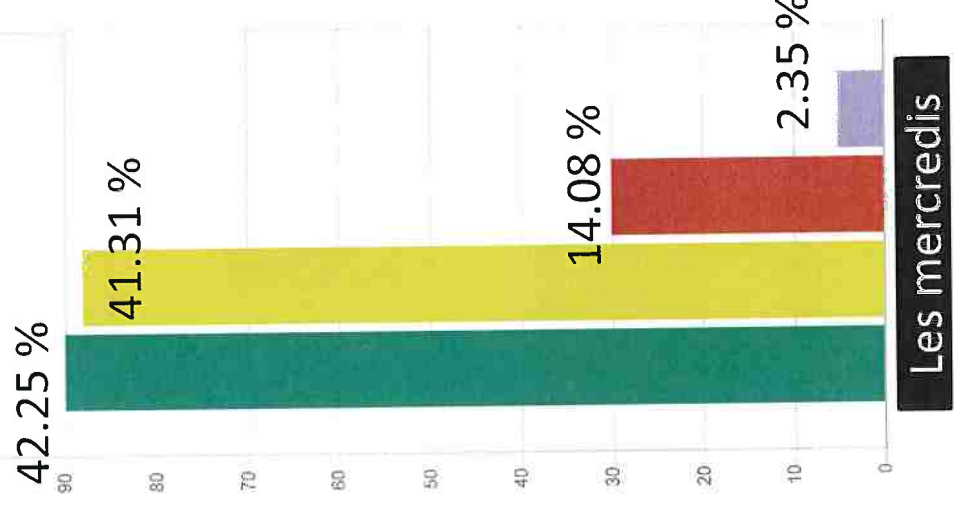
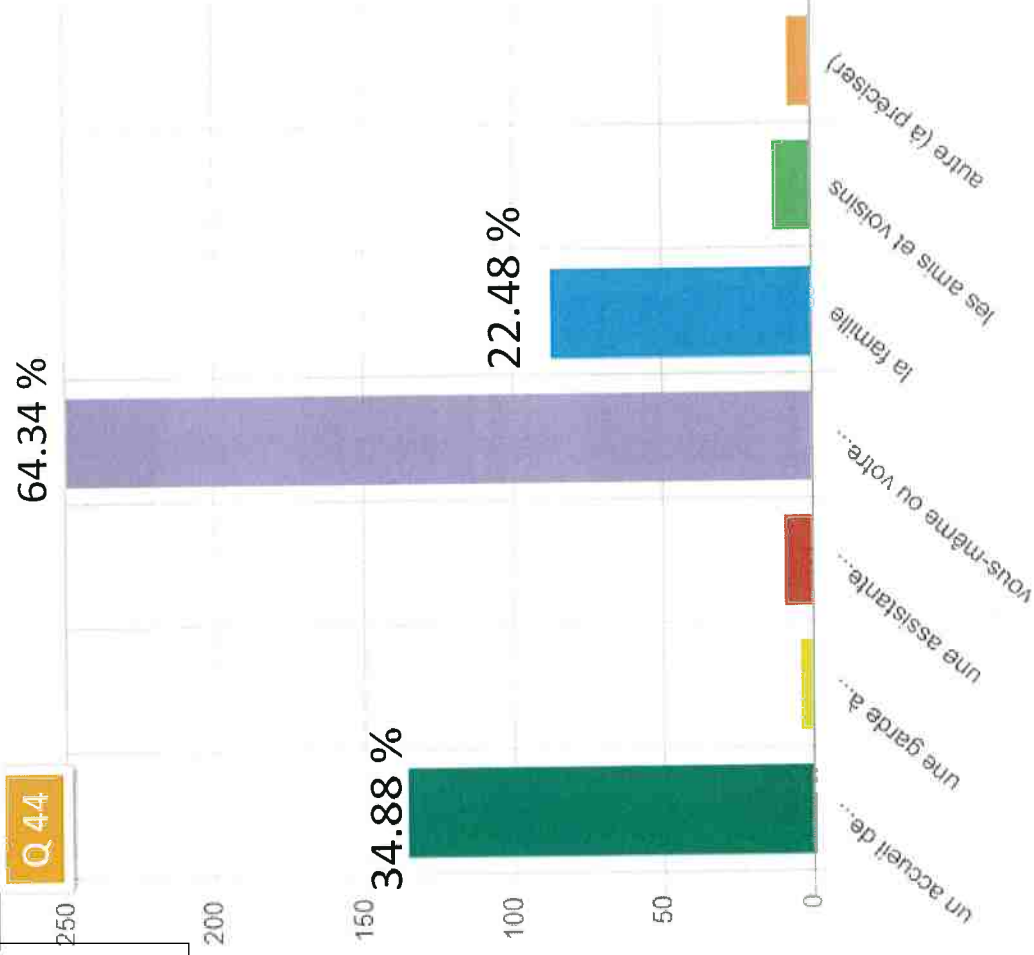


Le mode d'accueil principal utilisé pour leurs enfants le mercredi après-midi

Q 44

Q 49

Satisfaction de l'accueil du mercredi



Les mercredis



68% ont besoin d'un mode de garde pour leur enfant durant les vacances scolaires.

Q 46

Principales solutions d'accueil utilisées pendant les vacances scolaires :

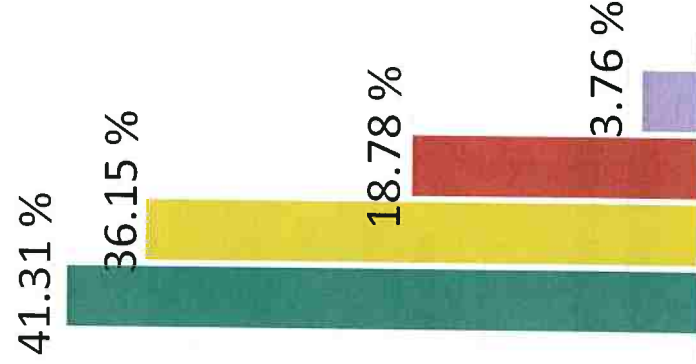
Q 47

Réponses	Pourcentage
L'accueil de loisirs	68%
Grands parents ou autre membres de la famille	42%
Vous-même ou votre conjoint	38%
Je n'ai pas de solution	4%
Un AMA	3%
Autre	3%
Camps/séjours de Vacances	3%
Voisinage/amis	1%



Le niveau de satisfaction des parents pour l'organisation de l'accueil pendant les vacances scolaires :

Q 49



Globalement sur 213 répondeurs, 77 % des répondeurs sont tout à fait satisfaits ou plutôt satisfaits pour l'accueil des vacances scolaires.

Les vacances scolaires



Le niveau d'insatisfaction des parents sur l'accueil des mercredis et vacances scolaires : 83 parents sont plutôt non satisfaits et pas du tout satisfaits, soit 18% des parents répondants

Principales raisons de l'insatisfaction :

Q 50

Réponses	Pourcentage
La qualité insuffisante de l'encadrement proposé	30%
Autres	28%
Le manque d'équipements de loisirs pour les enfants	27%
Les activités ne correspondent pas à mes attentes et/ou à celles de mon enfant	26%
Le coût des activités est trop important	25%
Les horaires inadaptés	17%
Le nombre de places trop restreint en accueil de loisirs	16%
Les locaux inadaptés	14%
L'éloignement des lieux proposant ces activités	9%
Le non-respect du rythme de mon enfant	8%
L'accueil ne répond pas aux besoins spécifiques de mon enfant	1%

Les autres raisons :

- La gestion des inscriptions et annulations
- La fermeture de certains centres de loisirs en août et décembre
- Des problématiques liées à la mobilité (manque de transport sur certaines communes pour se rendre sur les lieux par exemple)
- Des plannings d'activités parfois non respectés
- Des activités écrans proposées aux enfants
- Un manque de projets et d'animations

Les propositions d'amélioration de l'accueil des enfants de 3 à 11 ans sur le territoire

Q 51



Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221216_152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

Saint-Cézer, Le Burgaud: 1 proposition

- Proposer des stages à la journée (sportifs, culturels, artistiques...)

SIVS du Pays de Cadours : 33 propositions

- Des horaires plus flexibles et une ouverture en août et décembre pour éviter de multiplier les modes de garde
- Améliorer les locaux (algeco) et le plateau sportif
- Des encadrants formés et des moyens pour réaliser des activités adaptées et innovantes
- Meilleure gestion des inscriptions et annulations pour la restauration scolaire
- Mise en place d'une aide aux devoirs
- Favoriser le partage avec les parents et leur participation

Grenade et Ondes : 6 propositions

- Diversifier les activités
- Flexibilité des inscriptions et prise en compte des horaires atypiques
- Communication des activités en amont pour permettre à l'enfant de choisir et aux parents d'être informés
- Mise en place de Conseil d'Enfants dans les différentes écoles pour qu'ils puissent exprimer leurs besoins et envies
- Organiser des trajets entre l'école et les activités du soir

Merville : 18 propositions

- Ne pas fermer le centre de loisirs de Merville pour éviter de multiplier les modes de gardes, notamment l'été (obligé d'amener les enfants sur Bouconne)
- Augmenter le nombre d'enfants accueillis à l'ALAE
- Une meilleure formation des animateurs
- Plus d'activités sportives, d'extérieur

Le Castéra, Garac, Bellegarde : 4 propositions

- Regroupement entre communes pour multiplier les activités proposées et diffuser l'information
- Plus de lien avec les associations culturelles/ sportives

Larra, Launac, Thil : 19 propositions

- Elargir la plage horaire d'accueil
- Formation du personnel, trouver du personnel qui aime réellement travailler avec les enfants
- Développer les projets et animations
- Faire un ALAE le mercredi et moyen de garde pendant les vacances sur Thil

SIVS Bretx, Merville, Saint Paul + Daux et Montaigut : 21 propositions

- Adaptations aux horaires atypiques et besoins spécifiques (Week-end, jours fériés, tôt le matin, tard le soir)
- Communication avec les parents
- Développer les activités sportives et culturelles, plus de stages à thème
- Mise en place d'une aide aux devoirs
- Avoir des modes de garde de plus petite taille, de proximité pour les vacances scolaires
- Rénover le Centre de loisirs de Bouconne
- Mise en place d'un centre de loisirs ALSH sur la commune de Daux



L'offre d'activités de loisirs pour les 3-11 ans :

Sur 393 réponses, 78% des enfants de répondants pratiquent 1 à 2 activités de loisirs (sportive, culturelle ou autre activité de loisir), 6% en pratiquent plus de 2 et 16% ne pratiquent pas d'activité. 85% de ces activités pratiquées sont proposées par des associations.



Q 52
à 55

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

Les raisons de la non pratique d'activité

- Des difficultés à trouver des activités avant l'âge de 4/5 ans
- Des problèmes liés aux déplacements pour amener les enfants pratiquer leurs activités
- Des enfants qui font le choix de ne pas pratiquer d'activité
- Des horaires incompatibles avec les horaires de travail des parents

Réponses	Pourcentage
Le soir en semaine	62%
Le mercredi après-midi	54%
Le week-end	45%
Autre	1,3%

Les associations du territoire proposant des activités:

Globalement, 58% des répondant sont plutôt satisfaits et 18% sont tout à fait satisfait de l'offre d'activité sur le territoire.



Les propositions d'amélioration de l'offre d'activité des 3 à 11 ans sur le territoire

Q 56

Saint-Cézert, Le Burgaud: 3 propositions

- Proposer d'avantages d'activités le mercredi et samedi et adaptation aux horaires des parents
- Baisse des coûts des cours de musiques
- Natation

SIVS du Pays de Cadours : 55 propositions

- Développer et soutenir les associations et projets, diversifier les activités
- Améliorer les infrastructures existantes, construire une piscine sur Cadours
- Développer des activités pour les plus petits
- Communiquer sur l'offre existante : page d'information, affichage public

Le Castéra, Garac, Bellegarde : 7 propositions

- Diversifier l'offre en milieu rural
- Plus de lien avec les associations
- Accessibilité en termes d'horaires et d'équipement

Larra, Launac, Thil : 19 propositions

- Augmenter les créneaux de réservation des enceintes de sport collectif
- Permettre aux enfants en élémentaire d'aller à la piscine dans le cadre scolaire pour des cours de natation
- Activités culturelles à développer (théâtre, musique)
- Plus de visibilité sur les informations, les associations
- Plus de disponibilité des locaux pour les associations
- Des horaires adaptées (aux sorties d'écoles, aux horaires des parents)

Grenade et Ondes : 10 propositions

- Faciliter les inscriptions, possibilité de cours de découverte
- Plus d'infrastructures (gymnase pour les sport en hiver, piscine couverte)
- Favoriser la mixité
- Plus de visibilité de l'information (site regroupant les informations, enquête auprès des enfants pour connaître leurs besoins et les orienter vers des associations, développer des partenariats entre communes)
- Une bibliothèque plus fournie
- Un réseau de bus intercommunal

Merville : 12 propositions

- Développer les activités le week-end
- Développer l'offre pour les moins de 4 ans
- Favoriser les aides financières et proposer des moyens de transport entre l'école et le lieu d'activité (gymnase par exemple)
- Accentuer sur la communication et l'information
- Plus d'accès aux piscines municipales

SIVS Bretx, Merville, Saint Paul + Daux et Montaigut : 44 propositions

- Enrichir l'offre d'activité
- Développer les acheminement/transport doux
- Plus d'offre pour les enfants de moins de 4 ans
- Intensifier la communication, une centralisation des informations disponibles pour la CCHT
- Faire le lien avec les ALAE
- Soutenir les petites associations pour favoriser la proximité
- Des aides financières (pour les activités onéreuses type musique, pour l'achat d'équipements)
- Proposer des activités le week-end

DIAGNOSTIC ENFANCE

LE POINT DE VUE DES HABITANTS-SIVS DU PAYS DE CADOURS

Le mode d'accueil principal utilisé pour leurs enfants le matin et/ou le soir après l'école

Sur 164 répondants du SIVS du Pays de Cadours, 56% des parents utilisent comme mode d'accueil principal l'ALAE, 16% gardent eux même leur enfant (ou le conjoint) et 16% composent avec ces deux modes de garde.
Sur 154 répondants, 44% sont tout à fait satisfaits, 42% plutôt satisfaits et 7,3% plutôt non satisfaits

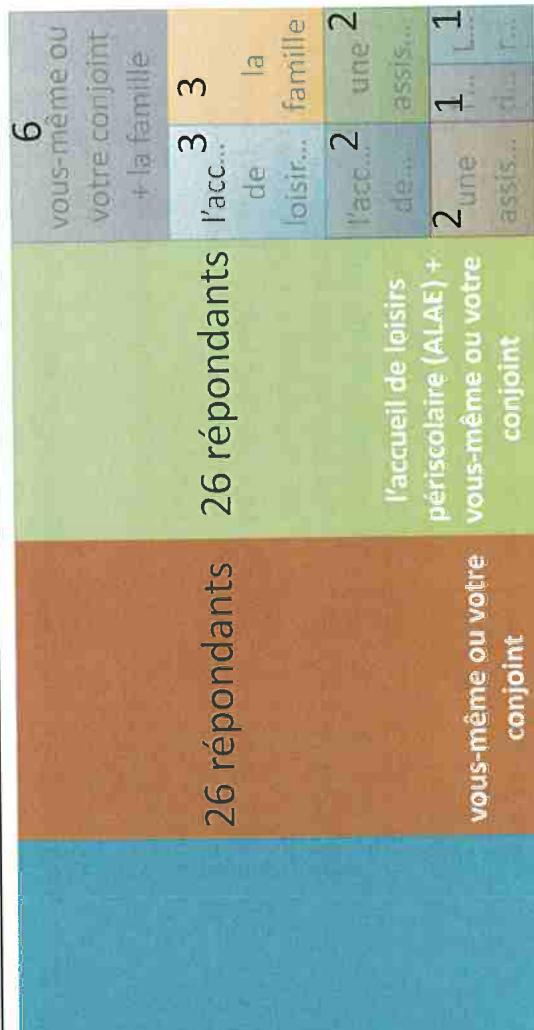


Q33
à 35

92 répondants

l'accueil de loisirs périscolaire (ALAE)

- l'accueil de loisirs périscolaire (ALAE)
- vous-même ou votre conjoint
- l'accueil de loisirs périscolaire (ALAE) + vous-même ou votre conjoint
- vous-même ou votre conjoint + la famille
- l'accueil de loisirs périscolaire (ALAE) + une garde à domicile en emploi direct
- la famille
- l'accueil de loisirs périscolaire (ALAE) + une assistante maternelle agréée
- une assistante maternelle agréée
- une assistante maternelle agréée + vous-même ou votre conjoint
- l'accueil de loisirs périscolaire (ALAE) + la famille
- L'enfant rentre seul



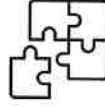
Les raisons de ce choix	Nombre de réponses
Le coût	57
La souplesse des horaires / jours d'accueil	55
La proximité avec l'école	55
La proximité avec votre domicile	26
La possibilité pour vos enfants d'être dans un environnement familial	22
La socialisation qu'il favorise	20
Le cadre sécurisant	9
La qualification du/des professionnel(s) du lieu	7
Le projet éducatif	7
La possibilité d'un accueil pour l'enfant ayant des besoins spécifiques	2
Autres (horaires de travail des parents (parfois tôt le matin et tard le soir)Aucun autre choix ne s'offre à eux	8



Q 36
à 40

Sur 159 répondants, 75% des parents répondants affirment que leurs enfants fréquentent tous les jours l'accueil organisé par la collectivité (garderie, Alae...), majoritairement sur le temps du midi (98% des parents répondants), 88% après l'école, et 69% le matin.

La fréquentation de l'ALAE



Fréquentation	Nombre de répondants
Jamais	5
Rarement	37
Tous les jours	117

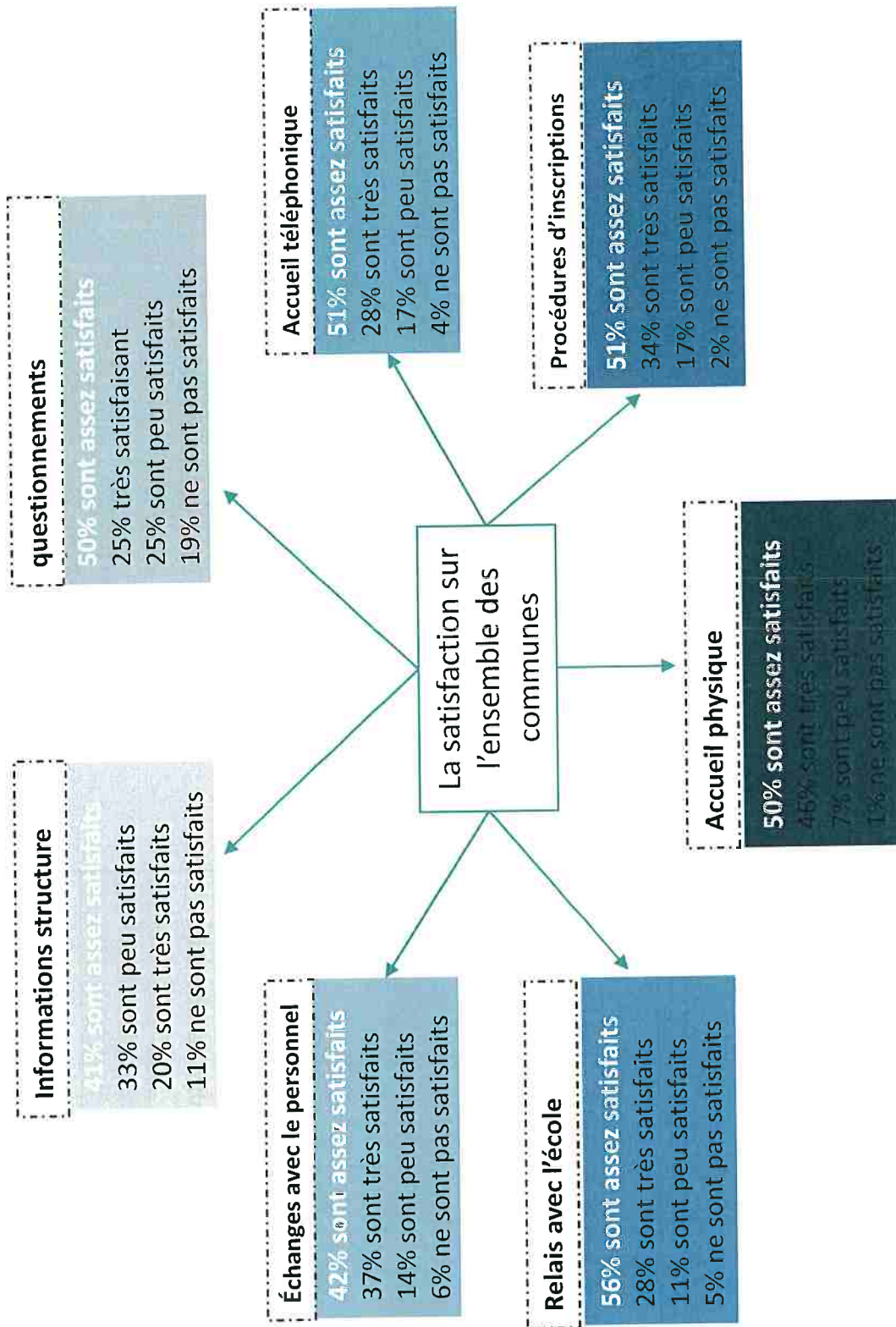
Sur 124 répondants, 25% connaissent les activités pratiquées par leurs enfants lors le l'accueil du matin et 35% pour l'accueil du soir.

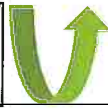
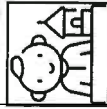


10 répondants dont les enfants ne fréquentent pas le temps du midi :

- 8 expliquent que leur enfant ne fréquente pas l'accueil du midi et n'y mange pas car ils disposent d'une **solution de garde familiale**,
- 3 n'utilisent pas l'accueil pour des **questions tarifaires**
- **1 Pour des raisons de besoins spécifiques** (allergies alimentaires)

Le niveau de satisfaction des parents sur l'accueil périscolaire : 121 répondants du SIFS du Pays de Cadours





Q 43

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

72 parents du SIVS du Pays de Cadours ont exprimé des propositions de priorités à mettre en place sur le temps de l'accueil périscolaire.

La mise en place d'activités diversifiées sur ces temps :

- Manuelle, artistique, culturelle
- Sportives
- Activités à thème, Jeux collectifs, de société
- Des activités libres
- Des activités ludiques et éducatives (théâtre, musique, poterie, jardinage, anglais)
- Des projets impliquant les enfants
- Avec un personnel professionnel

Pour 36% des
répondants

Une mise en place d'aide aux devoirs :

- Le soir quand les enfants restent jusqu'à la fermeture
- Avoir un espace calme pour travailler
- Avec un personnel formé pour les accompagner

Pour 26% des
répondants

Développement des compétences du personnel :

- Embaucher plus de personnel
- Embaucher du personnel encadrant qualifié et formé, qui propose des activités régulières, adaptées et ludiques
- Développer plus de moyen de communication entre parents et encadrants sur ce que font leurs enfants

Pour 8% des
répondants

Exploiter le PEDT :

- Porter les valeurs de ce PEDT et prendre en compte dans son ensemble le développement du jeune enfant
- Activités favorisant la bienveillance, le lien social, l'entraide, le vivre ensemble
- Posture des agents et la communication aux familles

Pour 7% des
répondants

L'accueil ou réseau de solidarité utilisé pour leurs enfants les mercredis

Sur 145 répondants du SIVS du Pays de Cadours, 37% des parents gardent eux-mêmes leur enfant, 28% mettent leurs enfants en ALSH et 10% composent avec ces deux modes de garde.

Q 44

54 répondants

41 répondants

un accueil de loisirs (ALSH)

vous-même ou votre conjoint

vous-même ou votre conjoint

un accueil de loisirs (ALSH)

un accueil de loisirs (ALSH) + vous-même ou votre conjoint

vous-même ou votre conjoint + la famille

la famille

un accueil de loisirs (ALSH) + la famille

- un accueil de loisirs (ALSH) + une assistante maternelle agréée

☐ vous-même ou votre conjoint + les amis et voisins

■ un accueil de loisirs (ALSH) + Centre de loisir

■ un accueil de loisirs (ALSH) + les amis et voisins

une assistante maternelle agréée

- une assistante maternelle agréée + vous-même ou votre conjoint

045

049

51 répondants ont précisé l'ALSH qu'ils utilisent les mercredis :

- ALSH de Cadours : 45 enfants
- Espace jeune de Cadours : 5 enfants
- Centre de loisirs de Bouconne : 1 enfant

Sur 83 répondants :

- 38 sont tout à fait satisfaits de l'accueil de leur enfant le mercredi,
- 37 sont plutôt satisfaits,
- 8 sont plutôt non satisfaits

Le niveau de satisfaction des parents sur l'accueil des mercredis et vacances scolaires

Principales raisons de l'insatisfaction : 28 répondants

Réponses	Nombre de réponses
La qualité insuffisante de l'encadrement proposé	9
Le manque d'équipements de loisirs pour les enfants	9
Les locaux inadaptés	7
Les activités ne correspondent pas à mes attentes et/ou à celles de mon enfant	6
Le coût des activités est trop important	6
Les horaires inadaptés	6
Autre	6

Les autres raisons :

- Des enfants qui ne souhaitent pas fréquenter l'accueil
- La gestion et la complexité des inscriptions et annulations
- Le fait que le centre de loisir soit fermé 3 semaines en août et 2 semaines en décembre
- Utilisation des téléphones de certain personnel pour montrer des vidéos aux enfants

Le mode d'accueil principal utilisé pour leurs enfants le matin et/ou le soir après l'école



Q.33
à 35

Sur 101 répondants du SIVS Bretx/Menville/Saint-Paul, 53% des parents utilisent comme mode d'accueil principal l'ALAE, 17% gardent eux même leur enfant (ou le conjoint) et 20% composent avec ces deux modes de garde.

Sur 96 répondants, 51% sont tout à fait satisfaits, 44% sont plutôt satisfaits, 2% sont plutôt non satisfaits et 2% ne sont pas du tout satisfaits

54 répondants



l'accueil de loisirs périscolaire (ALAE)

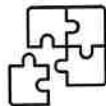
- l'accueil de loisirs périscolaire (ALAE)
- l'accueil de loisirs périscolaire (ALAE) + vous-même ou votre conjoint
- vous-même ou votre conjoint
- vous-même ou votre conjoint + la famille
- l'accueil de loisirs périscolaire (ALAE) + la famille
- vous-même ou votre conjoint + les amis et voisins
- la famille + les amis et voisins
- une assistante maternelle agréée
- une garde à domicile en emploi direct ou via un prestataire de services

Les raisons de ce choix	Nombre de réponses
La souplesse des horaires / jours d'accueil	36
La proximité avec l'école	36
Le coût	31
La proximité avec votre domicile	19
La socialisation qu'il favorise	18
La possibilité pour vos enfants d'être dans un environnement familial (cercle familial, domicile)	17
Le projet éducatif	5
Le cadre sécurisant	3
La qualification du/des professionnel(s) du lieu	2
Autre (horaires décalés et de nuit, aucun autre choix ne s'offre à eux, pour répondre aux problèmes de déplacement)	3

Sur 99 répondants, 71% des parents répondants affirment que leurs enfants fréquentent tous les jours l'accueil organisé par la collectivité (garderie, Alae...),
Sur 70 répondants, on constate une fréquentation majoritaire sur le temps du midi (99% des parents répondants), 80% après l'école, et 51 % le matin.

La fréquentation de l'ALAE

Fréquentation	Nombre de répondants
Jamais	4
Rarement	24
Minimum 3 fois par semaine	1
Tous les jours	70



Sur 66 répondants, 29% connaissent les activités pratiquées par leurs enfants lors le l'accueil du matin et 50% pour l'accueil du soir.



3 répondants dont les enfants ne fréquentent pas le temps du midi :

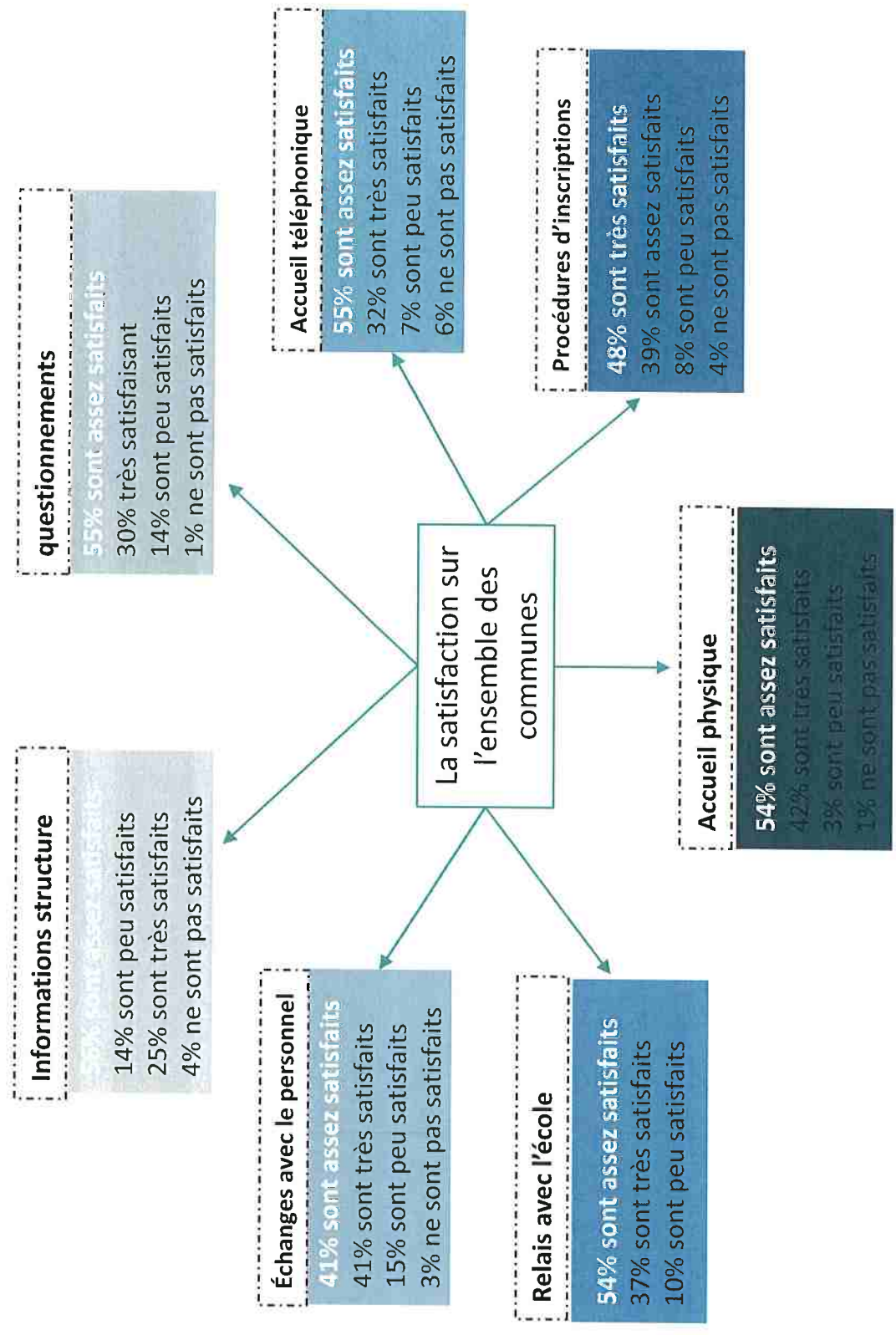
- 2 expliquent que l'enfant ne fréquente pas l'accueil du midi et n'y mange pas car ils disposent d'une solution de garde familiale,
- 1 répondant n'utilise pas l'accueil pour des questions tarifaires

Fréquentation	Nombre de répondants
Avant l'école	36
Le midi	69
Après l'école	56



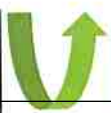
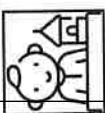
Q.41

Le niveau de satisfaction des parents sur l'accueil périscolaire : 71 répondants du SIVS Bretx/Menville/Saint-Paul



Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

Les propositions d'amélioration



Q 43

42 parents du SIVS Bretx/Menville/Saint-Paul ont exprimé des propositions de priorités à mettre en place sur le temps de l'accueil périscolaire.

La mise en place d'activités diversifiées sur ces temps :

- Manuelle, artistique, culturelle
- Sportives
- Activités à thème sur des longues périodes, comme cela a déjà été pratiqué (sur le thème des oiseaux par exemple)
- Avec un personnel formé et inventif sur les activités
- Des activités en lien avec la nature
- Des activités faisant intervenir des professionnels (chant, théâtre, musique)
- Des projets impliquant les enfants

Pour 40% des répondants

Communication et planification :

- Des objectifs de travail définis : axés sur le vivre ensemble, les émotions, la pensée critique, la tolérance, l'autonomie et qui servirait de guide aux activités à mettre en œuvre
- Des plannings d'activités définis
- Des échanges réguliers avec les parents sur le déroulement de la journée de l'enfant

Pour 21% des répondants

Une mise en place d'aide aux devoirs :

- Le soir quand les enfants restent jusqu'à la fermeture

Pour 19% des répondants

- Pouvoir à nouveau modifier l'inscription de l'enfant à 14h pour le soir même (portail famille)
- Une structure non adaptée au nombre d'enfants accueillis trop important

Pour 4% des répondants

L'accueil ou réseau de solidarité utilisé pour leurs enfants les mercredis



Q 44

Sur 87 répondants du SIVS, 43% des parents gardent eux-mêmes leur enfant, 16% gardent eux même leur enfant ou le font garder par la famille et 14%mettent leur enfant en ALSH.



- vous-même ou votre conjoint

vous-même ou votre conjoint + la famille

un accueil de loisirs (ALSH)

la famille

un accueil de loisirs (ALSH) + vous-même ou votre conjoint

la famille + les amis et voisins

un accueil de loisirs (ALSH) + la famille

une garde à domicile en emploi direct ou via un prestataire de services

vous-même ou votre conjoint + les amis et voisins

la famille + ou centre de loisirs bouconne

une assistante maternelle agréée
- Sur 42 répondants :

18 sont tout à fait satisfaits de l'accueil de leur enfant le mercredi,

14 sont plutôt satisfaits,

7 sont plutôt non satisfaits

3 sont non satisfaits

Q 49
- 18 répondants ont précisé l'ALSH qu'ils utilisent les mercredis :

Centre de loisirs de Bouconne : 18 enfant

Q 45

L'accueil ou réseau de solidarité utilisé pour leurs enfants durant les vacances scolaires

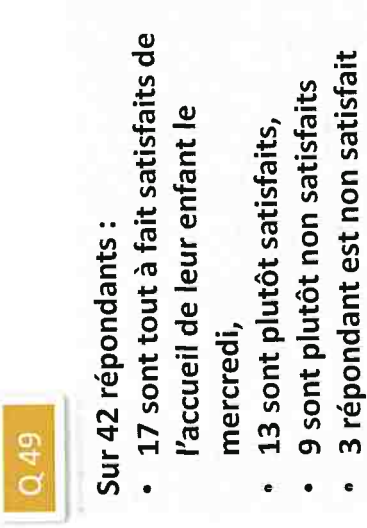
Sur 88 répondants, 61% ont besoin d'un mode de garde pour leur enfant durant les vacances scolaires.

Principales solutions d'accueil utilisées pendant les vacances



- L'accueil de loisirs
- L'accueil de loisirs + Grands-parents ou autres membres de la famille
- Grands-parents ou autres membres de la famille
- L'accueil de loisirs + Vous-même ou votre conjoint(e)
- Vous-même ou votre conjoint(e) + Grands-parents ou autres membres de la famille
- Je n'ai pas de solution
- Grands-parents ou autres membres de la famille + Camps/ séjours de vacances
- Grands-parents ou autres membres de la famille + Le centre d'accueil de Bouconne est très grand et fait peur aux enfants.
- Grands-parents ou autres membres de la famille + une assistante Maternelle agréée
- L'accueil de loisirs + Garde à domicile en emploi direct ou via un prestataire de services (chèque CSEU ...)
- Vous-même ou votre conjoint(e) + Camps/ séjours de vacances
- Vous-même ou votre conjoint(e) + une assistante Maternelle agréée
- Vous-même ou votre conjoint(e) + Voisinage / amis

Le niveau de satisfaction des parents pour l'organisation de l'accueil pendant les vacances scolaires :



17 répondants ont précisé l'ALSH qu'ils utilisent les vacances scolaires :

- Centre de loisirs de Bouconne : 17 réponses

Le niveau de satisfaction des parents sur l'accueil des mercredis et vacances scolaires

Q 50

Principales raisons de l'insatisfaction : **18** répondants

Réponses	Nombre de réponses
Autres	5
Le manque d'équipements de loisirs pour les enfants	5
Le coût des activités est trop important	4
L'éloignement des lieux proposant ces activités	4
La qualité insuffisante de l'encadrement proposé	4
Les horaires inadaptés	3
Le nombre de places trop restreint en accueil de loisirs	3
Les activités ne correspondent pas à mes attentes et/ou à celles de mon enfant	3
Le non-respect du rythme de mon enfant	2
Les locaux inadaptés	2

Les autres raisons :

- **La flexibilité** (des besoins pour des gardes seulement le matin par exemple)
- **L'absence de ramassage scolaire** pour s'y rendre pendant les vacances
- **Pas d'informations sur les activités pratiquées**
- **Des groupes mélangés**, posant des difficultés pour les plus petits
- **Volonté de séjours en centre de loisirs**, mais peu de propositions et pas nécessairement les moyens

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022



DIAGNOSTIC ENFANCE

LE POINT DE VUE DES HABITANTS DE DAUX ET MONTAIGUT SUR SAVE

Le mode d'accueil principal utilisé pour leurs enfants le matin et/ou le soir après l'école

Sur 25 répondants du secteur de Daux et Montaigut-sur-Save, 36% des parents utilisent comme mode d'accueil principal l'ALAE, 16% gardent eux même leur enfant (ou le conjoint) et 24% composent avec ces deux modes de garde. 60% des répondants sont satisfaits, 32% sont plutôt satisfaits et 8% sont plutôt non satisfaits



Les raisons de ce choix	Nombre de réponse
La proximité avec l'école	11
Le coût	6
La souplesse des horaires / jours d'accueil	6
La proximité avec votre domicile	6
La possibilité d'être dans un environnement familial	5
La socialisation qu'il favorise	1
La qualification du/des professionnel(s) du lieu	1
Le cadre sécurisant	1
Autre (départs de nounous à domicile, mode adapté aux horaires de travail, réduire le temps de garde passé à l'école)	3

■ l'accueil de loisirs périscolaire (ALAE)

■ l'accueil de loisirs périscolaire (ALAE) + vous-même ou votre conjoint

■ vous-même ou votre conjoint + la famille

■ vous-même ou votre conjoint

■ la famille

■ l'accueil de loisirs périscolaire (ALAE) + une garde à domicile

■ une garde à domicile en emploi direct ou via un prestataire de services (chèques CESU...) + vous-même ou votre conjoint



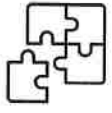
Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022



Q 36
à 40

Sur 25 répondants, 68% des parents répondants affirment que leurs enfants fréquentent tous les jours l'accueil organisé par la collectivité (garderie, Alae...),
Sur 19 répondants, on constate une fréquentation majoritaire sur le temps du midi (100% des parents répondants), 84% après l'école, et 58 % le matin.

La fréquentation de l'ALAE



Fréquentation	Nombre de répondants
Rarement	8
Tous les jours	17

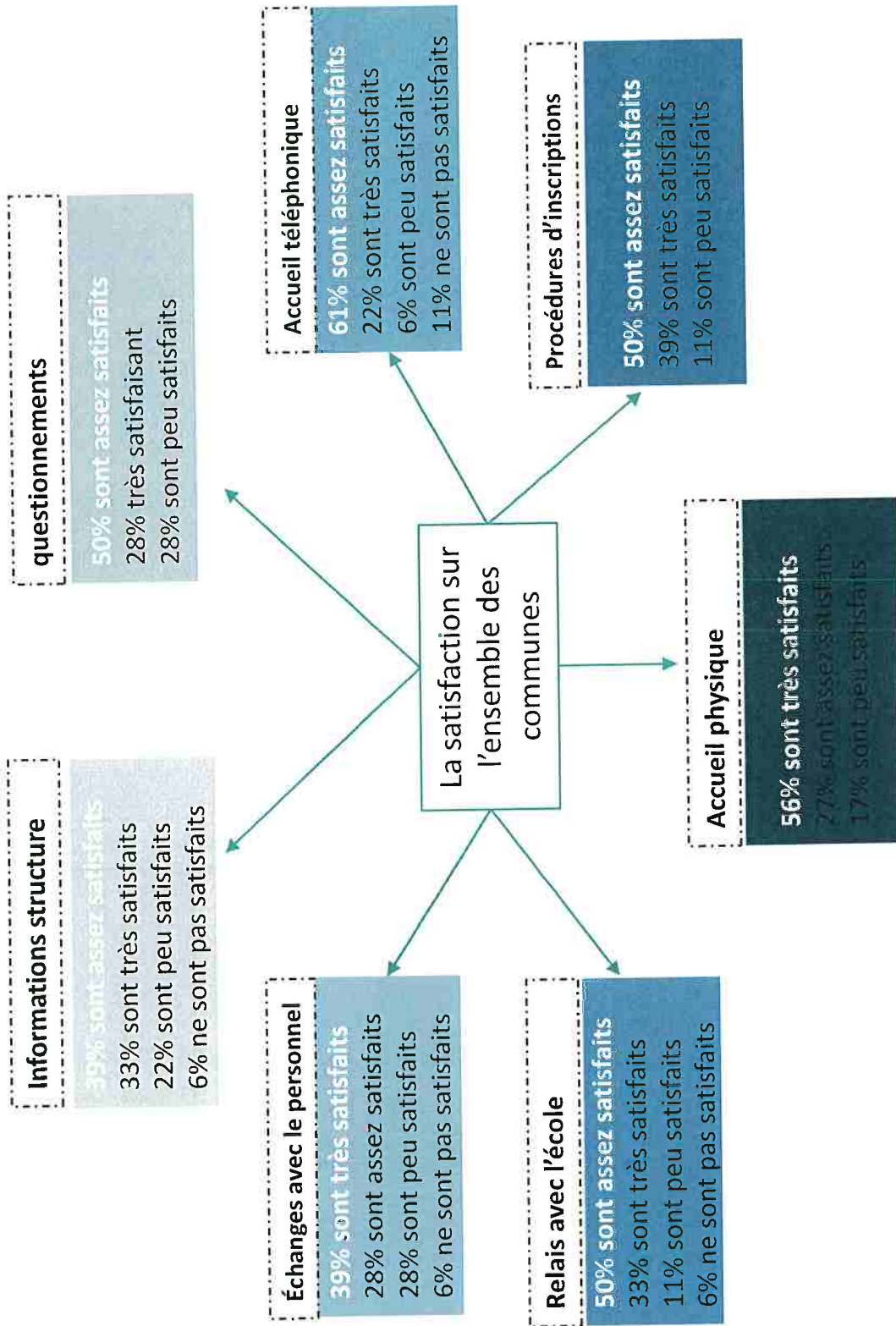
Sur 17 répondants, 47% connaissent les activités pratiquées par leurs enfants lors le l'accueil du matin et 71% pour l'accueil du soir.



Fréquentation	Nombre de répondants
Avant l'école	11
Le midi	19
Après l'école	16

1 répondant dont l'enfant ne fréquente pas le temps du midi :
➤ l'enfant est demi pensionnaire sur Montaigut sur Save

Le niveau de satisfaction des parents sur l'accueil périscolaire : 18 répondants sur Daux et Montaigut sur Save





Q 43



10 parents des communes de Daux et Montaigut sur Save ont exprimé des propositions de priorités à mettre en place sur le temps de l'accueil périscolaire.

La mise en place d'activités diversifiées sur ces temps :

- Des activités sportives (sports de pleine nature)
- De l'éveil culturel, musical
- Des activités de sensibilisation au développement durable, à la nature (jardinage, soin aux animaux, découverte des insectes)
- Des temps calmes

- Horaire du soir du CLAE jusqu'à 19h pour Daux
- Aide aux devoirs pour Montaigut sur Save

➤ **Promouvoir le mieux vivre ensemble, développer les valeurs du collectif, apprendre à grandir ensemble**

L'accueil ou réseau de solidarité utilisé pour leurs enfants les mercredis

Sur 21 répondants, 43% des parents gardent eux-mêmes leur enfant, 19% mettent leur enfant en ALSH.



Q 44



Source : Enquête « Daux et Montaigut sur Save »

vous-même ou votre conjoint

un accueil de loisirs (ALSH)

un accueil de loisirs (ALSH) + vous-même ou votre conjoint

vous-même ou votre conjoint + la famille

une garde à domicile en emploi direct ou via un prestataire de services (chèques CESU...) + la famille

vous-même ou votre conjoint + activités extra scolaires

Sur 13 répondants :

- 7 sont tout à fait satisfaits de l'accueil de leur enfant le mercredi,
- 4 sont plutôt satisfaits,
- 2 sont plutôt non satisfaits

Q 49

7 répondants ont précisé

- l'ALSH qu'ils utilisent les mercredis :
- Centre de loisirs de Bouconne : 7 enfant

Q 45

L'accueil ou réseau de solidarité utilisé pour leurs enfants durant les vacances scolaires

Q 46



Sur 20 répondants, 85% ont besoin d'un mode de garde pour leur enfant durant les vacances scolaires.

Principales solutions d'accueil utilisées pendant les vacances

Q 47

4 répondants

4 répondants

4 répondants

049

Sur 13 répondants :

- 4 sont tout à fait satisfaits de l'accueil de leur enfant le mercredi,
- 6 sont plutôt satisfaits,
- 3 sont plutôt non satisfaits

Q 48

6 répondants ont précisé l'ALSH qu'ils utilisent les vacances scolaires :

- Centre de loisirs de Bouconne : 5 réponses
- Centre de loisirs de Grenade : 1 réponse

Le niveau de satisfaction des parents sur l'accueil des mercredis et vacances scolaires



Q 50

Principales raisons de l'insatisfaction : 5 répondants

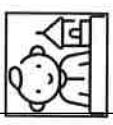
Réponses	Nombre de réponses
Le coût des activités est trop important	2
L'éloignement des lieux proposant ces activités	2
La qualité insuffisante de l'encadrement proposé	1
Les horaires inadaptés	1
Le nombre de places trop restreint en accueil de loisirs	1
Les activités ne correspondent pas à mes attentes et/ou à celles de mon enfant	1
Le non-respect du rythme de mon enfant	1



DIAGNOSTIC ENFANCE

LE POINT DE VUE DES HABITANTS DE GRENADE ET ONDES

Le mode d'accueil principal utilisé pour leurs enfants le matin et/ou le soir après l'école



Q.33
à 35

Sur 27 répondants du secteur de Grenade-sur-Garonne et Ondes, 30% des parents gardent eux même leur enfant, 22% composent entre la garderie de l'école et la garde par eux même ou leur conjoint, 15% utilisent l'ALAE ou la garderie
Sur 26 répondants, 54% des répondants sont satisfaits, 35% sont plutôt satisfaits et 12% sont plutôt non satisfaits



- vous-même ou votre conjoint
- la garderie de l'école de votre enfant + vous-même ou votre conjoint
- l'accueil de loisirs périscolaire (ALAE)
- la garderie de l'école de votre enfant
- l'accueil de loisirs périscolaire (ALAE) + vous-même ou votre conjoint
- la famille

Les raisons de ce choix	Nombre réponses
La proximité avec l'école	10
Le coût	8
La souplesse des horaires / jours d'accueil	8
La possibilité pour vos enfants d'être dans un environnement familial	8
La proximité avec votre domicile	6
La socialisation qu'il favorise	3
La qualification du/des professionnel(s) du lieu	1
Le faible nombre d'enfants accueillis	1

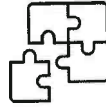
Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022



Q 36
à 40

Sur 26 répondants, 65% des parents répondants affirment que leurs enfants fréquentent tous les jours l'accueil organisé par la collectivité (garderie, Alae...),
Sur 22 répondants, on constate une fréquentation majoritaire sur le temps du midi (95% des parents répondants), 73% après l'école, et 36% le matin.

La fréquentation de l'ALAE



Sur 14 répondants, 29% connaissent les activités pratiquées par leurs enfants lors le l'accueil du matin et 36% pour l'accueil du soir.

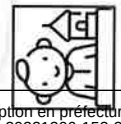


3 répondants dont les enfant ne fréquentent pas le temps du midi :

- 2 répondants évoquent la solution de garde familiale
- 2 répondants évoquent que leur enfant ne fréquente pas la cantine pour des raisons de tarifs

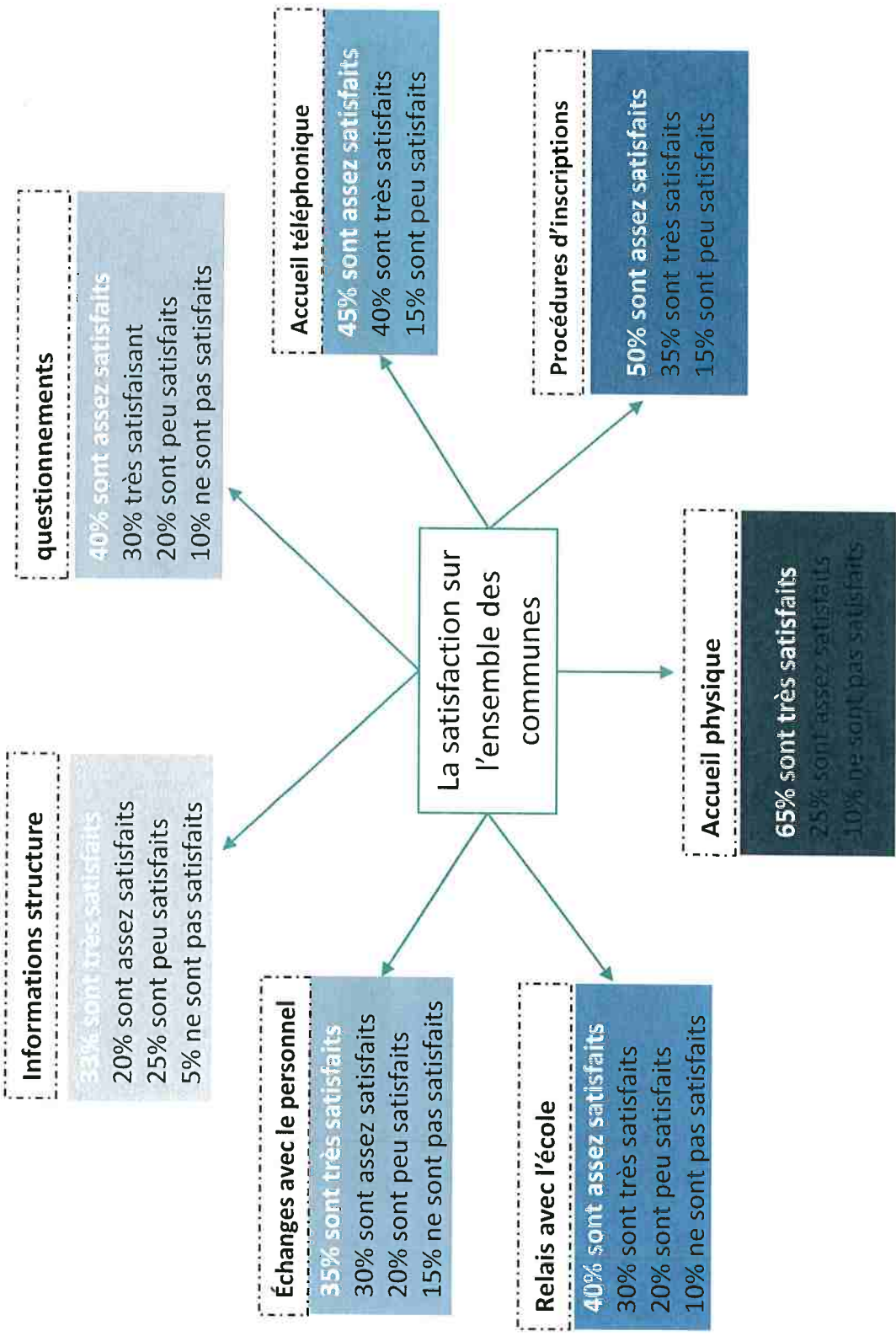
Fréquentation	Nombre de répondants
Jamais	4
Rarement	5
Tous les jours	17

Fréquentation	Nombre de répondants
Avant l'école	8
Le midi	21
Après l'école	16



Q 41

Le niveau de satisfaction des parents sur l'accueil périscolaire : 18 répondants sur Grenade et Ondes



Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022



10 parents des communes de Grenade et Ondes ont exprimé des propositions de priorités à mettre en place sur le temps de l'accueil périscolaire.



Q 43

La mise en place d'activités diversifiées sur ces temps :

- À la fois sportives, créatives et culturelles
- Un encadrement professionnel des activités
- Des activités concrètes et ne pas se limiter à une simple garderie pour Ondes
- Des interventions d'associations
- Intégrer les enfants à des projets de la ville

Une communication sur les activités pratiquées par les enfants

Promouvoir la socialisation, le lien, les valeurs civiques



L'accueil ou réseau de solidarité utilisé pour leurs enfants les mercredis

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022



Sur 22 répondants, 36% des parents gardent eux-mêmes leur enfant, 23% le gardent eux-mêmes et la famille, et 14% mettent leur enfant en ALSH



5 répondants ont précisé l'ALSH qu'ils utilisent les mercredis :

- Centre de loisirs de Grenade « Le Cabanon » : 5 enfant

Sur 14 répondants :

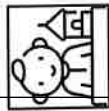
- 6 sont tout à fait satisfaits de l'accueil de leur enfant le mercredi,
- 5 sont plutôt satisfaits,
- 3 sont plutôt non satisfaits

Q 45

Q 49

L'accueil ou réseau de solidarité utilisé pour leurs enfants durant les vacances scolaires

Q 46



Sur 22 répondants, 82% ont besoin d'un mode de garde pour leur enfant durant les vacances scolaires.

Principales solutions d'accueil utilisées pendant les vacances

Q 47



L'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs + Vous-même ou votre conjoint(e)

Vous-même ou votre conjoint(e) + Grands-parents ou autres membres de la famille

L'accueil de loisirs + Grands-parents ou autres membres de la famille

Vous-même ou votre conjoint(e)

Grands-parents ou autres membres de la famille + Garde à domicile en emploi direct ou via un prestataire de services (chèque CESTU ...)

Grands-parents ou autres membres de la famille + une assistante Maternelle agréée

Je n'ai pas de solution

Q 49

Sur 14 répondants :

- 8 sont tout à fait satisfaits de l'accueil de leur enfant le mercredi,
- 4 sont plutôt satisfaits,
- 3 sont plutôt non satisfaits

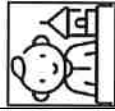
Q 48

3 répondants ont précisé l'ALSH qu'ils utilisent les vacances scolaires :

- La Cabane : 2 réponses
- L'école : 1 réponse



Le niveau de satisfaction des parents sur l'accueil des mercredis et vacances scolaires



Q 50

Principales raisons de l'insatisfaction : **7 répondants**

Réponses	Nombre de réponses
Les activités ne correspondent pas à mes attentes et/ou à celles de mon enfant	4
Le manque d'équipements de loisirs pour les enfants	3
Le coût des activités est trop important	2
La qualité insuffisante de l'encadrement proposé	2
Les horaires inadaptés	2
Le non-respect du rythme de mon enfant	1
Autres	1
Le nombre de places trop restreint en accueil de loisirs	1

Les autres raisons :

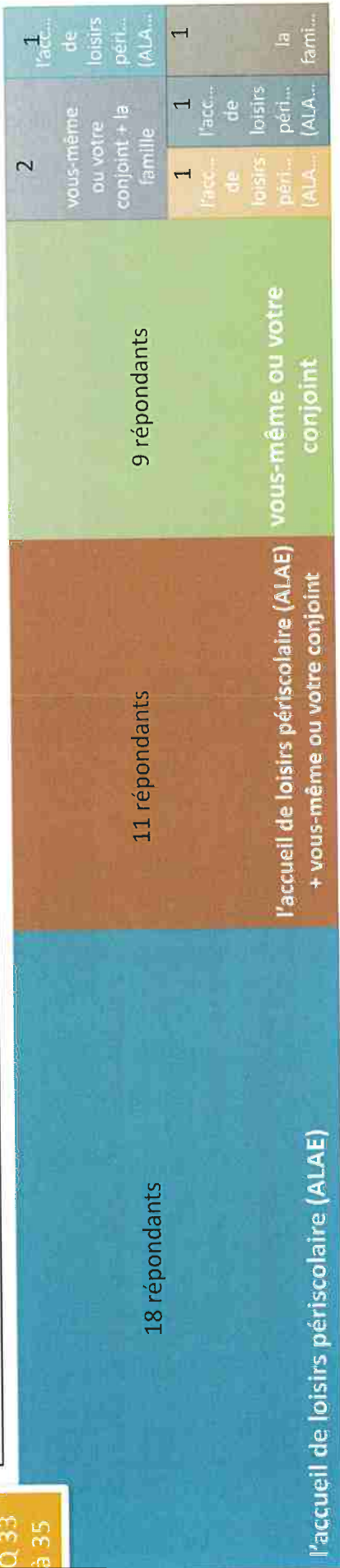
- Un moyen de transport quand ce n'est pas dans la commune d'origine

Le mode d'accueil principal utilisé pour leurs enfants le matin et/ou le soir après l'école

Sur 44 répondants de la commune de Merville, 41% des parents utilisent comme mode d'accueil principal l'ALAE, 25% gardent eux même leur enfant (ou le conjoint) ou utilisent l'ALAE et 20% gardent eux même leur enfant.
Sur 40 répondants, 55% sont tout à fait satisfaits, 42% sont plutôt satisfaits et 3% ne sont plutôt pas satisfaits



Q 33
à 35



- l'accueil de loisirs périscolaire (ALAE)
- l'accueil de loisirs périscolaire (ALAE) + vous-même ou votre conjoint
- vous-même ou votre conjoint
- vous-même ou votre conjoint + la famille
- l'accueil de loisirs périscolaire (ALAE) + la famille
- l'accueil de loisirs périscolaire (ALAE) + les amis et voisins
- l'accueil de loisirs périscolaire (ALAE) + une assistante maternelle agréée
- la famille

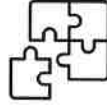
Les raisons de ce choix	Nombre réponses
La souplesse des horaires / jours d'accueil	19
La proximité avec l'école	15
Le coût	15
La proximité avec votre domicile	8
La possibilité pour vos enfants d'être dans un environnement familial	7
La socialisation qu'il favorise	7
Le cadre sécurisant	6
Le projet éducatif	4



Q 36
à 40

Sur 42 répondants, 65% des parents répondants affirment que leurs enfants fréquentent tous les jours l'accueil organisé par la collectivité (garderie, Alae...),
Sur 31 répondants, on constate une fréquentation majoritaire sur le temps du midi (95% des parents répondants), 73% après l'école, et 36% le matin.

La fréquentation de l'ALAE



Fréquentation	Nombre de répondants
Jamais	3
Rarement	5
Tous les jours	34

Sur 22 répondants, 32% connaissent les activités pratiquées par leurs enfants lors le l'accueil du matin et 50% pour l'accueil du soir.

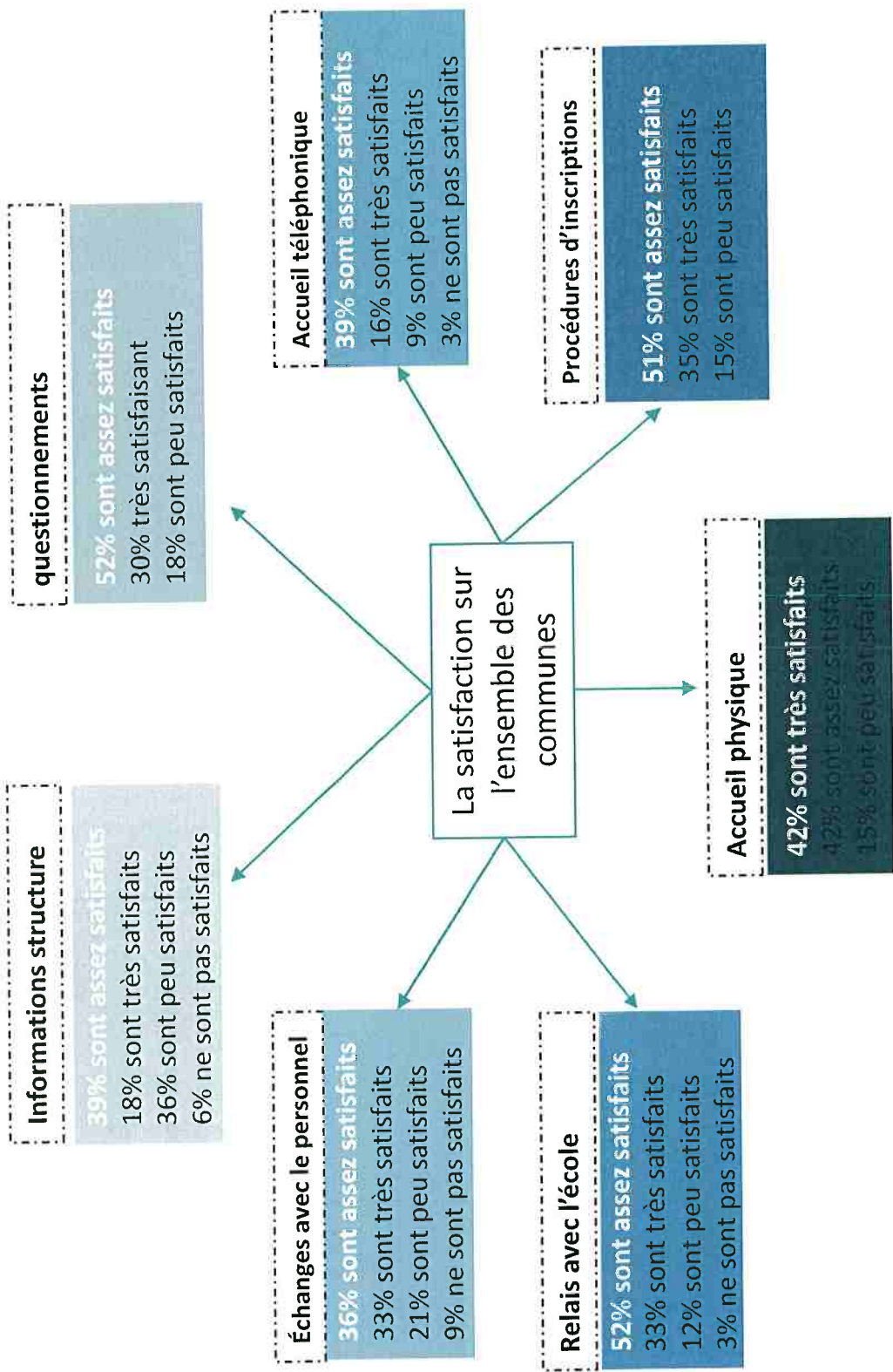


5 répondants dont les enfant ne fréquentent pas le temps du midi :

- 3 répondants évoquent la solution de garde familiale
- 2 répondants évoquent que leur enfant ne fréquente pas la cantine pour des raisons de tarifs
- 1 répondant indique que son enfant ne souhaite pas manger à la cantine

Fréquentation	Nombre de répondants
Avant l'école	17
Le midi	30
Après l'école	26

Le niveau de satisfaction des parents sur l'accueil périscolaire : 18 répondants sur Merville





Les propositions d'amélioration



Q 43

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

20 parents de Merville ont exprimé des propositions de priorités à mettre en place sur le temps de l'accueil périscolaire.

La mise en place d'activités diversifiées sur ces temps :

- Des activités ludiques, ateliers créatifs et culturels
- Des activités sportives
- Des activités en lien avec des projets, et non seulement des jeux
- Des animations qui rapprochent les enfants de la nature, apprentissage des bons gestes, de l'écologie mais aussi des thèmes comme le harcèlement, les échanges intergénérationnels
- Faire venir des associations et professionnels extérieurs pendant l'ALAE pour des initiations (musique, dessin, sport)
- Plus de matériel (outils pédagogiques, jeux...)

Pour 55% des
répondants

Mettre en place de l'aide au devoirs pour éviter aux enfants de le faire le soir après 18h30

- L'apprentissage du respect des uns et des autres
- Répondre aux besoins de l'enfant selon le moment
- Respect et solidarité

Pour 15% des
répondants

Pour 15% des
répondants

L'accueil ou réseau de solidarité utilisé pour leurs enfants les mercredis



Q 44

Sur 37 répondants, 38% des parents gardent eux-mêmes leur enfant, et 27% mettent leur enfant en ALSH



vous-même ou votre conjoint

un accueil de loisirs (ALSH)

vous-même ou votre conjoint + la famille

la famille

un accueil de loisirs (ALSH) + vous-même ou votre conjoint

un accueil de loisirs (ALSH) + la famille

une assistante maternelle agréée + vous-même ou votre conjoint

vous-même ou votre conjoint + la famille + Baby-sitter

Sur 20 répondants :

- 8 sont tout à fait satisfaits de l'accueil de leur enfant le mercredi,
- 9 sont plutôt satisfaits,
- 2 sont plutôt non satisfaits
- 1 est non satisfait

Q 49

11 répondants ont précisé

l'ALSH qu'ils utilisent les

mercredis :

- Centre de loisirs de Merville : 9 enfants
- Centre de loisirs de Grenade : 2 enfants
- Centre de loisirs de Bouconne : 1 enfant

Q 45

Q 46



Accusé de réception en préfecture

031-213102320-20221206-152-2022-DE

Date de télétransmission : 09/12/2022

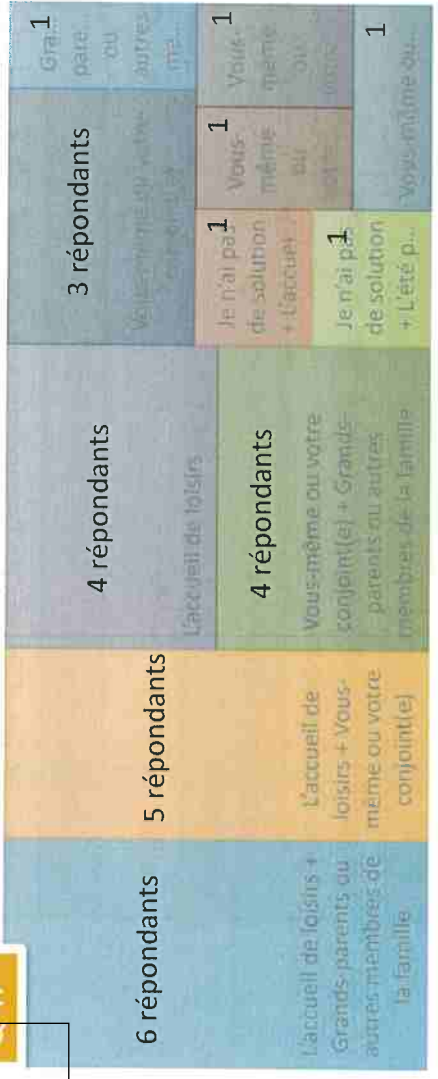
Date de réception préfecture : 09/12/2022

Principales solutions d'accueil utilisées pendant les vacances

Sur 39 répondants, 72% ont besoin d'un mode de garde pour leur enfant durant les vacances scolaires.

Le niveau de satisfaction des parents pour l'organisation de l'accueil pendant les vacances scolaires :

Q 47



Q 49

- Sur 20 répondants :

 - 4 sont tout à fait satisfaits de l'accueil de leur enfant le mercredi,
 - 7 sont plutôt satisfaits,
 - 7 sont plutôt non satisfaits
 - 2 ne sont pas du tout satisfaits

Q 48

- 8 répondants ont précisé l'ALSH qu'ils utilisent les vacances scolaires :

 - La Centre de loisirs de Bouconne : 2 réponses
 - Merville : 7 réponse

- Grands-parents ou autres membres de la famille + Camps/ séjours de vacances
- Je n'ai pas de solution + L'accueil de loisirs
- Je n'ai pas de solution + L'été pas de centre de loisirs sur ma commune et le centre de loisirs rattaché à ma commune est réticent à accepter la prise en charge d'un enfant avec gros pai
- L'accueil de loisirs
- L'accueil de loisirs + Grands-parents ou autres membres de la famille
- L'accueil de loisirs + Vous-même ou votre conjoint(e)
- Vous-même ou votre conjoint(e)
- Vous-même ou votre conjoint(e) + Garde à domicile en emploi direct ou via un prestataire de services (chèque CESU...)
- Vous-même ou votre conjoint(e) + Grands-parents ou autres membres de la famille
- Vous-même ou votre conjoint(e) + Grands-parents ou autres membres de la famille + Baby-sitter
- Vous-même ou votre conjoint(e) + Stages de dessin, d'équitation, à la ferme

Le niveau de satisfaction des parents sur l'accueil des mercredis et vacances scolaires

Principales raisons de l'insatisfaction : 12 répondants

Réponses	Nombre de réponses
Le nombre de places trop restreint en accueil de loisirs	5
Les activités ne correspondent pas à mes attentes et/ou à celles de mon enfant	4
Le manque d'équipements de loisirs pour les enfants	3
Autres	3
Le coût des activités est trop important	3
La qualité insuffisante de l'encadrement proposé	2
L'éloignement des lieux proposant ces activités	2

Les autres raisons :

- Pas d'accueil pendant les vacances de Noël et les grandes vacances
- L'éloignement du Centre de loisirs de Bouconne

DIAGNOSTIC ENFANCE

LE POINT DE VUE DES HABITANTS DE LARRA, LAUNAC, THIL, PELLEPORT

Le mode d'accueil principal utilisé pour leurs enfants le matin et/ou le soir après l'école

Sur 48 répondants du secteur de Larra, Launac, Pelleport et Thil, 35% des parents utilisent comme mode d'accueil principal l'ALAE, 19% gardent eux même leur enfant (ou le conjoint) et 12% composent avec ces deux modes de garde. Sur 44 répondants, 41% sont satisfaits, 36% sont plutôt satisfaits, 18% sont plutôt non satisfaits, 5% ne sont pas du tout satisfaits



Q 33
à 35

17 répondants

l'accueil de loisirs périscolaire (ALAE)

9 répondants

vous-même ou votre conjoint

7 répondants

la garderie de l'école de votre enfant + vous-même ou votre conjoint

5 répondants

l'accueil de loisirs périscolaire (ALAE) + vous-même ou votre conjoint

3

la garderie de l'école de votre enfant

2

vous-même ou votre conjoint

1

la garderie de l'école de votre enfant

1

Mon enfant est satisfait

1

vous-même ou votre conjoint

l'accueil de loisirs périscolaire (ALAE)

vous-même ou votre conjoint

la garderie de l'école de votre enfant + vous-même ou votre conjoint

l'accueil de loisirs périscolaire (ALAE) + vous-même ou votre conjoint

l'accueil de loisirs périscolaire (ALAE) + la garderie de l'école de votre enfant

la garderie de l'école de votre enfant

vous-même ou votre conjoint + la famille

la garderie de l'école de votre enfant + les amis et voisins

Mon enfant est autonome

vous-même ou votre conjoint + les amis et voisins

Les raisons de ce choix

La souplesse des horaires / jours d'accueil

La proximité avec l'école

Le coût

La proximité avec votre domicile

La possibilité pour vos enfants d'être dans un environnement familial (cercle familial, domicile)

La socialisation qu'il favorise

Le cadre sécurisant

Autre (qui correspond aux horaires de travail des parents, Pas d'autres choix, Télétravail, travail à domicile qui permet la garde de leurs enfants, Des enfants qui peuvent se garder seuls)

Les raisons de ce choix	Nombre de réponses
La souplesse des horaires / jours d'accueil	16
La proximité avec l'école	19
Le coût	17
La proximité avec votre domicile	10
La possibilité pour vos enfants d'être dans un environnement familial (cercle familial, domicile)	5
La socialisation qu'il favorise	5
Le cadre sécurisant	1
Autre (qui correspond aux horaires de travail des parents, Pas d'autres choix, Télétravail, travail à domicile qui permet la garde de leurs enfants, Des enfants qui peuvent se garder seuls)	4

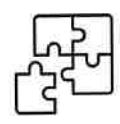
Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022



Q 36
à 40

Sur 46 répondants, 52% des parents répondants affirment que leurs enfants fréquentent tous les jours l'accueil organisé par la collectivité (garderie, ALAE...),
Sur 31 répondants, on constate une fréquentation majoritaire sur le temps du midi (100% des parents répondants), 68% après l'école, et 48% le matin.

La fréquentation de l'ALAE



Sur 29 répondants, 31% connaissent les activités pratiquées par leurs enfants lors le l'accueil du matin et 23% pour l'accueil du soir.



3 répondants dont les enfant ne fréquentent pas le temps du midi :

- 2 répondants évoquent la solution de garde familiale
- 1 répondant évoque que son enfant ne fréquente pas la cantine pour des raisons de tarifs

Fréquentation	Nombre de répondants
Jamais	4
Rarement	18
Tous les jours	24

Fréquentation	Nombre de répondants
Avant l'école	15
Le midi	31
Après l'école	27

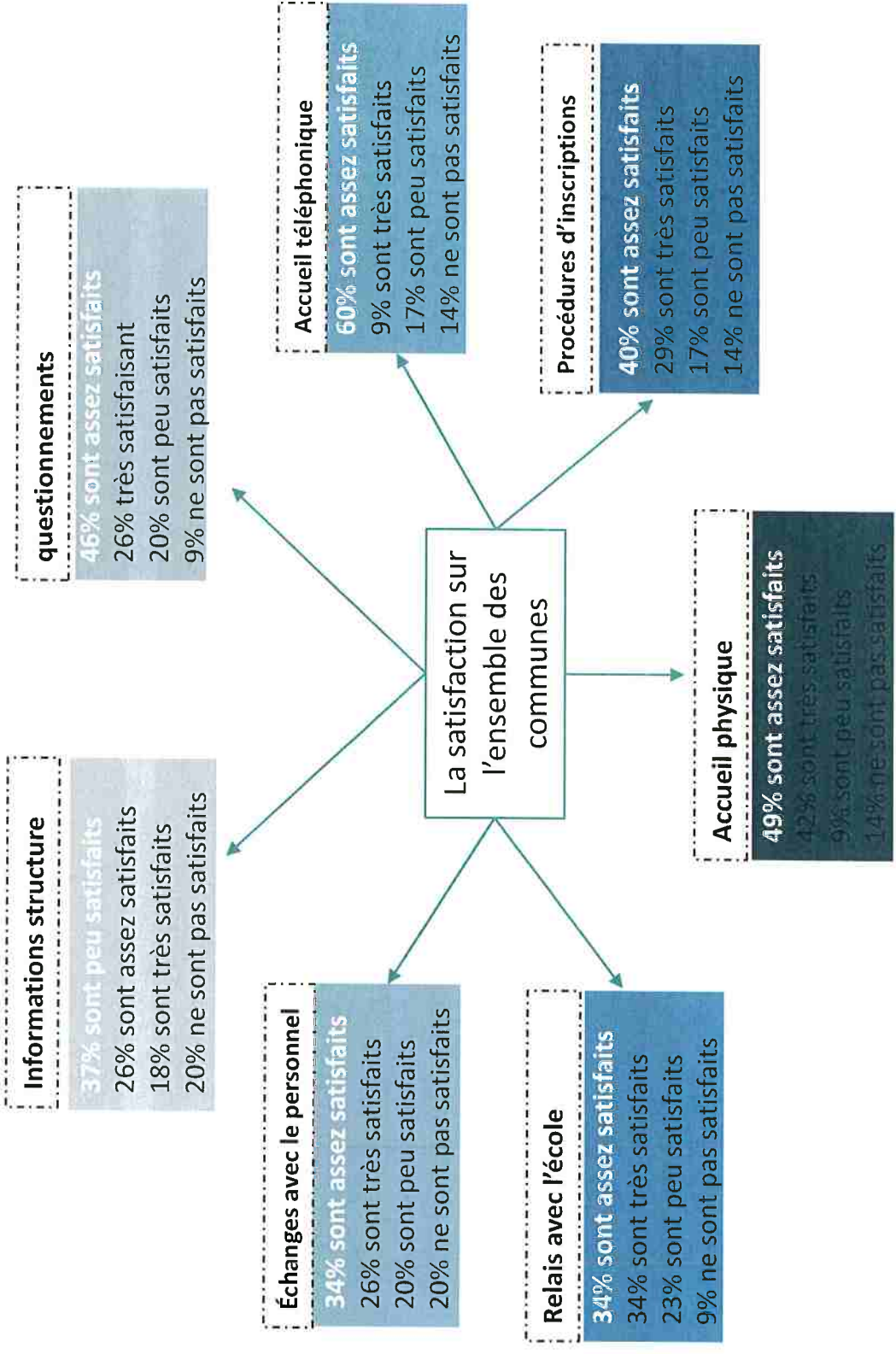


Satisfaction sur l'accueil périscolaire



Q 41

Le niveau de satisfaction des parents sur l'accueil périscolaire : 18 répondants sur Larra, Launac, Thil et Pelleport



Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

25 parents de cette zone ont exprimé des propositions de priorités à mettre en place sur le temps de l'accueil périscolaire.



La mise en place d'activités diversifiées sur ces temps :

- Activités physiques et sportives (sport de pleine nature, jeux collectifs)
- Activités culturelles (musiques)
- Activité autour des aspects sociaux et environnementaux
- Des projets d'animations sur différentes thématiques
- Mais aussi des temps libres, moments de décompressions et laisser le choix à l'enfant de pratiquer l'activité qu'il souhaite

Pour 56% des répondants

Personnel encadrant :

- Un personnel impliqué et motivé pour mener les activités
- Des agents qualifiés, formés

Pour 12% des répondants

Projet éducatif en lien avec le projet global du département sur les droits des enfants
Promouvoir la bienveillance, le dynamisme, la vie en collectivité

Pour 12% des répondants

Une mise en place d'Aide aux devoirs :

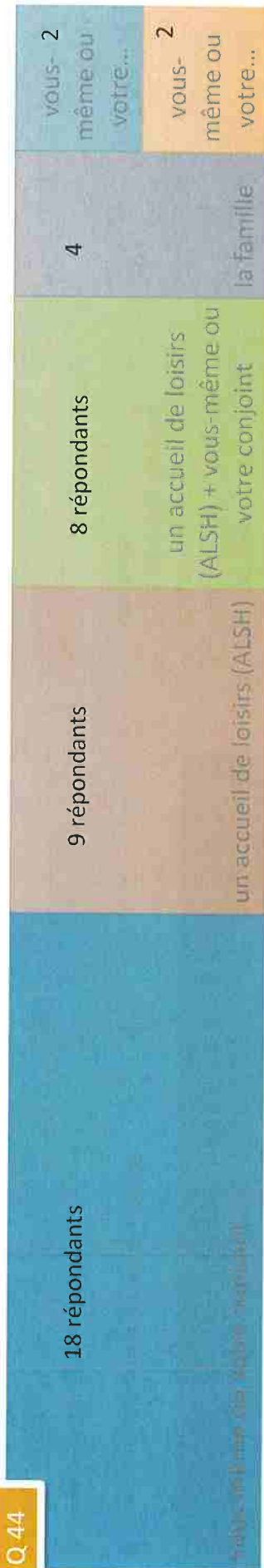
- Le soir quand les enfants restent jusqu'à la fermeture

Pour 8% des répondants



Sur 43 répondants, 41% des parents gardent eux-mêmes leur enfant, 21% mettent leur enfant en ALSH et 19% composent avec ces deux modes de garde

Q 44



Q 49

- vous-même ou votre conjoint
- un accueil de loisirs (ALSH)
- un accueil de loisirs (ALSH) + vous-même ou votre conjoint
- la famille
- vous-même ou votre conjoint + la famille
- vous-même ou votre conjoint + les amis et voisins

Q 45

- Sur 23 répondants :
- 6 sont tout à fait satisfaits de l'accueil de leur enfant le mercredi,
 - 9 sont plutôt satisfaits,
 - 7 sont plutôt non satisfaits
 - 1 est non satisfait
- 17 répondants ont précisé l'ALSH qu'ils utilisent les mercredis :
- Périscol : 8 enfants
 - ALAE/ALSH de Larra : 5 enfants
 - ALAE de Launac : 2 enfants
 - ALSH de Cadours : 1 enfant

L'accueil ou réseau de solidarité utilisé pour leurs enfants durant les vacances scolaires

Q 46



Sur 43 répondants, 60% ont besoin d'un mode de garde pour leur enfant durant les vacances scolaires.

principales solutions d'accueil utilisées pendant les vacances

Q47



6 répondants

Vous-même ou
votre conjoint(e) +
Grands-parents
ou autres
membres de l...

L'accueil
de loisirs
+ Grands-
parents
ou autres
membre...

Je n'ai pas de solu...
L'acc... de loisirs +...
Vous-mê... ou votr...

Grands-parents
ou autres
membres de la
famille

Vous
mê...
ou
votr...

1 Je n'ai pas de solu...
L'acc... de loisirs +...

Grands-parents ou autres membres de la famille

 Je n'ai pas de solution

L'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs + Camps/ séjours de vacances

L'accueil de loisirs + Grands-parents ou autres membres de la famille

👉 L'accueil de loisirs + vous-même ou votre conjoint(e)

☐ Vous-même ou votre conjoint(e)

Vous-même ou votre conjoint(e) + Camps/ séjours de vacances

vous-même ou votre conjoint(e) + Grands-parents ou autres membres de la famille

Le niveau de satisfaction des parents pour l'organisation de l'accueil pendant les vacances scolaires :

Q 49

Sur 23 répondants :

- 6 sont tout à fait satisfaits de l'accueil de leur enfant le mercredi,
- 6 sont plutôt satisfaits,
- 9 sont plutôt non satisfaits
- 2 ne sont pas du tout satisfaits

Q 48

7 répondeants ont précisé l'ALSH qu'ils utilisent les vacances scolaires :

- La Centre de Cadours: 1 réponse
- Le Centre de Larra: 3 réponses
- Le Centre de Launac : 2 réponses
- Périscot : 1 réponse



Le niveau de satisfaction des parents sur l'accueil des mercredis et vacances scolaires



Q 50

Principales raisons de l'insatisfaction : **15 répondants**

Réponses	Nombre de réponses
La qualité insuffisante de l'encadrement proposé	7
Les activités ne correspondent pas à mes attentes et/ou à celles de mon enfant	4
Le manque d'équipements de loisirs pour les enfants	3
Le non respect d rythme de mon enfant	3
Autres	3
Le coût des activités est trop important	3
Les horaires inadaptés	2
Les activités ne correspondent pas aux besoins spécifiques de mon enfant	1

Les autres raisons :

- Un manque de qualité de l'encadrement des animateurs de Launac
- Le centre de loisirs fermé une semaine sur deux pendant les vacances scolaires et non accueil des enfants sur Thil
- Un manque de projet d'animations

Le mode d'accueil principal utilisé pour leurs enfants le matin et/ou le soir après l'école



Sur 22 répondants du RPI, 56% des parents utilisent comme mode d'accueil principal l'ALAE et 23% gardent leur enfant eux même. 60% sont tout à fait satisfaits et 40% sont plutôt satisfaits

Q.33 à 35

12 répondants

l'accueil de loisirs périscolaire (ALAE)

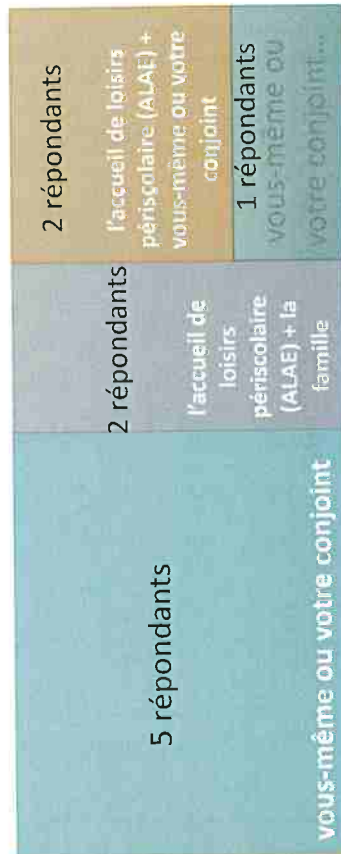
l'accueil de loisirs périscolaire (ALAE)

vous-même ou votre conjoint

l'accueil de loisirs périscolaire (ALAE) + la famille

l'accueil de loisirs périscolaire (ALAE) + vous-même ou votre conjoint

vous-même ou votre conjoint + la famille



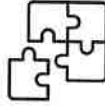
Les raisons	Nombre réponses
La proximité avec l'école	11
La souplesse des horaires / jours d'accueil	10
Le coût	10
La possibilité pour vos enfants d'être dans un environnement familial (cercle familial, domicile)	5
La proximité avec votre domicile	4
La socialisation qu'il favorise	1
La qualification du/des professionnel(s) du lieu	1



Q 36
à 40

Sur 22 répondants, 82% des parents répondants affirment que leurs enfants fréquentent tous les jours l'accueil organisé par la collectivité (garderie, Alae...),
Sur 17 répondants, on constate une fréquentation majoritaire sur le temps du midi (100% des parents répondants), 65% après l'école, et 41% le matin.

La fréquentation de l'ALAE



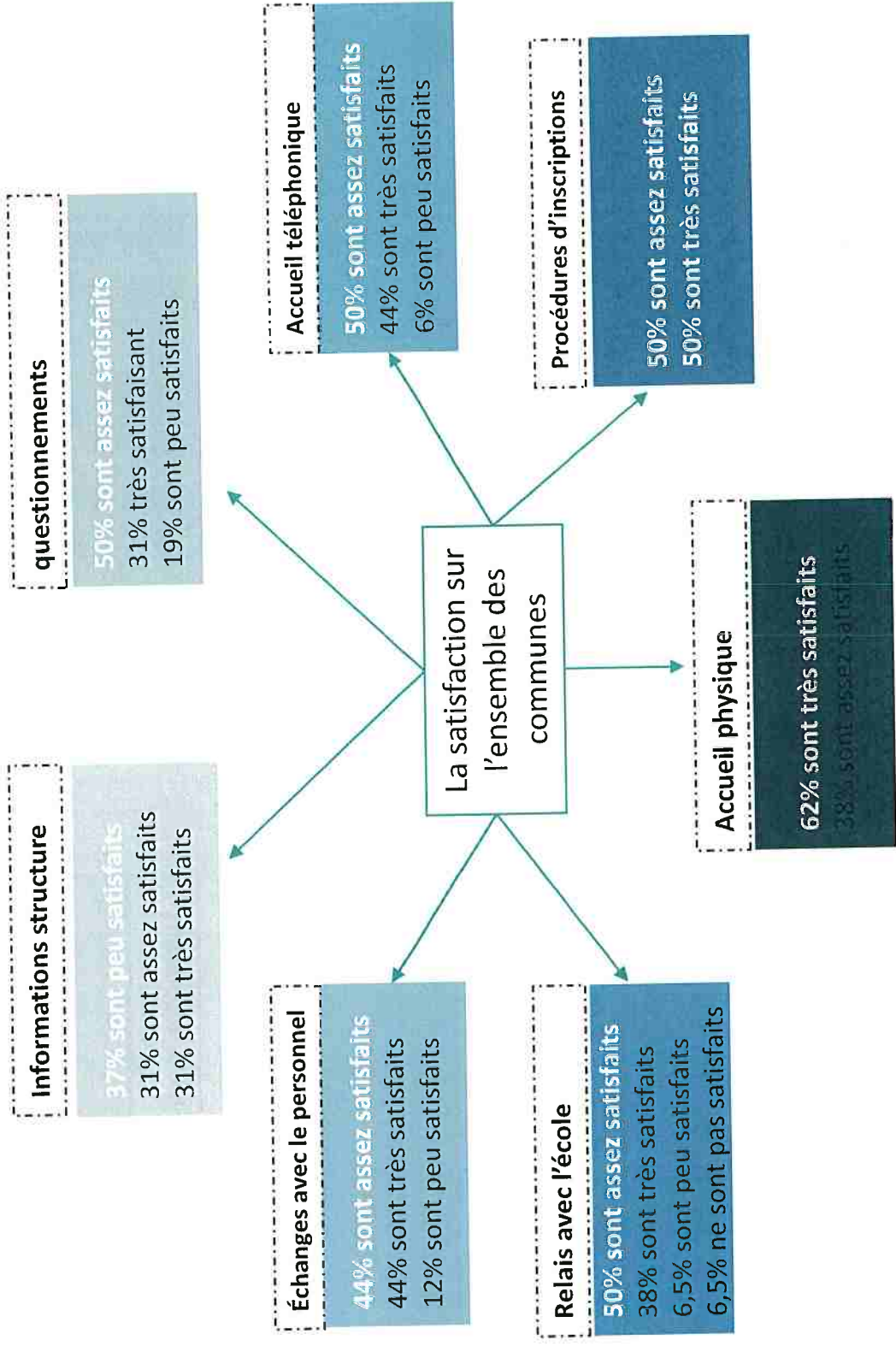
Fréquentation	Nombre de répondants
De temps en temps	1
Rarement	3
Tous les jours	18

Sur 15 répondants, 20% connaissent les activités pratiquées par leurs enfants lors le l'accueil du matin et 47% pour l'accueil du soir.

Fréquentation	Nombre de répondants
Avant l'école	7
Le midi	17
Après l'école	11

Satisfaction sur l'accueil périscolaire

Le niveau de satisfaction des parents sur l'accueil périscolaire : 16 répondants sur le RPI



Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022



Les propositions d'amélioration

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022



Q 43

7 parents de cette zone ont exprimé des propositions de priorités à mettre en place sur le temps de l'accueil périscolaire.

7 parents du RPI ont exprimé des propositions de priorités à mettre en place sur le temps de l'accueil périscolaire.

La mise en place d'activités diversifiées sur ces temps :

- Activités Sportives et culturelles
- Faire intervenir les associations locales

La communication des activités avec les parents

L'accueil ou réseau de solidarité utilisé pour leurs enfants les mercredis



Sur 19 répondants, 47% des parents gardent eux-mêmes leur enfant, 21% mettent leur enfant en ALSH et 11% font garder leur enfant par la famille

Q 44



Q 49

Sur 11 répondants :

- 6 sont tout à fait satisfaits de l'accueil de leur enfant le mercredi,
- 5 sont plutôt satisfaits,

Q 45

6 répondants ont précisé l'ALSH qu'ils utilisent les mercredis :

- ALSH de Cadours : 1 enfant
- Periscol : 5 enfants

L'accueil ou réseau de solidarité utilisé pour leurs enfants durant les vacances scolaires

Sur 19 répondants, 68% ont besoin d'un mode de garde pour leur enfant durant les vacances scolaires.

Principales solutions d'accueil utilisées pendant les vacances

Le niveau de satisfaction des parents pour l'organisation de l'accueil pendant les vacances scolaires :

947

4 répondants

2 répondeants

2 répondants

L'accueil de loisirs +
Grands-parents ou
autres membres de la
famille

2 répondants

1
L'accueil de
loisirs +
Vous-mêmes...

1
ous-même
ou votre
édition

049

Q 48

Sur 11 répondants :

- 8 sont tout à fait satisfaits de l'accueil de leur enfant le mercredi,
- 3 sont plutôt satisfaits

- 4 répondants ont précisé l'ALSH qu'ils utilisent les vacances scolaires :
- La Centre de Cadours: 1 réponse
 - Périscot : 3 réponses

centre aéré bilingue

Grands-parents ou autres membres de la famille

Je n'ai pas de solution

Saisio ap ienned

L'accueil de loisirs + Grands-parents ou autres membres de la famille

 L'accueil de loisirs + Vous-même ou votre conjoint(e)

Vous-même ou votre conjoint(e) + Camps/ séjours de vacances



0.50

Principales raisons de l'insatisfaction des mercredis et vacances scolaires : **1 répondants**

Réponses	Nombre de réponses
Les horaires inadaptés	1

Le mode d'accueil principal utilisé pour leurs enfants le matin et/ou le soir après l'école



Sur 14 répondants, 36% des parents utilisent comme mode d'accueil principal la garderie de l'école et 45% gardent leur enfant eux même.

Sur 14 répondants, 64% sont tout à fait satisfaits et 36% sont plutôt satisfaits

Q.33 à 35			Les raisons	Nombre de réponses
5 répondants	la garderie de l'école de votre enfant	1 répondants	La proximité avec votre domicile	7
		1 répondants	La proximité avec l'école	6
		1 répondants	Le coût	7
		1 répondants	La souplesse des horaires / jours d'accueil	2
5 répondants	vous-même ou votre conjoint	1 répondants	La possibilité pour vos enfants d'être dans un environnement familial (cercle familial, domicile)	1
		1 répondants	Le cadre sécurisant	1

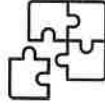
- l'accueil de loisirs périscolaire (ALAE)
- l'accueil de loisirs périscolaire (ALAE) + la garderie de l'école de votre enfant
- la garderie de l'école de votre enfant
- la garderie de l'école de votre enfant + vous-même ou votre conjoint
- vous-même ou votre conjoint
- vous-même ou votre conjoint + la famille



Q 36
à 40

Sur 14 répondants, 42% des parents répondants affirment que leurs enfants fréquentent tous les jours l'accueil organisé par la collectivité (garderie, Alae...),
Sur 10 répondants, on constate une fréquentation majoritaire sur le temps du midi (100% des parents répondants), 57% après l'école, et 71% le matin.

La fréquentation de l'ALAE



Fréquentation	Nombre de répondants
Jamais	5
Rarement	3
Tous les jours	6

Sur 10 répondants, 60% connaissent les activités pratiquées par leurs enfants lors le l'accueil du matin et 60% pour l'accueil du soir.



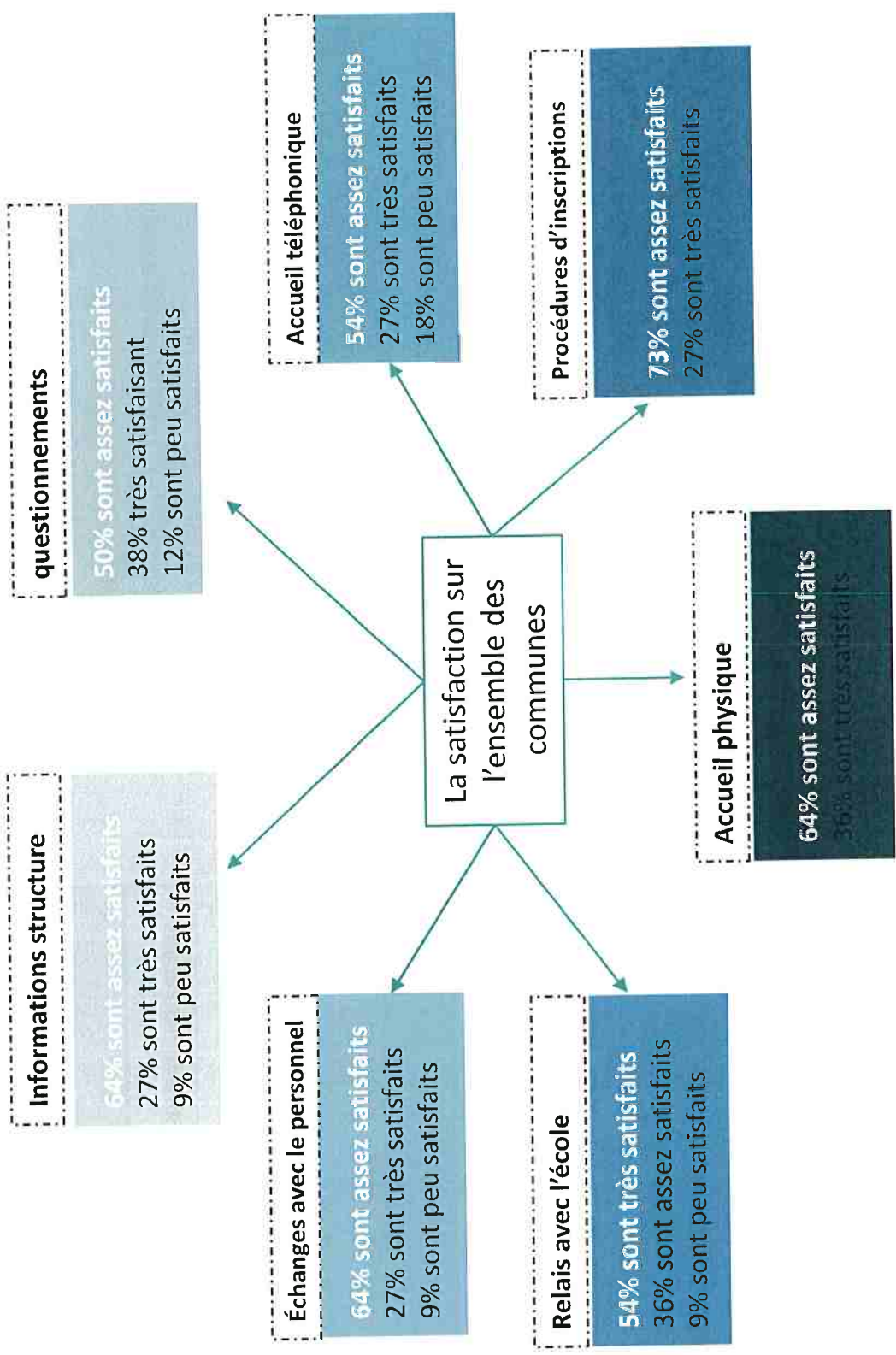
3 répondants dont les enfant ne fréquentent pas le temps du midi :

- 2 répondants évoquent la solution de garde familiale
- 2 répondant évoquent que leurs enfants ne fréquentent pas la cantine pour des raisons de tarifs

Fréquentation	Nombre de répondants
Avant l'école	8
Le midi	9
Après l'école	7

Satisfaction sur l'accueil périscolaire

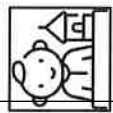
Le niveau de satisfaction des parents sur l'accueil périscolaire : 8 répondants sur le RPI



Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022



Les propositions d'amélioration



Q 43

4 parents de cette zone ont exprimé des propositions de priorités à mettre en place sur le temps de l'accueil périscolaire.



La mise en place d'activités diversifiées sur ces temps :

- Activités culturelles et musicales
- Activités de découvertes
- Lecture
- Un temps pour les devoirs

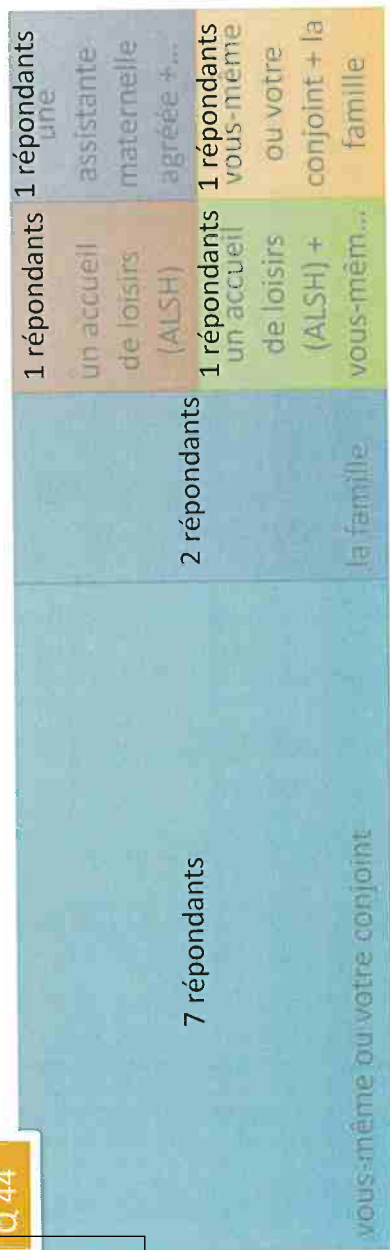
Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

L'accueil ou réseau de solidarité utilisé pour leurs enfants les mercredis

Sur 13 répondants, 54% des parents font garder leur enfant par un membre de la famille.



Q 44



Q 45

2 répondants ont précisé l'ALSH qu'ils utilisent les mercredis :

- Le Burgaud
- Cadours

Q 49

Sur 7 répondants :

- 1 est tout à fait satisfait de l'accueil de son enfant le mercredi,
- 5 sont plutôt satisfaits,
- 1 plutôt non satisfait

- la famille
- un accueil de loisirs (ALSH)
- un accueil de loisirs (ALSH) + vous-même ou votre conjoint
- une assistante maternelle agréée + vous-même ou votre conjoint
- vous-même ou votre conjoint
- vous-même ou votre conjoint + la famille

L'accueil ou réseau de solidarité utilisé pour leurs enfants durant les vacances scolaires

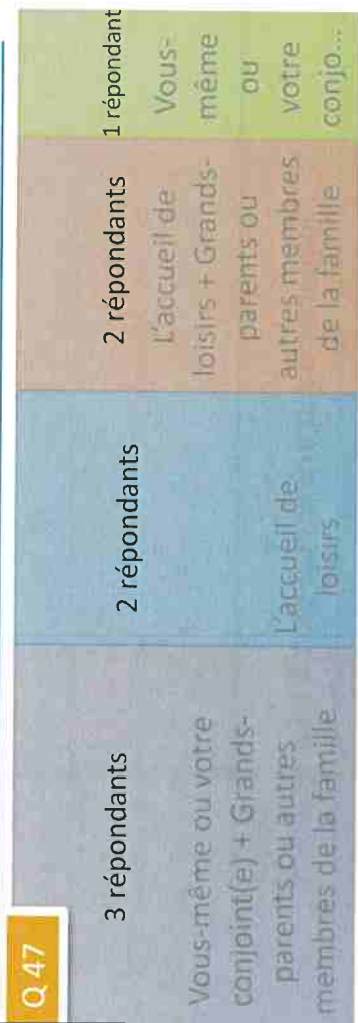


Q 46



Sur 15 répondants, 60% ont besoin d'un mode de garde pour leur enfant durant les vacances scolaires.

Principales solutions d'accueil utilisées pendant les vacances



- L'accueil de loisirs
- L'accueil de loisirs + Grands-parents ou autres membres de la famille
- Vous-même ou votre conjoint(e)
- Vous-même ou votre conjoint(e) + Grands-parents ou autres membres de la famille

Le niveau de satisfaction des parents pour l'organisation de l'accueil pendant les vacances scolaires :

Q 49

- Sur 7 répondants :
- 2 sont tout à fait satisfaits de l'accueil de leur enfant le mercredi,
 - 4 sont plutôt satisfaits,
 - 1 sont plutôt non satisfaits

Q 48

- 7 répondants ont précisé l'ALSH qu'ils utilisent les vacances scolaires :
- La Centre de Cadours: 1 réponse
 - Le Centre de Launac : 2 réponses

Le niveau de satisfaction des parents sur l'accueil des mercredis et vacances scolaires



Q 50

Principales raisons de l'insatisfaction : 2 répondants

Les autres raisons :

- L'ouverture seulement en juillet et pas en août

Réponses	Nombre de réponses
Autres	31
Le coût des activités est trop important	1
L'éloignement des lieux proposant ces activités	1
Le nombre de places trop restreint en accueil de loisirs	1



CE QUI EXISTE, CE QUI FONCTIONNE, LES OPPORTUNITÉS

L'accueil de loisirs

Souplesse des modalités d'inscription aux temps périscolaires (ex. à Grenade...)

L'amplitude horaire importante de 7h à 18h30 voire 19h

Des espaces aménagés pour les devoirs (Ex : Merville,...)

Restauration préparée sur place dans certaines écoles (Ex : Montaigut,...)

Un transport assuré des enfants le mercredi après-midi vers le centre de loisirs (Merville, Daux....)

Temps TAP gratuit dans certaines communes (Ex : SIVS de Cadours....)

L'animation

Soutien des animateurs dans leurs parcours de formation BAFA, BPJEPS (Ex: SIVS de Cadours, Larra...)

Des séances de préparation et bilan avec les animateurs (Ex : Merville, Grenade, SIVS de Cadours...)

Passerelle entre l'enfance et la jeunesse (à Merville via la maison des jeunes...)

Dynamiques territoriales et partenariales

L'offre diversifiée d'activités sportives : tissu associatif dynamique, centres équestres, base de loisirs de Bouconne

Les liens avec les associations de parents d'élève (ex : communication et événements communs à Merville)

Des coopérations entre certaines communes pour l'accueil de loisirs des mercredis et vacances scolaires

Un tissu associatif présent et mobilisé à l'échelle du territoire

LES BESOINS ET PROBLÉMATIQUES REPÉRÉS, LES MENACES

ACCUEIL DE LOISIRS

Problématiques de mobilité pour les sorties et activités

Manque d'accompagnants d'élèves en situation de handicap

Peu d'interventions associatives dans l'animation

ANIMATION

Manque de qualification et de formation de certains animateurs/personnels

Difficulté de recrutement du personnel à mettre en perspective des rémunérations ? De la mobilité ?

Difficultés d'accueil des enfants porteurs d'un handicap sur les temps périscolaires

Difficulté de recrutement des animateurs, notamment de vacataires

DYNAMIQUES TERRITORIALES ET PARTENARIALES

Un manque de travail en commun et de temps de rencontres avec les enseignants

Eloignement géographique et manque de sécurité routière

Problématiques de mobilité sur le territoire pour les familles

Un manque de lien et de coordination entre les acteurs, absence de réseau des acteurs de l'enfance

Pas de coordination territoriale entre les différents acteurs

Des équipements et locaux qui vieillissent

Absence de réseau des acteurs de l'enfance

Manque de mutualisation des activités et équipements

Elargir les horaires

Flexibilité des inscriptions

Enfants aux besoins spécifiques

Aide aux devoirs

ALAE qui font office de garderies

Collaboration entre communes

Restauration scolaire

Manque de spécialistes

Manque d'équipements sportifs

Mobilité

Accompagnement à la parentalité

Tissu associatif faible

Intervention des associations

Recrutement d'animateurs

Animation et formation des équipes

Parents consommateurs de services

Exigence des parents

Information

Communication

Visibilité de l'offre



ENFANCE



ANALYSE DE L'OFFRE EXISTANTE ET DES BESOINS

AFOM ENFANCE

FORCES

- Des écoles maillées sur le territoire et un dispositif de RPI et Entente Scolaire
- Présence d'ALAE sur le territoire, avec une souplesse des modalités d'inscriptions, une amplitude horaire importante
- Des services de transport pour amener les enfants sur les lieux d'accueil de loisirs
- Des écoles prêtes à accueillir des enfants aux besoins spécifiques
- Soutien des animateurs dans leur parcours de formation
- Des lieux d'accueils « passerelles » entre l'enfance et la jeunesse

FAIBLESSES

- Des problèmes de mobilité sur le territoire et de sécurité routière
- Un problème de recrutement des animateurs qualifiés (dû aux horaires coupés, aux salaires qualifiés, à la mobilité, aux changements de paradigme de ces jeunes)
- Des difficultés à recruter des animateurs formés dans les thématiques de besoins spécifiques
- Des demandes régulières qui remontent pour de l'aide aux devoirs
- Des difficultés à faire intervenir les associations sur les temps périscolaires (car ce sont des bénévoles non disponibles sur ces temps)
- Des inscriptions moins souples qu'auparavant sur les plus grandes communes du territoire

OPPORTUNITÉS

- Des garderies dans les petites communes qui entament des évolutions en ALAE
- Un nombre de jeunes en croissance
- Une offre diversifiée d'activités sportives et un large tissu associatif
- Des interventions possibles des associations sur le temps extrascolaire
- Renforcer le travail de partenariat avec les équipes enseignantes dans le cadre du PEDT
- Construire des projets communs avec les autres centres de loisirs du territoire
- Développer l'interconnaissance des différents acteurs sur le territoire

MENACES

- Pas d'AESH sur les temps hors scolaire à mettre à disposition sur certaines communes
- Un territoire loin de Toulouse qui provoque des difficultés à trouver des animateurs, surtout pour les temps du midi
- Un manque de structure de santé, et de spécialistes de santé sur l'enfance (psychomotriciens, orthophonistes, pédiatres) et des professionnels qui partent sans être remplacés
- Des parents exigeants et « consommateurs » d'accueil dans les activités proposées
- Un manque de lien et de coordination des différents acteurs enfance du territoire, sur les équipements et activités. Absence d'un réseau des acteurs



ANALYSE DE L'OFFRE EXISTANTE ET DES BESOINS

SYNTHESE DES BESOINS ET PRIORITES

Synthèse des besoins exprimés	Entretiens	Habitants	Comité élargi		
Une plus grande communication et lisibilité de l'offre globale de services en matière d'accueil et d'activités à destination des 3-11 ans				✓	✓
Développement de moyens de mobilité alternatifs et d'un meilleur maillage à l'échelle de la communauté de communes. Problématiques liées également à la sécurité routière				✓	✓
L'offre sportive et culturelle présente sur le territoire en termes d'équipements n'est pas disponible pour les enfants des communes éloignées des communes équipées				✓	✓
Diversifier les activités et les équipements sportifs pour les enfants				✓	✓
Problématique générale et partagée concernant le recrutement de personnel d'animation à l'échelle de l'intercommunalité. la revalorisation du parcours d'évolution des animateurs sur le territoire				✓	✓
Développement des formations communes à l'échelle du territoire pour mettre en dynamique les différents acteurs de l'enfance				✓	
Manque de cohésion générale et de coopération entre « Grenade et les petits villages » en termes d'horaires et d'accueil de loisir, pouvant créer un sentiment de « rivalité » entre les communes et services				✓	✓
Développer l'entraide et le partage des bonnes pratiques entre les communes et les services de l'intercommunalité				✓	✓
Manque de sensibilisation des parents et des professionnels sur le respect du temps de l'enfant et des problématiques d'accueil liées aux enfants en situation de handicap				✓	✓



THEME C. JEUNESSE

- Chiffre clés
- Les dynamiques territoriales et principaux intervenants
- Le point de vue des acteurs
- Le point de vue des habitants
- Synthèse des besoins et principaux enjeux

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

Dynamiques territoriales et principaux intervenants

Les dynamiques territoriales

Dans le champ d'activité « branche famille » de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne, la compétence enfance et jeunesse est détenue par les communes et deux Syndicats à vocation scolaire : SIVS des communes de Bretx, Menville et Saint Paul et le SIVS du Pays de Cadours.

Deux collèges sont présents sur le territoire : un à Grenade et un à Cadours avec présence d'animateurs jeunesse sur la période méridienne sur les deux établissements.

Les ALSH sont présents sur les plus grandes communes et des partenariats existent entre communes de plus petite taille pour accéder aux autres ALSH du territoire.

De même, le syndicat mixte de la Forêt de Bouconne accueille les enfants de 4 communes et syndicats de la CCHT adhérents. L'ensemble des communes du territoire sont signataires d'un PEDT. Le territoire de la CCHT et ses communes membres sont couvertes par un CEJ dont le terme est au 31/12/2021.

Il existe des structures à destination du public adolescent sur les plus grosses communes ou syndicat du territoire. Quelques unes sur des communes de plus petite taille.

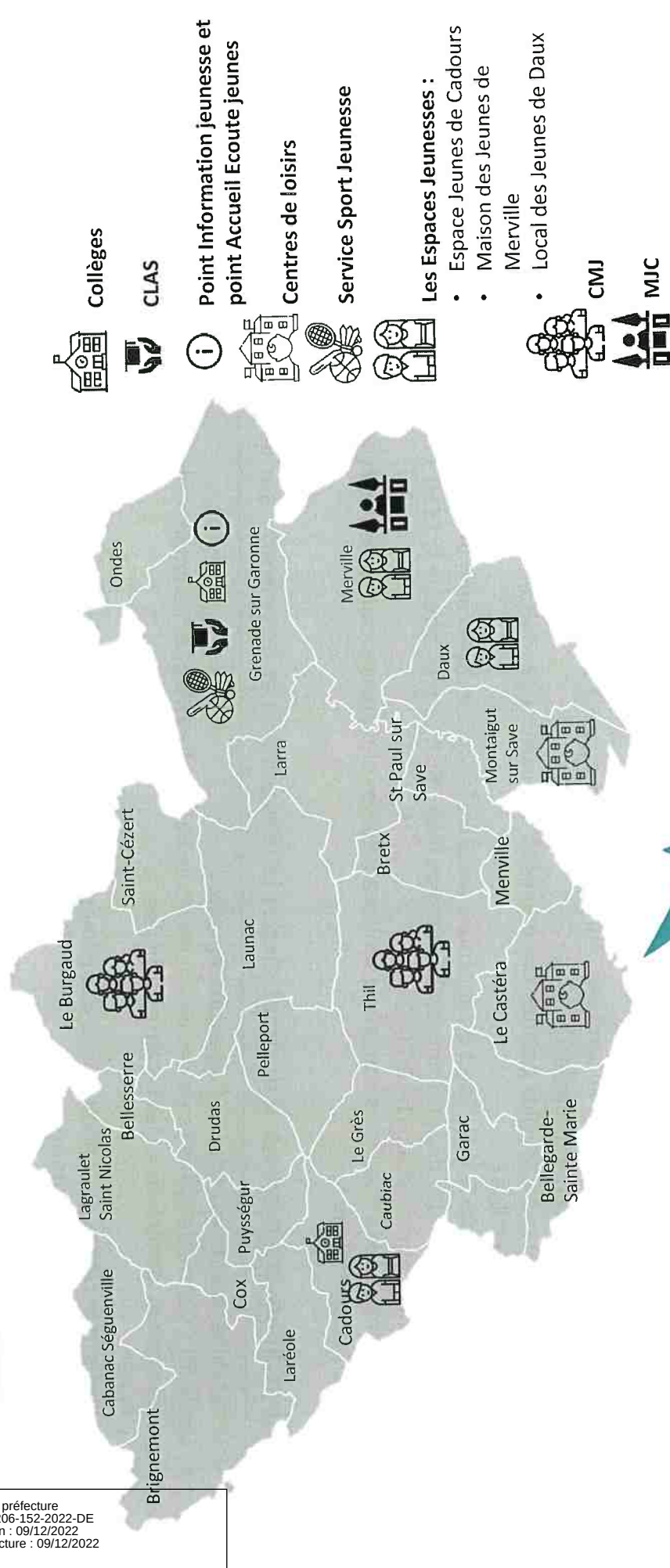
Les principaux intervenants à destination des jeunes enfants et des parents sur le territoire

- Les établissements scolaires de l'intercommunalité
- Les ALSH / Centre de loisirs : sont des équipements de loisirs éducatifs pour les enfants mineurs de 3 à 17 ans. Ils fonctionnent généralement le mercredi et les vacances scolaires
- Le CLAS
- Conseils municipaux des enfants et/ou des jeunes : activités culturelles et sportives à destination des jeunes de 11 à 17 ans
- Les associations du territoire
- Le service Sport Jeunesse

Les principaux intervenants à destination des professionnels

Les acteurs institutionnels : **PMI, CAF, Mairie, Communauté de communes, CCAS...**

L'offre scolaire, périscolaire, extrascolaire du territoire



A l'exception du lycée agricole de Ondes, le territoire ne dispose d'aucun lycée. La plupart des services à destination des jeunes sont centralisés sur Grenade sur Garonne

Combien de structures sont présentes sur le territoire ?
Comment se coordonnent-elles ?



FOCUS : Le CLAS de Grenade-sur-Garonne

Le CLAS c'est quoi ?

- **Objectif du CLAS** : favoriser l'épanouissement des enfants et leur réussite scolaire, en étroite collaboration avec l'établissement scolaire de la ville.
- **Equipe d'accompagnateur** : propose un temps et un lieu où les enfants trouvent l'appui d'un adulte qui le valorise, l'aide à découvrir ses capacités, redonne du sens à son apprentissage tout en établissant une relation de confiance avec lui. C'est aussi un dispositif pour les familles.

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité est réservé aux enfants **habitant Grenade** et étant **scolarisé au collège (de la 6^{ème} à la 3^{ème})**. Ce dispositif est mis en place par la mairie de Grenade, il est gratuit et les places sont limitées.

Fonctionnement du CLAS

- Du 04 octobre au 10 juin 2022
- 3 heures par semaine : les lundis et jeudis de 16h45 à 18h15
- Les séances CLAS ont lieu dans les locaux de Point Information Jeunesse et de l'animation Jeunes de la ville

Le CLAS, pourquoi faire ?

Pour les enfants :

- D'apprendre à s'organiser
- De devenir autonome
- D'éveiller sa curiosité
- D'apprendre à apprendre

Pour les parents :

- De mieux comprendre le système scolaire
- D'aider à suivre la scolarité de leurs enfants
- De retrouver une relation de confiance avec leurs enfants

Actions mises en place sur les séances

- Méthodologie d'apprentissage scolaire
- Aide à l'organisation du travail personnel
- Projets culturels et ludiques d'apprentissage (théâtre, lecture, sciences, environnement)
- Apprendre avec l'outil informatique...





FOCUS : Le PIJ de Grenade-sur-Garonne

Le PIJ c'est quoi ?

On retrouve des informations sur :

- Les métiers
- L'emploi
- Les formations
- La santé
- Le logement
- Les loisirs
- L'Europe

Le Point Information Jeunesse est un **lieu d'accueil, d'information gratuit et ouvert à tous**. Des informateurs jeunesse conseillent et accompagnent les jeunes dans leurs recherches.

Également, des **permanences de conseillers de la Mission locale** (association ARPE) se tiennent tous les lundis et jeudis dans les locaux du PIJ dans le cadre d'une action de prévention des conduites à risque chez les jeunes de 15 à 25 ans. Elles apportent aussi un **soutien aux parents** souhaitant recevoir un appui/conseil/orientation dès lors qu'ils rencontrent une difficulté avec leur enfant. L'accueil est gratuit et confidentiel pour les jeunes et leur famille

Les services du PIJ

- Les annonces jobs, la possibilité de faire son CV, sa Lettre de Motivation
- Un accès bureautique : Word, Excel
- Une liste des jeunes disponibles pour du babysitting et/ou de soutien scolaire
- Les brochures : « Que faire cet été » et « les colos et séjours pour enfants et ados »

Actions et animations tout au long de l'année

- La journée spéciale jobs d'été
- L'information collective sur le BAFA
- La formation babysitting
- La participation aux manifestations des partenaires (forum emploi formation Collège, CBE...)
- L'organisation de la session de formation générale BAFA
- 5 chantiers jeunes pour les 16 et 17 ans

FOCUS : Le Service Sport-Jeunesse- Animation Jeunes de Grenade-sur-Garonne

TEMPS SCOLAIRE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Le CLAC * - Animation au Collège Grand Selve - de 12 h à 13 h 30 - Salles d'animation - Ateliers sportifs	Le CLAC - Animation au Collège Grand Selve - de 12 h à 13 h 30 - Salles d'animation - Ateliers sportifs	Le CLAC - Animation au Collège Grand Selve - de 12 h à 13 h 30 - Salles d'animation - Ateliers sportifs	Le CLAC - Animation au Collège Grand Selve - de 12 h à 13 h 30 - Salles d'animation - Ateliers sportifs	Le CLAC - Animation au Collège Grand Selve - de 12 h à 13 h 30 - Salles d'animation - Ateliers sportifs
Le CLAS * - Accompagnement à la scolarité de la 6^{ème} à la 3^{ème} - de 17 h à 18 h - PJ	Le CLAS - Accompagnement à la scolarité de la 6^{ème} à la 3^{ème} - de 17 h à 18 h - PJ	Le CLAS - Accompagnement à la scolarité de la 6^{ème} à la 3^{ème} - de 17 h à 18 h - PJ	Le CLAS - Accompagnement à la scolarité de la 6^{ème} à la 3^{ème} - de 17 h à 18 h - PJ	Le CLAS - Accompagnement à la scolarité de la 6^{ème} à la 3^{ème} - de 17 h à 18 h - PJ

(*) CLAS : Centre de Loisirs Associés au Collège

(*) CLAS : Centre de Loisirs Associés au Collège

VACANCES SCOLAIRES

Animation jeunes / ALSH Pré Ados 10-15 ans	15-17 ans
De 8 h à 18 h : Sur la structure jeunesse, l'équipe d'animation propose diverses activités sportives, culturelles, artistiques. Un planning d'activité est proposé 5 semaines avant chaque période de vacances.	Pendant les heures d'ouverture de la structure ou en temps décalés. La salle de l'animation Jeunes est le lieu ressource pour les ados souhaitant réaliser leur projet culturel ou sportif. Ceux-ci sont orientés et construits avec l'équipe du secteur jeunesse et en collaboration avec le PLJ.

L'équipe d'Animation du service Sport Jeunesse de la ville de Grenade est une structure municipale, elle propose différentes **actions à l'attention des 10-17 ans** tout au long de l'année (pendant l'année scolaire lors des temps périscolaires, mais également durant les vacances scolaires). Elle s'organise **en 2 structures d'accueil** : La structure pré-ados 10-14 ans et la structure Ados 15-17ans.

Fonctionnement de l'Accueil Jeunesse

- **Pré-ados** : accueil ALSH Les mercredis de 13h à 17h et pendant les vacances de 8h à 18h
- **Ados** : Les mardis et jeudis de 16h à 18h, les mercredis de 13h à 17h et pendant les vacances de 13h à 18h

Animations de la Ville

- **Février** : participation au Forum des Métiers du Collège grand Selve
- **Mai** : Participation à l'action citoyenne de la Ville
- **Juin** : organisation de la journée du Gren'Anim (animation familiale tout public)
- **Juin/Septembre** : journées d'animation sportive au sein du milieu associatif
- **Septembre** : organisation du forum des associations de la Ville
- **Décembre** : Participation à la journée du Téléthon



Qui est concerné

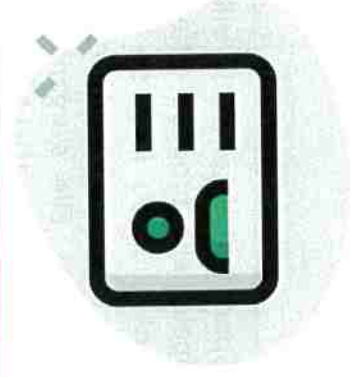
- Ce dispositif concerne les **enfants de 4 à 18 ans domiciliés à Grenade**, ou, dont les parents acquittent une taxe locale sur la commune

Comment ça marche ?

- Le nombre d'activités sportives ou culturelles prises en compte dans le cadre du PASS est limité à une par enfant. Cette carte donne aussi l'accès à la piscine municipale de Grenade à tarif réduit. La liste des associations ayant signé une convention dans le cadre de ce dispositif est disponible au Guichet Unique. Elle fonctionne du 1^{er} Septembre au 31 août. Il faut donc demander son renouvellement tous les ans à partir du mois de septembre
- Outre la prise en charge par la Commune de Grenade, les frais résiduels seront acquittés par la famille directement auprès de l'association choisie
- Les inscriptions se font au Guichet Unique

L'objectif du Pass' Grenade est de **faciliter l'accès aux loisirs culturels et sportifs** sur la commune de Grenade.

Une partie des frais d'inscription d'une activité est prise en charge par la commune de Grenade, selon un barème déterminé en fonction du quotient familial inférieur ou égal à 1000, lui-même établi par rapport à la formule de calcul de la CAF. L'aide sera plafonnée à 200 euros par enfant par an.



FOCUS : Le Local Jeunes de Daux

Horaires de l'accueil

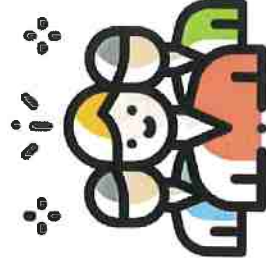
- Du lundi au vendredi de 10h à 18h (horaires différents lors d'activités exceptionnelles)
- Soirées à thème jusqu'à 20h ou 22h (1 à 2 par semaines)

Fonctionnement de l'Espace Jeune

- Pour adhérer le jeune doit **résider sur la commune** et avoir **au minimum 10 ans**
- L'Espace jeunes peut accueillir 24 jeunes par jour et par soirée, 7 jeunes maxi lors des sorties

Activités mises en place sur les séances

- Jeux de société
- Film
- Mini-soirée/ Repas/journée à thème
- Sport au city Stade
- Activités avec les associations du village
- Journée verte
- Sorties (base de loisirs de Bouconne ou de Sesquières, musées, Animaparc...



Le **local Jeunes** est une structure qui accueille **les jeunes de 10 à 15 ans** pendant les vacances scolaires. Il se situe au centre du village face à la médiathèque, la structure est sous la responsabilité du directeur de l'ALAE et animée conjointement par lui et les animateurs de l'ALAE volontaires.

Objectifs de l'Espace Jeune

Le Local Jeunes définit un projet qui **conjugue l'intégration des jeunes dans l'espace communal**. Il a pour but :

- ✓ D'intégrer les jeunes dans l'organisation de leurs loisirs,
- ✓ De permettre aux jeunes d'être acteurs dans l'animation de la vie locale, culturelle et sportive de la commune,
- ✓ De revaloriser l'image des jeunes,
- ✓ De centraliser les demandes des jeunes,
- ✓ De faciliter l'intégration des jeunes dans la vie communale,
- ✓ De favoriser la médiation et la reconnaissance entre les générations

Fréquentation

- En 2020, au total c'était 46 jeunes qui participaient à la vie de l'association. Cette initiative leur permet de réaliser des sorties comme aller au Futuroscope avec l'argent avec l'argent gagné par exemple, lors de vides greniers
- La collaboration avec le collège de Cadours permet de développer des animations, des aides aux devoirs, des discussions autour de repas organisés et conçus par les enfants

Fonctionnement de l'Espace Jeune

- Tous les mardis et jeudis de 17h à 19h en période scolaire pour de l'aide aux devoirs
- Le mercredi de 12h00 à 18h30 hors vacances
- Le 2ème samedi du mois de 14h à 16h en période scolaire

Fréquentation :

- Mercredis : 20 à 25 jeunes principalement sur la tranche d'âge CM2-4ème
- Vacances scolaires : 20 à 25 jeunes

DIAGNOSTIC MULTITHÉMATIQUES

ANALYSE DE L'OFFRE EXISTANTE

FOCUS : L'Espace Jeunes de Cadours

En partenariat avec la mairie de Cadours, l'Espace Jeunes permet aux enfants à partir de 11 ans de se retrouver autour de nombreuses activités. Un accueil se fait à partir du CM2 pour permettre une transition L'Espace Jeune est un lieu où les jeunes peuvent se rencontrer, se retrouver, pratiquer des activités culturelles, de loisirs, mais aussi trouver des informations sur leurs préoccupations du moment : actualité, santé, formation, études, orientation, citoyenneté, construire des projets collectifs ou personnels. Les animateurs sont là pour répondre aux attentes des jeunes et les accompagner dans leurs démarches.

Activités mises en place sur les séances

- Sorties
- Chantiers jeunes
- Loisirs créatifs
- Des projet choisis par les jeunes : comme le Poulailleur en lien avec la Msa qui a reçu le 1er prix en 2019, projet manga, bibliothèque de rue, petite restauration de patrimoine
- Des liens avec le Centre de loisirs Le Castéra
- Une junior association « Les Jeunes Ours »

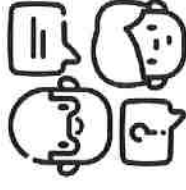




FOCUS : La Maison Des Jeunes et le CMEJ de Merville

Activités mises en place et projets phares

- Les chantiers dans le cadre du dispositif « Ville Vie Vacances »
- Diverses sorties (patinoire, théâtre, musée et bien d'autres)
- Des activités artistiques et notamment musicales avec le studio de la MDJ
- Des rencontres avec les jeunes issus de l'intercommunalité
- Des séjours de vacances



Fonctionnement de l'Espace Jeune

- La fréquentation de la structure est gratuite à l'année (adhésion de 10 euros), c'est principalement la tranche d'âge 11-14 ans qui la fréquente.
- Entre 20 et 25 enfants réguliers
- En période scolaire : Ouverture les mardis, jeudis, vendredis de 17h30 à 19h30, les mercredis de 14h30 à 19h30 et les samedis de 14h30 à 18h30. Ouverture en soirée tous les vendredis : 20h30 à 23h30
- En période de vacances scolaires : période rythmée par les chantiers réalisés dans le cadre du dispositif « Villes Vie Vacances »

La Maison des Jeunes

La maison des jeunes de Merville se situe à côté du groupe scolaire et accueille les jeunes de 11 ans à 18 ans. Dotée d'une cuisine toute équipée, d'un studio musique et de divers équipements (table de ping-pong, baby foot, télé, internet etc.), elle est un lieu de vie et de loisirs pour les jeunes mervillois. Des animateurs sont responsables de la Maison des Jeunes et proposent de nombreux projets et sorties.

Le CMEJ

Crée en 1997, une dizaine d'enfants et de jeunes sont élus pour un mandat de 2 ans.
Par l'intermédiaire de leurs camarades élus les enfants de Merville participent à l'élaboration et à la réalisation des projets de la commune.
Une fois par mois les élus se réunissent en « commissions » pour mettre au point des projets. Des élus et animatrices sont disponibles pour aider les enfants à la réalisation de leurs projets. Trois fois par an le CEJM se réunit en assemblée plénière pour prendre des décisions.

FOCUS : La Maison des Jeunes et de la Culture de Le Burgaud

Fonctionnement de l'Espace Jeune

- Dans le domaine artistique, des **cours individuels** sont disponibles (guitare, piano, du chant ainsi que des cours de théâtre pour enfants et ados, peinture sur sable)
- Afin d'essayer d'amener la culture jusqu'à dans les communes rurales, la MJC propose un spectacle de théâtre pour tout public par an, organise un gala de danse avec les élèves de chaque section danse.
- Dans le domaine de la solidarité, la MJC est à l'initiative de Burgauthon, manifestation inter-associative dans le cadre du Téléthon
- Les jeunes ados et plus grands peuvent se retrouver deux fois par mois à la MJC pour des soirées à thèmes dans leur espace nommé Espace Jeunes

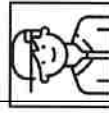
La maison des jeunes et de la culture est une association existante depuis 43 ans et qui est affiliée à la Fédération Départementale et Régionale des MJC; Sa vocation est de « permettre à tous et en particulier aux jeunes d'accéder aux loisirs, à l'éducation et à la culture ». La MJC est gérée uniquement par des bénévoles qui font appels à des professionnels pour dispenser les divers cours.

Activités mises en place et projets phares

- Danse modern jazz pour enfants et ados,
- multisport pour les enfants de 3 à 6 ans,
- du basket pour les enfants de 8 à 11 ans,
- de la capoeira pour les enfants et adultes,
- de l'aérobic à partir de 14 ans
- Du yoga, pilâtes, badminton loisirs pour les ados et adultes
- Marche nordique le samedi toutes les deux semaines, aux environs de la communes
- Le premier lundi de chaque vacance scolaire, la MJC propose aux enfants et ados une sortie sportive, découverte ou culturelle (patinoire, théâtre, cirque, musées...)

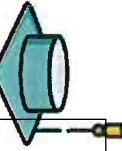


La scolarité des jeunes de 11 à 17 ans du territoire



Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

Sur 559 répondants, 28% sont parents d'au moins un enfant âgé entre 11 et 17 ans, (soit 159 répondants). Parmi eux, 79% sont parents de collégien (soit 123 répondants), 33% sont parents de lycéens (soit 51 répondants), 3% sont parents d'apprenti (soit 3 répondants) et 2% sont parents d'étudiants (soit 3 répondants)



Les communes de scolarisation des 11-17 ans

Sur 164 réponses :

Etablissement scolaire	Pourcentage
Autre	49%
Collège de Cadours	46%
Collège de Grenade	12%
Lycée agricole situé à Ondes	2%

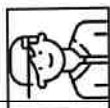
Q.57
à 59

Les communes de scolarisation hors du territoire :

- Seilh
- Blagnac
- Toulouse
- Mirande
- Isle-Jourdain
- Lomagne
- Castelnaudary
- Montauban
- Colomiers
- Donneville
- Pibrac
- Tournefeuille
- Auch
- Cologne
- Fronton

De nombreux établissements scolaires à proximité mais hors du territoire de la Communauté des communes des Hauts-Tolosans accueillent les élèves de cette intercommunalité, notamment à partir du lycée puisque le territoire ne dispose pas de lycée général (seul un lycée agricole sur Ondes)

L'accompagnement scolaire des jeunes de 11 à 17 ans



Sur 155 répondants, uniquement 14% indiquent que leur enfant bénéficie d'un service de soutien scolaire (soit 22 répondants)

Les raisons pour lesquelles 89% des répondants ne bénéficient pas d'un service de soutien scolaire :

Commune	Pourcentage
Votre enfant n'en a pas besoin	73%
Ce service n'existe pas	17%
Vous ne savez pas où vous adresser	10%
Le coût est trop important (si le service est payant)	7%
Vous ne pouvez pas assurer les déplacements	6%
Les horaires proposés sont inadaptés par rapport à vos contraintes	5%
Le soutien proposé aux adolescents ne vous convient pas	3%

Les acteurs proposant ce soutien sur le territoire

Professeur particulier (professionnel extérieur, étudiants)
 Au collège
 Société privée (Anacours, Complétude)
 MDPH
 ULIS
 SESSAD

17% des répondants n'utilisent pas de service de soutien scolaire car il n'existe pas. Cette raison ressort sur les communes de Brignemont, Cadours, Caubiac, Cox, Daux, Grenade, Launac, Le Castéra, Le Grès, Merville, Montaigut et Saint Paul.

10% ne savent pas où s'adresser pour avoir accès à ce service. Cette remarque apparaît sur les communes de Cadours, Grenade, Garac, Larra, Le Castéra, Merville, Saint Paul et Thil

Q.60
à 62

Les sujets préoccupants la jeunesse et les services à leur disposition

Les services/réseau de solidarité que les parents utilisent pour leur enfant (sur 208 réponses) **Q 65**

La famille	42%
Aucun	42%
Les amis et les voisins	26%
Un accueil de loisir ALSH pré-ados 11-15 ans	9%
Autre : le PIJ et la Maison des Jeunes de Merville	5%
Un association	4%
Un accueil ado 15-17 ans	3%

Q 66 et 67

Sur les 9% des répondants qui ont indiqué que leur enfant fréquente un accueil pré-ados 11-15 ans, 11 ont précisé la structure : espace jeunes de Cadours. Cet espace est fréquenté par des jeunes des communes de Brignemont, Cadours, Caubiac, Le Grès Le Burgaud.

Sur les 3% des répondants qui ont indiqué que leur enfant fréquente un accueil ados 15-17 ans, il s'agit de l'espace jeunes de Cadours et la Maison des jeunes de Merville.

Sur 154 répondants, 88% ne connaissent pas les services proposés par le Point Information Jeunesse situé à Grenade

Q 64

Q 63

Les sujets préoccupant la jeunesse (sur 612 réponses):	
Internet, les réseaux sociaux, les jeux vidéo	67%
La scolarité, les études, la formation professionnelle	66%
Leur autonomie (pour se déplacer, accéder aux ressources locales qui peuvent les intéresser)	65%
Leur bonheur, développement et épanouissement	44%
La socialisation (échanges/activités avec d'autres ados)	42%
Les addictions (alcool, tabac, drogues...) et les conduites à risque)	41%
Les relations au sein de leur familles	23%
La santé	15%

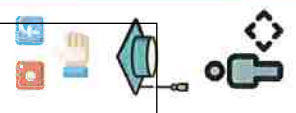
Sur 33 répondants, 79% sont satisfaits par ces services (pouvoir pratiquer une activité sportive sur place, animations et encadrants de qualité portant un réel intérêt à la jeunesse du territoire)

21% des répondants sont cependant insatisfaits et expriment les raisons suivantes :

L'Espace Jeunes de Cadours : Besoin d'un espace jeunes accompagnant les projets des adolescents plus qu'un ALSH qui propose des activités trop cadrées, utilisation du téléphone et réseaux sociaux sur ces temps, horaires limités, gestion (mode d'inscription, tarification) peu satisfaisante

La Maison des Jeunes de Merville : Des locaux inadaptés (préfabriqués), pas assez de personnes et manque de moyens

Q 68



L'offre de loisirs pour les 11 à 17 sur le territoire



Sur 150 répondants, 79% indiquent que leur enfant pratique une activité extrascolaire régulière (culturelle, sportive, de loisir etc.)

Les raisons pour lesquelles 21% ne pratiquent pas d'activité

Les horaires ne conviennent pas	50%
Les activités sont mal desservies en transport	32%
Votre enfant ne veut pas pratiquer d'activité	32%
Les coûts sont trop élevés	26%
L'activité que voulait pratiquer votre enfant n'existe pas à proximité de votre domicile	26%
Vous n'avez pas été suffisamment informé(e) sur l'offre existante	12%
Autre	12%
C'était complet	3%

Les autres raisons exprimées par les répondants :

- Les arrivées en cours d'année
- Trop peu de transport en commun (type bus) pour se rendre sur Toulouse et un budget essence conséquent pour amener les enfants à leurs activités

Q 69
à 72

Les moyens de transport utilisés pour les temps libres

Voiture avec mon conjoint ou moi-même	89%
Voiture avec d'autres passagers (covoiturage)	35%
Déplacements à pied	22%
Vélo	19%
Transport en commun	12%
Moto ou scooter	8%
Train	1,3%



Sur 145 répondants, 74% trouvent que l'offre jeunesse présente sur le territoire de la Communauté des communes des Hauts Tolosans est insuffisante pour les collégiens et lycéens. 68 répondants ont exprimé des propositions d'amélioration.

Les propositions d'amélioration de l'offre pour les 11-17 ans (68 propositions)

Saint-Cézert, Le Burgaud : 2 propositions

- Développer l'offre extrascolaire sur la commune de Le Burgaud
- Promouvoir l'information sur l'offre de loisirs sur Saint-Cézert

SIVS du Pays de Cadours : 21 propositions

- Des infrastructures supplémentaires (City parc, piscine)
- Mise en place d'un service de transport adapté aux besoins de la jeunesse
- Equilibrer l'offre du territoire en faisant en sorte que Cadours soit un second pôle attractif (tout concentré sur Grenade)
- Plus d'interactions : avec collège, lycée, centre de loisirs
- Espace Jeunes, PIJ dans des petites communes comme Brignemont, Lagrault Saint Nicolas
- Plus de choix d'activités de loisirs (sportives, culturelles etc.), répondant aux envies et besoins de la jeunesse
- Un personnel qualifié et passionné

Le Castéra, Garac, Bellegarde : 3 propositions

- Développer et diversifier les activités et infrastructures sportives et culturelles pour les jeunes en milieu rural
- Un lieu de rencontre sur Le Castéra

Larra, Launac, Thil : 8 propositions

- Plus de transport en commun
- Avoir un centre d'accueil pour jeunes et un PIJ sur Launac
- Plus de sorties pour les jeunes (piscine, montagne...)

Grenade et Ondes : 9 propositions

- Transport en commun intercommunal et piste cyclables, une gratuité des transport pour les jeunes allant vers Toulouse
- Des foyers jeunes dans chaque communes
- Plus d'activités au niveau sportif, culturel, de solidarité intergénérationnelle
- Besoin de s'informer sur les envies des jeunes

Merville : 6 propositions

- Développer les transports en période de vacances et en dehors des horaires scolaires, vers Aussonne ou le tram (un TAD entre Aussonne et Merville)

SIVS Bretx, Merville, Saint Paul + Daux et Montaigt : 17 propositions

- Développer les moyens de transport (bus, mais aussi piste cyclables) afin que les jeunes se déplacent en autonomie et sécurité
- Proposer au sein des associations de Daux des activités adaptées aux ados (des sessions informations par exemple)
- Mise en place de Foyers Jeunes/Maison Jeunes/City parc dans les villages
- Plus d'activités et événements ponctuels pendant les vacances scolaires dans les communes
- Plus de choix d'activités en général (sport, culture, stage, camps pour ados)



CE QUI EXISTE, CE QUI FONCTIONNE, LES OPPORTUNITÉS

L'offre pour les 11-17 ans

Diversité de l'offre dédiée aux jeunes sur l'ensemble du territoire

Des structures pour les jeunes bien identifiées et actives (La maison des jeunes de Merville, le PIJ à Grenade, les Centres socio-culturels, l'espace jeune de Cadours)

Un secteur associatif dynamique et proposant de nombreuses activités à destination des jeunes en matière culturelle et sportive (cf. Foyer rural de Grenade qui intervient dans les autres communes du territoire)

L'écoute des jeunes et de leurs propositions dans le développement d'espaces qui leur sont dédiés (ex. Pumtrack à Grenade...)

Dynamiques territoriales et partenariales

Un nombre croissant de jeunes parmi la population

Des communes qui proposent des chantiers jeunes pendant les vacances

Des structures dédiées aux jeunes sur les plus grandes communes du territoire



ANALYSE DE L'OFFRE EXISTANTE ET DES BESOINS

LE POINT DE VUE DES ACTEURS

LES BESOINS ET PROBLEMATIQUES REPÉRÉS, LES MENACES

L'OFFRE

Peu de structures dédiées à la jeunesse en dehors des grandes communes du territoire

Le manque d'espaces dédiés aux 11-17 ans et adaptés aux adolescents (ex : demandes de citypark sur Le Castéra et Menville)

Le coût du transport pour les sorties

Absence de piscine couverte sur le territoire

Manque de lisibilité de l'offre pour les 11-17 ans

le manque d'équipements culturels et sportifs type terrains de sport en dehors de Grenade et Menville

Difficulté de mobilisation des 14-17 ans

Travail avec des artistes à développer

PROBLEMATIQUES TERRITORIALES

Problématique de mobilité sur le territoire pour les jeunes

Problématique de recrutement des animateurs

Déplacements longs pour aller au lycée pour une partie des jeunes

Des situations de plus en plus difficiles à gérer : délinquance, errance, décrochage scolaire, isolement

COMMUNICATION

Une communication très sectorisée par structure, ce qui n'est pas dans l'intérêt des familles et des jeunes

Un manque de lien et de coordination entre les acteurs éducatifs, absence de réseau des acteurs de la jeunesse

Lien scolaire/ extrascolaire

Soutien scolaire

Etendre l'offre de loisirs

Tarifs hors territoire élevés

Méconnaissance des parents sur les
projets pédagogiques

Mutualisation de complexe

Manque d'équipements sportifs

Tissu associatif faible

Mobilité

Intervention des associations

Recrutement d'animateurs

Animation et formation des équipes

Changement de paradigme des jeunes

Parents consommateurs de services

Exigence des parents

Information

Communication

Coopération inter structures



ANALYSE DE L'OFFRE EXISTANTE ET DES BESOINS

AFOM JEUNESSE

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022



Jeunesse

FORCES

- Deux collèges sur le territoire
- Présence de structures diversifiées type Maison Jeunes, CMJ, Centre de Loisirs, PUJ, CLAS sur le territoire, qui sont bien identifiées et actives
- Un secteur associatif dynamique et proposant des activités culturelles et sportives pour les jeunes
- Des communes à l'écoute des besoins des jeunes et de leurs propositions, qui donnent parfois lieu à des chantiers jeunes
- Pas de demande particulière pour des accueil de jeunes plus âgés

FAIBLESSES

- Des trajets longs pour se rendre dans les lycées situés hors du territoire
- Des demandes régulières qui remontent pour du soutien scolaire, mais une organisation à trouver
- Des structures présentes sur les plus grandes communes du territoire, créant une disparité géographique et des difficultés de mobilité pour s'y rendre
- Un manque d'espace de rencontres sur les petites communes
- Peu d'équipements sportifs et culturels
- Difficultés à embaucher des animateurs

OPPORTUNITES

- Un nombre croissant de jeunes parmi la population
- Propositions aux jeunes de 17 ans d'un contrat C3E pour aider le personnel encadrant au centre de loisir de Cadours
- Des projets de mutualisation (de complexes sportifs par exemple) pourraient créer des dynamiques
- Développer les formations BAFA sur le territoire en internat
- Centre de Bouconne : des séjours hors territoire qui vont se développer

MENACES

- Problématique de mobilité des jeunes qui pose la question de l'accès équitable aux services
- Problématique de recrutement des animateurs
- Des situations difficiles à gérer (petite délinquance, errance, décrochage scolaire, isolement)
- Manque de lisibilité de l'offre jeunesse
- Une communication très sectorisée par structure, qui ne va pas dans l'intérêt des familles et des jeunes
- Un manque de lien, coordination entre les différents acteurs jeunesse (éducatif, professionnels). Absence d'un réseau des acteurs

ANALYSE DE L'OFFRE EXISTANTE ET DES BESOINS

SYNTHESE DES BESOINS ET PRIORITES

Synthèse des besoins exprimés	Entretiens	Habitants	Comité élargi		
L'accès à l'offre sportive et culturelle pour l'ensemble des jeunes du territoire en réfléchissant par exemple au développement d'un type d'offre différent pour les petites communes qui ne peuvent pas avoir de grands équipements sportifs ou culturels			✓	✓	✓
Le développement de l'autonomie des jeunes, en matière notamment de mobilité pour les jeunes des petites communes et les coopérations à envisager sur la thématique mobilité des jeunes			✓	✓	✓
L'information et l'accompagnement à l'émergence de projets, la participation des jeunes à la vie associative et locale			✓	✓	✓
La difficulté de recrutement des animateurs : occupation ou vrai métier ?, la revalorisation du parcours d'évolution des animateurs (formation, progression etc) sur le territoire			✓	✓	✓
Le développement de structures dédiées spécifiquement aux 14-17 ans afin qu'ils soient acteurs de la vie locale (centre de loisirs ? Maison des jeunes ? Junior association ?)			✓	✓	✓
Le maillage des structures jeunesse sur le territoire et les axes de travail à développer avec Toulouse			✓	✓	✓
La mise en place de passerelle du collège au lycée pour la continuité de parcours des jeunes sur le territoire				✓	
La réalisation d'une enquête auprès des jeunes pour les écouter et objectiver leurs besoins				✓	
L'accompagnement des 17-25 ans dans leur projet de vie, sur leurs droits et dans leurs démarches				✓	
La prévention de la délinquance (petite délinquance, destruction, casse des écoles, trafic de stupéfiants)				✓	



THEME D. Parentalité

- Le point de vue des habitants

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

Les principales difficultés rencontrées par les parents du territoire

497 répondants ont répondu à la question portant sur les principales difficultés rencontrées en tant que parents sur le territoire de la Communauté des communes des Hauts Tolosans.

Les difficultés à la parentalité sur le territoire :

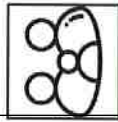
Assurer les déplacements	38%
Aucune difficulté	28%
Trouver une solution d'accueil, des propositions d'activités pour vos enfants, à proximité de votre domicile	27%
Le coût des services d'accueils ou des activités	20%
Les horaires des services et d'accueils peu adaptés	16%
Des questionnements sur le développement et sur l'éducation de mon/mes enfant(s)	14%
Obtenir une Place en accueil de loisirs pour votre enfant	8%
Je n'ai pas d'enfants	7%
Autre(s) difficulté(s)	5%

Q 74

Les autres difficultés évoquées par les répondants :

- Le manque de professionnels de santé spécialistes en enfance et petite enfance (orthophonistes, orthoptiste, psychologues, psychiatres...) et des délais longs
- Difficultés à jongler entre les demandes des enfants, leurs activités, leur scolarité, le travail et la vie personnelle
- La prise en charge de certains besoins spécifiques des enfants (comme le diabète)
- Des difficultés à trouver des modes d'accueil pendant les vacances scolaires
- Difficultés et inquiétudes pour trouver les modes de garde pour les futures naissances et pour les enfants qui s'apprête à rentrer à l'école
- Des difficultés rencontrées par les parents sur le côté administratif

Les réponses et conseils pour faire face à ces difficultés



Les lieux et acteurs auprès desquels les parents trouvent leurs réponses (639 réponses)

L'entourage amical ou familial	47%
Je n'ai pas connaissance de lieu ou personnes ressources sur le sujet	28%
Autres parents	25%
Professionnels de santé	13%
Professionnels des écoles	13%
Professionnels de la petite enfance du territoire (crèche, RAM, AMA...)	10%
Professionnels de l'accueil de loisirs	8%
Autres	7%
Le Centre social situé à Merville ou Grenade	2%
La Halte Garderie	2%
Assistant social ou éducateur	1%
Le LAEP	1%

Les professionnels de santé : orthophoniste, orthoptiste, ostéopathe, pharmacien, médecin, psychomotricien, psychologue, ergothérapie, kinésiologie

Les associations : PMI, CMPP de Grenade, Familia31, Periscol

Les autres moyens utilisés par 7% des répondants :

- Internet, sites web et Forum
- Livres
- La Mairie
- Des Associations
- Maison Des Solidarités de Cadours

Sur 446 répondants, 26% auraient besoin d'être mieux informés sur les ressources mobilisables pour faciliter l'accueil et l'accompagnement d'un enfant en situation de handicap ou aux besoins spécifiques



Pour les accompagner dans leurs questionnements, les parents seraient intéressés par :

Les autres moyens d'accompagnement évoqués par les répondants :

- Développer un réseau relationnel avec des parents vivants les mêmes problématiques et pouvoir se rendre des services (garde ponctuelle par exemple)
- Faciliter le covoiturage au sein des associations entre école et activités périscolaires
- Un lieu ressource pour les parents (quelque soit l'âge de l'enfant) qui regrouperait divers professionnels (PMI, permanence maison des ados, éducateurs, animateurs...)
- Du soutien psychologique
- De l'aide et des réponses pour les accompagnant de personnes en situation de handicap

72%

Une ressource numérique permettant de trouver des réponses adaptées aux besoins de vos enfants

49%

Un lieu d'information

29%

Des temps d'échanges avec des professionnels

22%

Des consultations individuelles avec un professionnel

21%

Des temps d'échange avec d'autres parents

2%

Autre

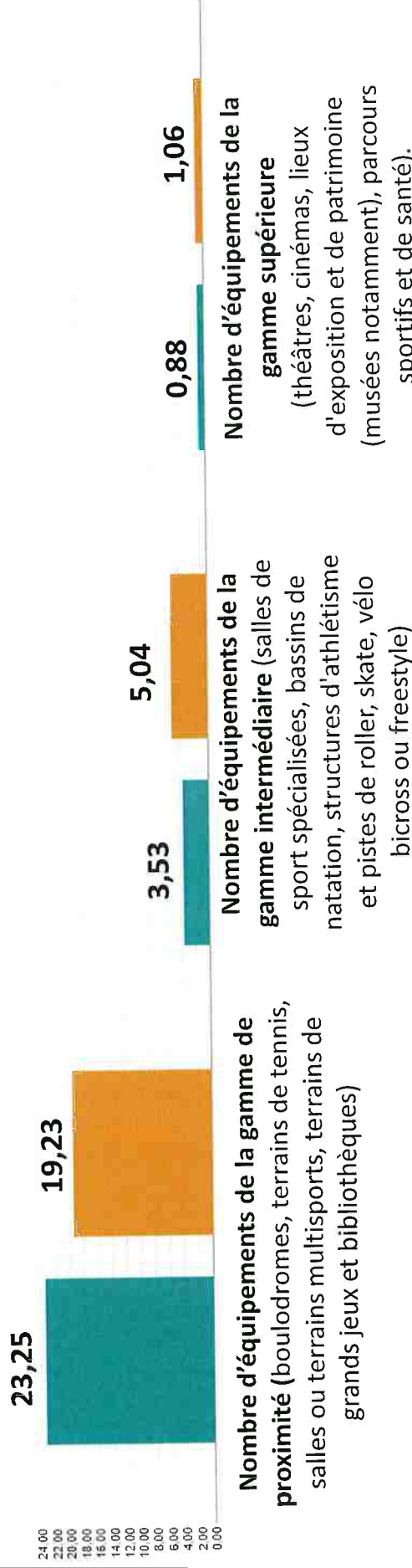
THEME E. Animation de la vie sociale

- Chiffre clés
- Les dynamiques territoriales et principaux intervenants
- Le point de vue des acteurs
- Le point de vue des habitants
- Synthèse des besoins et principaux enjeux

Un territoire bien pourvu en équipements culturels et sportifs dits de proximité mais moins bien pourvu en termes d'équipements de gammes intermédiaires

Densité des équipements sportifs et culturels pour 10 000 habitants

Source : Insee, BPE 2020 - 2020

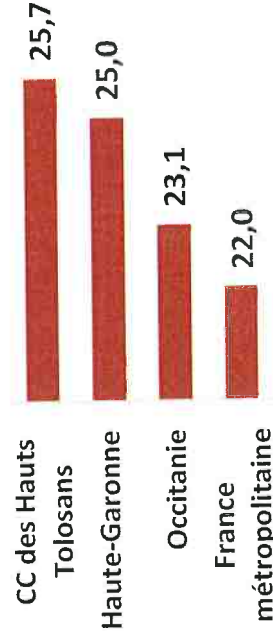


- **Nombre d'associations enregistrées au RNA au 1^{er} janvier 2021 : 733** soit un ratio de 2,9 associations pour 100 habitants, même taux qu'en Haute-Garonne, contre 2,5 pour la France Métropolitaine.

- 30 associations créées par an en moyenne de 2012 à 2020.

Licenciés sportifs pour 100 habitants

Source : Recensement des licences et clubs sportifs / Injep - Meos - 2018



10 000 habitants
 d'équipement en professionnels de santé pour 10 000 habitants
 Source : Base Permanente des Equipements, 2020

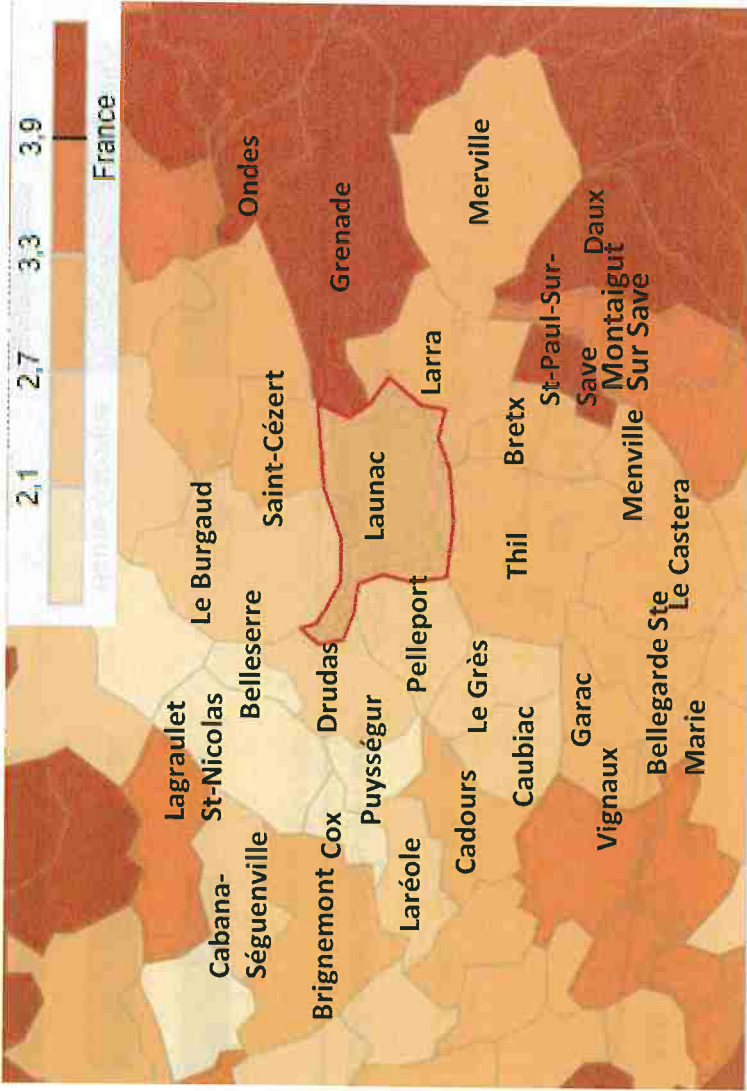
	Médecin généraliste	Spécialistes	Autres professions	Chirurgiens-dentistes	Pharmacies
CC des Hauts-Tolosans	6,5	3,2	43,6	5,9	1,8
Haute-Garonne	10,7	10,3	57,6	8,6	2,9
Occitanie	10,3	8,3	56,9	7,0	3,5
France	9,0	7,2	39,6	5,8	3,2

En France, la population a accès en moyenne 3,9 consultations par an chez le médecin généraliste contre 3,4 consultations dans les Hauts Tolosans et 5,1 à Toulouse Métropole.

Les professions médicales Source : Base Permanente des Equipements, 2020

Médecins généralistes	22	Spécialistes	10	Pharmacies	6
Autres professions	148	Chirurgiens dentistes	20		

Accessibilité potentielle localisée* (APL) aux médecins généralistes



Source : SNIR-AM 2018, EGB 2018, CNAM-TS ; populations par sexe et âge, distancier METRIC, INSEE ; traitements DREES. - 2018

*indicateur local qui tient compte de l'offre et de la demande issue des territoires. Calculé à partir de l'échelle communale, l'APL met en évidence des disparités d'offre de soins. Il compte du niveau d'activité des professionnels en exercice ainsi que de la structure par âge de la population qui influence les besoins de soins. L'APL prend aussi en compte dans son calcul : un recours dégressif avec la distance entre 0 et 20 minutes, le nombre de consultations et visites réalisées sur une année.

<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/accessibilite-potentielle-localisee-apl-aux-medecins-generalistes-de-moins-de-65-ans>



DIAGNOSTIC SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

ZOOM CADRE DE VIE ET VIE SOCIALE

Un nombre plus important de bénéficiaires de l'AEEH sur le territoire qu'à l'échelle régionale et nationale

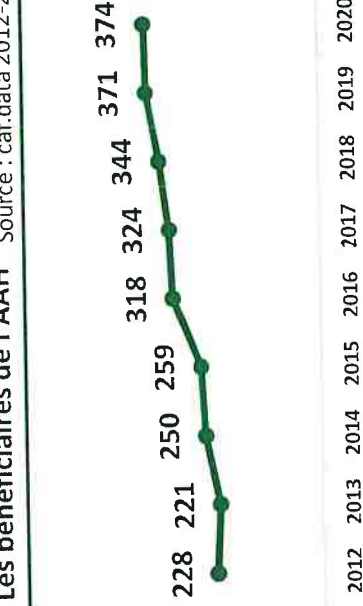
Le nombre de bénéficiaires de l'AAH passe de 228 à 374 entre 2012 et 2020 soit 5,8% des allocataires CAF sur le territoire contre 9,4% au niveau départemental et 8,3% au niveau national.

Le nombre de bénéficiaires de l'AEEH est passé de 51 en 2012 à 414 en 2020.

Un nombre élevé de bénéficiaires de prestations handicap ou en augmentation peut simplement être lié à un meilleur repérage de ces derniers.

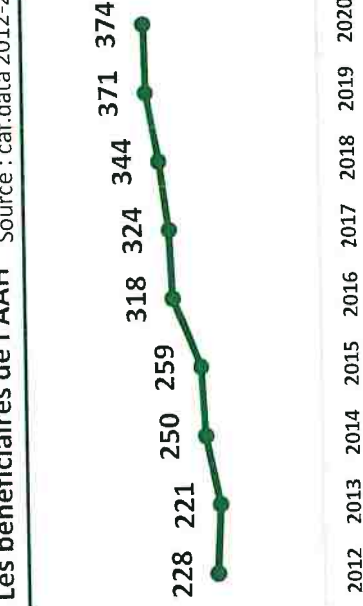
Les bénéficiaires de l'AAH Source : caf.data 2012-2020

Les bénéficiaires de l'AAH Source : caf.data 2012-2020



Les bénéficiaires de l'AEEH Source : caf.data 2012-2020

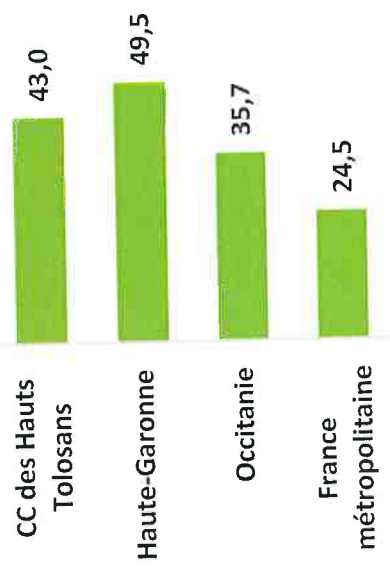
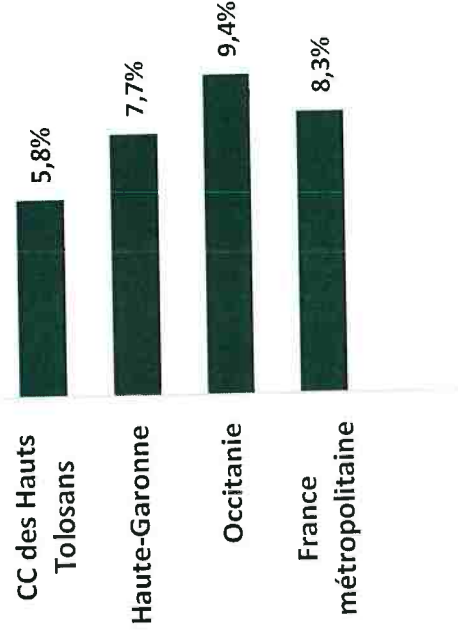
Les bénéficiaires de l'AEEH Source : caf.data 2012-2020



Nombre de bénéficiaires de l'AEEH* pour 1000 moins de 20 ans

Source : CAF 2020

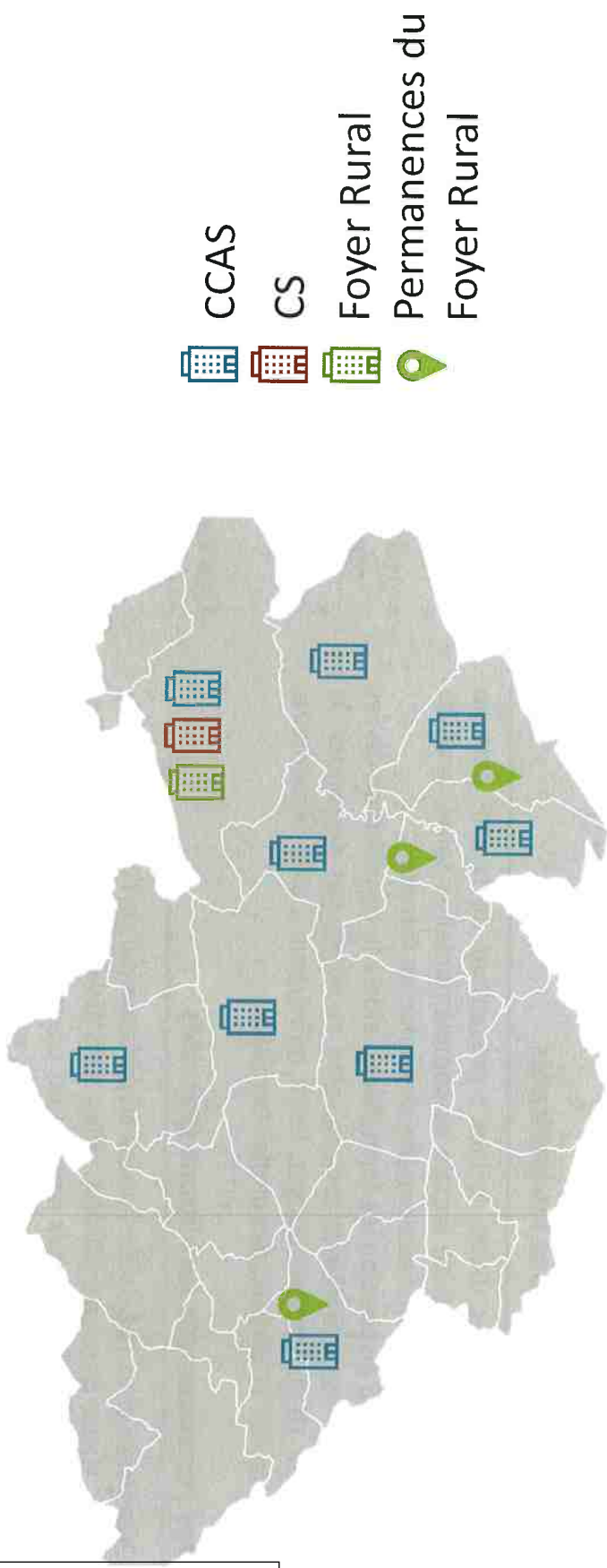
Part des allocataires CAF bénéficiaires de l'AAH*



DIAGNOSTIC SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

ZOOM CADRE DE VIE ET VIE SOCIALE

Les structures existantes sur le territoire



Les CCAS des communes de Grenade et Merville gèrent des centres sociaux, structures d'animation de la vie sociale co-financées par la Caf.

Autres acteurs présents sur le département :

- Les Maisons des Solidarités du Conseil Départementale (Colomiers et Blagnac)
- La MDPH (Toulouse)



FOCUS : Le CCAS de Grenade-sur-Garonne



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) Etablissement public communal créé par la loi du 29 novembre 1953. Ses missions sont définies dans le cadre du Code de l'Action Sociale et des Familles : « le CCAS anime une action sociale de prévention et de développement social dans la Commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées »

Des services pour tous les habitants

- Informations sur les droits sociaux : prestations de la CAF, aide au logement, droits sécurité sociale et complémentaires santé, gratuité des transports, aide juridictionnelle, demande de retraite,...
- Le CCAS met à disposition les formulaires, aide à la constitution de ces dossiers par les travailleurs sociaux, aide au dépôt des demandes de logement HLM, conseils budget, Point numérique , aide alimentaire, vestiaire VET'ECHANGE, des jardins familiaux

Des Permanences Juridiques gratuites

- Organisées sous l'égide du Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Haute-Garonne (CDAD), elles s'adressent à toute personne confrontée à des difficultés nécessitant une consultation auprès d'un professionnel du droit. Les permanences juridiques sont assurées par des avocats qui renseignent sur les droits et obligations, et orientent les personnes dans leurs démarches. Les permanences juridiques se tiennent sur rendez-vous, le 3ème mercredi du mois de 14h à 17h.

Des services pour les personnes sans domicile

- Domiciliation postale : adresse postale au CCAS et réception du courrier
- Hébergement d'urgence : orientation vers les centres d'hébergement
- Point douche : mise à disposition d'un espace douche et point laverie

Des services pour les personnes handicapées

- Dossier auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) formulaires et aide à la constitution des demandes Constitution des dossiers d'aide sociale



Le Centre Social de Grenade est situé sur la commune par le CCAS. Son rayonnement est limité à la commune. Les adhérentes peuvent venir de communes extérieures (Tarif modulable par rapport à Grenade). Sa gouvernance est liée au CCAS et son CA mais également du Centre social (gouvernance partagée). Au total, on compte 8 agents (CCAS/CS mutualisé) avec 4/5 équivalent temps plein. (2 agents d'entretien) + 5 intervenants réguliers.

Les Activités proposées par le CS

Activités manuelles (coutures, broderie, tricot), ateliers créatifs, ateliers numériques, ateliers en lien avec les activités physiques, activités thématiques sur le développement durable, volet famille (parents-enfants) cuisine, jeux en partenariat avec la ludothèque, cycle de conférences, larges activités, prévention sénior.

Partenaires

- Partenaires institutionnels : actions avec la commune, la CAF, Services médico-sociaux (CAF, MSA, CPAM) /
- Partenaire financeur : appel à projet (CD, Haute-Garonne Numérique, ...)
- Lien avec les structures municipales ou pas, sur la famille au sens large (sports, jeunesse...)
- Associations en lien avec la parentalité et/ou des intervenants.

Public ciblé

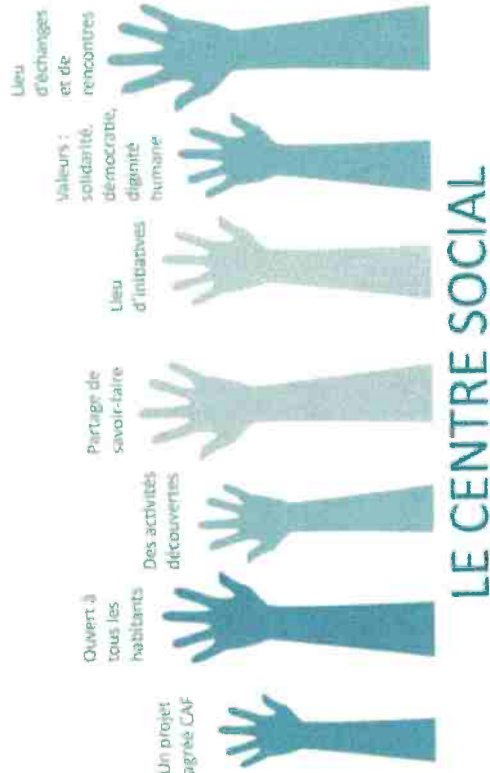
- Globalement tout public, avec des activités spécifiques.
- Toutefois, une tendance général de la fréquentation des sénior.
- Les horaires ne permettraient pas avant de toucher les actifs. (Maintenant organisation d'événements en soirée comme des conférences par exemple)



FOCUS : Le Centre Social de Merville

Le CS agréé CAF de Merville est un lieu ouvert à tous les habitants. Lieu d'animation proposant des activités manuelles et créatives, des ateliers cuisines, des sorties, du Qi Gong, des ateliers de prévention santé, des actions ponctuelles pour les adultes, familles, seniors, afin de favoriser les rencontres entre les habitants de la commune de Merville, les échanges de savoir-faire, les moments de détente et convivialité.

Le planning des activités régulières est publié sur le site de la commune.



Planning hebdomadaire des activités du Centre social

Centre social de Merville | Espace d'animation et participatif

MATIN	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Ateliers familles / parents / grands enfants de 3 ans Co animé avec Merville 10H-11H30 PETITS PÉTONS	Ateliers pour tous Du 14/09/2021 au 03/11/2021 Animé par l'association ASH du 17/09/2021 au 03/11/2021 Du 4/07/2021 au 03/02/2022 Animé par l'association ASH du 17/09/2021 au 03/11/2021 9H-12H BALADE PROMENADE	Ateliers pour tous Du 14/09/2021 au 03/11/2021 Animé par l'association ASH du 17/09/2021 au 03/11/2021 Du 4/07/2021 au 03/02/2022 Animé par l'association ASH du 17/09/2021 au 03/11/2021 9H-12H SOPHROLOGIE	Ateliers seniors Animés par l'association ASH du 17/09/2021 au 03/11/2021 9H-12H ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE	Ateliers seniors Animés par l'association ASH du 17/09/2021 au 03/11/2021 9H-12H VIETNAM D'J.BOUT	Ateliers seniors Animés par l'association ASH du 17/09/2021 au 03/11/2021 9H-12H MEMOIRE
Ateliers pour tous Animés par l'association ASH du 17/09/2021 au 03/11/2021 Du 4/07/2021 au 03/02/2022 Animé par l'association ASH du 17/09/2021 au 03/11/2021 14H30-16H TRUCS & ASTUCES	Ateliers pour tous Animés par l'association ASH du 17/09/2021 au 03/11/2021 Du 4/07/2021 au 03/02/2022 Animé par l'association ASH du 17/09/2021 au 03/11/2021 14H30-16H MIX GENERATION	Ateliers pour tous Animés par l'association ASH du 17/09/2021 au 03/11/2021 Du 4/07/2021 au 03/02/2022 Animé par l'association ASH du 17/09/2021 au 03/11/2021 14H30-16H TAI-CHI	Ateliers pour tous Animés par l'association ASH du 17/09/2021 au 03/11/2021 Du 4/07/2021 au 03/02/2022 Animé par l'association ASH du 17/09/2021 au 03/11/2021 14H30-16H TAI-CHI	Ateliers pour tous Animés par l'association ASH du 17/09/2021 au 03/11/2021 Du 4/07/2021 au 03/02/2022 Animé par l'association ASH du 17/09/2021 au 03/11/2021 14H30-16H TAI-CHI	Ateliers pour tous Animés par l'association ASH du 17/09/2021 au 03/11/2021 Du 4/07/2021 au 03/02/2022 Animé par l'association ASH du 17/09/2021 au 03/11/2021 14H30-16H TAI-CHI
Ateliers pour tous Animés par l'association ASH du 17/09/2021 au 03/11/2021 Du 4/07/2021 au 03/02/2022 Animé par l'association ASH du 17/09/2021 au 03/11/2021 14H30-16H TAI-CHI	Ateliers pour tous Animés par l'association ASH du 17/09/2021 au 03/11/2021 Du 4/07/2021 au 03/02/2022 Animé par l'association ASH du 17/09/2021 au 03/11/2021 14H30-16H TAI-CHI	Ateliers pour tous Animés par l'association ASH du 17/09/2021 au 03/11/2021 Du 4/07/2021 au 03/02/2022 Animé par l'association ASH du 17/09/2021 au 03/11/2021 14H30-16H TAI-CHI	Ateliers pour tous Animés par l'association ASH du 17/09/2021 au 03/11/2021 Du 4/07/2021 au 03/02/2022 Animé par l'association ASH du 17/09/2021 au 03/11/2021 14H30-16H TAI-CHI	Ateliers pour tous Animés par l'association ASH du 17/09/2021 au 03/11/2021 Du 4/07/2021 au 03/02/2022 Animé par l'association ASH du 17/09/2021 au 03/11/2021 14H30-16H TAI-CHI	Ateliers pour tous Animés par l'association ASH du 17/09/2021 au 03/11/2021 Du 4/07/2021 au 03/02/2022 Animé par l'association ASH du 17/09/2021 au 03/11/2021 14H30-16H TAI-CHI

Adhésions

- Adhésion à l'année pour les habitants de Merville entre 6 et 10 euros
- La contribution pour des personnes extérieures se fait en fonction des places disponibles et coûte 12 euros



Le CCAS est un lieu d'écoute et de soutien des personnes rencontrant des difficultés sociales. Il informe et accompagne dans différentes démarches administratives : informations sur les droits sociaux, l'élaboration de dossiers de demande d'aide sociale et d'aide financière. C'est aussi un lieu d'orientation vers des professionnels ou des organismes adaptés et de prévention.

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

Des services pour tous les habitants

- Le Centre Social, agréé CAF
- L'accompagnement social individuel
- Le service de portage de repas à domicile
- La distribution alimentaire
- L'aide sociale (aide hébergement, aide ménagère)
- Le point d'accès numérique
- Les jardins familiaux

Actions et aides sociales

- Domiciliation : obtention d'une adresse postale pour les personnes sans résidence stable (SRS) ayant une attache avec la ville de Merville
- Aides aux demandes administratives dans le cadre de l'accès aux droits : santé, maintien à domicile (dossiers APA, aide à domicile...), handicap (demandes MDPH, cartes d'invalidité, reconnaissance du travailleur handicapé...), logement, information et aide à la mise sous protection juridique des majeurs vulnérables, le budget.
- Aide alimentaire

Permanences des partenaires du CCAS

- La Mission Locale Haute-Garonne le mercredi et le jeudi en alternance pour accompagner les 16-25 ans qui sont sortis du système scolaire sur des thématiques variées (l'emploi, la formation, la mobilité, la santé et le logement)
- L'association Ma Commune Ma Santé
- Assistante sociale de la CAF

Le Centre Social agréé Caf

Le CS est un lieu ouvert à tous les habitants. C'est un lieu d'animation avec des activités manuelles et créatives, des ateliers cuisine, des sorties, des ateliers de prévention-santé, des actions ponctuelles pour les adultes, familles, seniors afin de favoriser les rencontres entre les habitants de la commune, les moments de détente et convivialité mais aussi d'initiatives des adhérents et de partage de savoirs et savoir-faire

Le Foyer Rural est un interlocuteur idéal pour une commune. Il peut regrouper en son sein l'ensemble des activités communales. Souple, il peut s'adapter aux contraintes et problématiques territoriales. Ce peut être aussi un rassemblement d'association locales.

Un cinéma, un café associatif, un espace de vie sociale, un lieu d'échanges et d'ateliers... C'est un espace d'initiatives géré et animé par des bénévoles engagés, il contribue à la construction de solidarités. Les valeurs partagées sont fondées sur le respect, la tolérance, la solidarité et la laïcité.

Le Projet Associatif

- Faire vivre l'art et la culture
- Susciter, promouvoir, développer et exercer des activités de temps libre (récréatives, culturelles, sportives)
- Cultiver la proximité : porter des activités et des actions de nature à associer tous les habitants
- Développer et promouvoir l'éducation populaire
- S'ouvrir au monde
- Faire perdurer l'engagement bénévole
- Créer du lien, faire du réseau, co-construire

Plan d'action de l'association

- Consolider et promouvoir notre identité
- Participer à la vie de la cité
- Soutenir, accompagner et développer la vie associative
- Valoriser et promouvoir les actions
- Evaluer les actions menées pour s'améliorer

Le Foyer Rural de Grenade existe depuis 1965. L'association se situe dans un bâtiment municipal financé par le ministère de l'agriculture et est gérée par des bénévoles. Il comptait 500 adhérents avant le covid et environnant 300 aujourd'hui. Itinérant sur les Hauts Tolosans, il réalise des permanences sur Cadours, Saint-Paul et Daux pour la ludothèque en partenariat avec les médiathèques.

Le Projet Educatif

- Accompagner l'individu dans sa construction
- Développer les logiques de solidarité et de coopération, donner le goût du collectif, encourager l'autonomie et la responsabilisation, susciter et accompagner la prise de parole
- Développer la créativité, accompagner l'engagement, valoriser les apprentissages, ouvrir aux évolutions
- S'inscrire dans une logique de co-éducation, viser la qualité éducative, promouvoir le caractère éducatif des actions, cultiver l'ouverture au monde
- S'ouvrir à la différence, prendre conscience de notre environnement, se rencontrer, encourager les aventures collectives



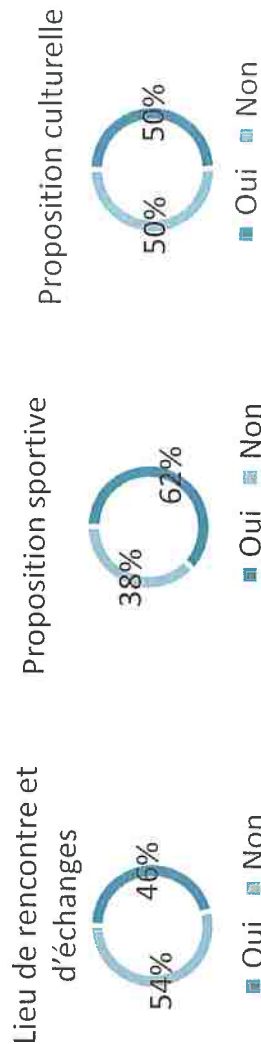
Sur 496 répondants, 88% ont accepté de répondre à 8 questions complémentaires concernant le cadre de vie et la vie locale sur le territoire (soit 437 répondants). Les répondants ont indiqué leur utilisation des espaces publics et les manques qu'ils ressentent sur leur commune ou à proximité.

L'utilisation des espaces publics (337 répondants) :

	Jamais	Rarement	Souvent	J'aime-rais mais je n'y ai pas accès
Espace de jeux enfants	15%	29%	53%	3%
City park	28%	37%	30%	6%
Terrain de sports	31%	33%	29%	7%
Aire de fitness	61%	20%	7%	13%
Boulodrome	70%	23%	5%	2%
Terrain de sports	39%	29%	27%	6%

Q 79 à 81

A la question « En habitant les Hauts Tolosans, est-ce que vous trouvez ce qu'il vous faut en termes de », les habitants répondent :



Les manques ressentis	Pourcentage
Restaurant, bar, café	50%
Commerce de proximité	38%
Un équipement sportif	27%
Une salle à disposition pour proposer/réaliser des activités	25%
Une ludothèque	19%
Des permanences (emploi-formation, impôts, assistantes sociales, mission locale...)	19%
Une médiathèque	14%
Je ne ressens aucun manque	14%
Une bibliothèque	6%

Q83

99 répondants ont exprimé les manques qu'ils ressentent dans leur commune et ont formulé des recommandations

Saint-Cézert, Le Burgaud : 4 propositions

- Un guide sur l'histoire et l'architecture des villes et villages du territoire
- Une piscine couverte sur le Burgaud
- Développer l'offre culturelle, avec une programmation s'adressant à la jeunesse (pour qu'ils puissent utiliser leur Pass culture localement)

SIVS du Pays de Cadours : 51 propositions

- Des structures dans chaque commune (et pas seulement sur Cadours)
- Infrastructures : Cinéma, salle de spectacle, Piscine, Skate parc, pistes cyclables, chemin de santé
- Développer la proposition culturelle, sportive et les événements (spectacles, concerts, animations, portes ouvertes) avec un plus large choix d'horaires
- Communication et information sur les événements (plateforme d'information)
- Un manque d'animations adaptées aux enfants (3-6 ans)
- Des événements communaux pour promouvoir le lien social

Le Castéra, Garac, Bellegarde : 5 propositions

- Développer des infrastructures sportives sur Garac
- Plus d'activités accessibles à la petite enfance
- Des lieux d'échanges et de proximité pour les familles
- Salle de sport, terrain synthétique sur Le Castéra

Larra, Launac, Thil : 30 propositions

- Activités adaptées aux horaires des travailleurs
- Développer l'offre culturelle, sportive et la communication sur les informations
- Développer les activités pour les tout petits (1-2 ans)
- Un gymnase, et de l'éducation musicale sur Larra. Une piscine couverte et un centre social sur Launac. Un bar, une salle de concert, cinéma et théâtre sur Thil
- Des lieux de rencontre (type café associatif) tourné vers les familles
- Une mise en commun des idées sur l'ensemble du territoire

Grenade et Ondes : 16 propositions

- Des lieux de rencontre, de solidarité (ciné débat, café culturel associatif)
- Des infrastructures diversifiées, autre que des terrains de foot et rugby, pour faire du sport toute l'année (piscine couverte et terrain synthétique)
- Développer encore plus les rencontres culturelles et sportives

Merville : 22 propositions

- Des activités aux horaires accessibles
- Des lieux d'échanges (café philo) et activités de lien social (visite patrimoine local, rencontre avec des artisans)
- Adapter la programmation culturelle aux enfants (spectacles, cinéma)
- Développer l'offre sportive et culturelle sur la commune pour éviter les déplacements

Daux et Montaigut : 17 propositions

- Des infrastructures sportives fermées (type gymnase) et culturelles (salle de théâtre) ainsi que plus de diversité sportive sur Daux
- Développer les associations sportives, culturelles et de solidarité, avoir une source d'information commune et développer l'offre pour les enfants en bas âge (3 à 6 ans) sur Montaigut

SIVS Bretx, Menville, Saint Paul : 34 propositions

- Adapter les horaires des loisirs en fonction des horaires de travail des parents, adapter les propositions en prenant en compte les enfants en bas âge
- Développer des activités tout au long de l'année et diversifier l'offre des activités proposées
- Théâtre, café et restaurant sur Bretx. Un gymnase de proximité, des foyers ruraux, une salle de sport couverte et piscine pour Menville. Un centre social, une piscine couverte, ludothèque, gymnase, mur d'escalade pour Saint Paul sur Save
- Développer la communication autour de ces activités



Sur 426 répondants, 63% indiquent qu'ils n'ont aucune difficulté pour réaliser leurs démarches administratives (soit 268 répondants), 29% indiquent rencontrer parfois des difficultés (soit 124 répondants) et 8% disent rencontrer des difficultés (soit 34 répondants)

Les raisons des difficultés rencontrées	Pourcentage
Je n'arrive pas à trouver le bon interlocuteur	54%
L'utilisation/l'accès au numérique (dématérialisation des démarches)	34%
Autres	21%
J'ai des problèmes de mobilité	9%

29 personnes ont indiqué d'autres raisons :

- Un manque de personnel
- Les horaires parfois inadaptés aux personnes en activité professionnelle (horaires des administrations et mairies)
- Des délais long pour réaliser certaines démarches, et parfois l'impossibilité de réaliser ces démarches dans leur commune de résidence (papiers d'identité)
- La distance
- Des services numériques parfois insuffisants, une dématérialisation qui rend les démarches complexes (pour les personnes n'ayant pas de numéro de téléphone par exemple), une connexion internet faible
- Des difficultés à la compréhension des CERFA

Sur 419 répondants, 58% accèdent facilement aux services de santé sur le territoire (soit 254 répondants). 42% expriment cependant avoir des difficultés pour accéder à ces services (soit 174 répondants)

Les raisons de ces difficultés d'accès à la santé rencontrées par les habitants du territoire :

Les raisons	Pourcentage
Les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous	83%
L'accès à un spécialiste	60%
Autres	12%
La dématérialisation des démarches	6%
J'ai des problèmes de mobilité	4%

31 personnes ont indiqué d'autres raisons :

- Certains Médecins généralistes en village refusent des patients pour cause de carnet rempli, empêchant certain habitants de se soigner et compliquant la situation des nouveaux arrivants sur le territoire
- La complexité pour trouver des spécialistes sur le territoire des Hauts Tolosans, posant des problématiques de mobilité et d'accès rapide aux soins (des habitants sont parfois obligés d'aller hors du territoire pour répondre à ces besoins)
- Des délais d'attentes pour avoir un rendez-vous chez un professionnel de santé, des médecins qui ne consultent pas tous les jours

Q 86 et 87

122 répondants ont fait des suggestions et/ou remarques sur ce qui pourrait être proposé, développé sur le territoire pour améliorer leur vie quotidienne et mieux répondre à leurs besoins

Saint-Cézier, Le Burgaud: 3 propositions

- Bénéficier d'un transport type tramway entre Grenade et Beauzelle, des transports en commun réguliers entre le Burgaud et Grenade
- Plus de proximité dans les services (petits commerces, culture, santé)

SIVS du Pays de Cadours : 39 propositions

- Améliorer l'offre locale de soin (plus de médecins généralistes et spécialistes, cabinet médical avec des permanences, retrouver un système de médecin de garde de proximité) en attirant les professionnels de santé, Maisons de Santé des pistes cyclables, ralentisseurs et passages piétons dans les villages
- Le tri des déchets (container carton/plastique disponible par quartier par ex)
- Développement des transports en commun

Le Castéra, Garac, Bellegarde : 7 propositions

- Favoriser l'installation locale du personnel de santé
- Développer les infrastructures de transport (train, bus ou solution de TAD, pistes cyclables)
- Plus de lieux de rencontres, échanges et de savoir, avec une itinérance
- Points de vente de producteurs locaux

Larra, Launac, Thil : 16 propositions

- Améliorer l'accès aux soins en Hauts Tolosans, Maison de Santé
- Continuer à dynamiser les infrastructures pour tenir compte de l'augmentation de la population sur Larra (réparer la voirie, transports en commun, espaces de co-working, pharmacies, café/bar...)
- Une concertation citoyenne au niveau de la communauté des communes
- Plus de communication sur ce qui se fait sur l'ensemble du territoire
- Plus de services publics et de commerces de proximité sur Launac
- Un social truck et des permanences sociales sur les petites communes

Grenade et Ondes : 16 propositions

- Améliorer l'offre de santé local de proximité (médecins généralistes et spécialistes, créer un centre médical avec différents corps de métier)
- Développer l'offre de transport (piste cyclables, transports en commun)
- Un service administratif avec du temps pour les aînés, mettre en place des demandes APA, les accompagner dans leurs démarches administratives (information sur les aides disponibles par exemple)

Merville : 14 propositions

- Augmenter le nombre de médecins et spécialistes et faire parvenir une liste des spécialistes acceptant les nouveaux patients
- Des trottoirs pour relier le centre de Merville, des pistes cyclables pour rejoindre Bouconne ou les pistes de Mondonville/Cornebarieu
- Une liaison de transport en commun vers Aussonne et Blagnac
- Plus de commerces et de lieux de vie pour ne plus être une ville dortoir

SIVS Bretx, Merville, Saint Paul : 17 propositions

- Maison de Santé, plus de médecins/ cabinet médicaux, plus de spécialistes pour les enfants, un CMPP
- Développer les mobilités douces comme les pistes cyclables et chemins et autres infrastructures routières pour avoir accès aux activités et services des autres villages et circuler en sécurité
- Un Foyer Rural
- Un dépôt de pain/ boutique sur Merville
- Poursuivre le développement des marchés pour permettre l'accès aux producteurs locaux

Daux et Montaigut : 11 propositions

- Améliorer la desserte en transports en communs (entre les communes, mais aussi de ramassage scolaire), les trottoirs et pistes cyclables sur Daux pour se déplacer en sécurité
- Améliorer l'offre de santé de proximité, plus de Maison de Santé
- Arranger les bords de Save pour pouvoir s'y promener, sécuriser le Centre de Montaigut sur Save (feu rouge, ralentisseurs)

Q 88

Fracture nord/sud

Identité

Question du handicap

Intercommunalité

Expérimentations pour
répondre aux besoins

Seniors isolés

Diversité

Redynamiser

Lieu de services aux familles

Tissu associatif faible

Visibilité de l'offre

Travail inter structures

Centraliser l'information

Cohérence des services proposés

Participation ponctuelle

Mutualisation

Changements de paradigme

Lieu pour se retrouver



VIE LOCALE, CADRE DE VIE

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

- Une vie associative dynamique sur les communes, avec de nombreux clubs sportifs, des comités des fêtes
- Des CCAS sur les communes qui maillent le territoire
- Présence du Foyer rural comptant plus de 300 adhérents
- Portage de repas aux aînés à domicile via un titulaire du marché cantine sur certaines communes
- De structures travaillant en itinérance (ludothèque, Foyer rural) sur le territoire

FORCES

- Des communes qui n'ont pas de tiers lieux
- Des communes qui ont très peu de commerces (voire pas du tout)
- Des communes où le tissu associatif est faible
- Un développement à approfondir sur les activités en direction des familles
- Très peu de travail sur le handicap, aucune action spécifique
- Des voiries à rénover et développer sur certaines communes

FABLESSES

- Des projets en cours (commerces de proximité et cabinet médical sur Thil, café associatif sur Montaigut, projet d'EVS porté par le SIVS de Cadours, salle culturelle sur Launac
- Des initiatives de vie sociale sur le territoire
- Penser le triptyque école, associations, commerçants sur les communes
- Question du handicap qui reste intégrée dans le cadre du droit commun avec la vigilance de s'adapter
- Volonté du CS de s'ouvrir et se déplacer pour faire connaître ses services

OPPORTUNITES

- Un manque de lien entre le secteur sud (Grenade, Merville, Cadours) pour avoir un meilleur maillage
- Un territoire vaste, qui complique pour avoir une vision d'ensemble
- Une fracture entre le nord et le sud du territoire, un manque d'identité intercommunautaire, manque de mutualisation
- Un manque de dynamisme dans certaines petites communes
- Besoin de cohérence et de lisibilité de l'offre
- Besoin de partager les espaces, que les différents acteurs se mélangent (travail inter structures)

MENACES



ANALYSE DE L'OFFRE EXISTANTE ET DES BESOINS

Synthèse des besoins et priorités

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

Synthèse des besoins exprimés			
Soutenir le développement du réseau de transport entre les communes du territoire	✓	✓	✓
Travailler sur l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé	✓	✓	✓
Améliorer l'information des usagers et l'accès aux services et aux droits	✓	✓	✓
Renforcer l'inclusion des personnes en difficultés (personnes isolées, atteintes d'un handicap)	✓		✓
Renforcer les liens et la communication inter-structures pour une proposition cohérente de services aux familles du territoire	✓		✓
Soutenir la vie associative locale	✓		✓

1. Contexte de l'étude

2. Diagnostic sociodémographique

- A. La population des Hauts Tolosans
- B. Activités et emploi
- C. Revenus et précarités
- D. Structures familiales

3. Analyse de l'offre existante et des besoins

- A. Petite enfance
- B. Enfance
- C. Jeunesse
- D. Animation de la vie sociale, accès aux droits et aux soins

4. Synthèse et enjeux du territoire

- A. Synthèse générale
- B. Rappel des enjeux de la signature de la CTG
- C. Les grands enjeux issus du diagnostic



ANALYSE DE L'OFFRE EXISTANTE ET DES BESOINS

Synthèse générale

Les problématiques dominantes exprimées lors des entretiens avec des personnes « ressources » et par les habitants dans leurs réponses aux questionnaires sont :

- **L'offre d'accueil disponible pour les 0-3** (la tension sur les modes d'accueil collectifs, des choix restreints, répartition inégale sur le territoire)
- Les **horaires inadaptés à la vie professionnel** sur les modes d'accueil petite enfance et enfance,
- **Manque d'offre pour la jeunesse et l'accompagnement dans leurs difficultés** (orientation, errance, petite délinquance...)
- **La problématique d'encadrement des structures enfance/jeunesse**
- **La mobilité sur le territoire** (transports en commun...)
- **La communication sur les services existants**
- **Le risque de désertification médicale et difficulté de l'accès aux soins,**
- **La prise en charge et l'inclusion des publics aux besoins spécifiques**

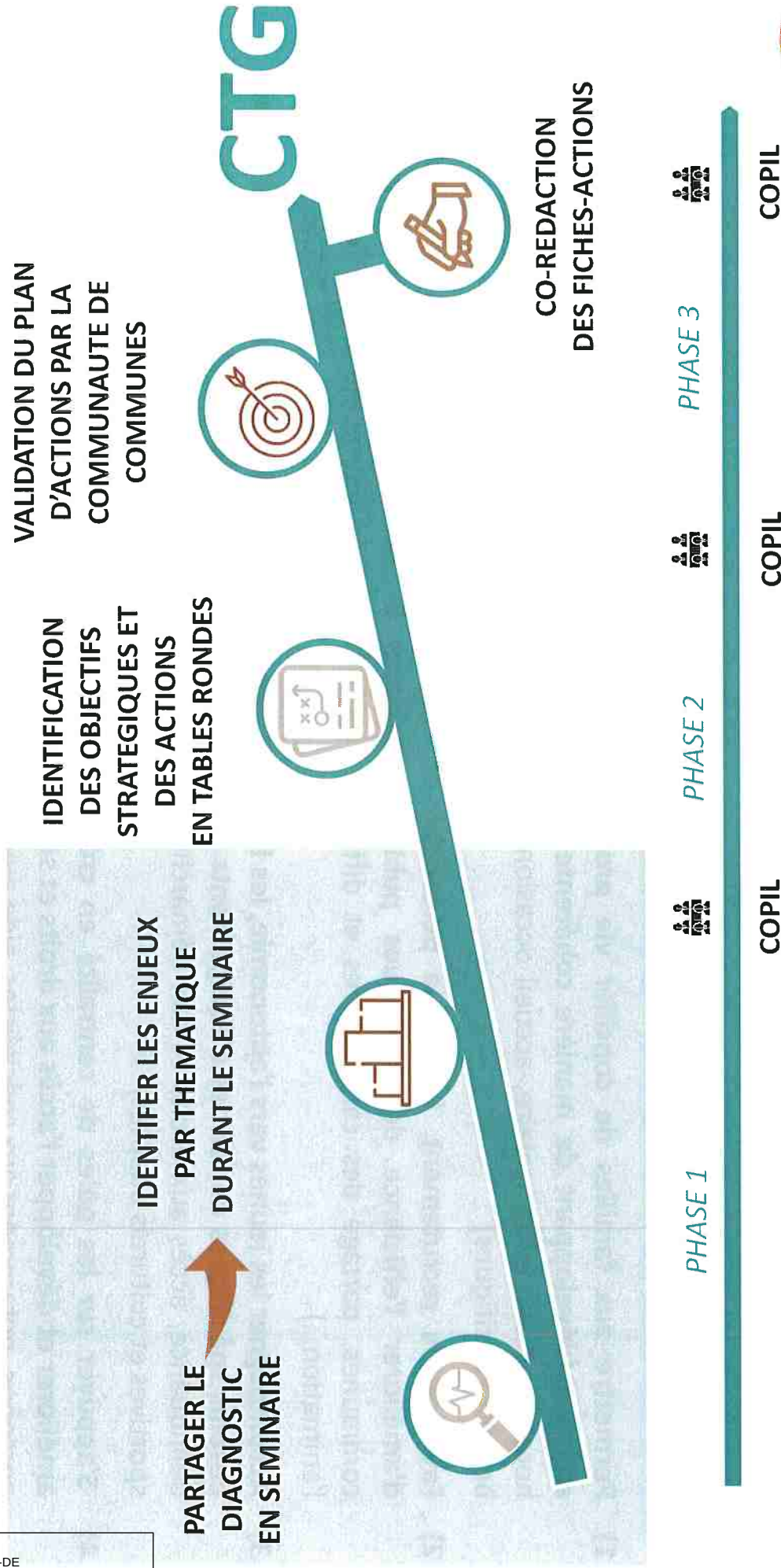
On constate :

- **Un besoin d'adaptation en matière d'accueil de la petite enfance** face à un nombre de naissances en légère hausse,
- **Un besoin de créer du lien et de la coopération entre les acteurs du territoire** notamment sur la mutualisation des services et équipements proposés à la population.
- **Une population des 3-10 ans et 11-17 ans en forte croissance depuis 10 ans**, ce qui implique des besoins en matière d'accueil périscolaire et extrascolaire pour les 3-10 ans, et en matière de parcours de vie et d'insertion dans la vie locale pour les 11-17 ans
- **Des difficultés d'accès aux services, notamment de santé** (manque de spécialistes sur l'enfance) et d'accès aux droits
- **Une forte dépendance au déplacement automobile** qui impacte la vie des parents et des jeunes sur le territoire pour l'accès à l'offre de services.
- **Des personnes en situation d'isolement et/ou en difficulté pour concilier vie familiale, sociale et professionnelle** (personnes âgées, monoparents/jeunes parents, seniors, personne en situation de handicap) ; une situation qui demande d'étudier le soutien aux initiatives d'animation de la vie sociale et de soutien à la parentalité.



PROPOSITION DES ENJEUX A TRAITER

LA DÉMARCHE PROPOSÉE



6 ENJEUX ISSUS DU DIAGNOSTIC A METTRE EN DÉBAT

DEUX PRINCIPES RETENUS DANS CETTE PROPOSITION D'ENJEUX :

- I. UNE VISION DÉCLOISONNÉE DE L'OFFRE DE SERVICES AUX FAMILLES
- II. UNE APPROCHE TRANSVERSALE AUTOUR DE LA NOTION DE PARCOURS DE VIE DES FAMILLES ET ENFANTS/JEUNES

- 1) **Permettre aux familles de concilier vie professionnelle, sociale et familiale sur le territoire en adaptant/développant de manière cohérente l'offre de services petite-enfance/enfance** (amplitude horaire, accueil extra-scolaire, accueil occasionnel et régulier à temps partiel, accueil des enfants aux besoins spécifiques)
- 2) **Favoriser le recrutement, former le personnel, et mettre en partage les bonnes pratiques afin d'améliorer l'efficacité des politiques publiques sociales à l'échelle du territoire** (formations communes, partage des candidatures et difficultés rencontrées, développement des formations à l'animation...)
- 3) **Accompagner les jeunes vers l'autonomie, les faire participer à la vie du territoire en répondant à leurs besoins spécifiques en termes d'équipements et de services en fonction de leur âge** (prévention de la délinquance, accès aux droits et aux démarches, enquête sur leurs besoins, équipements et activités sportives et culturels adaptés)
- 4) **S'appuyer sur les pôles de centralité en créant un partenariat entre toutes les communes pour améliorer et développer l'accès aux droits et services essentiels pour tous** (accès à la santé, service à la personne, notamment aux spécialistes, aide aux démarches, accompagnement des familles en difficulté)
- 5) **Mieux communiquer** : auprès des usagers et des partenaires, pour faciliter le choix et l'orientation des familles en mettant en avant l'offre existante, toucher des familles qui ne sollicitent pas les services et/ou rencontrent des difficultés
- 6) **Favoriser une coopération et une mutualisation des actions et services entre les acteurs institutionnels et associatifs à l'échelle du territoire** (équipements et animations, activités jeunesse et enfance, programmation culturelle et sportive, ...)



LE DIRECTEUR DE PROJET :

Florence BENETEAU - florence.beneteau@elangroupe.eu

CHEF DE PROJET

Valentin MORGADO - valentin.morgado@elangroupe.eu

CHARGÉE D'ÉTUDE

Mathilde KERNIN - mathilde.kernin@elangroupe.eu



www.elangroupe.eu

contact@elangroupe.eu

Sud France // 20 bis, rue de la Loge, 34000 Montpellier // 04 67 63 80 62
Océan Indien // 15 rue Malartic (Villa St-Joseph), 97 400 Saint-Denis // 02 62 41 56 23

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022



Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

MISSION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR L'ÉLABORATION D'UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

COPIL
12.09.2022



5'

1 RAPPEL DE LA DÉMARCHE ET DES ENJEUX CTG

10'

2 PRÉSENTATION DES AXES ET ENJEUX

10'

3 PRÉSENTATION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES PROPOSÉS

30'

4 PRÉSENTATION DES PRÉ-FICHES ACTION

30'

5 SUITE DE LA DÉMARCHE : ENJEUX DE LA GOUVERNANCE ET DU PILOTAGE DE LA CTG, PROPOSITION D'UNE MÉTHODOLOGIE ET ÉCHANGES

10'

6 PROPOSITION DU DÉROULÉ DES RÉUNIONS EN VISIO AVEC LES GROUPES DE TRAVAIL POUR LA CO- RÉDACTION DES FICHES ACTION

Un nouveau cadre partenarial proposé par la CAF qui remplace les Contrats Enfance Jeunesse (CEJ).

Avec une vocation plus large que le CEJ.

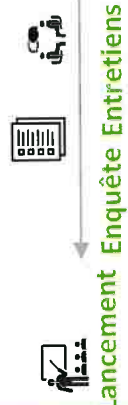
Destinée à **renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions menées dans les communes en direction des familles** dans les domaines de la petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, handicap, animation de la vie sociale, accès aux droits et aux services.

Pour permettre de **définir les priorités et les moyens à mettre en œuvre dans un plan d'action adapté pour les années à venir, en réponse aux défis du territoire** ;

- œuvrer pour une meilleure habitabilité sur le territoire,
- développer une intercommunalité respectant l'identité communale et la spécificité des territoires et répondant aux enjeux de proximité des services rendus

Phase 1
Diagnostic partagé
Définition des enjeux et besoins du territoire

Portrait de territoire
Définition des besoins prioritaires
Lancement Enquête Entretiens



Synthèse et partage des enjeux
Séminaire
14.04.2022
COPIL de fin de phase pour partager les enjeux et besoins prioritaires

Phase 2
Création d'une vision commune

Des enjeux aux objectifs stratégiques



Identification des axes de coopération /priorités avec les élus locaux



Ateliers d'identification des actions avec élus, services, partenaires

Identification des actions



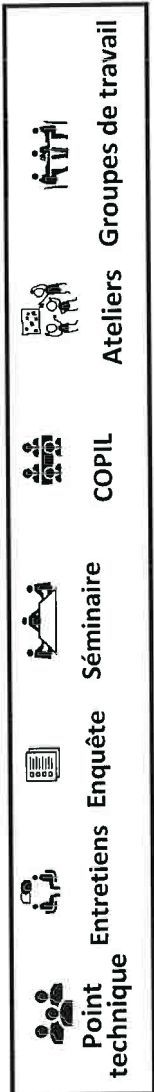
COPIL de fin phase



Proposition d'un schéma de gouvernance

Phase 3
Formalisation du projet social de territoire

Co-rédaction des fiches actions
COPIL final
Réunion en visio avec les groupes de travail
Suivi des groupes de travail
Demi-journée de formation





1

RAPPEL DE LA DÉMARCHE ET DES ENJEUX CTG

5'

2

PRÉSENTATION DES AXES ET ENJEUX

10'

3

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES PROPOSÉS

10'

4

PRÉSENTATION DES PRÉ-FICHES ACTION

30'

5

SUITE DE LA DÉMARCHE : ENJEUX DE LA GOUVERNANCE ET DU PILOTAGE DE LA CTG, PROPOSITION D'UNE MÉTHODOLOGIE ET ÉCHANGES

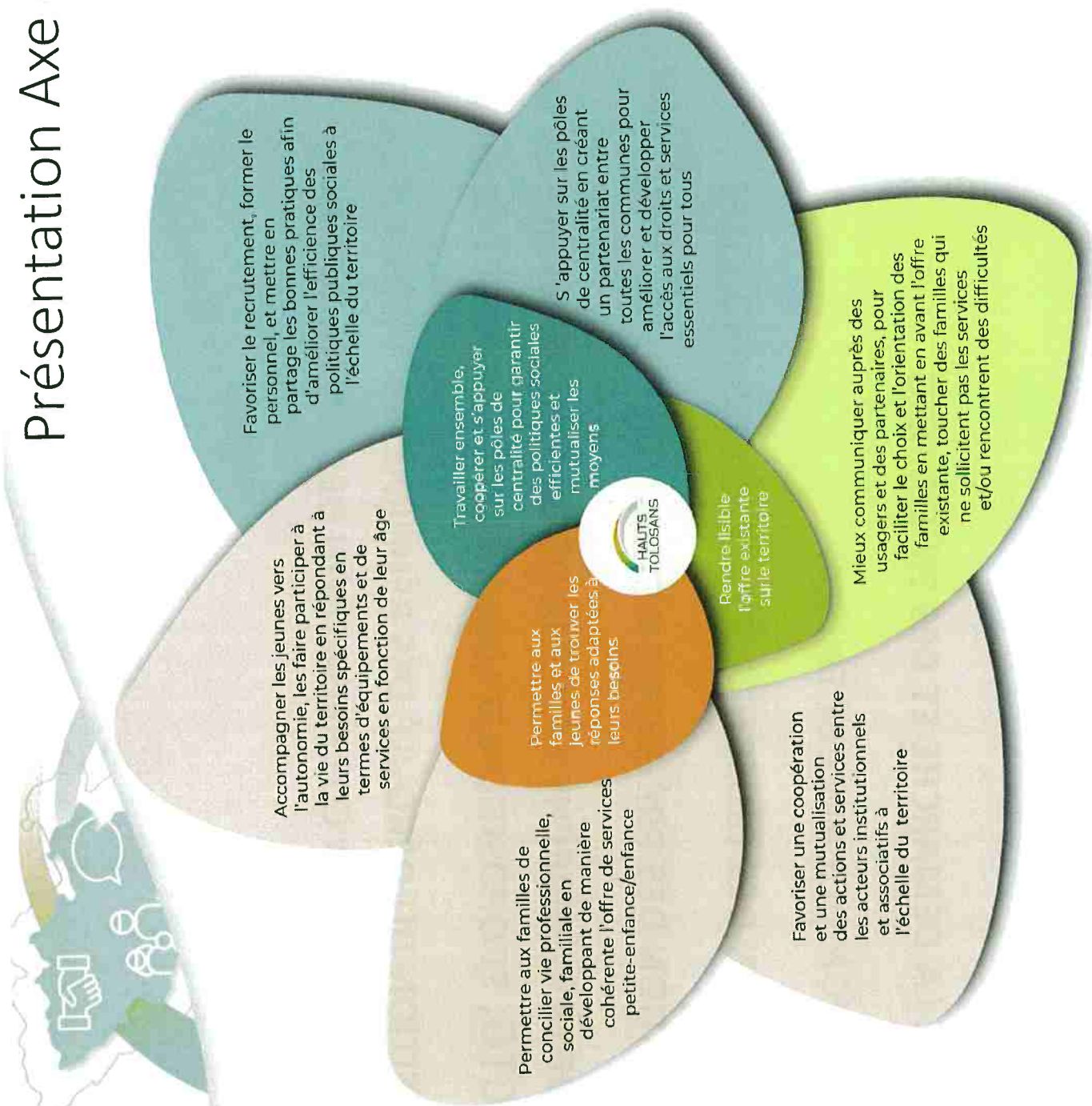
30'

6

PROPOSITION DU DÉROULÉ DES RÉUNIONS EN VISIO AVEC LES GROUPES DE TRAVAIL POUR LA CO- RÉDACTION DES FICHES ACTION

10'

Présentation Axe et Enjeux





1

RAPPEL DE LA DÉMARCHE ET DES ENJEUX CTG

5'

2

PRÉSENTATION DES AXES ET ENJEUX

10'

3

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES PROPOSÉS

10'

4

PRÉSENTATION DES PRÉ-FICHES ACTION

30'

5

**SUITE DE LA DÉMARCHE : ENJEUX DE LA GOUVERNANCE ET DU PILOTAGE
DE LA CTG, PROPOSITION D'UNE MÉTHODOLOGIE ET ÉCHANGES**

30'

6

**PROPOSITION DU DÉROULÉ DES RÉUNIONS EN VISIO AVEC LES GROUPES
DE TRAVAIL POUR LA CO- RÉDACTION DES FICHES ACTION**

10'

Enjeu 1-Permettre aux familles de concilier vie professionnelle, sociale, familiale en développant de manière cohérente l'offre de services petite-enfance/enfance	Développer et faire connaître l'observatoire de la petite-enfance pour garantir la couverture territoriale
Enjeu 3-Accompagner les jeunes vers l'autonomie, les faire participer à la vie du territoire en répondant à leurs besoins spécifiques en termes d'équipement et de services en fonction de leur âge	Mutualiser l'offre d'accueil petite enfance/enfance, mailler l'offre à l'échelle du territoire tout en garantissant l'équilibre de l'offre
Enjeu 2-Favoriser le recrutement, former le personnel, et mettre en partage les bonnes pratiques afin d'améliorer l'efficacité des politiques sociales à l'échelle du territoire	Améliorer la communication entre les services de mairie pour répondre aux questionnements des parents du territoire et des nouveaux arrivants
Enjeu 4-S'appuyer sur les pôles de centralité en créant un partenariat entre toutes les communes pour améliorer et développer l'accès aux droits et services essentiels pour tous	Offrir des lieux dédiés à la jeunesse
Enjeu 6-Favoriser une coopération et une mutualisation des actions et services entre les acteurs institutionnels et associatifs à l'échelle du territoire	Structurer et animer le réseau des acteurs de la jeunesse
Enjeu 5-Mieux communiquer auprès des usagers et des partenaires, pour faciliter le choix et l'orientation des familles en mettant en avant l'offre existante, toucher des familles qui ne sollicitent pas les services et/ou rencontrent des difficultés	Accompagner les jeunes vers la citoyenneté et l'emploi
	Mettre en réseau les professionnels pour favoriser les échanges à l'échelle intercommunale
	Valoriser les métiers d'assistant(e)s maternel(le)s et de l'animation et susciter des vocations afin de pérenniser l'offre de services sur le territoire
	Animer et coordonner les espaces de vie et structurer et développer les espaces de vie dans les communes en s'appuyant sur les pôles existants
	Favoriser l'accès aux soins et le maintien à domicile des personnes âgées
	Mutualiser des espaces et déployer une offre cohérente d'accès aux services et aux droits adaptée aux usagers
	Engager une dynamique de partenariat à l'échelle supra communale et créer une identité intercommunale
	Faire des actions socio-culturelles et sportives un levier de coopération territoriale
	Mettre en réseau les acteurs (professionnels et élus)
	Communiquer sur l'attractivité du territoire pour les professionnels
	Travailler sur un parcours et une communication attentionnée pour les familles ayant des enfants en situation de handicap
	Développer les mobilités pour faciliter l'accès aux droits et aux services essentiels

⇨ À travailler prioritairement

⇨ À travailler dans un second temps



1

RAPPEL DE LA DÉMARCHE ET DES ENJEUX CTG

5'

2

PRÉSENTATION DES AXES ET ENJEUX

10'

3

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES PROPOSÉS

10'

4

PRÉSENTATION DES PRÉ-FICHES ACTION

30'

5

**SUITE DE LA DÉMARCHE : ENJEUX DE LA GOUVERNANCE ET DU PILOTAGE
DE LA CTG, PROPOSITION D'UNE MÉTHODOLOGIE ET ÉCHANGES**

30'

6

**PROPOSITION DU DÉROULÉ DES RÉUNIONS EN VISIO AVEC LES GROUPES
DE TRAVAIL POUR LA CO- RÉDACTION DES FICHES ACTION**

10'

ENJEU 3 : Accompagner les jeunes vers l'autonomie, les faire participer à la vie du territoire en répondant à leurs besoins spécifiques en termes d'équipements et de services en fonction de leur âge

OBJECTIF : Structurer et animer le réseau des acteurs de la jeunesse

Éléments de diagnostic	Objectif
- Un manque de lisibilité de l'offre pour les 11-17 ans - Une communication très sectorisée par structure - Un manque de lien et de coordination entre les acteurs de la jeunesse et une absence de réseau de ces acteurs	- Travailler en réseau, partager les compétences, mutualiser les moyens : humains, financiers, espaces dédiés et les transports - Créer/favoriser le lien social entre les jeunes

Actions	Étapes clés
1. Mener une réflexion globale sur les moyens nécessaire à la mise en œuvre d'une politique jeunesse à l'échelle du territoire : - Création d'un poste de coordinateur jeunesse à la CCHT - Budget intercommunal spécifique - Programmation intercommunale de ce réseau - Animation du réseau par le coordinateur dans le respect des missions de chacun - Recherche de subventions (institutionnelles, MSA...) 2. Création d'un évènement jeunesse récurrent, itinérant (un week-end/une semaine)	- Préparer le recrutement/ la fiche de poste de ce coordinateur jeunesse - Référencer les acteurs de la jeunesse du territoire - Prévoir un temps de concertation avec l'ensemble des acteurs « jeunesse » du territoire identifiés

Moyens mobilisés	Moyens mobilisés - Caf et MSA	Partenaires sollicités	Public cible
- Créer des conventions/partenariats - Mise à disposition de locaux - Outils de communication	AIDE A L'INGENIERIE = accompagnement à la réflexion et structuration, et des fonctions de coopération sur le territoire	- Partenaires institutionnels (CAF) - Associations – clubs - Collèges et lycées – Mission locale -	11-17 ans

Indicateurs d'évaluation	Echéances de réalisation
- Nombre de rencontres organisées et nombre de participants - Nombre de partenaires associés à la démarche	Seconde phase de la CTG ?

ENJEU 1 : Permettre aux familles de concilier vie professionnelle, sociale et familiale sur le territoire en adaptant/développant de manière cohérente l'offre de services petite-enfance/enfance

OBJECTIF : Développer et faire connaître l'observatoire de la petite enfance pour garantir la couverture territoriale

Éléments de diagnostic	Objectif
	- Être au plus près de l'offre et de la demande - Avoir une meilleure connaissance des différents dispositifs - Apporter des solutions plus rapides aux familles

Actions	Étapes clés
- Formaliser l'observatoire de la petite enfance - Identification et animation de l'observatoire - Création d'une journée petite enfance « itinérante » - Création d'une structure « intermédiaire » ou « d'attente » pour les TPS	- Choisir l'emplacement de cet observatoire - Choisir la date de l'évènement (de préférence sur un week-end) mais aussi le/les lieu(x) (sur quelques communes du territoire) - Trouver les moyens humains pour faire vivre cet observatoire de la petite enfance - Communiquer sur cet observatoire

Moyens mobilisés - Caf et MSA	Partenaires sollicités	Public cible

Indicateurs d'évaluation	Echéances de réalisation

Axe 1 : PERMETTRE AUX FAMILLES ET AUX JEUNES DE TROUVER LES RÉPONSES ADAPTÉES À LEURS BESOINS

ENJEU 1 : Permettre aux familles de concilier vie professionnelle, sociale et familiale sur le territoire en adaptant/développant de manière cohérente l'offre de services petite-enfance/enfance

OBJECTIF : Mutualiser l'offre d'accueil petite enfance/enfance, mailler l'offre à l'échelle du territoire tout en garantissant l'équilibre de l'offre

Éléments de diagnostic		Objectif
		- Être au plus près de l'offre et de la demande - Avoir une meilleure connaissance des différents dispositifs - Apporter des solutions plus rapides aux familles
Actions		Étapes clés
1. Mutualiser les informations (apprentissage, service civique) 2. Création d'un réseau RH qui permettrait de communiquer entre les différentes structures du territoire afin de mutualiser les animateurs, en leurs proposant plusieurs contrats qui se complètent 3. Mettre en place un dispositif de communication des places disponibles entre les différents ALSH du territoire - Mener une réflexion sur les pratiques tarifaires sur l'offre d'accueil enfance		- Penser géographiquement la mutualisation des animateurs (sous forme de sous-espaces afin de faciliter leurs déplacements entre les structures)
Moyens mobilisés - Caf et MSA		Partenaires sollicités
Indicateurs d'évaluation		Echéances de réalisation

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

ENJEU 1 : Permettre aux familles de concilier vie professionnelle, sociale et familiale sur le territoire en adaptant/développant de manière cohérente l'offre de services petite-enfance/enfance

OBJECTIF : Améliorer la communication entre les services de mairie pour répondre aux questionnements des parents du territoire et des nouveaux arrivants

Éléments de diagnostic	Objectif
Diversifier les canaux de communication et les adapter pour toucher tous les publics Améliorer la communication interne (entre les services pour que tous les agents soient capables de renseigner le public (trouver le bon outil)) Faire en sorte que les communes soient une porte d'entrée pour les familles (4 mairies sur 29 qui n'ont pas de site internet) Information physique ou accueil numérique : • Formation des personnes en charge de l'information des familles(régularité à avoir car l'information évolue) • Renvoyer vers le site de l'intercommunalité pour les questions relatives à la petite-enfance • Pour les communes qui le souhaitent, mise en place d'actions favorisant l'accueil et l'information des nouveaux arrivants • Sur la petite enfance, réfléchir à une simplification de l'information dans une logique globale	Maintenir un lien social

Actions	Étapes clés
1. Création de plaquettes communes, qui reprend l'offre globale de chaque territoire	1. Utiliser le site Intra Muros pour la mutualisation des informations 2. Recensement des outils de communication existants dans chaque commune (papier et numérique) puis créer les outils manquants 3. Appropriation de ces outils par le personnel, la personne référente 4. Porter attention à la temporalité, qui sera différente selon le type d'accueil (naissance, entrée à l'école, vacances, séniors...)

Moyens mobilisés - Caf et MSA	Partenaires sollicités	Public cible

Indicateurs d'évaluation	Echéances de réalisation
MISSION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUTILS POUR L'ÉLABORATION DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) POUR LE TERRITOIRE DES HAUTS TOLOSANS	

ENJEU 3 : Accompagner les jeunes vers l'autonomie, les faire participer à la vie du territoire en répondant à leurs besoins spécifiques en termes d'équipements et de services en fonction de leur âge

OBJECTIF : Offrir des lieux et des équipements dédiés à la jeunesse

Éléments de diagnostic	Objectif
	- Être au plus près de l'offre et de la demande - Avoir une meilleure connaissance des différents dispositifs - Apporter des solutions plus rapides aux familles - Faire connaître les dispositifs jeunesse (emploi, transport, formation, orientation scolaire) - Financement de l'état (BAFA), de la région, du département

Actions		Étapes clés	
- Mener une réflexion commune sur la politique jeunesse, recenser les besoins et les lieux existants, qui pourraient être transformés par et pour les jeunes - Création de lieux dédiés aux jeunes : - Actions hors les murs (« Aller vers ») - Chantiers jeunes - Espaces pré-adolescents et adolescents - Accompagnement de projets (vacances, humanitaires, etc) - Jobs d'été - Création ou utilisation d'équipements sportifs : - Adapter l'ouverture des équipements (horaires) - Création et/ou utilisation d'espaces culturels : - Lieux ouverts et adaptés à ce public - Mise en place de projets transversaux (à l'échelle communal et à l'échelle de la CCHT) - Prévention-Santé-Addictions (respect des règles) - Forum des métiers/des entreprises (cadre de l'événement jeunes), job dating		- Penser l'accessibilité de ces lieux pour les jeunes (centre du village ?) - Rechercher des partenaires financiers (CAF,...) - Recensement de l'existant sur les équipements (city foot par exemple) - Trouver des animateurs compétents et formés à ce public « jeune » - Mise en place de CLAC (partenariat collège/lycée) - Trouver des partenaires pour ces forums : PIJ, Mission locale, Maison de Proximité	
Moyens mobilisés - Caf et MSA		Partenaires sollicités	Public cible

Indicateurs d'évaluation		Echéances de réalisation

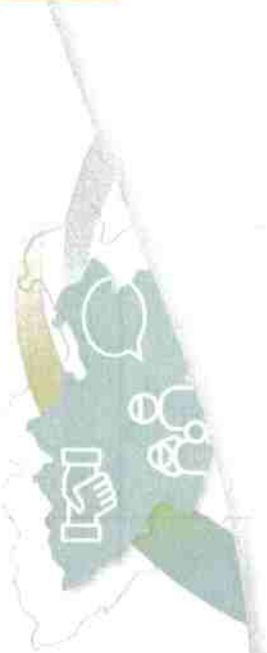
ENJEU 3 : Accompagner les jeunes vers l'autonomie, les faire participer à la vie du territoire en répondant à leurs besoins spécifiques en termes d'équipements et de services en fonction de leur âge

OBJECTIF : Accompagner les jeunes vers la citoyenneté et l'emploi

Éléments de diagnostic		Objectif
		Permettre aux jeunes d'avoir accès aux droits et aux dispositifs (permanence/ouverture)
Actions		Étapes clés
1. Construire un espace démocratique dédié à la jeunesse : • Exploiter les dispositifs jeunesse existants 2. Favoriser la création d'espace jeune sur les territoires non couverts et les guider à trouver l'engagement associatif vers l'autonomie 3. Prévoir un volet sur l'accompagnement des initiatives de jeunes dans les projets des structures		- Envisager cet espace démocratique dès le plus jeune âge (CME, CMJ, Parlement d'enfants, en lien avec l'école) - Trouver un animateur référent qui serait vigilant aux conduites à risque
Moyens mobilisés - Caf et MSA		Partenaires sollicités
		Public cible
Indicateurs d'évaluation		Echéances de réalisation

ENJEU 3 : Accompagner les jeunes vers l'autonomie, les faire participer à la vie du territoire en répondant à leurs besoins spécifiques en termes d'équipements et de services en fonction de leur âge
OBJECTIF : Développer la mobilité des jeunes

Éléments de diagnostic		Objectif
		• Désenclaver les territoire pour permettre la mobilité des jeunes • Informer les jeunes, les rendre autonomes • Permettre l'accès à l'emploi, la formation, les stages, les apprentissages • Favoriser l'équité des jeunes à l'éducation (Lycée, Université)
Actions		Étapes clés
1. Développer les mobilités douces (au niveau communal et intercommunal) 2. Mobiliser les partenaires (région, département, métropole...) pour développer le réseau de transport et les liaisons entre les communes du territoire et voisins 3. Accompagner les jeunes dans leur déplacements en mutualisant les moyens 4. Favoriser les échanges nationaux et internationaux 5. Penser la mobilité des jeunes en situation de handicap		- Mettre en place des pistes cyclables - Développer les navettes municipales, adapter le TAD - Favoriser l'accès à Blagnac, Toulouse, Colomiers, Beauzelle - Avoir une flotte de mini-bus - Programme Erasmus (au niveau européen)
Moyens mobilisés - Caf et MSA		Partenaires sollicités
		Public cible
Indicateurs d'évaluation		Echéances de réalisation



ENJEU 2 : Favoriser le recrutement, former le personnel, et mettre en partage les bonnes pratiques afin d'améliorer l'efficacité des politiques publiques sociales à l'échelle du territoire
OBJECTIF : Mettre en réseau les professionnels pour favoriser les échanges à l'échelle intercommunale

Éléments de diagnostic		Objectif
- Créer du lien entre tous les acteurs éducatifs du territoire (petite-enfance, enfance, jeunesse et cadre de vie), aider et faciliter dans les tâches du quotidien - Renforcer la qualité du service (prise de recul pour renforcer les méthodes) - S'accorder sur un socle commun de valeurs		
Actions		Etapes clés
- Créer un poste de chargé de coopération territoriale - Créer un réseau Whatsapp/mail - Faire des réunions régulières entre les acteurs, favoriser les retrouvailles (formelles et informelles) et les échanges d'expériences et pratiques - Faire des formations communes - Echanges et mobilité (mise à disposition des agents) à mettre en expérimentation - Mise en réseau (RPE) : renforcer et travailler sur le maillage (notion de bassin de vie)		
Moyens mobilisés - Caf et MSA	Partenaires sollicités	Public cible
Indicateurs d'évaluation		Echéances de réalisation

ENJEU 6 : Favoriser une coopération et une mutualisation des actions et services entre les acteurs institutionnels et associatifs à l'échelle du territoire
OBJECTIF : Engager une dynamique de partenariat global à l'échelle supra-communautaire et créer une identité intercommunale

Éléments de diagnostic		Objectif
		- Favoriser de l'entraide de réseau - Gestion des cas complexes - Faire de la veille
Actions		Étapes clés
Etape 1 : Construction de la coordination et de l'identité intercommunale à travers un travail partenarial - Désigner un élu référent et un coordinateur en charge de la coopération - Créer un réseau d'acteurs institutionnels et associatifs (inter-communal) - Partage des documents cadres (communes vers CC et CC vers communes) - Renforcement du rôle de support et d'accompagnement des partenaires (SDJES, CAF,...) Etape 2 : Renforcer les partenariats avec les territoires et intercommunalités voisins		- Acter la volonté politique préalablement
Moyens mobilisés - Caf et MSA		Partenaires sollicités
Indicateurs d'évaluation		Echéances de réalisation

ENJEU 2 : Favoriser le recrutement, former le personnel, et mettre en partage les bonnes pratiques afin d'améliorer l'efficience des politiques publiques sociales à l'échelle du territoire
 OBJECTIF : Valoriser les métiers de la petite enfance et de l'animation et susciter des vocations afin de pérenniser l'offre de services sur le territoire

Éléments de diagnostic	Objectif
	- Découverte, information sur les métiers - Fidéliser et ancrer sur le territoire afin de créer de la stabilité dans les services - Lutter contre la crise des vocations
Actions	Étapes clés
- Sur le volet communication : améliorer l'image de ces métiers (à l'échelle intercommunale) et de ce qui est offert pour les gardes sur le territoire - Compenser la précarité, redonner du sens aux métiers de l'animation et les accompagner vers la formation. Il s'agit de structurer et de donner un statut, mais également améliorer leur rémunération par l'augmentation de leur temps de travail (favoriser les stagiaires dans ces métiers) - Mutualiser les offres d'emplois à l'échelle intercommunale pour les rendre plus visibles - Organiser une journée/forum (Petite-enfance, Enfance, Jeunesse) pour présenter ces métiers (ASMAT, animation) - Remettre et financer les formations BAFA - Travailler sur des meilleures conditions de travail (matériels...) - Présenter les métiers dans les collèges/lycées	
Moyens mobilisés - Caf et MSA	Partenaires sollicités
Indicateurs d'évaluation	Echéances de réalisation

ENJEU 4 : S'appuyer sur les pôles de centralité en créant un partenariat entre toutes les communes pour améliorer et développer l'accès aux droits et services essentiels pour tous
 OBJECTIF : Animer et coordonner les espaces de vie et structurer et développer les espaces de vie dans les communes en s'appuyant sur les pôles existants

Éléments de diagnostic		Objectif
		Arriver à un maillage territorial équilibré (Bassin de vie)
Actions		Étapes clés
1. Favoriser les rencontres intergénérationnelles, mixer les publics 2. Envisager la création de lieux favorisant la création de lien social (EVS, CS,...), son fonctionnement et le public touché/visé 3. Faire un état des lieux et faire en sorte que les associations se rencontrent et partagent leurs besoins à l'échelle intercommunale	- Définir ce qu'est une structure de lien social - Identifier et localiser les territoires où sont entrain d'émerger ce type de projets - Faire des partenariats avec les acteurs présents pour éviter de faire des doublons	
Indicateurs d'évaluation		Echéances de réalisation
Moyens mobilisés - Caf et MSA		Partenaires sollicités
		Public cible

Accusé de réception en préfecture
 031-213102320-20221206-152-2022-DE
 Date de télétransmission : 09/12/2022
 Date de réception préfecture : 09/12/2022

ENJEU 4 : S'appuyer sur les pôles de centralité en créant un partenariat entre toutes les communes pour améliorer et développer l'accès aux droits et services essentiels pour tous
OBJECTIF : Favoriser l'accès aux soins et le maintien à domicile des personnes âgées

Éléments de diagnostic		Objectif
Actions		Étapes clés
1. Mutualiser les offres d'emplois (à l'échelle de la CCHT) par rapport aux métiers d'aide au maintien à domicile 2. Favoriser l'installation des professionnels de santé (Maison de Santé...) sur le territoire (lien avec les ordres des médecins) 3. Développement de la Télémédecine (accompagnement si difficulté d'accès au numérique) et de la mutualisation/ fédération des professionnels de santé (coordonnateur)		
Moyens mobilisés - Caf et MSA		Partenaires sollicités
		Public cible
Indicateurs d'évaluation		Echéances de réalisation
		Seconde partie de la CTG ?

ENJEU 6 : Favoriser une coopération et une mutualisation des actions et services entre les acteurs institutionnels et associatifs à l'échelle du territoire
OBJECTIF : Faire des actions socio-culturelles et sportives un levier de coopération territoriale



Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

Éléments de diagnostic		Objectif
		- Partager les expériences - Coopération territoriale - Mise en commun des moyens - Accès pour tous aux actions
Actions		Étapes clés
- Recenser les événements et les activités sur les communes - Mutualiser les manifestations à l'échelle intercommunale (associations, équipements) dans une logique de Bassin de vie - Développer les activités sportives/culturelles y compris itinérantes (inter-ville/Olympiades) - Maintenir et renforcer les manifestations		- Etablir un planning commun pour empêcher les doublons sur les événements associatifs - Etat des lieux à réaliser au 1^{er} trimestre de 2023 - Mise en place et mise à jour d'une base de données communes
Moyens mobilisés - Caf et MSA	Partenaires sollicités	Public cible
Indicateurs d'évaluation		Echéances de réalisation

ENJEU 5 : Mieux communiquer auprès des usagers et des partenaires, pour faciliter le choix et l'orientation des familles en mettant en avant l'offre existante, toucher des familles qui ne sollicitent pas les services et/ou rencontrent des difficultés

OBJECTIF : Communiquer sur l'attractivité du territoire pour les professionnels

Éléments de diagnostic		Objectif
		- Donner la possibilité pour les habitants du territoire de travailler au sein de celui-ci - Donner la possibilité aux personnes extérieures du territoire de venir travailler sur ce territoire
Actions		Étapes clés
- Renforcer le partenariat avec les services emplois du territoire et institutions - Faire un forum des métiers/ de l'emploi au sein de l'ensemble des collèges du territoire - Faciliter la mise en relation entre l'offre et la demande (ex : formation, BAFA des jeunes qui travaillent dans les structures du territoire) - Réfléchir à comment pouvoir proposer un parcours professionnel sur le territoire - Envisager de mutualiser certains postes entre territoires et offre d'emploi pour les rendre économiquement plus viables - Faire des offres d'emplois plus attractives qui mêlent plusieurs missions complémentaires (notamment sur les métiers d'animations et de garde à domicile) - Proposer des formations des équipes en intra (sur le/les territoire(s))		- Recenser les emplois non pourvus dans les différents domaines - Connaître les actions existantes au sein des différentes communes du territoire - Identifier les établissements et lieux de mise en œuvre de ces actions
Moyens mobilisés - Caf et MSA		Partenaires sollicités
		Public cible
Indicateurs d'évaluation		Echéances de réalisation

ENJEU 5 : Mieux communiquer auprès des usagers et des partenaires, pour faciliter le choix et l'orientation des familles en mettant en avant l'offre existante, toucher des familles qui ne sollicitent pas les services et/ou rencontrent des difficultés

OBJECTIF : Travailler sur un parcours et une communication attentionnée pour les familles ayant des enfants en situation de handicap

Éléments de diagnostic		Objectif
		- Favoriser l'inclusion - Garantir un accès équitable aux services des habitants du territoire - Rendre lisible, faciliter et soutenir le parcours des parents ayant un enfant en situation de handicap
Actions		Étapes clés
- Créer des articulations entre les différents services Petite-enfance, Enfance, Jeunesse et acteurs concernant l'accueil des enfants en situation de handicap avéré ou non, avec une cellule « de veille et de suivi » - Travailler sur l'axe formation/sensibilisation des professionnels en faisant intervenir des partenaires du handicap - Formaliser un support d'information à destination des familles avec un accompagnement en lien avec le schéma départemental du service aux familles (SDSF) - Cellule de veille éducative/ de prévention, qui concerne tous les acteurs (écoles, professionnels, de la crèche à la jeunesse) : objectif de prévention		- Identifier et rencontrer les acteurs/services sur le handicap - Recueillir et centraliser l'information - Modalité de communication à l'ensemble du territoire
Moyens mobilisés - Caf et MSA		Partenaires sollicités
		Public cible
Indicateurs d'évaluation		Échéances de réalisation

ENJEU 5 : Mieux communiquer auprès des usagers et des partenaires, pour faciliter le choix et l'orientation des familles en mettant en avant l'offre existante, toucher des familles qui ne sollicitent pas les services et/ou rencontrent des difficultés

OBJECTIF : Développer les mobilités pour faciliter l'accès aux droits et aux services essentiels

Éléments de diagnostic		Objectif
		Rendre l'ensemble des dispositifs (ex: AVIP, LAEP...) et l'ensemble des services accessibles à l'ensemble de la population Favoriser les mobilités des services et des habitants
Actions		Étapes clés
1. Mieux connaître et communiquer sur le TAD auprès de tous les professionnels et de la population, pour le rendre accessible au plus grand nombre 2. Repenser le fonctionnement éventuel du TAD pour le rendre plus efficient, attractif 3. Mise en place d'un « vélo » local entretenu dans le cadre d'acteurs intergénérationnels (ex : atelier d'entretien avec des seniors et des jeunes) 4. Mutualisation des véhicules entre habitants/co-voiturage 5. Prêt de véhicule pour les démarches administratives et d'insertion professionnelle (ex : MDS de Bouloc) 6. Développement et maillage des différents services, permanence et lien avec France Services (itinérance) et maison de proximité		
Moyens mobilisés - Caf et MSA	Partenaires sollicités	Public cible
Indicateurs d'évaluation		Echéances de réalisation



1

RAPPEL DE LA DÉMARCHE ET DES ENJEUX CTG

5'

2

PRÉSENTATION DES AXES ET ENJEUX

10'

3

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES PROPOSÉS

10'

4

PRÉSENTATION DES PRÉ-FICHES ACTION

30'

5

**SUITE DE LA DÉMARCHE : ENJEUX DE LA GOUVERNANCE ET DU PILOTAGE
DE LA CTG, PROPOSITION D'UNE MÉTHODOLOGIE ET ÉCHANGES**

30'

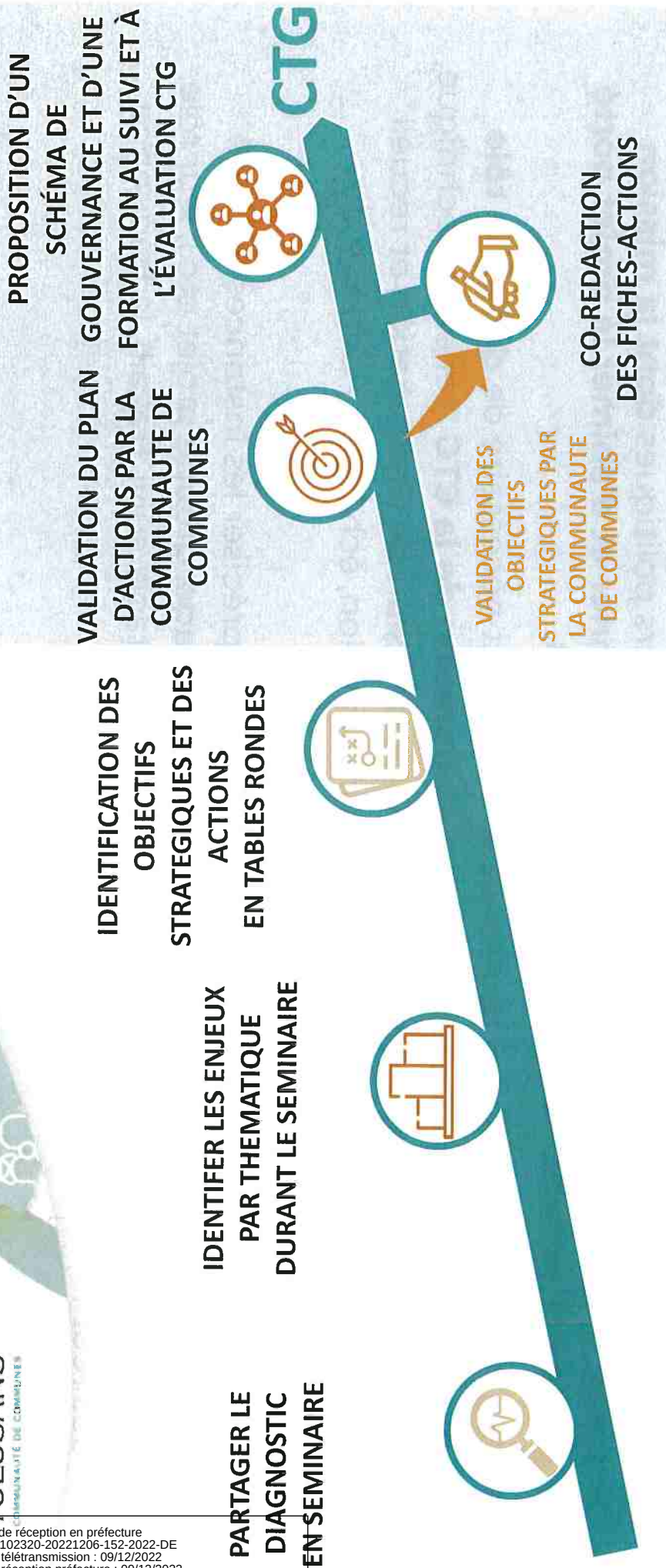
6

**PROPOSITION DU DÉROULÉ DES RÉUNIONS EN VISIO AVEC LES GROUPES
DE TRAVAIL POUR LA CO- RÉDACTION DES FICHES ACTION**

10'



SUITES À DONNER LES PROCHAINES ÉTAPES



Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20221206-152-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

Il s'agit de rendre plus performante l'action publique en mettant conjointement les politiques et les moyens des communes au service d'un projet pour le territoire intercommunal et ses habitants. La CTG doit contribuer à **organiser une instance de pilotage**, réunissant les acteurs politiques **dont la mission serait d'orienter, d'accompagner, de coordonner et d'animer le projet porté par la collectivité et les communes membres.**

Pour **assurer la mise en œuvre et le suivi**, il est nécessaire de **définir le rôle que jouera chaque instance dans l'élaboration de la CTG** : réflexion technique, contribution des communes et de la CAF, diffusion de l'information et recueil des avis de la population, remontée d'information, échanges / partage de références entre élus, validation, etc.

Ainsi **des modalités de collaboration** doivent préciser les instances (comité stratégique, comité technique, comité de pilotage, groupe projet etc.), leur rôle, leur contribution à l'élaboration de la CTG (pilotage, suivi, travail), la fréquence des réunions, l'animation le cas échéant.

PRÉSENTATION DES ENJEUX DE LA GOUVERNANCE ET DU PILOTAGE CTG

MISE EN ŒUVRE DE LA CTG

ORIENTATION TRANSVERSALE

ACTION : Structurer une gouvernance cohérente et efficiente

REFERENT : Chargé de coopération CTG

Éléments de diagnostic		Objectif
La CTG vise à définir une ambition commune pour l'intercommunalité, traduite à travers une feuille de route composée d'actions à mettre en œuvre. Cette vision ne pourra se traduire de manière opérationnelle qu'à travers de l'attribution de moyens organisationnels, humains et financiers.		- Optimiser les moyens organisationnels, humains et financiers à déployer - Évaluer la mise en œuvre de la CTG et des indicateurs associés
Actions		Étapes clés
- Organisation de comités de pilotage - Réalisation d'un suivi des indicateurs		- Recrutement d'un chargé de coopération CTG - Constitution d'un comité de pilotage - Organisation de réunion pour le suivi de la mise en œuvre de la CTG
Moyens mobilisés - Caf et MSA		Partenaires sollicités
AIDE FINANCIERE Bonus territoire "Pilotage" = Financement du poste de chargé de coopération 50% des charges plafonnées à 48000€ (max 24000€) AIDE A L'INGENIERIE = accompagnement dans la structuration de la gouvernance		L'ensemble des acteurs de la CTG
Indicateurs d'évaluation		Echéances de réalisation
- Recrutement d'un chargé de coopération CTG - Nombre de comités de pilotage organisés et nombre de participants		Première phase de la CTG

PISTE D'ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DE GOUVERNANCE

COMITE DE PILOTAGE ELARGI AUX COMMUNES

Instance annuelle de suivi de la CTG

Pour assurer l'évaluation de la convention et veiller à la complémentarité des actions et interventions de chacun

Membres :

Techniciens et directions de services et de la CAF

COORDINATION ET ANIMATION GLOBALE

assurée par un(e) chargé(e) de coopération territoriale ou une direction au sein de la CC chargée du suivi de la CTG

COMITES TECHNIQUES

Instance des suivis des actions mises en oeuvre sur le territoire

Membres :

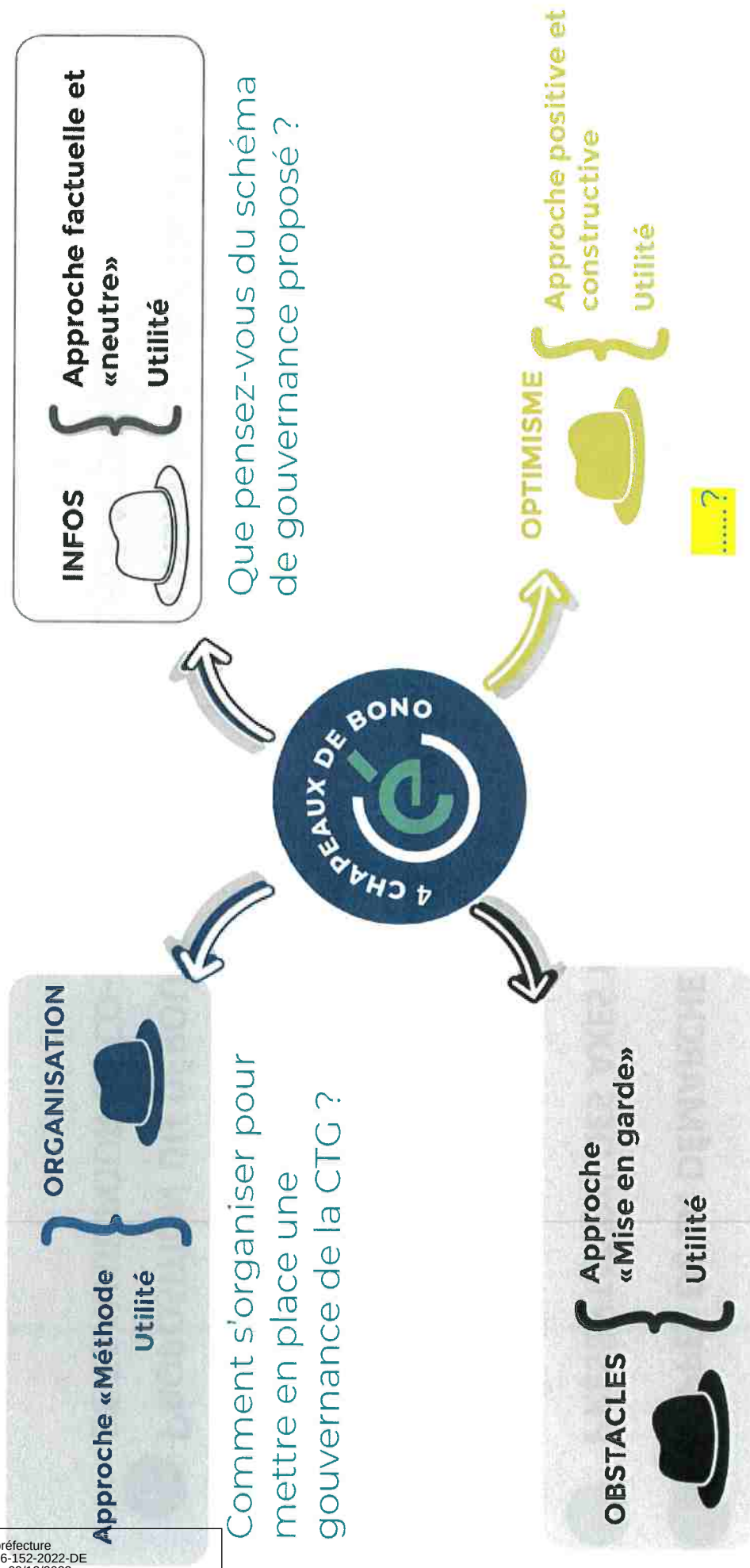
Techniciens et directions de services et de la CAF
Elus référent CTG

COMMISSIONS THEMATIQUES

Définis en fonction du nombre d'axes/objectifs stratégiques d'interventions pour suivre la mise en oeuvre des actions

Membres :

Techniciens et directions des services et de la CAF
Techniciens référents des communes
Elus référents thématiques
(Département ponctuellement)
Acteurs associatifs et/ou privés du territoire



Quels sont les points de vigilance ?





1

RAPPEL DE LA DÉMARCHE ET DES ENJEUX CTG

5'

2

PRÉSENTATION DES AXES ET ENJEUX

10'

3

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES PROPOSÉS

10'

4

PRÉSENTATION DES PRÉ-FICHES ACTION

30'

5

**SUITE DE LA DÉMARCHE : ENJEUX DE LA GOUVERNANCE ET DU PILOTAGE
DE LA CTG, PROPOSITION D'UNE MÉTHODOLOGIE ET ÉCHANGES**

30'

6

**PROPOSITION DU DÉROULÉ DES RÉUNIONS EN VISIO AVEC LES GROUPES
DE TRAVAIL POUR LA CO- RÉDACTION DES FICHES ACTION**

10'

DÉROULÉ ET OBJECTIFS DES RÉUNIONS EN VISIO

LA CO-RÉDACTION DES FICHES ACTIONS

FONCTIONNEMENT DES ATELIERS

Casting des groupes

Durée 2h00

Groupes	Enjeu	N° Fiches-action
Groupe 1	Enjeu 1	1-2-3
Groupe 2	Enjeu 3	4-5 (pré-remplie par Elan) - 6-7
Groupe 3	Enjeu 2	8-9
Groupe 4	Enjeu 4	10-11
Groupe 5	Enjeu 6	12 (à arbitrer)-13-14-15
Groupe 6	Enjeu 5	16-17-18

1 Axes → 6 enjeux → 6 groupes
 de travail → 18 fiches-action
 1 enjeu → 1 réunion en visio

Temps 2

Co-rédaction de la
fiche
action

Temps 1

Réflexion en groupe sur
la fiche préremplie

*Le rôle de l'animateur : compléter la fiche
action du groupe, cadrer le débat, guider la
réflexion*

Axe 1 : PERMETTRE AUX FAMILLES ET AUX JEUNES DE TROUVER LES RÉPONSES ADAPTÉES À LEURS BESOINS

ENJEU 1 : Permettre aux familles de concilier vie professionnelle, sociale et familiale sur le territoire en adaptant/développant de manière cohérente l'offre de services petite-enfance/enfance
 OBJECTIF : Développer et faire connaître l'observatoire de la petite enfance pour garantir la couverture territoriale

Éléments de diagnostic		Objectif	
Actions		Espaces clés	
Moyens mobilisés - Caf et MSA	Partenaires sollicités	Public cible	
Indicateurs d'évaluation		Échéances de réalisation	



Validez-vous le déroulé et les objectifs
des réunions de co-rédaction des
fiches actions en visio ?



Souhaitez-vous que les acteurs soient
pré-positionnés sur les thématiques ?
Combien envisagez-vous de
participants par groupe ?



LE DIRECTEUR DE PROJET :

Florence BENETEAU - florence.beneteau@elangroupe.eu

CHEF DE PROJET

Valentin MORGADO - valentin.morgado@elangroupe.eu



www.elangroupe.eu 

contact@elangroupe.eu

Sud France // 20 bis, rue de la Loge, 34000 Montpellier // 04 67 63 80 62
Océan Indien // 15 rue Malartic (Villa St-Joseph), 97 400 Saint-Denis // 02 62 41 56 23